35e Année. N° 14. 15 Juillet 1928.

AUG 16 1928

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

LA REVUE DE PARIS

		Pages.
eorges Duhamel . .	*1453-1915*	241
arcel Chaminade .	*La Mauvaise gestion de la Fortune française.* I.	270
rnard Grasset . .	*Remarques sur le Bonheur*	289
bert Mathiez . . .	*La Constitution de 1793.*	298
nry James	*Le Sort de Poynton.* — I	323
rançois Piétri . . .	*Le Nouveau Régime monétaire.*	347
-R. Roland-Marcel.	*La Bibliothèque aux États-Unis*	372
el Hermant. . . .	*Le Nouvel Anacharsis.* — III.	392
lluste	*Henri Heine et Karl Marx*	426
-B. Marcaggi . . .	*Les Sources de « Colomba »*	446

Chronique bibliographique : J. Poirier; M. Thiébaut.

Copyright 1928 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 7 FRANCS

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

1928

La **Revue de Paris** *publiera prochainement :*

L'Œuvre coloniale de la Troisième République

par GABRIEL HANOTAUX

de l'Académie française.

Les Précurseurs de Clovis

par CAMILLE JULLIAN

de l'Académie française.

Félicien

par ANDRÉ MAUROIS

Hamlet-Roi

par GUY DE POURTALÈS

Problèmes d'Enseignement colonial

par GEORGES HARDY

1453-1915

(NOUVELLE)

Assurément, si le capitaine Mathias ne s'était pas, ce matin-là, pendu par le col, avec ses bretelles, à l'espagnolette de la fenêtre, si la baronne de Gründlich, accoutrée en infirmière, n'avait pas fait à nos bonshommes une visite burlesque, si le convoi de blessés prévu pour le lendemain n'était pas arrivé sans crier gare avec vingt-quatre heures d'avance, et si M. Camoire, officier d'administration de première classe, n'avait pas tenu des propos inconsidérés, assurément notre bon père Coupé n'aurait pas été de si méchante humeur. Et s'il n'avait pas été de méchante humeur, il n'aurait certes pas secoué le caporal Filandeau. Si le caporal Filandeau n'avait pas été fils d'un député, le médecin-chef Desmelaires n'aurait pas glissé dans l'oreille du docteur Coupé l'avertissement bénin qui marque le début de leur querelle. Si, par la suite, cette misérable querelle ne s'était pas nourrie de mille broutilles, notre cher patron — c'est le docteur Coupé que j'appelle ainsi, dois-je le dire? — notre cher patron serait sans doute mort dans son lit, ou plutôt dans le lit de sa vieille maîtresse, quelque part du côté de Grenelle. Peut-être même serait-il, encore aujourd'hui, vif et vaillant, pour notre joie.

Qui voudra perdre son temps à peigner l'écheveau des causes? Si l'Allemagne n'avait pas... Si la Russie, mobilisant ses forces... Si la monarchie danubienne... Hélas, grands dieux! Si l'homme et si la femme... Qui nous empêcherait d'aller encore plus outre et de nous égarer? La sagesse nous

adjure, je le sais, d'empoigner les faits par la crinière et de les dominer sans discours. Mais comment ne pas rêver?

Pour ceux — et ils sont plus nombreux qu'on ne le pense — pour ceux qui, voyant passer les années, se désespèrent à l'idée de finir, sans gloire, sous un bon édredon, dans leur lit de famille, pour ceux-là seuls je vais donc raconter les derniers temps de mon vieux maître. On n'en saurait tirer un enseignement de grand prix. Qu'entre nos gestes et leur fruit il ne se trouve, au demeurant, nulle relation raisonnable, voilà sans doute une pensée décevante, inféconde et, pis encore, triviale. Un jour, nous écrivons une lettre pour commander un estagnon d'huile à notre marchand ordinaire et cette lettre innocente engendre tel événement qui fait dévier notre destinée. Un jour, dans le tramway, nous rencontrons un étranger qui nous salue et bredouille : « N'êtes-vous pas monsieur Dumont? Ah! pardon, je me suis trompé... » Et dix minutes plus tard, le monde a changé de sens. Un jour, par noise toute simplette, le père Coupé, sexagénaire sans élan, signe un petit bout de papier, et le voilà, bon gré, mal gré, précipité dans l'aventure. Capricieux, souverain pouvoir de l'action, même infime. Et pouvoir non moins grand de l'inaction. Je connais des hommes dont la vie a brusquement tourné, non parce qu'ils avaient fait quelque chose à point nommé, mais bien parce qu'à ce point même ils s'étaient abstenus de faire quoi que ce fût. Tout a force d'acte, même l'inexistence.

J'ai tendrement chéri mon vieux maître. Les faiblesses de son caractère ne semblaient point de nature à faire oublier des vertus dont certaines étaient charmantes, d'autres belles. Force m'est pourtant de penser que, dans toute cette affaire, le père Coupé commit de grandes fautes. Je n'entends point les celer et j'espère les oublier plus aisément, les ayant dites.

Du médecin-chef Desmelaires, qui n'eut aucun titre particulier à mon amitié non plus qu'à ma gratitude, je dois avouer qu'il se montra d'une grande modération. Il avait, malgré son âge, repris du service et venait d'accepter la charge non petite de notre hôpital. C'était un menu vieillard au museau de rongeur, au corps momifié, tremblant et qui portait d'épaisses mitaines de laine noire pour chauffer ses rhuma-

tismes. Pendant toute une semaine, nous l'avions appelé « le lapin russe ». Puis quelque infirmier versé dans les choses de l'automobile l'avait, avec plein succès, baptisé « Sans soupape ». Comme le docteur Coupé, M. Desmelaires possédait le grade notable de médecin principal. Ses fonctions de médecin-chef et sa qualité d'ancien officier de l'active lui conféraient une autorité dont il usa toujours avec ménagement, du moins au regard de ce chirurgien honoré qu'était mon vieux maître.

Nous étions trois, au début, pour assister notre patron, et nul de trop dans un service débordé d'ordinaire. Vers la fin janvier, Philippe et Roussel, praticiens accomplis, durent nous quitter pour aller l'un dans une gare, l'autre dans un dépôt d'éclopés. C'étaient des ordres venus de loin, sortis de l'abîme bureaucratique où s'élaborent toutes ces hautes pensées militaires qui ressemblent, pour nous chétifs, à d'incohérentes fantaisies. Ces ordres avaient traversé M. Desmelaires comme un rayon traverse une glace limpide. Mon vieux maître, qui s'en trouvait fort incommodé, n'en reporta pas moins une part de son courroux sur l'innocent intermédiaire.

— Quoi! — me dit-il. — Allons-nous, Cauchois, rester à deux pour cette grosse besogne?

Il rédigea tout aussitôt une demande réglementaire de personnel, demande que « Sans soupape » fit suivre en haussant des épaules endolories. A compter de ce jour, le père Coupé, non sans une imperceptible ostentation, se mit à nommer le vieux Desmelaires « Monsieur le médecin-chef » et ce raffinement de style me donna de l'inquiétude. J'eus le sentiment que l'ère de concorde et de paisible labeur touchait à son terme.

Le 2 février, on nous annonça, pour le 4, un important convoi de blessés.

— C'est parfait, — dit le père Coupé. — C'est parfait! On se fout de nous, au bout du compte. On me retire deux assistants et l'on m'envoie triple besogne.

Là-dessus, apercevant le petit Desmelaires, il le salua militairement, au lieu de lui tendre la main, ce qui me parut mauvais signe.

Le jour suivant, nous en étions à parapher les paperasses, quand surgit M. Bouin, le professeur de mathématiques, notre meilleur infirmier.

— Monsieur le Principal, — dit-il, — un grand malheur!

— Quoi? mon ami. Les Allemands auraient-ils... Non! Mais parlez!

— Monsieur le principal, le capitaine Mathias est mort. Il s'est pendu.

— Sacré mâtin! — fit le père Coupé.

Le capitaine Mathias était en traitement chez nous pour une blessure bénigne. Depuis son entrée à l'hôpital, cet homme distrait et taciturne recevait, chaque jour, la visite de sa femme. Il s'enfermait avec elle, pendant des heures, et l'on percevait, à travers les cloisons, le bruit d'une sourde querelle.

— Allons voir ce malheureux, — soupira mon vieux maître. — Mais, dites-moi, Bouin : il est bien mort?

— Tout à fait mort, monsieur le principal, et déjà presque froid.

Le capitaine, en grand uniforme, reposait sur son lit quand nous entrâmes dans la chambre. Un mouchoir, noué sur le sommet de la tête, parmi les boucles de cheveux, servait de mentonnière et maintenait la bouche close. Le visage, couleur quetsche mûre, montrait une ineffable expression de soulagement et d'indifférence.

La veuve, qui logeait dans un hôtel du voisinage, avait été prévenue tout de suite. Elle était là, nous tournant le dos, à genoux devant la cantine du mort dont elle rangeait soigneusement les hardes. Elle ne se retourna pas à notre approche. Près d'elle et debout, son parapluie et son chapeau melon à la main, se tenait un gros homme qu'on eût imaginé sans peine en manches de chemise, derrière un comptoir : le frère du capitaine, à ce que m'expliqua M. Bouin. Au pied du lit, le minuscule « Sans soupape » et M. Camoire, officier gestionnaire, se consultaient à voix basse. Nous saluâmes, en même temps, le cadavre et l'assemblée. Il y eut un grand silence et madame Mathias, se tournant vers Bouin, dit avec calme :

— Je trouve onze mouchoirs seulement.

Bouin, d'un geste discret, lui montra la mentonnière du mort.

— Ah! — dit cette femme stoïque. — Cela va me dépareiller ma douzaine.

Le docteur Coupé, remua les sourcils d'une manière que je connaissais bien et qui trahissait un certain degré d'agacement.

— A quoi pouvons-nous attribuer le décès? — dit M. Desmelaires, sans se tourner précisément vers personne.

— A la pendaison, — répliqua le père Coupé.

— Sans doute. Mais quelle peut être la cause du suicide?

Pour toute réponse, le père Coupé se tourna vers la veuve et la considéra, quelques instants, avec la plus grande attention.

— Allons! — dit-il enfin. — Nous n'avons plus qu'à nous retirer.

D'un geste machinal, je m'avançai vers le frère du mort et lui tendis la main.

Il prit cet air spécial qui, dans la petite bourgeoisie, exprime le deuil et dit en me serrant les doigts :

— Sale coup pour la fanfare, monsieur le major!

Déjà nous étions dans le corridor et le petit Desmelaires, se tournant vers mon vieux maître, prononça ces paroles étonnantes :

— Qui comptez-vous punir?

Le père Coupé fit effort pour ouvrir grands ses yeux qu'il avait petits et du plus tendre bleu myosotis.

— Punir? Mais, la femme, sans doute, — dit-il avec force.

Le médecin-chef cherchait encore une réponse, quand un planton accourut au pas gymnastique.

— Monsieur le médecin-chef, — cria-t-il, — le convoi de blessés annoncé pour demain arrive à l'instant. On commence à les entreposer dans la salle d'honneur.

— Allons! — dit M. Desmelaires à M. Camoire. Et ces messieurs nous tournèrent le dos.

— Cauchois, — murmura mon vieux maître, — je finis par me demander si monsieur le médecin-chef Desmelaires est en possession de tout son bon sens. Au fait, mon cher, allons voir ces blessés et n'en acceptons pas plus que nous

n'en pouvons traiter. Voici, Cauchois, une journée qui commence mal.

Pendant que nous traversions le jardin, M. Coupé poursuivit :

— Je pensais, vous pensiez peut-être aussi, Cauchois, qu'il ne devait plus y avoir qu'un seul drame dans le monde : celui des peuples, celui qui lance une moitié de l'humanité contre l'autre. Eh bien, nous nous trompions, mon ami. Même au cœur d'un péril sans nom, les hommes, contraints de renoncer à tant de choses, n'abandonnent pas leurs querelles, leurs passions, leurs petites tristesses personnelles. Ce capitaine Mathias n'était pas un sot, et pas un lâche non plus, nous le savions. Il pouvait se faire tuer à l'ennemi. Il a jugé que, somme toute, ce n'était pas un mode d'anéantissement assez sûr. Il a préféré se détruire lui-même, sans doute pour fuir cette mégère que nous venons de rencontrer. La chicane de ménage passe avant la guerre mondiale... Ah! voici les blessés. Mais que fait ce caporal?

Nous étions arrivés dans la salle d'honneur. C'était un préau glacial, complanté de colonnettes. Aux murs, sur des consoles, et parmi des trophées de drapeaux flétris, quelques figures de plâtre représentant des guerriers illustres. Les brancardiers apportaient les civières chargées de victimes devant les bustes poudreux, ainsi qu'on expose les paralytiques aux regards d'une madone miraculeuse. La salle était déjà plus qu'à demi-pleine. Un jeune caporal parfumé, calamistré, couvert d'un harnois verni, courait de brancard en brancard, à travers la cohue, et demandait aux blessés leur plaque d'identité qu'il faisait gaiement sonner dans son képi de fantaisie, comme des piécettes dans une aumônière.

— Que faites-vous là, mon garçon? — s'écria le bon M. Coupé, rouge de fureur. — Et qui vous a dit d'enlever les plaques à ces hommes?

— Personne, monsieur le Principal, mais je pensais bien faire...

— Vous êtes fou! Vous êtes fou! Rendez leurs plaques à ces hommes. Et pas d'erreurs, n'est-ce pas? Vous croyez-vous mobilisé dans une figure de cotillon? Ces plaques, vous devriez le savoir, ne s'enlèvent qu'après le décès.

— Bien, monsieur le Principal.

— Comment vous appelez-vous?

— Filandeau, — répondit le caporal avec une évidente satisfaction.

Mon vieux maître haussa les épaules et s'éloigna :

— Filandeau! — disait-il, — Filandeau! C'est un gérondif.

Nous traversâmes la salle. De seconde en seconde, je voyais s'assombrir le candide visage de mon maître. Il regardait les hommes dont plusieurs râlaient et il hochait la tête en remuant doucement les lèvres. Je le savais catholique pratiquant et crus qu'il priait. A l'une des portes, nous rencontrâmes le médecin-chef et le gestionnaire. Il m'apparut que ces messieurs « prenaient des dispositions », ce qui signifie qu'ils gênaient de leur mieux le travail du personnel.

— Monsieur l'officier, — dit tout net le père Coupé, — nous ne sommes que deux dans mon service, monsieur Cauchois et moi-même. Dans l'intérêt des blessés, ne nous donnez pas plus de travail que nous n'en pouvons faire.

— Monsieur le Principal, — répondit Camoire, — la difficulté est insoluble.

— Monsieur l'officier, — reprit mon vieux maître non sans roideur, — vous êtes là pour aider M. le médecin-chef à résoudre les difficultés de cet ordre.

— Ah! — dit amèrement Camoire en levant les bras au ciel, — en définitive, ils nous font suer avec la guerre. Quand va-t-on nous rendre à nos occupations militaires?

— Monsieur, — repartit le père Coupé, soudain rouge et furieux, — vous avez tort de dénigrer une carrière que vous avez librement choisie.

— Oh! — murmura l'autre en baissant la tête, — on ne choisit pas ce qu'on voudrait, monsieur le Principal.

Le père Coupé se reprit à marmonner dans sa barbe blanche des paroles inintelligibles et m'entraîna vers la porte. Comme nous allions l'atteindre, il s'arrêta quelques instants pour contempler la grande salle où voguaient maintenant les cris et les odeurs.

Le caporal Filandeau, désireux sans doute de se faire juger sous un jour moins fâcheux, venait de s'arrêter près de

nous et s'agenouillait devant un blessé dont le visage exprimait une inquiétude poignante.

— As-tu ta plaque? — disait le caporal.

— Ma plaque?

— Ta plaque d'identité?

— Oui, pendue au cou.

— C'est bien. Garde-la, mon cher. On ne l'enlèvera qu'après le décès.

Mon vieux maître fit un bond.

— Que dit-il? Que dit cet imbécile? Cauchois, vous l'avez entendu? Mais c'est un malfaiteur!

Il se pencha vers le blessé.

— Toi, mon bonhomme, — s'écria-t-il, — tu ne cours aucun danger. Quant à vous, mon garçon, — poursuivit-il en se tournant vers le bellâtre, — on va vous mettre hors d'état de nuire. Monsieur le médecin-chef!

Au bruit de l'algarade, le petit Desmelaires s'était approché.

— Monsieur le Principal, — dit-il en nous entraînant à l'écart, — ce caporal infirmier est, vous l'ignorez sans nul doute, le fils du député Filandeau.

— Monsieur le médecin-chef, je me fous du député Filandeau. Quant à son fils, c'est peut-être un gérondif, mais c'est une foutue bête. Au surplus, vous en ferez ce que bon vous semblera : je retourne dans mon service.

Je sortis de la salle sur les talons du père Coupé. Le sentant fort courroucé, je n'osais lui adresser la parole. Je voyais ses lèvres s'agiter sans pouvoir deviner une syllabe de son monologue. Au milieu du jardin, il s'arrêta, me donna, de l'index, un léger coup au creux de l'estomac et dit avec un sourire incolore :

— Vous savez, Cauchois, que j'ai la plus grande horreur des écarts de langage. N'empêche que, certains jours, je ne peux m'empêcher de dire merde et tonnerre de Dieu. Seulement je le dis tout bas, pour moi, pour moi seul.

Il fit quelques pas et reprit, en me pinçant le gras du bras :

— J'ajouterai, pour vous : ce caporal est un redoutable crétin. L'autre, le gestionnaire, c'est un ... en trois lettres. Je n'aime pas ces officiers de carrière qui font de l'antimili-

tarisme. Je les déteste pour le moins autant que les juifs antisémites. Quand à monsieur le médecin-chef, je préfère, par respect pour son grade, qui est d'ailleurs le mien, et pour sa fonction, que je n'envie guère, je préfère ne pas le traiter, devant vous, de couillon. Marchons, mon ami. Avant de gagner la salle d'opération, nous allons traverser le service et voir notre monde.

Comme nous commencions la visite, l'excellent M. Bouin nous aborda, l'air fort ému :

— Monsieur le Principal, — dit-il, — madame la baronne de Gründlich est dans les salles, avec toute sa suite, et distribue des friandises aux blessés.

— Je m'en moque, — répondit mon vieux maître. — Ou plutôt, non, je ne m'en moque pas. On va me faire manger des blessés qui vomiront, tout à l'heure, quand nous devrons les endormir. Pourquoi cette personne se permet-elle de pénétrer chez moi, sans mon autorisation?

— Madame la baronne de Gründlich possède une autorisation générale du ministère.

— Parfait, mon ami. Cette dame est donc chez elle et je n'ai plus qu'à lui laisser le champ libre. Si le ministère s'occupe de nos bonshommes, la France est sauvée. Un mot encore, mon ami : pourriez-vous m'indiquer un itinéraire qui me permît d'éviter cette baronne?

— Difficile, monsieur le Principal : voici madame la baronne.

C'était une grande femme charnue, teinte et maquillée jusqu'à l'âme. Elle était costumée en infirmière. De son voile, s'échappaient des touffes frisottantes, folâtres. Sur ses pas, marchaient deux officiers d'état-major et deux civils d'une élégance achevée. L'un portait un gros obus de carton, l'autre une corbeille pleine de poupées. En riant aux éclats, la baronne brandissait un pistolet de bois. Elle s'arrêtait au pied de chaque lit, puisait, d'une main fanée, dans l'obus, deux ou trois crottes de chocolat que le pistolet projetait, avec un bruit de pétard, sur la poitrine du blessé. Après quoi, le blessé recevait une poupée costumée, comme la baronne, en infirmière.

Je vis, de nouveau, mon vieux maître rougir, à tel point que sa barbe en parut plus blanche, et j'eus peur qu'il ne se

livrât à quelque éclat. Mais c'était un homme courtois et, somme toute, assez timide. Il retira son képi et fit quelques pas pour s'éloigner. Alors, la baronne :

— Docteur! Docteur! Excusez-nous d'avoir envahi votre domaine. Ne faut-il pas amuser un peu ces braves garçons? Tenez, docteur, regardez ce gros blond. Pan! Pan! C'est très drôle.

Deux crottes de chocolat vinrent délicatement frapper au visage Grégoire, le plus malheureux et le plus bourru de nos blessés qui, pour toute réponse, remonta sa couverture jusqu'aux yeux.

— Madame, — dit mon vieux maître, — ne les tuez pas une seconde fois.

— Oh! charmant! charmant! — dit la baronne dont la suite fit entendre un murmure flatteur.

— Excusez-moi, madame, — bredouillait en s'inclinant le père Coupé. — Mon service, les opérations...

Il battit précipitamment en retraite et m'entraîna par le bras, cependant que, derrière nous, la baronne se reprenait au jeu de massacre.

Mon vieux maître avait l'air excédé, ce que je comprends.

— Vite, — dit-il, — vite, à la salle d'opérations! Là, du moins, nous aurons la paix.

— Mon cher, — poursuivit-il, après un long silence, en enfilant la blouse à manches courtes, — mon cher, vous savez ou vous ne savez pas que je professe, à l'égard des personnes du beau sexe, un respect qui va parfois jusqu'au culte. Je n'exagère pas. Mais pour celle-ci, Cauchois, pour celle-ci, vraiment, le mot de bougresse me semble un peu faible. Et croyez, Cauchois, que je vous parle de manière toute confidentielle. Ah! je suis las, mon ami, las et mécontent. Au travail! Au travail! Nous nous reposerons en travaillant. Dites que l'on apporte les nouveaux arrivés, d'abord.

Nous travaillâmes jusqu'au soir, avec acharnement d'abord, avec rage pour finir. La plupart des blessés avaient voyagé trop longuement; ils étaient affaiblis, infectés. Bref une besogne lugubre et brutale, sans lumière.

Vers onze heures de la nuit, mon vieux maître se fit apporter une tasse de café. Il s'assit sur un escabeau, retira ses gants

et se mit, d'une main tremblante de fatigue mais encore délicate, à remuer le sucre, au fond de la tasse, avec une petite cuillère. Nous étions, tous deux, couverts de sang. Le silence de la nuit n'était troublé que par le souffle d'un blessé qui dormait encore sur la table.

— Mon ami, — dit le père Coupé, — je ne suis plus un jeune homme. Je le sens depuis longtemps. Je commence à me fatiguer assez vite. La guerre m'aura fait comprendre que j'étais devenu, petit à petit, esclave de mille habitudes.

Il but une gorgée, rêva, l'œil au plafond, et dit encore :

— Monsieur le médecin-chef Desmelaires ne me semble pas une personnalité de premier plan. Avez-vous remarqué, Cauchois, que nous avons rencontré, dans une seule journée, un nombre excessif d'imbéciles et de fous. Les gens vraiment méchants sont rares; mais les imbéciles et les fous! Tenez, Cauchois, tout ce que nous voyons est horrible, tragique, oui, tragique. Et c'est surtout... Comment dire? C'est surtout, malgré la gravité des événements, c'est surtout ridicule. Ma foi, oui, ridicule. Je ne trouve pas d'autre mot.

***

Ces paroles raisonnables, le respect seul m'empêcha de les rappeler à mon vieux maître pendant les semaines qui suivirent.

— Nous ne pouvons, à nous deux, — me dit-il, dès le lendemain, — nous ne pouvons assurer le service de cent cinquante lits. Proby, qui ne possède que cent lits, pour la seconde division, a toujours trois aides-majors. Je vais prier M. le médecin-chef Desmelaires de nous adjoindre un de ces gars-là qui doivent se tourner les pouces, là-haut, pendant qu'ici nous suons sang et eau.

— Une bonne idée, patron. Le médecin-chef va passer tout à l'heure. Vous pourrez débattre l'affaire en deux mots.

De son petit index bizarrement tordu, le père Coupé se gratta la tempe. Il dirigea vers moi ses yeux que l'on eût pu croire ouverts non sur une âme de vieux médecin, mais sur le plus tendre azur d'Ile-de-France. Et ses traits, regroupés petit à petit, lui composèrent un visage nouveau, un visage,

du moins, que je ne lui connaissais pas, un visage de paysan opiniâtre, tout ensemble naïf et rusé.

— Parler à M. le médecin-chef Desmelaires? Cauchois, mon ami, vous n'y pensez pas sérieusement. Depuis hier, j'ai jugé M. le médecin-chef. C'est un militaire pur suc. Je n'aurai plus avec lui que des relations strictement militaires. Passez-moi du papier blanc, Cauchois.

A contre-cœur, je poussai devant mon vieux maître une main de papier écolier. Il en prit une feuille et, mordillant par intervalles son porte-plume, commença d'écrire. Il s'énervait, s'embrouillait; pour finir il me passa la plume et, soudain orienté, me dicta d'un trait, une de ces lettres de service qui commencent par l'énoncé des nom, grade et fonction de chacun des correspondants.

— Continuez, Cauchois et faites attention : *J'ai l'honneur...* Vous comprenez, mon cher, un subordonné, même quand il est membre de l'Académie de médecine et qu'il s'adresse au dernier des brimborions, un subordonné, mon cher, a toujours l'honneur... Donc *j'ai l'honneur de vous rendre compte...* Ah! qu'il n'aille pas s'imaginer que j'ignore les formules réglementaires. *De vous rendre compte...* Un subordonné n'est capable que de rendre compte et n'est autorisé qu'à rendre compte.

La lettre continuait sur ce ton et s'arrêtait net, pour la signature.

— Pas de formule de politesse. Vous le savez peut-être, Cauchois. C'est une des grandes pensées mélancoliques de l'armée. Si l'on admettait les formules de politesse, qui peut dire où s'arrêteraient la platitude et la bassesse des subordonnés?

La lettre signée, le père Coupé la considéra, quelques instants, d'un œil méditatif :

— C'est bien dommage que le service ne possède pas un timbre humide. Rien ne fait mieux qu'un léger coup de timbre, au bas d'une telle lettre. Mais avons-nous droit au timbre humide? Il faudra nous renseigner, Cauchois. En attendant, prenez la règle et faites-moi toujours un double encadrement à la règle. Il paraît qu'il y a des pièces que l'absence du double encadrement peut annuler. Ne négli-

geons rien, mon ami. Parfait. Et maintenant, appelez Bouin.

Bouin prit la lettre et l'emporta.

Deux heures plus tard, comme nous achevions les opérations, un homme des bureaux parut, portant un pli.

— Donnez, donnez, — fit mon maître en enlevant ses gants de caoutchouc.

Pendant que je fermais le pansement du blessé, le père Coupé lut, à haute voix, sans souci des infirmiers qui tournaient autour de nous :

— « *Monsieur le médecin principal de seconde classe Desmelaires, médecin-chef de l'hôpital auxiliaire 134, à monsieur le médecin principal de seconde classe Coupé, médecin traitant de la première division de blessés.* » A la bonne heure, Cauchois, nous voilà dans le ton. Je poursuis, mon ami : « *J'ai l'honneur...* » vous voyez, Cauchois : quelle charmante courtoisie! J'ai l'honneur, tu as l'honneur, il a l'honneur. Nous avons tous l'honneur, dans cette grande histoire. « *J'ai l'honneur de vous faire savoir...* » Remarquez-le, Cauchois, un subordonné rend compte, mais un supérieur fait savoir. C'est admirable. « ... *de vous faire savoir que j'ai bien reçu votre demande et que je l'ai transmise à la direction du service de santé* ». Parfait. Voilà notre demande enterrée pour jamais. Vous comprenez : monsieur le médecin-chef est, essentiellement, un transmetteur. Il ne vous viendrait pas à l'idée, quand vous êtes en présence d'une difficulté, quand vous recevez un blessé, par exemple, de le transmettre à quelque autre personne. Vous l'opérez, n'est-ce pas? Et cela tient à ce que vous n'êtes, mon ami, qu'un simple subordonné.

Ce jour-là, comme j'accompagnais mon maître à la porte de l'hôpital, nous rencontrâmes, dans la cour, le médecin-chef Desmelaires qui s'en allait, grelottant dans un vieux pardessus civil qu'il mettait, par économie, les jours où l'on n'avait pas à redouter l'arrivée d'un inspecteur. Il nous aperçut de loin et j'eus le sentiment qu'il se détournait un peu de sa route pour se rapprocher de la nôtre. Je le vis retirer, aussi vite que possible, la mitaine de sa main droite et je crus deviner qu'il allait, comme naguère, tendre cette main au père Coupé. Je ne pense pas que mon vieux maître, soulevé qu'il était par sa naissante fureur, prévit et comprit

ce geste. Il fonça tout droit, puis, à quelques pas du médecin-chef, ralentit l'allure, releva la tête et la tourna fortement pour regarder le petit homme face à face. Il fit alors un salut militaire, pompeux, prolongé, presque insolent.

Quelques pas plus loin, je ne pus m'empêcher de jeter un coup d'œil en arrière. Le vieux Desmelaires était encore immobile; il remettait, non sans difficulté, la mitaine à sa main gourde. Il hochait la tête et haussait tout doucement les épaules.

***

Les nouveaux bonshommes opérés enfin, appareillés, casés tant bien que mal, je repris haleine. Nos salles étaient fort encombrées : on avait installé des lits supplémentaires dans tous les espaces libres. Le service avait l'air d'un campement. N'importe, j'étais heureux parce que tout ce monde avait du linge blanc et des pansements frais. Restait à mettre un peu d'ordre.

— Patron, — dis-je, — nous allons faire débarrasser la réserve de matériel, cette belle pièce bien éclairée, et nous allons y loger le crâne et la cuisse. Vous savez, patron, l'artilleur et le sergent.

— Mon cher, vous avez raison. Qu'on fasse la chose tout de suite.

Le fidèle M. Bouin reçut des ordres et nous gagnâmes la salle des pansements. On y apportait les grands blessés, ceux qu'il était impossible de traiter sur leur couchette. Entre toutes les heures du jour, c'était la plus haute et la plus rude. Les hommes n'étaient pas, comme pendant l'opération, enivrés d'éther ou de chloroforme; leur détresse n'était pas, comme pendant la fièvre crépusculaire, étouffée sous les draps et les couvertures. Ils étaient éveillés, nus, abandonnés à leur courage. Ils se regardaient l'un l'autre souffrir, sans voile, sinon sans honte, et la poignante pitié que chacun éprouvait pour soi-même était accrue, sublimée par celle qu'il inspirait à ses frères misérables. La douleur, la patience et l'énergie reclassaient à leur gré les hommes. Il y avait, en ce lieu, des princes et des mendiants.

Nous soignâmes tous nos « vieux » : Lerondeau, Carré, Grégoire, Auger, Ponceau, le lieutenant Forcinal. Que d'autres encore dont je pensais me rappeler le nom et le visage jusqu'au jour du grand jugement et que je suis, hélas! en train d'oublier déjà. Nous pansâmes l'adjudant Figuet, dont le monde ignore tout, mais que saint Laurent, sainte Blandine, saint Étienne, sainte Jeanne d'Arc et autres martyrs illustres doivent saluer bien bas, s'ils le rencontrent au paradis.

Nous en étions donc à Figuet quand M. Bouin vint nous annoncer que la réserve de matériel était débarrassée, lessivée, nette et qu'on allait y porter le sergent et l'artilleur. Je fis un signe d'assentiment et Bouin salua pour se retirer. Mon vieux maître, à cet instant, releva la tête.

— Attendez, Cauchois, — cria-t-il, — attendez, mon ami! nous n'avons oublié qu'une chose : c'est de solliciter, pour ce changement, l'autorisation de monsieur le médecin-chef.

— Patron, — fis-je, d'une voix engageante, — ce n'est là qu'une affaire intérieure de notre service, une très petite affaire. Inutile d'y mêler monsieur le médecin-chef.

De nouveau, le visage de mon maître prit cette expression obstinée, goguenarde, presque obtuse, que j'avais remarquée la veille.

— Inutile, dites-vous, Cauchois? Vous faites erreur, mon ami. M. Desmelaires est-il, oui ou non, le chef de cet hôpital? Il l'est, sans aucun doute, et rien ne peut s'accomplir ici que par son ordre. Bouin, faites donc reporter dans cette pièce tous les objets qu'on en a retirés et donnez-moi du papier. Merci. Une plume. Merci... Pesons bien tous les termes. Relisons. Signons. Emportez maintenant, mon ami, cette lettre par laquelle je sollicite de monsieur le médecin-chef, régulièrement, l'autorisation de transformer la réserve de matériel en chambre de malades.

Bouin, désemparé, prit la lettre et souleva les bras comme un homme qui va se noyer.

— Devons-nous, — fit-il, — reporter dans la chambre toutes les gouttières de zinc, toutes les boîtes de plâtre à mouler, tous les rouleaux de tarlatane?

— Tout! — répliqua le père Coupé dont le visage se contracta.

— Quand même, — fis-je, presque furieux, pendant que M. Bouin gagnait la porte, — n'y remettez pas la poussière.

Le père Coupé leva sur moi ses petits yeux limpides, vit que j'avais de l'humeur et sourit.

— Dès que nous aurons l'autorisation, Cauchois, nous ferons préparer la chambre et nous y installerons vos blessés. En attendant, je ne veux pas encourir un blâme de ce monsieur... Comment l'appelez-vous, mon ami? N'est-ce pas « Sans-soupape »? Le fait est, mon ami, que ce malheureux me semble bien dépourvu de soupapes. Nous sommes, désormais, comprenez-le, Cauchois, sous la dépendance absolue du règlement. Ah! ce n'est plus comme dans mon service de Cochin où je me sentais, tel un capitaine sur son navire, maître après Dieu. Ici, c'est le règlement. Eh bien, soit! Je me fais fort de prouver à tous les paltoquets du monde que je sais, mieux que personne, me plier au règlement.

J'écoutais mal mon vieux maître. Je donnais la dernière main au pansement de Figuet. Le pauvre homme agonisait depuis plusieurs semaines; mais il avait l'esprit lucide, le regard pur et calme. Ce regard, qui semblait revenu de l'autre monde pour nous juger, je le sentais parfois passer sur mon visage et j'en étais humilié.

— Emportez l'adjudant, — dis-je aux infirmiers, dès que j'eus placé les épingles.

Je cherchais en quels termes adresser à mon patron une pressante prière, une filiale remontrance, quand M. Bouin reparut, hors d'haleine. Il apportait un pli que le père Coupé décacheta.

— Ceci, — dit-il, — est assez peu réglementaire, pour un personnage qui représente ici le règlement. Monsieur le médecin-chef s'est contenté d'écrire sur ma propre lettre ce seul mot : « Autorisé ». La signature est peu lisible...

— Patron, — dis-je avec fermeté, — n'insistons pas. Cette pièce nous suffit.

— Cauchois, je cède pour vous être agréable. Vous disiez, Bouin, que les gouttières et les paquets de tarlatane...

— On est en train, conformément à votre second ordre, monsieur le principal, de les reporter dans la chambre.

— Eh bien, ma foi! qu'on les emporte de nouveau et qu'on

installe à leur place, cet artilleur et ce sergent. Gardez soigneusement la lettre, Bouin. Je pourrais avoir à la produire. Nous allons, d'ailleurs, constituer un « dossier médecin-chef ».

Bouin fit demi-tour et sortit. Le père Coupé, voyant que les pansements allaient être finis, retira ses lunettes et se lava les mains.

— Nous n'aurons plus, — me dit-il, — avec monsieur le médecin-chef, que des rapports réglementaires. J'ai soixante-deux ans, je suis officier de Légion d'honneur, chirurgien des hôpitaux, professeur, membre de 17 sociétés savantes, mais si ce monsieur — comment l'appelez-vous, Cauchois? Vous savez, cette histoire de soupapes — si ce monsieur me fait, une fois encore, la moindre observation, je jure bien, Cauchois, de n'aller même plus pisser sans réclamer une autorisation écrite. Je n'entends pas être puni pour abandon de poste. Allons déjeuner, mon ami.

***

Je ne peux, sans étonnement et sans regret, narrer la suite de cette histoire. Les fureurs et les débordements de mon patron, je serais parfois tenté de les attribuer à quelque désordre engendré par le trouble universel. Je pense, à d'autres moments, qu'une ancienne passion de chicane reprit, chose étrange, avec la vieillesse, de la chaleur et de l'appétit. Quoi qu'il en soit, la querelle s'envenima très vite; je compris qu'il serait impossible d'y remédier et que les deux intéressés n'en pâtiraient pas seuls.

Mon maître imagina d'abord de faire dresser, chaque jour, un « état des blessés pour lesquels il demandait l'autorisation d'intervenir ». Le médecin-chef répondit, en termes brefs, mais courtois, « que le professeur Coupé demeurait le premier juge des indications opératoires ». Cette formule conciliante, au lieu d'apaiser mon vieux maître, le jeta dans de nouveaux transports.

— Je ne suis, — dit-il, — qu'un simple subordonné. Je ne lèverai pas le petit doigt sans en avoir reçu l'ordre et, j'entends bien, l'ordre écrit. Reportez, mon ami, cet « état » et dites que j'attends l'ordre écrit.

L'ordre écrit vint quelques instants plus tard et le père Coupé, l'ayant lu, saisit son bistouri. Les jours suivants, même comédie. L'ordre, parfois, se faisait attendre : le médecin-chef était saisi de quelque affaire. Les minutes passaient. Je ne cachais pas mon impatience.

— Patron, — dis-je un jour, — et les blessés? Nous avons cinq opérations ce matin. Les blessés?

Le père Coupé parut désarçonné par cette remarque si simple.

— Les blessés? C'est juste. Évidemment, les blessés...

Il enfila ses gants, s'approcha de la table et, rougissant tout à coup :

— Eh bien, non! Sacré mâtin, mon cher, dans l'intérêt de ces hommes, je ne peux tout de même pas les opérer sans un ordre supérieur. Le personnage que vous savez est bien coupable de nous faire droguer ainsi.

A ce moment la porte s'ouvrit et M. Desmelaires parut. Il semblait déterminé, fit trois pas, ouvrit la bouche et s'embrouilla dès les premiers mots.

— Je voulais, — dit-il, — monsieur le Principal, vous prier, une fois pour toutes... Vous êtes un chirurgien éminent... Je pense que cette histoire d'ordre...

Le père Coupé joignit les talons, redressa l'échine, dessina, de sa main gantée de caoutchouc, un ample salut militaire et répondit :

— Monsieur le médecin-chef, j'ai l'honneur de vous rendre compte qu'il m'est impossible d'opérer ces hommes sans un ordre écrit.

Le vieillard cligna des paupières, parut se recueillir et dit aux infirmiers :

— Donnez-moi de l'encre, une plume et du papier.

Il retira sa mitaine, saisit la plume d'une main qui tremblait et rédigea, sur un coin de table, un ordre d'ailleurs illisible.

Il fit ensuite un mouvement pour sortir, se retourna, jeta sur mon maître qui saluait encore un regard glacé, rougit à son tour, de la manière la plus inquiétante, et prononça distinctement ce seul mot :

— Rompez!

Le père Coupé, que je m'attendais à voir tomber par terre, l'écume aux lèvres, partit d'un large éclat de rire. Il exultait.

— Ça y est, — s'écria-t-il dès que la porte fut refermée. — Nous y sommes, Cauchois! Le règlement intégral, vous comprenez? Comme ça, nulle erreur possible : nous savons ce que nous avons à faire.

A compter de ce jour, le médecin-chef s'abstint de remettre les pieds dans notre service.

— Ce personnage, — disait le père Coupé, — ne remplit aucun des devoirs de sa fonction. Il nous abandonne, maintenant, il nous prive de sa présence. Nous verrons, du moins, son écriture.

Et les petits papiers de voler sans relâche. Mon vieux maître en arrivait à demander un ordre écrit pour faire couper les cheveux à nos bonshommes ou pour les changer de linge. Lui, dont l'écriture était indéchiffrable, disait volontiers :

— Monsieur le médecin-chef est visiblement souffrant : il écrit de plus en plus mal. Pauvre homme! Il semble mal remis de sa dernière attaque. Vous savez, cette petite apoplexie. Car c'est par pur euphémisme que l'on parle, ici, de rhumatismes...

M. Desmelaires évitait de rencontrer mon maître. Il arrivait toutefois que, surpris dans un couloir par notre approche, il ne pût se dérober. Il tentait alors de faire front, c'est-à-dire qu'il se piétait et se redressait de son mieux. Le père Coupé arrivait grand train puis ralentissait l'allure à distance convenable, se tournait vers M. Desmelaires et faisait un salut de conscrit. Le pauvre médecin-chef répondait à la hâte et filait, comme un rat, le long de la muraille. Pour moi, j'étais mécontent et malheureux. L'acharnement de ces deux vieux hommes, dont l'un était couvert d'honneurs et de gloire, ne me donnait point à rire, au contraire.

— Cauchois, — me disait mon patron, — il y a, dans l'armée, des choses point trop sottes, au bout du compte. Voyez ce salut, que l'on dit militaire : se tenir droit, regarder en face, conserver son couvre-chef. C'est très bien. Qu'on laisse le subordonné se découvrir, s'incliner, et nul ne peut dire où s'arrêteraient les courbettes. Nous aurions tous, mon cher, de la poussière jusqu'au ventre.

Les choses, à ce train, s'aggravèrent assez vite. On nous

apporta, certain soir, après la contre-visite, un lieutenant fort mal en point et que nous décidâmes d'opérer séance tenante. Mon maître songeait-il alors à sa chicane? Je ne crois pas. L'habitude invétérée de l'action prompte et du devoir l'emporta. Il ouvrit le ventre du malade et mena la chose allégrement. Je l'assistais. Tout était calme, autour de nous, comme aux beaux jours d'autrefois. Et j'étais déjà plein d'espoir quand, posant son bistouri, le père Coupé dit soudain :

— Cauchois, mon cher... Mais, je n'ai pas demandé l'ordre.

Je répondis, d'une voix mi-joyeuse, mi-fâchée :

— Eh bien, tant pis, patron! ou plutôt, tant mieux!

— Non, — dit-il en posant son bistouri. — Non, mon cher. Une opération sérieuse. Sur un officier, qui plus est! Sacré mâtin! c'est très grave! Qu'on m'apporte du papier.

Il fit le geste de retirer ses gants.

— Patron, — dis-je avec fermeté, — demandez un ordre s'il vous plaît. Moi, j'achèverai l'opération sans vous.

Il eut une minute d'incertitude. Puis l'entêtement prit le dessus. Un entêtement coloré de remords et peut-être de lâcheté.

— Achevez si vous le voulez, mon cher. D'ailleurs, je suis très fatigué. Vous pouvez terminer sans moi. Trop tard pour demander un ordre. Je vais donc rédiger un rapport.

L'opération n'était pas au-dessus de mon talent; mais j'étais furieux, bouleversé : « Quoi! pensais-je, cet homme, je l'ai connu sage et bon, libéré déjà, par l'âge et le succès, des faiblesses et des folies communes. Et maintenant je ne le reconnais plus. Vais-je pouvoir l'aimer encore? »

Le blessé pansé, couché, réveillé, j'accompagnai, comme chaque soir, le père Coupé jusqu'à la porte de l'hôpital. J'attendais, j'espérais du vieil homme quelque chose qui ressemblât à de la contrition. Comme il me serrait la main plus longuement que de coutume, je crus qu'il allait sinon s'accuser, du moins s'excuser, se chercher une justification. Il dit enfin, avec un petit rire de la bedaine :

— Le personnage... Vous savez Cauchois qui je veux dire... Le personnage ne fume pas, à cause de ses artères; mais il prise, mon cher. Il est complet! Allons, à demain.

Comme je regagnais le service, je fus arrêté par un planton des bureaux.

— Monsieur le médecin-chef, — dit-il, — exprime le désir de vous voir. Il a bien précisé qu'il exprimait un désir.

Je n'avais, avec M. Desmelaires, que des rapports indirects. Cette prière si courtoise me surprit et je me dirigeai tout aussitôt vers la direction.

Le cabinet du médecin-chef était éclairé par une fort petite lampe dont la lueur rampait sur la table et sur le plancher. A mon entrée, le vieil homme se mit debout et sa tête disparut dans l'ombre.

— Fermez la porte, — dit-il au planton. — Et qu'on nous laisse tranquilles un instant.

Il vint vers moi, s'arrêta quand il fut à distance convenable et commença :

— Monsieur Cauchois, je vous tiens pour un homme intelligent. C'est bien pourquoi je vous ai prié de me rendre visite.

Je fis, de la tête, un léger salut et gardai le silence.

— Vous ne pouvez ignorer, — reprit le vieillard, — qu'un dissentiment s'est élevé, depuis quelques semaines, entre M. le médecin principal Coupé et moi-même. J'ai peut-être, aux yeux de M. le médecin principal Coupé, des torts que je m'explique mal. Je suis un vieux militaire, Monsieur, et je sais ce qu'on peut reprocher aux hommes de mon état; mais je suis surpris de voir avec quelle ardeur les civils s'appliquent parfois à copier nos pires défauts. Quoi qu'il en soit, et bien qu'elle se dissimule sous une apparence réglementaire, la conduite de M. le médecin principal Coupé est de nature à compromettre la bonne marche du service dont il est chargé. En toute conscience, monsieur Cauchois, vous ne pouvez dire le contraire.

Une fois de plus, je baissai la tête en silence : le petit homme avait raison. Je ne distinguais pas son visage, mais à l'accent de sa voix quand il poursuivit, je perçus une émotion mal dominée.

— Monsieur Cauchois, — dit-il, — j'ai soixante-sept ans. M. le médecin principal Coupé en a, je pense, soixante-deux ou trois. C'est un praticien dont j'ai toujours estimé le carac-

tère et les travaux. Monsieur Cauchois, je serais désespéré, oui, c'est le mot, désespéré d'avoir à le punir.

Le petit vieux souffla deux ou trois fois, profondément, comme un dormeur agité. Enfin, d'une voix grêle :

— S'il m'y contraint, je le punirai. Je me briserai peut-être à ce jeu. Mais je ferai mon devoir.

Il attendit encore une longue minute, leva deux doigts vers son képi et dit avec roideur :

— Vous pouvez disposer, monsieur.

***

Une telle confidence me laissa perplexe. Cette mission de truchement que le médecin-chef semblait m'offrir, elle me parut impossible à remplir. Rapporter au père Coupé la substance de notre entretien, c'était non conjurer mais précipiter l'éclat. Je n'imaginais que trop bien l'allégresse jubilante de mon vieux maître à l'idée qu'il pourrait, lui, membre des plus illustres compagnies scientifiques, prendre les arrêts comme un simple sous-lieutenant.

Les petits papiers se remirent à voltiger. Deux ou trois jours passèrent sans apporter le moindre allègement et j'attendais, avec un mélange d'ennui et de curiosité, la catastrophe, quand le vent se mit à souffler d'un autre point de l'horizon.

Comme tout organisme militaire, notre service recevait, chaque jour, un nombre infini de paperasses. Les unes, à nous spécialement destinées, achevaient leur carrière dans un placard sépulcral que M. Bouin, non sans pompe, appelait « les archives de la division ». Les autres, d'humeur vagabonde, ne faisaient chez nous qu'un stage assez bref et repartaient, ornées de chiffres, de notes et de signatures. Le père Coupé qui, longtemps, s'était contenté de parapher à la hâte ce qu'on lui glissait sous la plume, le père Coupé, maintenant, dépouillait avec soin l'épais dossier matinal. Il remplissait les « états », dictait de vétilleux rapports, commentait les circulaires et cherchait sans répit une chance, même futile, de férir l'ennemi. Alors que je le pressais de venir soigner nos hommes, il s'attardait à rédiger lui-même une demande

de matériel en s'efforçant d'y glisser quelque subtile perfidie, comme si ce texte eût jamais dû rencontrer le moindre lecteur.

Un matin, je vis mon vieux maître tomber en arrêt sur une feuille polycopiée à la pâte, tel un menu de restaurant pauvre.

— Patron! — dis-je, — on est en train d'endormir le nouveau crâne.

Mon maître ne fit pas un mouvement. Il rêvait, ses petits yeux presque décolorés d'attention, un fil de salive entre ses lèvres écartées.

— Patron! — dis-je encore en lui touchant le coude avec déférence mais décision.

Il fit un bond.

— Hein? Quoi? Sacré mâtin, mon cher, je vais, cette fois, lui jouer un petit tour...

Il réunit ses doigts en bouquet, devant ses lèvres, et les écarta brusquement avec un bruit de baiser.

— Avez-vous lu, Cauchois? On demande, pour l'armée d'Orient, des officiers supérieurs. Vous m'entendez : des médecins volontaires ayant grade d'officiers supérieurs.

— Alors, patron?

— Eh bien, mon cher, je vais me mettre sur l'état.

Mon maître n'était pas un très vieil homme. Il avait, dans un célibat sentimental, conservé de la fraîcheur, de la naïveté; mais si l'âme était verte encore, la carcasse était lourde, usée. Des poches translucides mûrissaient sous les petites prunelles d'azur. Le ventre tremblait au moindre rire. Les jointures ne jouaient qu'avec défiance. Bref, toute cette mécanique ruineuse appelait le fauteuil, les pantoufles et la douillette.

Si péremptoire qu'il fût, cet inventaire ne m'apportait pas d'argument maniable. Je virai de bord sans hésiter.

— Allez-vous, patron, me laisser seul dans ce service écrasant? Et que ferais-je, sans vous?

Il me rassura tout de suite :

— Cauchois, vous êtes un enfant. Qu'irais-je faire chez les Turcs? Au surplus, mon devoir est ici. Je suis irremplaçable, c'est bien évident. Je fais cette demande pour effrayer le « personnage ». Il en va trembler dans ses chausses pendant huit jours. C'est tout ce que je désire.

A cet instant, me revint en mémoire un axiome que j'avais entendu souvent énoncer et qui résume la philosophie militaire : « Dans l'armée, nul n'est irremplaçable ». Mais l'œil du patron frétillait de malice. Déjà sa plume courait sur le papier.

— Voilà ! « État des officiers supérieurs du service de santé, volontaires pour le corps expéditionnaire d'Orient. » Bien. J'écris donc : Coupé, Louis, Joseph, en toutes lettres. Le « personnage » n'en reviendra pas. Allons opérer, mon cher.

Deux jours passèrent pendant lesquels, avec des œillades en coulisses et de légers rires quinteux, mon maître fit mille et mille allusions à ce qu'il nommait sa petite farce. « Vous avez remarqué, mon cher, le personnage a l'air complètement démonté. » Puis deux autres jours pendant lesquels le père Coupé parut oublier l'Orient, les Turcs et « l'état des officiers supérieurs... » Le cinquième jour, en dépouillant le courrier, debout devant son bureau, mon patron s'arrêta tout à coup de babiller. Je vis son œil s'arrondir et trembler un peu les doigts qui tenaient les paperasses. Il dit, à quatre ou cinq reprises : « Mais... Mais... Sacré mâtin ! » Puis il sourit avec effort et me tendit la feuille.

M. le médecin principal Coupé, nommé médecin divisionnaire à l'armée d'Orient, avait quarante-huit heures pour rejoindre son corps, dans la banlieue de Marseille.

***

— Eh bien, — lui dis-je avec un peu d'humeur, quand nous fûmes, l'un et l'autre, revenus de notre surprise, — il ne vous reste plus qu'à passer au ministère pour faire annuler cet ordre.

Il eut un geste d'impatience.

— Cauchois, — dit-il, — je ne suis pas bien sûr de n'avoir pas fait une grosse bourde. N'importe ! J'en subirai les conséquences ; mais il ne sera pas dit que le personnage aura lieu de me prendre pour un de ces jean-foutre qui ne s'en tiennent pas à leur propos.

Il se laissa choir dans un fauteuil et, pendant un petit quart d'heure, ne prononça plus un mot.

—Ce sera, — dit-il enfin, — mon premier grand voyage. Comme beaucoup de Français, je ne suis jamais sorti de France.

D'un doigt distrait, il tapotait le bras de son fauteuil. Il reprit, un peu plus tard :

— Cette Turquie, c'est au diable! Enfin, mon ami, je ne songe pas à reculer. Puisqu'on m'y contraint, j'irai chez les Turcs. J'irai! Ne serait-ce que pour fuir plus énergiquement le personnage et ses semblables.

— Et le service, patron?

— Vous me remplacerez, Cauchois, jusqu'à ce qu'un heureux hasard vous envoie du secours. Mais, dites-moi, mon ami : vous avez déjà fait campagne; ne pourriez-vous m'aider à constituer un équipement convenable?

Il se leva, non sans peine, fit jouer des articulations rétives et me parut soudain si soucieux, si décrépit que j'eus un élan de compassion.

— Patron! cher patron! renoncez à ces fariboles et restez avec moi.

— Mon cher, vous ne savez pas vous-même où vous serez demain. Nous avons appelé le vent, eh bien, tendons les voiles! Le personnage n'aura pas le dernier mot. Au surplus, il me semble que je pourrai me faire à cette Turquie et à toutes les turqueries. Je vais, mon ami, rentrer chez moi pour mettre un peu d'ordre dans mes papiers. Le service n'est quand même pas si chargé que vous ne puissiez, tantôt, vous absenter quelques heures et m'aider à mes emplettes. Sans vous, mon ami, je me sentirais un peu perdu.

Nous prîmes rendez-vous, pour le soir, au bout du Pont-Neuf.

Le père Coupé, comme beaucoup de vieux réservistes surpris par la guerre, portait des hardes vénérables : tunique à brandebourgs, bottines à élastiques, képi tronconique à petits galons plats, toutes choses qui rappelaient 70, le Second Empire, les dernières cartouches, Paris assiégé, l'armée de la Loire, bref les chromos historiques. Le képi surtout faisait notre joie : il avait l'air d'une pièce de musée.

— Mon cher, — dit-il, quand je le retrouvai sur le quai de la Seine, — n'a-t-on pas prescrit, pour les troupes en campagne, le port du couvre-képi?

— Mais si, patron, — fis-je, satisfait à l'idée qu'il allait enfin dissimuler cette noble relique.

— Tant mieux, — dit-il, — car j'ai trouvé, dans une armoire, un képi presque hors d'usage mais qui, recouvert, me permettra de ménager celui-ci. Savez-vous, Cauchois, — poursuivit-il d'un air jovial, — que j'ai beaucoup réfléchi, depuis ce matin? La Turquie, mon cher, est une de ces puissances maléfiques dont les crimes appellent un châtiment. « Chio, l'île des vins, n'est plus qu'un sombre écueil... » Rappelez-vous, Cauchois.

— Je me rappelle parfaitement, patron. Mais nous voici dans le magasin et il est temps de songer à vos achats. Avez-vous une cantine, dans vos bagages? En tant qu'officier supérieur, vous avez droit à deux cantines.

— En ce qui concerne l'équipement de campagne, prenez que je suis à peu près nu. Je vous disais, Cauchois, que le sort des petits peuples chrétiens, en Orient, ne peut manquer d'émouvoir les âmes généreuses. Voyez Hugo, voyez Byron et tant d'autres. Il est temps de mettre un terme aux excès de la Porte.

— Alors, patron, nous commencerons par acheter deux cantines. Vous n'avez, je pense, ni vareuse ni culotte, et ni houseaux, par conséquent.

— Mon cher, je vous répète que je n'ai rien. Prenez mon portefeuille et payez. J'entends être en mesure de mener à bien cette campagne. Il suffit, Cauchois, de jeter un coup d'œil sur l'histoire européenne pour découvrir le rôle funeste joué par l'empire ottoman pendant les deux derniers siècles. Que faites-vous là, mon cher?

— Patron, nous allons vous essayer des brodequins.

— Parfaitement. Chasser le Turc de l'Europe et, qui sait? le refouler jusqu'aux confins de l'Anatolie, c'est rendre un éclatant service non seulement à la chrétienté, mais encore à la civilisation tout entière! Mon cher, allez doucement : j'ai les pieds sensibles.

Il était assis, comme un bon grand-père, les mains croisées sur le ventre, l'œil perdu dans je ne sais quel rêve enfantin. Non sans précautions, je tirai sur les bottines à élastiques et les pieds de mon vieux maître apparurent : de très petits

pieds qu'il protégeait contre le froid en doublant ses souliers avec des chaussons de flanelle bleue. Je puis avouer que cette vue m'attendrit.

— Patron, — dis-je, — et je relevai les yeux, car j'étais à cette minute, agenouillé devant lui. — Patron, ne pensez-vous pas que tout cela n'est, au fond, qu'une plaisanterie et que le personnage, comme vous l'appelez, n'est pas de telle importance qu'il vous faille, pour le fuir, aller jusqu'aux Dardanelles?

— Cauchois, — répondit-il d'un air à demi-fâché, — qui parle ici du personnage? Un malheureux de cette espèce n'est pas de taille à modifier en quoi que ce soit mes pensées et mes actes. Cette expédition d'Orient, je dois vous le dire, Cauchois, je l'ai, dès le début, considérée comme une des grandes pensées de la guerre. Je suis heureux et honoré d'y jouer un rôle, même modeste. Vous êtes bien sûr, mon ami, qu'il faut des chaussures aussi fortes? La Turquie n'est pas, que je sache, un pays ni très froid ni très humide.

L'entretien se poursuivit sur ce ton pendant tout l'après-midi. Je me revois, devant une glace à trois pans, en train de faire pénétrer, par secousses, la moitié de mon vieux maître dans une culotte de cheval.

— Elle n'est pas trop étroite, — disais-je, — et prend assez bien le genou. Voulez-vous l'essayer avec les bretelles?

Il répondait, l'œil au plafond :

— L'Allemand est un ennemi redoutable, certes. Mais le Turc est un traître. Châtier un traître est une action réjouissante.

Nous passâmes trois bonnes heures dans les magasins, trois heures pendant lesquelles je vis mon vieux maître gravir tous les degrés de la colère vengeresse et du lyrisme martial. Comme la nuit tombait, nous sortîmes dans la rue et je fis chercher un taxi. Nous y entassâmes le butin : une foule d'objets fort utiles et quelques autres sinon superflus, du moins décoratifs tels que courroies, bidons, porte-cartes, boussoles, jumelles marines, sacs de couchage, tente pliante, bouteilles thermos, plus divers autres accessoires dont je ne saurais donner la liste et que mon maître avait jugés nécessaires.

— Tout cela, — me dit-il, — est admirable! Il est beau de se lancer dans une juste guerre. Est-ce un effet de mes

sentiments chrétiens, que vous connaissez, Cauchois, de longue date, mais il me semble comprendre, éprouver à mon tour, la ferveur des premiers croisés. Ce n'est pas une expédition comme les autres; c'est une croisade, rien de moins.

— Sans doute, mais la Bulgarie, patron...

— Hélas, mon cher, ne parlons pas de cette malheureuse Bulgarie. N'avons-nous pas, Cauchois, dépensé trop d'argent? Non, Merci. Je vais, mon cher, vous déposer à proximité du métro. Non! ne donnez aucune adresse au chauffeur. Je lui parlerai plus tard. Ah! ma journée n'est pas encore finie, Cauchois. Allons, à demain, sur le quai. Vous savez l'heure du rapide...

Le père Coupé logeait, le plus souvent, chez une maîtresse vénérable dont il celait soigneusement l'adresse. Je le laissai quelques pas plus loin et vis son front se rembrunir à l'idée d'adieux difficiles. Alors, pour se donner courage :

— Dites-moi : n'est-ce pas en 1453 que les armées ottomanes ont enlevé Constantinople?

— 1453. Certainement, patron.

— Eh bien, mon cher, avouez que la plaisanterie a suffisamment duré. Il est temps d'y mettre bon ordre.

Il fit un signe au chauffeur et la voiture s'éloigna.

Je le revis, le lendemain soir, sur un quai de la gare de Lyon. Son délire, depuis la veille, avait encore pris de la flamme. Pour passer la nuit dans le train, il avait sorti tout son attirail : brodequins, houseaux, vareuse à larges poches. Il portait l'épée au côté, le revolver, le porte-cartes, le bidon d'aluminium, et bien d'autres colifichets. Une quinte de toux, parfois, faisait tintamarrer toute cette brocante sonore. Mon vieux maître montrait un visage radieux.

Nous étions cinq ou six, devant le wagon : élèves ou collègues.

— J'ai, — dit-il à la ronde et sans trop me regarder, — j'ai le sentiment de contribuer, pour ma modeste part, à l'un des grands gestes de la civilisation. Mes amis, n'oubliez pas deux dates : 1453-1915.

La locomotive donnait des signes, d'impatience. Le père Coupé nous serra la main. Je crus, un moment, qu'il allait m'attirer à lui, m'embrasser peut-être; mais sa folie le gonflait

trop pour faire jour à la tendresse. Il tira la portière et nous l'entendîmes répéter : « 1453-1915! »

***

Hélas! à raconter cette histoire après tant d'années déjà, je ne sens, au fond de mon cœur, ni chagrin, ni colère. C'est un goût de dérision que je trouve à mes souvenirs.

Je rentrais, tête basse, à l'hôpital, quand j'appris que le médecin-chef me mandait à son bureau.

— Vous étiez sorti, monsieur Cauchois? — dit-il.

— Oui, monsieur le médecin-chef. Je suis allé jusqu'à Paris pour accompagner au train mon maître, le professeur Coupé.

— Voilà, — dit le petit vieux en suçotant sa moustache blanche, — voilà, monsieur Cauchois, la pénible fin d'une bien pénible affaire.

Et, comme je gardais le silence :

— Monsieur Cauchois, vous me ferez l'amitié de croire que je ne suis pour rien dans le départ de M. le médecin principal Coupé. Je peux même vous avouer, confidentiellement, que j'ai refusé l'avis favorable. Il est à croire que les volontaires étaient rares.

Il enleva ses mitaines, me tendit la main et dit encore :

— Je compte sur vous pour assurer le service de la division jusqu'à ce qu'on ait pourvu au remplacement de M. le médecin principal Coupé.

Le vent fantasque et bourru qui soufflait alors sur l'Europe devait, quelques jours plus tard, emporter ma propre barque de manière à me donner de la tablature. Je n'en pensais pas moins, fidèlement, à mon vieux maître. Il m'écrivit plusieurs lettres dont le lyrisme allait fléchissant.

Il parvint jusqu'aux Dardanelles, avec le corps expéditionnaire. Puis les lettres s'espacèrent et le silence régna.

Il existe, aux armées, même quand elles sont dispersées sur toute la face du monde, une sorte de gazette orale souvent prompte et véridique. Par elle, quelques mois plus tard, j'appris que mon vieux maître, tombé malade à Gallipoli, avait été ramené jusqu'à Rome. Il y mourut, solitaire, dans une cellule de couvent.

GEORGES DUHAMEL

LA MAUVAISE GESTION

DE

LA FORTUNE FRANÇAISE

DE 1870 A NOS JOURS

La Restauration, à son avènement, n'avait trouvé qu'un pays exsangue et des caisses vides. Avec un arriéré formidable et le vaste troupeau mécontent des fonctionnaires, privés de solde depuis des mois, l'Empire lui avait légué l'obligation de faire face à l'énorme rançon imposée au pays sous forme d'indemnité de guerre, de frais d'entretien d'une armée d'occupation et de sommes écrasantes pour dégâts, arrérages, fournitures, etc... dans les territoires désormais soustraits à notre domination.

Malgré des difficultés tragiques, tant intérieures qu'extérieures, le gouvernement royal, par une politique d'ordre et d'initiatives à la fois prudentes et hardies, sut rétablir l'équilibre et nous doter, en peu d'années, des finances les plus solides et les plus brillantes de toute l'Europe, avec celles de l'Angleterre.

Sauf pendant la courte vie de la deuxième République, la prospérité ne devait plus connaître de temps d'arrêt et lorsque la Troisième République recueillit, à son tour, la succession du Second Empire, l'inventaire des richesses se révéla fabuleux.

La fête impériale, tout auréolée par la splendeur de ses Expositions universelles, où s'étaient réunis des cortèges de

rois, allait s'achever sur une sorte d'apothéose de l'industrie, du commerce et du capitalisme modernes. Feu d'artifice ininterrompu, l'année 1869 avait été la plus opulente du régime, avec l'inauguration du canal de Suez, la fièvre vertigineuse qui emportait le monde des affaires, les travaux géants qui s'accomplissaient de toutes parts. Devant l'univers étonné, les créations du génie et de l'esprit d'entreprise français jaillissaient sans arrêt, telles des fusées. Crésus tenait sa cour dans Paris, la première capitale moderne. En audace et en activité nulle Bourse ne dépassait la nôtre, qui connut alors son apogée. Par nos soins, l'Europe se couvrait de voies ferrées. Nos ingénieurs bouleversaient les continents, balisaient les routes de la mer, renouvelaient le visage du monde. Royaumes et provinces échoyaient en partage à nos financiers et à nos constructeurs. Ils s'appelaient Lesseps, Pereire, Mirès, Collignon, Jullien, Bartholoni, d'Eichthal, Fould, Van Blarenberghe, Didion, Talabot, Morny, Vautier, Lebon, etc.

L'Espagne devient l'apanage presque exclusif des Pereire, qui s'approprient également les chemins de fer autrichiens. Mirès construit ceux de l'Italie centrale, notre grande banque ceux de la Haute Italie. Au Portugal, personnel dirigeant et capitaux sont français. Madrid s'éclaire et se chauffe grâce à la Société Madrilène fondée par le Crédit Mobilier. En Russie, où Morny nous ouvre les voies, Collignon et Van Blarenberghe se chargent du chemin de fer Nicolas. En Égypte et ailleurs, Lebon fait flamboyer le gaz. La Compagnie Centrale et Talabot opèrent en Algérie, où ce dernier crée la Compagnie de Mokta. C'est avec nos capitaux et nos ingénieurs que travaillent les Chemins de fer Orientaux. Les assurances sont à nous, les houillères sont à nous, les Crédits Fonciers, un peu partout en Europe, à Budapest, à Vienne, sont constitués grâce à nous. Quand une fosse est creusée, quand un coup de pioche est donné dans le sol de Westphalie, de Sardaigne, de Silésie, de Bohême, d'Espagne, du Banat de Temesvar, c'est avec de l'argent français, c'est par des ingénieurs français. Qu'il soit question du bassin rhénan ou des gisements de Belmez, des mines de Malfidano ou des zincs de Silésie, partout nous sommes présents avant

les autres pour organiser et diriger l'exploitation. S'agit-il de doter la Turquie d'un organisme financier? Nos banquiers, associés aux Anglais, fondent la Banque ottomane. S'agit-il d'ouvrir des comptoirs en Italie? Les Lyonnais, avec Vautier, couvrent le pays d'un réseau d'affaires.

Le marché de Paris, la banque française, voilà les grandes constellations sur lesquelles les gouvernements étrangers ont les yeux rivés. Les municipalités de la terre entière viennent faire appel à nos techniciens, demandent à conclure des contrats avec nos sociétés[1].

Non seulement notre pays est le grand dispensateur de capitaux, le grand pourvoyeur en spécialistes, le centre qui règle la circulation des richesses et qui diffuse l'activité, mais il est aussi celui qui forge l'armature bancaire, industrielle et commerciale de notre époque, qui préside à la mise en marche de la formidable machine contemporaine, qui ajuste les rouages complexes et décisifs de l'actuel système de transactions internationales et qui fixe ainsi les traits caractéristiques de notre régime à production intense et à concentration capitaliste. De 1850 à 1870, il est vraiment l'animateur du rythme auquel notre planète n'a pas encore cessé d'obéir.

Sous l'inspiration des frères Pereire, le Crédit Mobilier, fondé en 1852, va, en effet, nous fournir le premier type de la banque d'affaires, telle que nous la concevons aujourd'hui. Innovation retentissante et qui marque une date mémorable, d'une importance exceptionnelle, dans l'histoire de l'industrie bancaire. C'est d'elle qu'est née l'extension inouïe prise de nos jours par le commerce des titres, c'est à elle que doit être attribué le plein épanouissement des marchés boursiers. Nouvelle et jusqu'ici suprême phase de l'évolution capitaliste, elle apporte à l'activité commerciale le plus puissant levier dont celle-ci dispose encore. Aussi, son usage, grâce à la place et à l'autorité éminentes que détient la banque française, va-t-il se généraliser très rapidement et provoquer une véritable révolution de l'économie. Sur le modèle et

1. Voir le magistral exposé de M. de Peyerimhoff, « Entreprises et Capitaux français à l'étranger », dans *Intérêts économiques et rapports internationaux* (Librairie Alcan), dont la documentation nous a été très précieuse.

avec l'appui direct du Crédit Mobilier, Oppenheim fonde à Darmstadt la Banque pour le Commerce et l'Industrie, Rothschild de Vienne, inaugure la K. K. Privilegierte Osterreichische Kreditanstalt. Les statuts de la Société d'escompte de Berlin reflètent, comme le note Werner Sombart[1], ceux de l'établissement français. D'après les mêmes principes s'organisent la Société Commerciale de Berlin et, à leur tour, les banques de Bleichröder, de Mendelssohn, de Schickler, de Warschauer, etc.

A notre image et sous notre impulsion, le monde du négoce et de l'industrie se transforme. Conseillée, aidée, dirigée par les puissances d'argent françaises, la finance modifie ses méthodes, acquiert peu à peu ce haut degré de développement auquel nous la voyons parvenue aujourd'hui. A tous égards, nous donnons le ton. De très loin, nous dominons le mouvement. Il semblait bien, tant elle était forte, que notre prépondérance financière, sur le continent au moins, fût, une fois pour toutes, incontestée et incontestable.

Et qu'est-ce qui pouvait menacer la solidité d'un édifice matériel aussi bien assis et aussi habilement distribué dans l'espace? L'expansion extraordinaire de la France, préparée et rendue possible par le labeur acharné et ingrat des Louis, Gaudin, Corvetto, Villèle, Laffitte et de tant d'autres ministres de la Restauration et de la Monarchie de Juillet, avait, d'une part, des bases trop saines, d'une ancienneté suffisante, éprouvée par le temps, et, d'autre part, géographiquement, des points d'appui trop divers et trop nombreux pour craindre un retour de fortune et ne pas envisager l'avenir avec sérénité. L'avance prise par nous était telle qu'elle éliminait même l'idée d'une concurrence. Au merveilleux héritage, recueilli par la Troisième République, il suffisait d'assurer une bonne administration pour lui garantir la sécurité et lui donner même une ampleur croissante.

Et, de fait, un désastre aussi terrible que celui de 1870 ne devait pas mettre cet héritage un instant en péril. Nous avions perdu la guerre et deux provinces, il nous fallait acquitter le montant d'une lourde indemnité et des frais de

1. Werner Sombart, *les Juifs et la vie économique*. Traduction française, Librairie Payot, p. 151.

la guerre, pourvoir à la réfection de notre matériel militaire et de notre outillage économique détruit. Et, cependant, la perte du papier sur le métal fut insignifiante. Dès 1872 la balance commerciale redevient favorable. Avec une rapidité surprenante, les sommes qu'il fallait verser à l'Allemagne sont réunies[1]. Le crédit de la nation vaincue dépasse celui de la nation victorieuse. Notre prestige financier était si puissant que tous les grands banquiers du monde tinrent à nous prêter assistance. Et le retour à une large prospérité industrielle et commerciale s'opéra comme par enchantement.

A tel point qu'au lieu de manquer de ressources, nous avons d'imposants excédents disponibles. Et nous voici, à nouveau, avec l'année 1873, exportateurs de capitaux et banquiers du monde. Les charbonnages de Trifail sont sous contrôle français. Le Banco Hipotecario s'organise, par nos soins, en Espagne. Le bassin du Donetz s'ouvre à l'exploitation de nos industriels, avec Gorlowka et Berestow-Krinka pour l'anthracite d'abord, avec Krivoï-Rog pour le fer, un peu plus tard. Les mines du Laurium tombent sous notre dépendance. En 1876 la Tunisie attire l'attention de nos capitalistes : la ligne de la Medjerda est concédée à la Compagnie Bône-Guelma. En 1877, c'est la Calédonie avec son nickel, c'est l'Amérique latine avec Huanchaca, c'est l'Espagne avec les chemins de fer Andalous. L'année suivante, la Pologne voit, à son tour, les Lyonnais creuser les puits de Dombrowa et la Huta-Bankova prendre son essor. Czeladz succède. La Compagnie des Eaux pour l'étranger pénètre sur une vaste échelle en Italie. Puis viennent, créés par nous, la Banque des pays autrichiens, le Crédit foncier

1. Sur les 5 milliards d'indemnité de guerre, à peine 700 millions ont été acquittés en numéraire. Traites et valeurs étrangères ont couvert le reste. Le portefeuille étranger de la France a permis, en majeure partie, de se libérer de la dette. Indication précieuse sur l'abondance de nos moyens, à cette époque, et enseignement aussi que nos ministres des finances devraient bien méditer aujourd'hui. L'histoire de la dernière guerre leur en fournit d'ailleurs une nouvelle occasion. Comment ont-ils déjà oublié que c'est la mise en gage de la fraction américaine, espagnole, suédoise, danoise et norvégienne de notre portefeuille qui nous a fait obtenir des États-Unis, avant leur entrée dans le conflit, les avances indispensables au paiement de nos commandes en Amérique? Et, cependant, un ministre des finances peut encore dire chez nous, sans être hué, que les valeurs étrangères ne l'intéressent pas.

égyptien, le Crédit Franco-Canadien, les Mines d'Aguilas, la Banque nationale du Mexique et la Compagnie des Eaux de Barcelone. Du Delta aux profondeurs de la Russie, de l'Espagne au Pérou, des plaines du Canada aux plateaux mexicains, des villes d'Italie et des golfes de la Grèce jusqu'aux lointains de la Calédonie, notre activité s'exerce, pénètre partout. A notre appel, d'immenses étendues sortent de leur léthargie séculaire, d'intrépides pionniers préparent des voies d'accès, défrichent des terres inconnues et vierges. Au Sésame ouvre-toi prononcé par Paris, des tunnels se percent, des docks abritent des cargaisons, des mines laissent jaillir leur métal. Derrière leurs guichets, nos financiers guettent les débouchés nouveaux, captent dans les mailles de leurs succursales, dans les filets tendus par leurs comptoirs, qui un port, qui un gisement, qui une forêt. Chaque jour voit naître une compagnie, s'organiser un trafic. A cette initiative dévorante, aucun effort ne pèse, aucun dessein ne semble trop vaste. Le promoteur c'est Philippart aujourd'hui, c'est Bontoux demain.

Résultats vraiment stupéfiants pour une époque où, comparées à l'échelle que nous leur connaîtrons quelques lustres plus tard, l'industrialisation et la commercialisation ne sont encore qu'à leurs débuts : la fortune française en valeurs mobilières fait plus qu'octupler, et de 9 milliards en 1850 passe à 74 milliards en 1880. La valeur de la propriété foncière, jusqu'en 1875, de son côté, ne cesse de monter, s'accroissant d'une trentaine de milliards. La Rente française s'inscrit au sommet de tous les fonds d'État. Mais avec 1880, s'achève la dernière décade où notre primauté est éclatante.

Pendant toute la première grande période de constitutions d'affaires qui commence vers le milieu du siècle dernier, la France mène le train; elle distance très nettement et de très loin les autres concurrents. En dépit des efforts de l'Angleterre elle garde la tête.

Pendant la seconde période qui débute vers 1870, son rôle, d'abord souverain, n'est plus ensuite aussi prépondérant que par le passé, tout en restant considérable. La place nous est déjà âprement disputée, en Autriche, en Italie. Dans les pays d'Orient, l'Allemagne, la Double-Monarchie entrent en

ligne, s'infiltrent de ci, de là, nous obligent à composer. De légères fissures apparaissent dans le bloc puissant que le capital national avait cimenté.

Et, lorsque la dernière grande campagne d'affaires s'amorce en 1890, la finance française n'y occupe plus qu'un rang secondaire. Son étoile a pâli, sa force d'aimantation décline, en même temps que sa puissance d'expansion, son pouvoir de rayonnement faiblissent. Ce sont les Cecil Rhodes, les sir Alfred Beit, les Ballin, les redoutables magnats de l'industrie allemande et de la banque anglaise qui s'emparent des marchés, échafaudent les trusts, orientent les vastes courants de capitaux et s'implantent en maîtres le long des artères où vibrera désormais la pulsation de la vie économique mondiale.

Certes, en vertu de notre activité passée, le volume de nos affaires restait grandiose, mais la proportion de nos intérêts allait en diminuant. Parce que le rythme de notre expansion avait été très vif, parce que nos épargnes demeuraient copieuses, le mouvement ne pouvait, d'un jour à l'autre, encore s'arrêter. Au Mexique, en Russie, dans l'Amérique du Sud, dans les Balkans comme en Orient et en Extrême-Orient, il nous demeurait, par conséquent, possible de participer à de nouvelles entreprises, d'augmenter nos investissements, d'obtenir des concessions, d'étendre encore notre rayon d'action. Mais, dans cette exportation de capitaux, comme nous devions le constater bientôt, tout n'était plus gain et conquête. Certaines opérations équivalaient à des reculs, à des pis-aller, et dissimulaient même des évictions. Et, à partir de 1900, malgré des transferts de plus en plus massifs à l'extérieur, de conquérants, nous nous étions transformés en fuyards. L'exportation prenait la forme d'une évasion désordonnée.

D'une hégémonie qui, virtuellement, semblait acquise un quart de siècle auparavant, d'une suprématie même il ne pouvait, en tout cas, plus être parlé. En dépit de leur nombre, nos positions n'étaient plus dominantes. Notre prépondérance était battue en brèche. Vingt ans, et cela avait été assez pour la compromettre et nous faire perdre notre avance. Il n'allait plus falloir que quelques autres

années pour ébranler profondément une situation universelle et miner, à la limite de la ruine, la plus prestigieuse architecture financière des temps modernes.

C'est qu'il ne suffit pas d'exporter de l'argent pour conquérir ou maintenir une influence. Il y faut aussi une politique, il y faut l'action tutélaire, l'effort persévérant, coordonné, la volonté d'un État. Et nos avoirs n'auront d'effet et même de productivité, ne seront une force, un élément de poids et d'autorité que dans la mesure où ils seront utilisés, soutenus et défendus. Sinon, cette richesse ne joue que comme une cause de faiblesse, devient un objet de convoitise, et finalement une proie. Ainsi s'explique que, dans l'âpre lutte des capitaux, dans le tumulteux mouvement des affaires, la France ne figure plus désormais qu'un satellite; que, dans le grandiose complexe des forces industrielles et commerciales du monde, elle ne constitue plus qu'un facteur de second ordre.

***

Comment un changement aussi grave et préjudiciable avait-il pu s'accomplir? La place de Paris, dont M. Raphaël Georges-Lévy[1] disait que, depuis l'époque où M. de Villèle, ministre des Finances du roi Louis XVIII, autorisait la libre inscription des rentes étrangères à la cote, elle avait été un grand entrepôt de fonds publics et qu'elle avait assuré à nos financiers une prépondérance universellement reconnue, cette place de Paris n'était plus qu'un centre d'activité de deuxième zone, dans la dépendance des grands marchés internationaux.

Telle, en effet, est l'appréciation, tel est le jugement presque unanime que l'on peut recueillir dans toutes les études sérieuses, dans tous les grands journaux financiers à la veille de la guerre. La Bourse de Paris y est comparée à un cadavre. M. Pierre du Maroussem[2] écrit : « Ci-gît la Bourse de Paris. Cet organisme, qui fut le premier du monde, a été peu à peu entamé, diminué, écrasé. » Dans l'*Écono-*

1. Raphaël Georges-Lévy, *les Finances de la France*. Librairie Chaix.
2. Dans *l'Économie Nationale*, octobre 1913.

miste français, M. Paul Leroy-Beaulieu note que « la vie se retire du marché de Paris. » Dans l'Évolution économique[1] on peut lire que « le marché de Paris, qui était naguère le plus grand marché monétaire du monde, sera déserté par sa clientèle en faveur des places de Londres, de Bruxelles et de Berlin. » A son tour, *l'Information financière* constate que « la prépondérance du marché anglais sur le marché français s'accuse d'une façon écrasante. » « Si la France a perdu sa prépondérance ancienne, elle le doit aux entreprises et aux menaces fiscales de ses gouvernants », observe M. Ambroise Rendu[2], paroles d'où un autre économiste tire la conséquence que la dernière légende, celle de la France pays le plus riche du monde, est dissipée. Ne voit-on pas, et M. Paul Denis n'est pas le seul à en faire la remarque, que tous les États, qui ont un crédit de premier ordre, s'empressent d'éviter notre marché? Et le *Temps*[3] lui-même, imprime mélancoliquement : « Le crédit de l'État souffre chaque jour davantage ».

Verdict amer, sombres constatations.

En pleine paix et en moins d'un demi-siècle, un pays, à tous égards favorisé comme la France, donnait de tels signes d'anémie. La plus formidable puissance financière vacillait sur ses assises et, de ce qui avait été le premier marché monétaire du monde, les esprits les plus prudents, les observateurs les plus sagaces disaient qu'il entrait en agonie. Car la Bourse de Paris n'est que le dynamomètre de l'activité économique française et n'indique ici que le degré d'affaiblissement de la vigueur matérielle d'une nation, de sa richesse publique et privée.

Il était, en effet, advenu qu'un régime, soumis à des servitudes électorales de plus en plus tyranniques, administra, non plus en fonctions des intérêts généraux et permanents d'une collectivité, mais au profit d'une clientèle. Il était advenu qu'un personnel dirigeant administra au nom de principes abstraits, qui heurtaient et contredisaient chaque jour la réalité. Il était advenu que, pour favoriser des combinaisons

1. *L'Évolution économique*, 8 mars 1914.
2. Le *Moniteur Industriel*, 7 mars 1914.
3. *Le Temps*, 1er janvier 1912.

parlementaires, ménager des clans politiques, satisfaire des appétits inavouables, on laissa péricliter telle ou telle œuvre importante pour l'épargne française, mais qui gênait ou portait ombrage. Toute une catégorie de citoyens était devenue suspecte. Les mécomptes enregistrés, et qu'on n'osait publier, inclinèrent à recourir de plus en plus aux expédients et à improviser des solutions. Et, peu à peu, on vit s'échafauder un appareil fiscal aussi incohérent que monstrueux, la législation la plus anti-économique qu'aucun pays ait jamais connue, et qui faisait qualifier la généralité de nos lois, par Paul Leroy-Beaulieu, de reculs, de régressions[1]. Gouverner pour une catégorie de contribuables qui d'ailleurs ne contribue pas, contre une autre catégorie d'assujettis, c'est une méthode imbécile et qui mène, avec certitude et dans un bref délai, à la ruine de tout le monde.

Au cours de nos annales financières, qui ne sont, cependant, pas la page la plus glorieuse de notre histoire, il n'est pas de précédent, étant donné les circonstances, aux scandaleuses dilapidations qui ont amené le Trésor vers la situation extrêmement critique de 1914, situation que les Comptes généraux et définitifs des Finances dévoilent par des documents saisissants. Que la façon dont l'argent de la France a été géré, depuis 1870, ait eu sa répercussion sur la richesse privée et la sécurité politique de nos capitaux, personne ne saurait s'en montrer surpris. Et, d'ailleurs, les faits se chargeront de mettre ces cruelles répercussions en lumière. Le seul sujet d'étonnement reste que le pays ait pu résister aussi longtemps à de telles pratiques. A l'origine des difficultés actuelles, que l'on met, communément, sur le compte du conflit mondial, il faut voir la somme des fautes commises depuis cinquante ans. En 1914, notre Trésorerie était à bout de ressources. Nous nous débattions en proie aux pires embarras financiers, et, même sans la guerre, il devenait impossible d'éviter une crise. La guerre a seulement eu pour

1. Paul Leroy-Beaulieu, *L'Économiste français*, 2 juillet 1898. « Progressistes et radicaux, disait-il, nos députés sont tous à peu près des écrevisses, ils diffèrent si peu entre eux, ces frères Siamois, les progressistes et les radicaux, qu'il est impossible de distinguer les lois que font voter les uns ou les autres. »

effet de l'amplifier et, peut-être, de hâter l'heure où son acuité ne pouvait plus être dissimulée.

Pourtant l'Assemblée Nationale avait laissé les finances dans un ordre parfait. D'une manière générale, exception faite pour un petit nombre de mesures malheureuses, excusables par la hâte avec laquelle on avait été obligé de procéder, son œuvre ne mérite que des éloges. La lourde charge des impôts, judicieusement répartie, ne menaçait pas l'avenir du pays. Selon la méthode classique, Thiers et ses collaborateurs, instruits par l'Histoire, avaient entrepris le relèvement, surtout par le moyen des taxes de consommation. Leur expérience, cependant décisive, devait être la dernière. Ceux qui succédèrent ne comprirent pas la leçon.

Dès 1875, la gestion cesse d'être bonne. De 1885 à 1903 elle devient franchement mauvaise. Celle de 1903 à 1914 se révèle détestable.

Période d'équilibre, a-t-on osé écrire, où dépenses et recettes se balancent. Et, à première vue, il semble en être ainsi. Les budgets présentaient des excédents. Mais les budgets ne disaient qu'une certaine vérité. Cela leur arrive assez fréquemment.

M. Pierre Baudin, un ancien ministre de Waldeck-Rousseau, note, dans son livre, *l'Argent de la France*, qu'aucun budget, depuis 1870, sauf ceux de 1889 et de 1908, n'a pu être équilibré au moyen des seules ressources normales. Déjà, en 1886, Sadi-Carnot, ministre des Finances, proclamait la nécessité urgente d'une purge de la situation et Léon Say pouvait dénoncer les dangers des découverts occultes que les ministres traînaient, les uns après les autres, comme un boulet, et dont on ne réussissait pas à maîtriser le gonflement.

En réalité, la règle de l'unité budgétaire n'était pas respectée. Les comptes hors budget, les comptes spéciaux de Trésorerie foisonnaient et venaient s'ajouter au fardeau du budget général. De 1880 à 1901 le total des crédits supplémentaires pour boucher les trous atteint 1 134 millions, celui des crédits extraordinaires 1 057 millions. Ainsi, au total de l'excédent des dépenses de l'État sur les recettes normales, il faut encore ajouter les dépenses extraordinaires. Mais c'est à partir de 1902 que la progression des crédits supplémentaires devient rapide. Pendant les neuf années qui vont

suivre, la moyenne annuelle fait plus que doubler par rapport à la moyenne antérieure. Le déséquilibre budgétaire, de 1896 à 1914, est non seulement constant, mais de plus en plus prononcé. L'État vit d'expédients et se trouve dans la nécessité continue d'emprunter, au point que la dette perpétuelle et à terme augmente de 25 942 millions à 31 457 millions, soit de 5 milliards et demi, et la dette flottante de 1 144 à 2 081 millions, soit de près d'un milliard, au total 6 millards et demi (32 milliards et demi de notre monnaie actuelle), alors que le règlement complet des frais de la guerre de 1870 n'avait accru les charges de la France que de 9 milliards. Entre le 1er janvier 1909 et le 1er janvier 1910 seulement, M. Alfred Neymarck[1] enregistre une augmentation de près de 2 milliards et demi de la dette publique qui passe de 28 993 752 840 à 31 432 175 629 francs.

Le passif général de l'État, en laissant de côté et la dette viagère et les cautionnements, finit par atteindre 33 079 645 000 francs. En 1914 la marge des Bons du Trésor, dont disposait la Trésorerie pour se soutenir, était infime. Au mois d'avril, le montant des bons en circulation s'élevait déjà à 572 millions, celui de l'encaisse était de 215 millions. La dette flottante était complètement bloquée par le chiffre des découverts réels du Trésor qui dépassait le montant autorisé par la loi. De cette grande détresse, on s'évertuait à sortir au moyen des pires artifices, obligations à court terme, avances des grands établissements de crédit, etc., qui achevaient de rendre la situation inextricable. Le déficit budgétaire de 1914 était évalué à 800 millions, mais, si l'on regardait au fond des choses, il atteignait en réalité 1 256 millions, comme le remarque M. Germain Martin[2], et l'on était acculé à envisager l'émission d'un nouvel emprunt de 2 milliards[3] (10 milliards papier) que le parlement hésitait cependant à voter pour ne pas avouer le délabrement alarmant de nos finances.

MM. Landry et Nogaro, qui ne sont suspects, ni l'un ni

1. Alfred Neymarck, *la Statistique internationale des Valeurs mobilières*, la Haye, 1911, p. 78.

2. Germain Martin, *Histoire économique et financière*, p. 478.

3. Selon un autre projet, présenté par M. Charles Dumont, et qui échoua on voulait emprunter 1 300 millions en rentes perpétuelles.

l'autre, de tiédeur républicaine, ont pu écrire dans la *Crise des Finances publiques en France*, livre publié en 1914 : « Les événements désastreux de la guerre franco-allemande eux-mêmes n'ont pas enflé nos bugdets d'une somme supérieure à celle qu'il faudrait pour équilibrer le budget de 1914. Situation sans exemple[1]. » Et, à la même époque, M. Pierre Baudin était amené à dire : « On aperçoit maintenant la somme d'imprévoyances et de mauvaises gestions qui a réduit le Trésor français à une impuissance réelle[2]. »

De 1874 à 1914 la dette de la France a passé de 21 milliards à plus de 33 milliards (soit une augmentation de plus de 60 milliards de francs papier), « bien que la France ait joui d'une paix constante et d'une prospérité inouïe, bien que les ressources du budget depuis 1891 aient passé de 3 128 millions à 4 477 millions », remarqueront encore MM. Landry et Nogaro. Et, dès 1910, le ministre des Finances, M. Cochery, effrayé de l'excès de la dette à court terme, pouvait parler de « la France anémiée, dans l'impossibilité de faire face, à certaines heures, aux nécessités qui peuvent surgir, de la France, privée d'une part importante, même de la majeure partie de sa force dans le monde. »

Nous étions déjà le peuple qui supportait le plus lourd faix de dettes. Par tête d'habitant, il montait à 800 francs en France contre 385 en Angleterre et 378 en Allemagne. La charge représentait plus du double de ce qu'elle était en Angleterre, en Italie, en Allemagne et en Russie, pays qui étaient les plus grevés après nous[3].

Voilà ce que M. Caillaux a appelé la bonne administration de 1896 à 1914. Comment a-t-elle pu être aussi mauvaise? Quelles sont les raisons qui ont créé un tel péril? A cette question, M. Pierre Baudin nous aidera à répondre : ce sont les raisons qui tiennent au fonctionnement du régime, déclare-t-il dans l'Introduction de son livre[4].

1. A. Landry et B. Nogaro, *la Crise des Finances publiques*, p. 72.
2. Pierre Baudin, *l'Argent de la France*, p. 88.
3. Arthur Raffalovich dans *le marché financier en* 1898-1899 (Guillaumin et Cie, 1899) : estime même (Introduction, p. v) que le poids des impôts par tête de Français excède, pour l'époque, de 50 à 150 p. 100 celui des autres peuples du continent européen.
4. Pierre Baudin, *l'Argent de la France*. Introduction, page v.

Car l'argent de la France a été encore bien plus mal géré qu'il ne ressort des chiffres qui viennent d'être cités. Il convient, en effet, de noter que le déséquilibre budgétaire et, par suite, l'endettement de l'État, ne résultaient pas de mécomptes dans les revenus, d'insuffisances de rentrées. Les recettes fiscales s'inscrivaient, au contraire, en augmentation notable et des plus-values très importantes et régulières étaient enregistrées par rapport aux évaluations budgétaires. Le déficit provenait uniquement des prodigalités démagogiques du régime, d'un excès de dépenses injustifiées et injustifiables, parce que improductives.

Si des gouvernements antérieurs ont connu d'inextricables difficultés financières, cela est dû principalement à l'esprit général de résistance des contribuables qui, par tous les moyens, se soustrayaient aux exigences les plus justes et, souvent, les plus modérées. Esprit de résistance contre lequel se brisait l'effort du pouvoir. Tel n'est pas le cas du gouvernement actuel. Dans son admirable *Histoire Financière de la France depuis* 1715, M. Marcel Marion souligne le fait :

> Entre le contribuable d'avant la Révolution, défiant, hargneux, craintif, dissimulé, tardant, jusqu'aux extrêmes limites, à verser des impôts vexatoires mais, en général, très modiques, en guerre continuelle avec le fisc, se servant contre lui de toutes les armes, lamentations exagérées, mensonges systématiques, dissimulations raffinées, temporisations indéfinies, contrebande à force ouverte, et le contribuable de nos jours, d'une exemplaire docilité, d'une patience à toute épreuve, apportant d'énormes sommes à l'heure dite, avant l'heure dite, sans difficultés, sans frais appréciables de poursuite, sans diminution sensible de son activité économique, la différence est tellement grande qu'il semblerait y avoir entre ces deux hommes un intervalle de plusieurs siècles[1].

En se reportant au Compte définitif des Finances[2], on lit, en effet, que l'augmentation des recettes fiscales en France de 1875 à 1914 atteint 2 221 millions.

1. Marcel Marion, *Histoire financière de la France depuis* 1715. Introduction, p. IX.
2. *Annuaire de la Statistique générale de la France*, vol. 40, p. 157.

Années.	Montant total des recettes.
1875	2 870 millions.
1913	5 091 —
Augmentation	2 221 millions[1].

Les exercices budgétaires présentaient des excédents appréciables, les évaluations étaient largement dépassées. Mais les dépenses, sur comptes spéciaux, progressaient encore beaucoup plus rapidement que les recettes; mais la majeure partie des excédents budgétaires, au lieu de servir à compenser les déficits, était employée à des dépenses extraordinaires[2]. Les excédents budgétaires étaient détournés de leur affectation normale « indice d'un singulier désordre[3]. »

Le produit des impôts grandissait même beaucoup plus vite que la richesse capitalisée, si l'on se réfère au montant des successions taxées annuellement.

Années.	Successions.	Produit des impôts.	Proportions des impôts.
1869	3 636	1 525	41
1876	4 701	2 284	48
1889	5 372	2 577	46
1897	5 621	2 810	50
1907	5 901	3 210	54
1910	5 699	3 470	60

C'est aux environs de 1902-1903 que se situe la grande progression imprimée au gaspillage et que l'on voit brusquement les dépenses enfler selon un rythme impressionnant. Dépenses injustifiées, dépenses improductives, avons-nous dit. Car ces débours n'étaient pas la conséquence d'une utile mise en état de défense du pays, n'étaient pas imputables à de graves complications internationales. Engagés en pleine paix, à un moment où le capital national four-

1. 16 p. 100 seulement de l'accroissement, de 1903 à 1914, étaient dus à l'élévation du taux des taxes, 84 p. 100 provenaient du développement spontané de la matière imposable. MM. Germain Martin, Pierre Baudin, Landry et Nogaro soulignent successivement le fait.

2. Pierre Baudin, *l'Argent de la France*, p. 81. MM. Landry et Nogaro signalent, de leur côté, les mêmes méfaits.

3. Pierre Baudin, *ibid.*, p. 81.

nissait plus d'impôts qu'on ne lui en demandait, ils n'ont pas davantage servi à doter le pays d'un outillage moderne, à payer de grands travaux publics, à équiper nos colonies, à remédier aux mille manques d'une organisation déjà archaïque[1]. Les crédits accordés pour les travaux publics par exemple sont parmi les plus faibles chiffres inscrits, à cet effet, par n'importe quel pays jouant économiquement un rôle dans le monde. 167 millions en 1899, 268 en 1910, 269 en 1913[2]. Dans 100 francs d'impôts, les dépenses sociales figurent à peine pour un peu plus de 3 francs.

Mais l'étatisme enregistre des succès foudroyants, les biens de main-morte acquièrent un volume démesuré. Après les tabacs et les allumettes, les poudres et bien d'autres entreprises sont confisquées et soustraites à l'actif de la nation. Les frais de régie, en quatorze ans, augmentent de plus d'un tiers, triplent presque en quarante ans. Neuf budgets, annexes existent qui coûtent 900 millions quand, spécialisés, une dizaine d'années auparavant, ils en absorbaient à peine 100. Le rachat des chemins de fer de l'Ouest est l'occasion de l'établissement d'un budget spécial toujours déficitaire, et dont les dépenses vont croissant. En revanche, dans l'espace de douze ans, de 1901 à 1912, les Chambres opèrent pour 352 millions de réductions meurtrières sur les crédits demandés par l'État-major[3]. De son domaine pléthorique, mais désormais improductif, l'État ne tire plus, comme jadis,

1. Déjà en 1898, M. Arthur Raffalovich peut écrire : « La Chambre est saisie de projets dont l'exécution exigerait des revenus de 60 milliards, presque toute la fortune mobilière de la France. » *Le marché financier en* 1898-1899. Introduction, p. v.

2. Quant aux œuvres qui concernent l'outillage national, il est bien difficile, sinon impossible, d'en poursuivre l'exécution suivant un programme, si on ne met à leur disposition que les ressources du budget annuel; à cet égard nos erreurs de méthodes ont produit des effets déplorables, dont on ne saurait trop souvent évoquer le souvenir. Quel pays véritablement soucieux de développer ses forces économiques a jamais abouti à un résultat certain s'il n'a pas assuré, par avance, l'approvisionnement en argent des entreprises prévues? Notre fausse conception de l'unité et de l'annalité budgétaires a entraîné, sur cette ligne de dépenses, des gaspillages inqualifiables. Pierre Baudin, *l'Argent de la France*. Introduction, p. xxxiv. Aussi des crédits déjà trop faibles n'étaient pas dépensés à bon escient et avec fruit.

3. Voir les chiffres cités par M. Messimy, ministre de la guerre. *Journal officiel* de 1914 (p. 1208-1264).

des ressources appréciables. A la veille de la guerre, il en demandait, au contraire, la presque totalité aux impôts et aux monopoles[1].

Manque à gagner, pertes énormes, stérilisation de richesses, frais supplémentaires et inutiles, gabegie et dissipation, voilà les mots qui caractérisent faiblement la gestion des deniers publics.

Et, ainsi, après avoir gaspillé le plus clair de nos ressources en pure perte, après avoir proscrit toutes les dépenses utiles, après avoir rogné sans arrêt sur les crédits des services techniques de l'État-Major, nous devions entrer dans la lutte mondiale avec un matériel militaire vieilli, défectueux et insuffisant, avec une marine affaiblie qui avait déjà abandonné aux Anglais le soin de défendre les mers occidentales et septentrionales, avec un service de Santé dépourvu de tout, avec des laboratoires sans dotations et sans instruments de travail, avec des industries nationales embryonnaires, incoordonnées, anémiques, privées d'approvisionnements et de stimulants. Des centaines de milliers de vies humaines sacrifiées en surcroît, d'innombrables milliards engloutis en supplément, tel devait être le résultat naturel d'une politique dont un député radical louait les avantages, avec un cynisme effroyable, parce que, disait-il, « le matériel ne gueule pas. »

Si le sol de la métropole et des colonies avait été mieux mis en valeur, la France aurait épargné des sommes qu'il est impossible d'évaluer, et qui se chiffrent certainement par milliards. Elle se trouverait, au lendemain de la guerre, dans une posture infiniment plus favorable pour le développement intense de tous ses moyens de production matérielle, qui est le seul remède à ses multiples difficultés économiques et financières[2].

C'est M. Germain Martin qui parle ainsi.

Et il semble bien qu'au tableau de la détresse de nos finances publiques, tel qu'il vient d'être dessiné par les plumes les plus averties et les plus circonspectes, aucun trait ne puisse plus être ajouté. Mais tout n'a pas encore été mis en

1. Voir Germain Martin, *Histoire économique et financière*, p. 474.
2. Germain Martin, *Histoire économique et financière*, p. 479.

lumière et, de toutes les appréciations, les plus bénignes seules ont été, jusqu'à présent, produites.

Ne faut-il pas rappeler qu'un cabinet, le cabinet Barthou, fut renversé, à la fin de 1913, pour avoir défendu l'immunité fiscale des coupons de l'emprunt qu'il s'agissait d'émettre? On s'acheminait vers la taxation de la rente. Bien mieux, on entrait déjà dans la voie de l'inflation. M. Paul Leroy-Beaulieu, dans l'*Économiste français*, notait qu'en décembre 1913 la Banque de France avait déjà 2 173 millions de francs de billets en circulation, excédant son encaisse or, et qu'à cette circulation trop forte, M. Caillaux se proposait d'adjoindre des centaines d'autres millions. Et il ajoutait :

Ce qu'a décrété M. Caillaux, c'est purement et simplement le recours aux assignats, oui, aux assignats... Ce ministre, dont le trait caractéristique est une suprême imprévoyance (il l'a bien montré dans l'affaire du rachat de la Compagnie de l'Ouest), développe à outrance la circulation de la Banque de France, alors que toutes les nations s'occupent de contenir, autant que possible, la circulation de leurs banques nationales... M. Caillaux pousse la Banque de France à avoir une circulation désordonnée et reprend le système des assignats, le recours aux billets de banque pour tirer le Trésor de ses difficultés. Il faudrait remonter bien loin dans l'histoire, au delà d'un siècle sans doute, jusqu'à Calonne, pour trouver un exemple d'aussi manifeste aberration... D'ici à l'été, M. Caillaux continuera à gaspiller le Trésor de guerre de la France[1].

Pour apprécier l'œuvre financière de ces dernières années, à propos d'une citation de M. Pierre Baudin, M. Marcel Marion prononcera, à son tour, le nom de Calonne, ce ministre injustement décrié de la Monarchie.

Et dans le *Temps*, si prudent, si réservé, sous la plume de M. G. Manchez, nous lisons, en cette même fin d'année :

La crise que nous subissons aujourd'hui est une crise de confiance et de crédit public... Les prestidigitations, les tours de politiciens sont devenus insuffisants... Le gouvernement français a des besoins d'argent urgents. Le ministre des Finances fait flèche de tout bois. N'ayant obtenu que 200 millions des banques à l'occasion du récent placement de Bons du Trésor, il a songé à recourir à la circulation de la Banque de France, à faire de cette grande institution, bien malgré elle, sans doute, la complice d'une émission de billets gagés

1. Paul Leroy-Baulieu, *l'Économiste Français*, 27 décembre 1913.

par des Bons du Trésor que les banques, que le marché de l'offre et de la demande ne peuvent plus absorber. N'est-ce pas nous ramener, en pleine paix, au régime du papier-monnaie[1]?

Crise de confiance, effondrement du crédit public, inflation apparente ou cachée, recours aux avances des banques, papier-monnaie, tous ces signes du pire désordre monétaire que nous avons appris à voir de près dans toute leur monstrueuse démesure, les voi déjà réunis au grand complet. Lorsqu'on parle des bonnes finances d'avant-guerre, on ne se souvient plus, ou l'on affecte d'ignorer, que ces signes étaient de si vieilles connaissances pour nous. La ruine du crédit public était presque consommée. Le glas de la puissance financière française allait tinter. L'État préparait ses quartiers pour s'installer dans la banqueroute, quand le premier coup de canon vint bousculer l'emménagement.

MARCEL CHAMINADE

(*A suivre.*)

1. G. Manchez, la Semaine financière. *Le Temps*, 29 décembre 1913.

REMARQUES SUR LE BONHEUR

(FRAGMENTS)

Si la plupart des livres de morale sont insipides, c'est que leurs auteurs ne sont pas sincères et que, faibles échos les uns des autres, ils n'osent produire leurs propres maximes et leurs secrets sentiments.

VAUVENARGUES.

En aspirant au bonheur, l'homme obéit à la loi de son être; en le poursuivant, il suit la loi de son esprit; et c'est tout le drame du bonheur humain.

L'homme est, de tous les êtres, le seul qui ait la faculté de poursuivre ce qui lui est contraire.

***

Le bonheur n'est pas, comme le plaisir, une chose de la Nature : c'est une création de l'esprit humain. Celui-là inventa le bonheur qui le premier, prenant conscience des multiples besoins de son être, imagina qu'un certain état pût les combler.

En imaginant le bonheur, l'homme comprit qu'il devait renoncer à l'atteindre, mais il ne put renoncer à le concevoir, et n'en continua pas moins à appeler bonheur un état de satisfaction absolue auquel il ne pouvait prétendre.

Ayant renoncé au bonheur absolu, l'homme interrogea la vie sur celui qu'elle lui pouvait donner; et c'est alors qu'il observa le sort de ses semblables et qu'il lui compara le sien.

***

L'opinion qu'a chaque être de son bonheur vient surtout de la comparaison qu'il en peut faire avec celui des autres. Un grand nombre de nos besoins n'ont d'autre origine que cette comparaison.

Le progrès accroît sans limites les besoins de l'homme, en étendant toujours davantage le champ de ses comparaisons.

La civilisation crée plus de besoins qu'elle n'en comble.

Combien d'hommes ne jouissent pas de leur bonheur par la seule crainte qu'il ne soit point enviable, témoignant ainsi que leur amour-propre par le plus haut que tous leurs besoins.

Ce n'est pas seulement aux autres que l'homme se compare, mais à lui-même, dans le passé par sa mémoire, dans l'avenir par son imagination : et le sentiment qu'il a de son bonheur ou de son infortune vient en grande partie de ce qu'il regrette et de ce qu'il attend.

***

Tous les hommes s'accordent à imaginer qu'un état idéal pourrait combler leurs besoins, s'entendant ainsi sur l'impossible. Mais il n'est pas deux êtres qui conçoivent de la même manière les satisfactions à attendre de la vie, témoignant ainsi sur le possible de leur complet désaccord. C'est que l'impossible répond au besoin commun de leur nature et que le possible reflète l'infinie variété de leurs esprits.

C'est parce que les hommes ne peuvent s'entendre sur les satisfactions à attendre de la vie qu'il n'est pas de définition humaine du bonheur.

L'idée que chaque homme se fait du bonheur remonte à l'éveil de sa réflexion : elle est proprement sa première création. Comment s'étonner que ce soit de toutes ses opinions celle où son amour-propre est le plus engagé!

Il semble qu'un instinct plus subtil que son intérêt personnel, une certaine conception du beau, particulière à chaque être, contribue à retenir l'homme dans le sentiment qu'il a du bonheur et qu'ainsi il n'y soit pas seulement attaché par les liens de l'utile mais par ceux d'une véritable esthétique.

La poursuite du beau présente chez certains tous les caractères d'un renoncement au bonheur.

***

Le bonheur ne se cherche pas : on le rencontre. Il n'est que de savoir le reconnaître et de pouvoir l'accueillir.

Certains n'accueillent que difficilement un bonheur qu'ils ne poursuivaient pas, comme s'il leur en coûtait trop de reconnaître qu'ils aient pu s'égarer.

L'homme dit : « Subir l'adversité », étant contraint de reconnaître qu'il est des obstacles dont il ne saurait triompher; mais il dit : « Conquérir le bonheur », ne pouvant renoncer à s'en croire le seul artisan. Il n'est ainsi que le malheur qui fasse fléchir son amour-propre.

C'est seulement, semble-t-il, quand le bonheur lui vient par l'amour que l'homme accepte de le subir; sans doute parce que son amour-propre trouve son compte dans la possession. Mais ce n'est pas tant de son triomphe qu'il jouit que de sa défaite.

La vie n'a que faire de nos plans : et c'est à notre prétention de les lui imposer que sont dûs nos plus grands déboires.

Le bonheur n'est pas à la disposition de l'homme : c'est l'homme qui est à la disposition du bonheur.

Notre bonheur est à la fois si incomplet et si menacé que nous ne pouvons en parler sans éprouver à la fois le regret de ce qui nous manque et la crainte de perdre ce que nous possédons.

***

L'homme ne se représente pas seulement ce qu'il a dessein de faire, et pour se préparer à le faire, — ce qui est réfléchir; mais encore ce qu'il se sent impuissant à atteindre et seulement pour se complaire dans cette représentation, — ce qui est rêver.

Ainsi son imagination lui sert tantôt à se préparer à la vie, tantôt à y renoncer.

Le bonheur n'est pas dans les choses, mais dans la représentation que nous nous en faisons. Aussi ne devons-nous pas seulement à notre imagination le bonheur que ses rêves nous ménagent, mais celui même que les choses semblent seules nous donner.

Celui que combla la fortune jusqu'à l'accabler de sa vanité et, tout au contraire, le plus déshérité qui dut renoncer à tout ce que l'argent procure, ne pouvant y prétendre, sentent que le bonheur est sans rapport avec les biens qui s'achètent. L'un et l'autre sont à l'abri de cette illusion où s'attarde la commune cupidité des hommes; l'un parce que la richesse lui révéla son mensonge, l'autre parce que la Nature le maintint durement dans ses vérités.

C'est ainsi aux deux extrêmes de la Fortune que l'homme comprend le mieux que le bonheur n'est pas dans la possession des biens, qu'il est lui-même un bien, et le plus précieux, et qu'il n'est pas de monnaie pour l'acquérir.

L'homme est enclin à reprocher aux autres de ne pas trouver le bonheur dans les biens qu'ils possèdent, ayant cependant éprouvé pour son compte que le bonheur n'est pas attaché à ces biens. Il témoigne ainsi que l'apparence du

bonheur, qui ne saurait le satisfaire lui-même, suffit à provoquer son envie.

Ce n'est pas à la possession des biens qu'est attaché le bonheur, mais à la faculté d'en jouir. Le bonheur est une aptitude.

Les dons de l'intelligence et du goût, la force et les grâces de l'esprit, ce qui fait, en un mot, la qualité d'un être et sa personne, ne saurait, plus que les biens qu'il peut posséder ou acquérir, suffire à le rendre heureux. Il n'en va pas autrement des dons de la Nature que de ceux de la Fortune. Être heureux, c'est d'abord jouir de soi-même.

Un grand nombre des actions de l'homme et parfois ses plus persévérants efforts n'ont d'autre but que de masquer des défaites qu'il ne pouvait supporter.

Il est fort difficile de reconnaître si les grandes entreprises d'un homme, voire même ce qui fut l'œuvre de sa vie, et par quoi peut-être il se survécut, répondaient au besoin de donner le jour à des créations dont il eût à cœur d'assurer l'existence et la durée, s'oubliant en quelque sorte lui-même dans cette paternité, — ou si, tout au contraire, ces créations ne lui furent inspirées que par le besoin d'étendre le rayonnement de sa propre personne, ne l'ayant intéressé que dans la mesure où, témoignant de sa puissance, elles lui tinrent lieu de bonheur.

Combien d'hommes s'arrêtent dans la poursuite du bonheur pour se contenter d'inspirer l'envie, parce que l'envie s'attache à leurs pas et les provoque et que le bonheur fuit devant eux[1]!

1. Cette remarque figurait dans mes *Remarques sur l'action*. C'est ici qu'elle a sa véritable place.

***

La dépendance est la loi de tous les êtres : l'homme ne saurait, plus qu'un autre, y échapper. Il ne peut qu'ajouter aux servitudes que lui impose la Nature des servitudes de son choix.

Accepter les dépendances que nous impose la Nature, c'est la sagesse : les aimer, c'est le bonheur.

Les plus grands bonheurs humains sont des servitudes bienheureuses.

***

L'enfant imagine le bonheur dès que la réflexion lui vient, alors qu'il ne peut l'attendre que de ceux dont il dépend. Aussi ne doute-t-il pas que cette dépendance ne soit la cause unique de ses déboires et que rien d'autre n'importe que d'en triompher.

L'homme ne perd jamais entièrement ce besoin de chercher hors de lui des responsables à ses infortunes.

L'homme engage son amour-propre dans tout ce qu'il poursuit et ressent comme un échec chacun des renoncements auxquels le contraint la vie. — C'est bien imparfaitement d'ailleurs qu'on appelle amour-propre ce besoin de triompher qui se trouve mêlé à tous les besoins de l'homme, car il n'a pas sa source dans l'opinion que nous pouvons avoir

de nous-mêmes, mais dans l'instinct le plus profond de notre nature.

A qui ne voudrait voir dans ce besoin de triompher qu'une prétention particulière à l'intelligence, consciente d'elle-même, et non un instinct commun à tous les hommes, il suffirait d'observer que c'est au contraire chez les êtres les plus instinctifs et les moins conscients que ce besoin est le plus impérieux. Chez l'enfant le besoin de triompher parle plus haut que tous ses besoins particuliers, qui souvent ne lui sont que des prétextes. Le mot « caprice » fut même inventé pour désigner les cas où ces prétextes ne peuvent être découverts.

Le besoin de triompher n'est en somme qu'une des manifestations de la défense de sa propre personne qui est l'instinct le plus profond de l'homme. Et cette défense de la personne n'est elle-même que l'aspect conscient de la défense de l'individu, impartie par la Nature à tout être vivant.

La défense de sa propre personne ou plus exactement l'attachement à sa propre personne est une loi imposée à l'homme par son instinct qu'il n'a aucune possibilité d'enfreindre. Aussi n'est-il pas d'être, si malheureux soit-il, qui consentirait à changer de personne. Il y a là une interdiction de l'espèce.

***

L'enfant ne saurait mettre en doute que ceux dont il dépend ne possèdent le secret du bonheur; et cela parce que la comparaison qu'il ne cesse de faire entre leurs possibilités et les siennes ne le conduit qu'à confondre savoir et pouvoir. De là les interrogations sans fin de l'enfance.

Quoique libérés des servitudes de l'enfance, certains n'en poursuivent pas moins leurs anxieuses interrogations, mais c'est à la vie qu'ils les adressent, ne dépendant plus que d'elle.

C'est parfois vers ce qu'ils nomment la science du bonheur que se tournent les plus malheureux, comme s'il ne leur restait plus qu'à se venger de la vie en lui dérobant son secret.

BERNARD GRASSET

LA CONSTITUTION DE 1793

C'était essentiellement pour donner une nouvelle Constitution à la France, l'ancienne étant devenue caduque par la prise des Tuileries le 10 août 1792, que la Convention avait été convoquée. Le mot même de Convention, emprunté au vocabulaire politique des Américains, veut dire assemblée de révision de la Constitution. On peut donc être surpris que les Girondins, qui avaient la majorité dans les premiers mois de la grande Assemblée, n'aient mis aucune hâte à rédiger et à faire voter la Constitution que la France attendait et qu'ils aient finalement, par leurs lenteurs et leurs indécisions, réservé cet honneur et abandonné cette arme à leurs adversaires triomphants.

Cambon, qui avait le sens pratique et qui était un sincère républicain, avait demandé dès le 29 septembre 1792, que le Comité de Constitution fût nommé au plus vite et que, pour travailler utilement, il ne fût composé que de six membres au plus. Il avait hâte que la Constitution fût votée afin d'asseoir la République, d'en faire quelque chose de définitif et de rendre impossible le rétablissement de la royauté. Il voulait que la Constitution fût courte et précise, qu'elle renfermât « des principes sommaires, invariables, et non pas des volumes », et qu'elle fût rédigée « de manière à ne pas entraver les opérations du gouvernement », autrement dit qu'elle organisât un pouvoir central fort.

La Convention décida, le même jour, de composer le

Comité de Constitution de neuf membres qui furent tous choisis parmi les Girondins, à l'exception de Danton : Sieyès, Thomas Paine, Brissot (bientôt remplacé par Barbaroux, premier suppléant), Petion, Vergniaud, Gensonné, Barère[1], Condorcet.

Cambon ne fut pas nommé et tout de suite la majorité girondine du nouveau Comité se mit à travailler à loisir, sans se presser.

Le girondin Rabaut-Pommier, sous prétexte que la Constitution était destinée à devenir un jour « le code politique de tous les peuples », demanda que le projet du Comité, une fois rédigé, ne pût être mis en discussion que deux mois au moins après son dépôt sur le bureau, « afin, dit-il, qu'il puisse être examiné par tout ce que la France et l'Europe renferment d'hommes instruits et libres ». Cambacérès appuya et la chose fut décrétée. Le Comité attendit jusqu'au 19 octobre avant de faire adopter l'adresse que Barère rédigea en son nom pour inviter tous les amis de la liberté et de l'égalité dans le monde à lui présenter, en quelque langue que ce fût, les plans, les vues, les moyens qu'ils croiraient propres à donner une bonne Constitution à la France.

Il régnait dans l'Europe de ce temps, malgré la guerre, un tel esprit cosmopolite que l'appel de Barère fut entendu. Le Comité de Constitution recevra plus de 300 mémoires, dont plusieurs en anglais (ceux de Thomas Paine, de David Williams, de Rubigny, etc.).

Croirons-nous que les Girondins, en organisant cette consultation mondiale, n'étaient guidés que par le souci idéaliste et désintéressé qu'ils affichaient de faire une œuvre parfaite? A l'occasion ils savaient être expéditifs. Leur tactique parlementaire montre à l'évidence qu'ils n'étaient pas les naïfs qu'on dit parfois. Je remarque qu'ils ne s'occupèrent sérieusement de la Constitution qu'après le procès du roi. Ils avaient déployé pour sauver Louis XVI une rare fertilité de ressources. Ils avaient échoué. Ils se résignèrent à organiser la République, puisque la monarchie était morte avec le roi. Mais ils avaient laissé passer l'occasion favorable. La majo-

1. Barère, qui deviendra bientôt le chef de la Plaine, ne passera à la Montagne qu'après l'insurrection parisienne du 2 juin 1793.

rité maintenant se détournait d'eux et les désastres des armées allaient commencer.

Le projet que Condorcet déposa, au nom du Comité de Constitution, le 15 février 1793, était d'une longueur interminable et le discours dont son auteur le fit précéder, en style gris et terne, tout en abstractions, lassa la patience de ceux mêmes qui étaient les plus disposés à applaudir à l'œuvre du dernier des Encyclopédistes. L'accueil fut glacial. Au milieu des murmures de l'extrémité gauche le girondin Lesage fit ajourner la discussion. Le travail du Comité de Constitution était écarté et le Comité lui-même disparaissait bientôt, car, le 4 avril, au lendemain des désastres de Belgique et de la trahison de Dumouriez, la Convention confiait à un nouveau Comité, dit des Six, le mandat d'analyser les projets qui lui avaient été envoyés par les simples particuliers et de lui en rendre compte. Les Six furent Jean Debry, Sébastien Mercier, Valazé, Barère, Lanjuinais et Gilbert Romme. Seul Romme était Montagnard.

Cette fois, les Girondins parurent pressés d'aboutir. Lanjuinais, au nom de la Commission des Six, demanda, le 15 avril, que le lundi, le mercredi et le samedi de chaque semaine fussent consacrés à la discussion de la Constitution. Il en fut ainsi décidé, mais les Six ne proposèrent aucune méthode de travail. Romme, en leur nom, se borna, le 17 avril, à analyser les nombreux mémoires qu'on les avait chargés d'examiner. La discussion commença, des plus confuses, semée d'incidents, sans cesse entrecoupée par des débats urgents, d'ordre pratique. Les circonstances pour un travail suivi n'étaient guère favorables. Les revers de Belgique et de Vendée avaient exaspéré la lutte des partis. Les vues théoriques exprimées sur la Constitution paraissaient pleines d'arrière-pensées.

Les Montagnards maintenant, par l'organe de Boucher Saint-Sauveur, protestaient, le 15 avril, contre la précipitation avec laquelle les Girondins voulaient pousser la délibération. On ne pouvait pas discuter la Constitution, disait Boucher, à un moment où la Convention était divisée et incomplète. Il fallait attendre le retour des commissaires envoyés dans les départements pour la levée de 300 000 hommes. Les commis-

saires étaient presque tous des Montagnards. Le 26 avril, le montagnard Thuriot revint à la charge, tandis que le girondin Boyer Fonfrède s'opposait à tout délai.

Si les Girondins pressent le vote tandis que les Montagnards l'ajournent, c'est que les premiers pensent pouvoir éliminer leurs rivaux dans les nouvelles élections qu'entraînera la mise en marche de la nouvelle Constitution. Les seconds, émus par les manifestations girondines des assemblées départementales, craignent que la consultation électorale ne leur soit défavorable. Robespierre exprima cette crainte à diverses reprises aux Jacobins.

Le 8 mai, le girondin Serre, soutenu par Vergniaud, demande la clôture de la discussion générale. Vergniaud déclare que le vote rapide de la Constitution était le seul moyen d'anéantir les factions, de rassurer les propriétaires, de vendre les biens nationaux, de diminuer la cherté de la vie. Mais ni Serre ni Vergniaud ne furent suivis. Isnard, qui était de leur parti, fit perdre un temps précieux, en proposant de faire précéder la Constitution d'un long « Pacte social », dont le caractère nuageux ne séduisit personne.

Le 13 mai, Condorcet, qui s'était tu depuis son mortifiant échec du 15 février, rentra en scène pour demander qu'on en finît. Si la Constitution n'était pas terminée dans un délai à fixer, la Convention devait disparaître en convoquant une nouvelle Assemblée pour le 1er novembre. Sa motion, à l'en croire, était le moyen décisif de faire tomber les calomnies des intrigants qui accusaient la Convention de vouloir se perpétuer. Mais Condorcet fut mal soutenu et Thuriot n'eut pas de peine à faire écarter sa proposition qu'il qualifia d'aveu de faiblesse et d'impuissance.

La discussion se traîna ainsi jusqu'à la veille de l'insurrection du 31 mai qui devait rétablir l'union dans l'Assemblée par l'élimination des chefs girondins. A la date du 29 mai, seule la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen avait pu être adoptée.

Mais après l'insurrection, changement de front. Les Montagnards, qui avaient retardé jusque-là la délibération, la précipitent. Thuriot fait décider le jour même, le 2 juin, que la Convention s'occupera tous les jours de la Constitution,

depuis midi jusqu'à six heures du soir. Le Comité de Salut public, qui voudrait bien empêcher que la guerre civile ne gagne les départements, voit dans le vote rapide de la Constitution un instrument de pacification, un moyen de ramener les citoyens qu'inquiètent les bruits de dictature. Barère exprime même l'opinion, le 10 juin, que le vote de la Constitution prouvera aux puissances étrangères que la France possède désormais un gouvernement régulier et les inclinera à cesser la guerre.

Dès le 29 mai, Barère avait fait adjoindre au Comité de Salut public cinq nouveaux membres avec la mission spéciale de rédiger dans le plus bref délai un nouveau projet réduit aux articles essentiels. Les cinq furent Hérault de Séchelles, Ramel, Couthon, Saint-Just et Mathieu. Tous appartenaient au parti triomphant.

Hérault de Séchelles, choisi comme rapporteur, ne s'attarda pas longtemps à rechercher les lois de Minos qu'il avait réclamées à la Bibliothèque Nationale. Dès le 10 juin, il déposait le nouveau projet qui ne comptait que 80 articles, souvent réduits à une ligne. A défaut de Minos, resté introuvable, Hérault avait imité le laconisme de Lycurgue.

La discussion fut menée si rondement que la Constitution était votée, quinze jours plus tard, le 24 juin.

Cette hâte s'expliquait par les circonstances. En votant rapidement la Constitution, le parti vainqueur ne voulait pas seulement justifier sa victoire sur le parti vaincu en montrant qu'il était seul capable de réalisations, mais il entendait aussi « mettre un terme aux arguties de ceux qui disaient que la Convention, étant incomplète, ne pouvait plus délibérer » (Jaurès). Puis, en donnant une organisation définitive à la République, il affirmait sa foi révolutionnaire par un acte décisif. Comment, après cela, pourrait-on encore l'accuser d'arrière-pensées dynastiques, de songer à mettre d'Orléans-Égalité sur le trône ou d'organiser au profit d'un Danton ou d'un Marat une dictature populaire?

***

Ce serait une étrange erreur que d'étudier le projet girondin, et le projet montagnard, qui lui fut substitué, *in abstracto*,

indépendamment des circonstances où ils sont nés et où ils ont été discutés, car la lutte des partis se prolongea et se réfléchit dans l'élaboration des textes constitutionnels.

Au moment où Condorcet déposa son rapport, en février 1793, les Girondins étaient encore maîtres du ministère. Ils s'appuyaient sur les administrations départementales qui avaient été élues par un scrutin à deux degrés et qui, en conséquence, comprenaient en général les notabilités de la classe bourgeoise.

La caractéristique du projet de Condorcet, c'est de renforcer le Conseil exécutif, autrement dit le ministère, en l'appuyant sur les administrations départementales. Les sept ministres et le secrétaire du Conseil seront absolument indépendants de l'Assemblée nationale. Ils tiendront leurs pouvoirs du choix direct du peuple par un véritable plébiscite. Ils seront nommés pour deux ans et renouvelables par moitié tous les ans, tandis que l'Assemblée disparaîtra tout entière chaque année. Sans doute les ministres pourront être mis en accusation par un vote de l'Assemblée devant une Haute Cour que Condorcet appelait *jury national*, mais ce jury national sera complètement indépendant de l'Assemblée puisqu'il sera formé de jurés élus directement par le peuple. Les trois commissaires de la Trésorerie et les trois commissaires de la Comptabilité, nommés également par un plébiscite, seront indépendants à la fois des ministres et de la représentation nationale. Ainsi les différents pouvoirs de l'État seront absolument isolés. Le seul lien qui existera entre eux sera la communauté de leur origine par le suffrage populaire. L'Assemblée nationale, ligotée, diminuée, renouvelable tous les ans, n'avait plus aucune puissance réelle. L'Exécutif émané du choix direct des électeurs, fortifié, rendu indépendant du Législatif, devenait le pouvoir dirigeant.

On comprend parfaitement que Saint-Just ait reproché au projet de Condorcet, le 24 avril 1793, « d'instituer la royauté des ministres ». Saint-Just remarquait avec raison qu'alors que les ministres étaient nommés par toute la France, les députés ne l'étaient que par les départements et par conséquent que les premiers éclipseraient infailliblement les seconds. Condorcet ne s'en était pas caché. Il avait déclaré que les

ministres devaient être les « officiers » du peuple et non ceux de ses représentants.

Pour mieux affaiblir les pouvoirs de la représentation nationale, les Girondins avaient songé à la diviser, sinon en deux Chambres, du moins en deux sections pour la délibération et le vote des lois. Condorcet avait exposé cette idée avec complaisance dans son rapport mais il n'avait pas osé tout d'abord l'inscrire dans le projet dont il donna lecture. Il se ravisa après la séance et, de l'aveu de ses collègues du Comité de Constitution, il glissa, au moment de l'impression de son texte, dans une annexe trois articles supplémentaires qui stipulaient la division de l'Assemblée en deux sections pour la discussion des lois. Cette addition subreptice n'échappa pas aux Montagnards qui la dénoncèrent avec indignation par l'organe d'Amar le 20 février. Après un débat violent, où Ducos et Barère répondirent à Amar, la Convention donna satisfaction aux Montagnards en ordonnant le désaveu et la suppression des malheureux articles ajoutés après coup. L'incident contribua à jeter de la défaveur sur les intentions de Condorcet et explique en partie son échec final.

Les Montagnards firent porter leurs principales critiques sur la trop grande puissance que la Constitution girondine accordait aux ministres. François Robert rappela à propos, le 26 avril, que la Convention n'avait pu faire marcher les ministres qu'en les plaçant sous la haute surveillance du Comité de Salut public. Robespierre déclara, le 10 mai, que les ministres étaient trop peu nombreux et leurs départements trop étendus. « Le ministère de l'Intérieur, dit-il, faisant allusion à Roland, est un monstre politique qui aurait provisoirement dévoré la République. » Il demanda que les ministres fussent tenus de rendre compte de leur gestion au Corps Législatif.

De même qu'il fortifiait les ministres en les plaçant hors de l'atteinte de l'Assemblée, Condorcet fortifiait les administrations départementales en supprimant les districts et en les remplaçant par ce qu'il appelait des grandes communes, de quatre lieues carrées au maximum, dans lesquelles les populations urbaines, les bourgs, seraient noyés dans le flot des populations rurales. Les nouvelles administrations

départementales dans son projet ne compteraient plus que 18 membres au lieu de 36 et leur directoire serait réduit à 4 membres au lieu de 8. Enfin, innovation plus caractéristique encore, le procureur général syndic, qui avait été jusque-là à la nomination des électeurs, serait remplacé désormais par un *Commissaire national* choisi par les ministres, il est vrai dans l'administration départementale, mais révocable à leur volonté. Le commissaire national assurerait beaucoup mieux que l'ancien procureur général syndic la liaison avec le pouvoir central et la subordination.

Alors que les députés n'étaient nommés que pour un an, les membres des assemblées départementales étaient élus pour quatre ans et renouvelables par moitié tous les deux ans. Les « Départements », comme on disait, seraient l'élément stable dans l'organisation politique nouvelle.

Toutes ces précautions étaient dictées à Condorcet par la défiance des villes et des bourgs, dont les « communes » subissaient en général l'influence des Jacobins et des Montagnards.

Le girondin Lehardy proposa même, le 24 mai, de partager les grandes villes en plusieurs municipalités distinctes. Lanjuinais prononça aussitôt une vive philippique contre Paris. L'intrigue s'agite, dit-il, dans les grandes villes. Elle porte aux places « l'écume de la nation, la lie de l'espèce ». Cela est possible parce que, dans les agglomérations populeuses, les citoyens ne se connaissent pas et ne peuvent pas se connaître. Le maire de Paris et le commandant de sa garde nationale sont « des personnages trop importants pour une république. Ce sont de petits rois. Multipliez-les et vous les rendrez moins puissants et plus utiles ». La majorité vota l'impression du discours de Lehardy et son envoi aux départements.

Les mêmes arrière-pensées se retrouvent, quoique plus dissimulées, dans le régime électoral que Condorcet proposait d'instituer. Rien de plus libéral en apparence. Toutes les élections, et Dieu sait si elles étaient nombreuses dans son projet : élection des officiers municipaux, des administrateurs de département, des juges, des députés, des ministres, des membres du jury national, des commissaires de la Trésorerie, des commissaires de la comptabilité, etc., devaient se faire au moyen de deux scrutins distincts, séparés par un inter-

valle de plusieurs semaines, chacun durant deux jours. Le premier scrutin dit préparatoire ne servait qu'à établir une liste de présentation. Chaque votant recevait du bureau un bulletin sur lequel son nom était inscrit en marge. Il écrivait sur ce bulletin, ou il faisait écrire, les noms des candidats qu'il proposait pour les places à remplir. Les administrations de département centralisent les résultats de ce scrutin préparatoire dans les quinze jours et, après avoir enregistré les désistements des candidats désignés, arrêtent la liste de présentation qui renferme obligatoirement un nombre de candidats triple de celui des places à pourvoir. On procède ensuite au deuxième scrutin, dit scrutin d'élection. Les votants reçoivent du bureau « un bulletin à deux colonnes divisées chacune en autant de cases qu'il y aura de sujets à nommer. L'une de ces colonnes sera intitulée : *première colonne d'élection*, l'autre : *colonne supplémentaire* ». L'électeur inscrit ou fait inscrire sur la première colonne autant de noms qu'il y a de places à pourvoir, et ensuite un nombre égal de noms sur la colonne supplémentaire. Mais il ne peut choisir ces noms que sur la liste officielle de présentation. Son bulletin ne doit pas être signé. Au dépouillement, on totalisait d'abord les chiffres obtenus par chaque candidat dans la première colonne. Si la majorité absolue n'était pas atteinte, on additionnait les chiffres de la colonne supplémentaire.

Il est facile de voir où tendait ce mode compliqué de scrutin. Le bulletin de présentation étant signé, l'aristocratie locale aurait le moyen de contrôler les votes des gens dans sa dépendance. La liste de présentation ne renfermerait que des hommes à elle, parmi lesquels les électeurs seraient obligés de choisir, à raison d'un sur trois.

Tandis que les députés étaient nommés au scrutin de liste par département, les sept ministres étaient élus par un scrutin nominal dans toute la France.

Pour dresser la liste de présentation, l'administration de chaque département centralisait les résultats des scrutins préparatoires de toutes les assemblées primaires de son ressort. Elle dressait ensuite une liste des 13 candidats qui avaient obtenu le plus de suffrages pour chaque siège ministériel. Comme il y avait 7 ministres, la liste de présentation

du département comprendrait 91 noms. Les listes départementales étaient ensuite centralisées par le Corps Législatif qui dressait la liste définitive pour toute la France. Cette liste comprendrait également 13 candidats pour chaque place. Au scrutin d'élection l'électeur choisissait obligatoirement entre ces 13 candidats. Il portait un nom dans la première colonne de son bulletin et 6 noms dans la colonne supplémentaire.

Les Montagnards ne reprochèrent pas seulement à ce système de votation d'être affreusement lent et embrouillé, mais surtout d'être astucieusement combiné pour maintenir au pouvoir le parti girondin dans toutes les places importantes, locales ou nationales. Ce parti se recrutait parmi les propriétaires, il disposait des grands journaux. Seuls les gens aisés pourraient perdre leur temps à des scrutins interminables. Les pauvres se lasseraient vite d'y prendre part. Ils ne paraîtraient pas aux assemblées primaires. Ils n'auraient pas d'ailleurs l'indépendance nécessaire pour émettre leurs préférences en toute liberté, puisque le scrutin préparatoire était public. Les riches seuls, qui lisaient les journaux, seraient en état d'inscrire sur les bulletins les candidats aux places. En fait, ce seraient les journaux girondins qui deviendraient les maîtres des élections. Selon le mot de Saint-Just, la Gironde formait « un patriciat de renommées ». C'est dans ce patriciat que seraient recrutés ministres, députés, jurés nationaux, juges, administrateurs. Sous le couvert de la souveraineté du peuple, en apparence scrupuleusement respectée, le règne d'une classe s'organiserait et se perpétuerait.

C'est ce qui explique l'indignation que manifestèrent les Montagnards, indignation sincère et non factice, comme l'ont cru des historiens superficiels.

Antoine s'écrie aux Jacobins le 17 février : « La Constitution qu'on nous a présentée, est un chef-d'œuvre de ridicule, pour ne pas dire de perfidie. » Collot d'Herbois ajoutait : « Depuis le premier chapitre de leur plan jusqu'au dernier, on voit percer la défiance du choix du peuple. » Il visait par cette allusion le scrutin préparatoire.

François Robert, Robespierre précisèrent les griefs de leur parti devant la Convention. Robert le 26 avril : « Si vous

décrétez ces fréquentes assemblées, la partie la moins aisée du peuple serait dans l'impossibilité absolue de s'y rendre et, si elle ne s'y rendait pas, son droit à l'exercice de la souveraineté ne serait plus qu'illusoire, la classe aisée et la classe opulente deviendrait la maîtresse suprême des assemblées [électorales] et, par un excès de démocratie mal entendue, vous verriez nécessairement s'élever un genre d'aristocratie bien terrible, l'aristocratie presque absolue des riches. » Robespierre le 10 mai : « On veut que, dans tous les points de la République, les citoyens votent pour la nomination de chaque mandataire, de manière que l'homme de mérite et de vertu, qui n'est connu que de la contrée qu'il habite, ne puisse jamais être appelé à représenter ses compatriotes et que les charlatans fameux, qui ne sont pas toujours les meilleurs citoyens ni les hommes les plus éclairés, ou les intrigants portés par un parti puissant qui dominerait toute la République, soient à perpétuité et exclusivement les représentants nécessaires du peuple français. » Pour essayer de neutraliser la manœuvre girondine, Robespierre demanda mais sans succès que les citoyens pauvres fussent indemnisés des journées qu'ils passeraient à remplir leurs devoirs électoraux.

Ainsi chaque parti songeait avant tout à sa clientèle et pliait les principes aux besoins de sa tactique. Cette préoccupation fut très visible dans la discussion de la nouvelle Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen.

Les Girondins s'efforcent de protéger le droit individuel, les Montagnards de défendre le droit social.

Isnard, le 10 mai, trace comme objet essentiel au pacte social la garantie de l'égalité, de la liberté et surtout de la propriété : « Je dis surtout, non que j'apprécie le droit de propriété plus que les autres, mais parce que, dans le régime démocratique, que nous allons adopter, c'est lui qui court les plus grands risques. » Il dénonçait ensuite les projets de « loi agraire » rêvés par les ambitieux. Il ne voulait pas qu'on précipitât les Français dans une égalité de misère. Il proposait de conserver la vieille définition romaine du *jus utendi et abutendi*.

Le montagnard Thuriot voulait, au contraire, qu'on ajoutât

à la liste des droits de l'homme, le droit à la vie (19 avril).

Le projet de Condorcet restreignait l'exercice de l'expropriation pour cause d'utilité publique à une nécessité bien constatée. Les Montagnards entendaient l'étendre.

Robespierre prononça, le 24 avril, un grand discours pour justifier la limitation du droit de propriété. Il donna de ce droit une définition célèbre que tous les socialistes de la première moitié du XIXe siècle adopteront comme la base juridique de leurs revendications.

La propriété est le droit qu'a chaque citoyen de jouir et de disposer de la portion de biens qui lui est garantie par la loi.

Le droit de propriété est borné, comme tous les autres, par l'obligation de respecter les droits d'autrui.

Il ne peut préjudicier ni à la sûreté, ni à la liberté, ni à l'existence, ni à la propriété de nos semblables.

Toute possession, tout trafic qui viole ce principe est illicite et immoral.

Il faut entendre Jaurès commenter ce texte qui sera réimprimé maintes fois jusqu'en 1848.

Si la propriété n'est qu'une institution sociale, qu'une création de la loi, comme la définit Robespierre, si elle n'est pas un droit naturel, le droit social passe forcément avant le droit individuel. « La propriété, dans sa formule, n'est que ce qui reste de la propriété quand la société a exercé son droit antérieur et supérieur, quand elle a prélevé ce qui lui est nécessaire pour assurer la vie de tous, quand elle a enlevé à la propriété toutes les pointes par où elle pourrait blesser autrui... Dire que le droit de propriété ne peut préjudicier ni à la sûreté, ni à la liberté, ni à l'existence, ni à la propriété des autres hommes, c'est, théoriquement, faire du droit de propriété une sorte de suspect contre lequel s'élèvent d'emblée toutes sortes d'hypothèses et de présomptions redoutables, c'est ensuite fonder en droit les vastes expropriations que les modifications de la vie économique peuvent rendre nécessaires plus tard. » C'était, en tout cas, justifier immédiatement les mesures exceptionnelles de réglementation, de réquisition, de taxation que la vie chère réclamait. La Convention, une partie de la Montagne elle-même, trouva ce programme trop hardi mais les Jacobins l'avaient approuvé.

Condorcet avait proposé d'inscrire dans la Déclaration des Droits que « les secours publics sont une dette sacrée de la société ». Les Montagnards trouvèrent la formule insuffisante. Oudot s'écria : « Il faut que la richesse cesse de regarder comme une générosité ce qui est un devoir. » Vergniaud lui répliqua : « Les membres qui entrent dans la société ne doivent pas y entrer pour que la société les nourrisse », et la Convention adopta, ce jour-là, le texte vague que les Girondins lui proposaient. Ajoutons encore que la déclaration girondine écartait l'impôt progressif réclamé par les Montagnards.

Les Girondins, qui possédaient la plupart des journaux, proposaient d'inscrire dans la Déclaration des Droits que la liberté de la presse ne pourrait être suspendue ni limitée par aucune loi. Robespierre répondit à Buzot et à Petion, qui soutenaient cette définition, qu'en temps de guerre et de révolution la liberté illimitée de la presse était dangereuse. Il cita les restrictions que la Convention avait déjà apportées à la liberté de la presse en défendant, sous peine de mort, toute attaque contre l'unité et l'indivisibilité de la République, toute propagande en faveur de la loi agraire, toute profession de foi royaliste. La Convention n'en donna pas moins raison à Buzot, ce jour-là (19 avril).

Pour masquer sa politique de classe d'un vernis de libéralisme démocratique en même temps que pour donner à ses partisans le moyen de paralyser une Assemblée législative où domineraient ses adversaires, la Gironde inséra dans son projet de Constitution tout un système de referendum très minutieusement réglé sous le titre de *Censure du peuple sur les actes de la représentation nationale.*

Un seul citoyen, pourvu qu'il réunît 50 signatures, pouvait déclancher le mécanisme de ce referendum. Sa proposition pouvait viser non seulement la réforme de la Constitution, mais des actes de législation ou d'administration générale, « provoquer la réforme d'une loi existante ou la promulgation d'une loi nouvelle ». Si sa proposition était adoptée par son assemblée primaire, toutes les autres assemblées primaires du département devaient être convoquées pour l'examiner; si celles-ci l'adoptaient à leur tour, le Corps Législatif devait en délibérer. S'il rejetait la proposition, il suffisait qu'un

autre département la reprît à son compte pour que toute la France fût obligatoirement consultée. Si le scrutin donnait tort au Corps Législatif, celui-ci devait être immédiatement renouvelé « et les membres qui auront voté pour le décret [de rejet] ne pourront pas être réélus ni nommés membres du corps législatif pendant l'intervalle d'une législature ».

Ce même procédé du referendum pouvait provoquer la révision de la Constitution. Dans ce cas l'assemblée de révision, la Convention, était formée de deux membres par département. Elle siégeait obligatoirement à 50 lieues de la ville où le corps législatif continuait à fonctionner et elle ne devait s'occuper que de rédiger un nouveau projet de constitution qui serait soumis à l'acceptation du peuple.

La censure du peuple sur les actes de la représentation nationale parut si populaire qu'au début tout au moins les Montagnards n'osèrent pas la combattre.

***

Nous sommes maintenant en état de comprendre dans quel esprit les Montagnards rédigeront leur Constitution et pourquoi celle-ci sera très différente du système compliqué qu'avaient imaginé les Girondins.

Leur idée essentielle, qu'Hérault de Séchelles mit en lumière au début de son rapport du 10 juin, fut de maintenir la primauté de la représentation nationale.

L'Assemblée unique tirera ses pouvoirs du choix direct du peuple. Au contraire les ministres et les corps administratifs continueront, comme dans la Constitution de 1791, à être nommés par des corps électoraux, c'est-à-dire par un suffrage à deux degrés, avec cette seule différence que cette fois les corps électoraux seront nommés au suffrage universel.

Le choix immédiat du peuple assurera déjà la suprématie des représentants sur les administrateurs, du Législatif sur l'Exécutif.

Les députés seront élus non plus au scrutin de liste compliqué inventé par Condorcet, mais à la majorité absolue au scrutin uninominal et direct. Si la majorité absolue n'est pas atteinte au premier tour, on procède à un second tour entre

les deux candidats les plus favorisés. Les départements seront découpés en circonscriptions électorales qui compteront chacune 40 000 électeurs au moins. C'est déjà notre ancien scrutin d'arrondissement. Il n'y aura en effet qu'un député par circonscription, cela, dit Ramel, « pour éviter le fédéralisme et empêcher les députés de parler désormais au nom de leurs départements » (12 juin). Les suppléants de l'ancienne Constitution sont supprimés. En cas de vacance d'un siège on procède à une nouvelle élection. On évite ainsi le risque de la formation d'une contre-Assemblée de suppléants, telle que celle que les Girondins voulaient convoquer à Bourges.

Quant au Conseil exécutif, il est organisé de telle sorte qu'il ne pourra entrer en rivalité avec l'Assemblée. Au lieu de 7 ministres comme dans le projet de Condorcet, il y en aura 24 et ces 24 seront choisis par l'Assemblée elle-même sur une liste de 83 candidats, désignés par les corps électoraux, à raison d'un par département.

Nommés en dernier ressort par l'Assemblée, les ministres seront les instruments dociles de ses Comités. La Trésorerie et la Comptabilité ne sont plus indépendantes. Leurs membres ne sont plus que les agents du Conseil exécutif qui les nomme et ils sont surveillés en outre par les délégués de l'Assemblée qui arrête leurs comptes.

Les départements ne seront plus de petites républiques capables de rivaliser avec le pouvoir central. D'abord les districts et les municipalités anciennes sont conservés. Les municipalités continueront d'être élues par le suffrage direct des habitants. Celles des villes ne risqueront pas d'être majorisées par les campagnes, car les Montagnards rejettent le système des grandes communes que les thermidoriens reprendront à leur compte dans la Constitution de l'an III. Seuls avec les députés les officiers municipaux sortiront du choix direct des assemblées primaires. Les administrateurs des districts et des départements, ainsi que les autres fonctionnaires et les juges, seront élus à un suffrage à deux degrés par les assemblées électorales formées des délégués des assemblées primaires. « Si les administrateurs, avait dit Levasseur de la Sarthe, étaient élus directement par le peuple, bientôt deux pouvoirs s'élèveraient l'un contre l'autre et l'anarchie

la plus effrayante résulterait de cette lutte indirecte. » L'article 82 stipule que les administrateurs et les officiers municipaux n'ont aucun caractère de représentation et qu'ils ne peuvent en aucun cas modifier les actes du Corps Législatif ni en suspendre l'exécution.

Honneur, disait Camille Desmoulins, au membre de l'ancien Comité de Salut public qui a imaginé de faire nommer par le peuple *immédiatement* ses représentants et *médiatement* tout le reste des fonctionnaires publics par les corps électoraux! Celui-là a eu une idée très heureuse et qui ôtait tout le venin du plan de Condorcet [1].

Le grand jury national et la censure du peuple prévus au projet girondin étaient une menace dressée contre les députés. Hérault de Séchelles avait cru cependant devoir les maintenir.

Lors de la délibération, Thirion et Thuriot firent supprimer le grand jury national, autrement dit la Haute Cour, pour cette raison que ce tribunal serait funeste à la liberté d'opinion des membres du Corps Législatif (Thirion). Thuriot ajouta : « Est-ce que 85 individus [les jurés] qui, étant restés dans les départements, qui, par conséquent, ne peuvent pas connaître la conduite des députés, seront les régulateurs de la législature, qui sera composée de 600 membres? D'ailleurs la législature peut rendre nul l'établissement de ce tribunal, car il n'est convoqué que par décret du Corps Législatif. Si celui-ci redoute un jugement, il ne le convoquera pas. » La Haute Cour disparut sous cet argument. Il n'y aurait rien au-dessus de l'Assemblée.

Quant à la censure du peuple, autrement dit au referendum, il n'en subsista qu'un fantôme. Dans le projet girondin l'initiative d'une seule assemblée primaire pouvait déclancher le mécanisme de la consultation nationale pour annuler les lois, en proposer de nouvelles, provoquer la destitution des ministres, etc. La Constitution montagnarde restreint l'exercice du referendum au seul examen des lois et à la révision de la Constitution et elle met à cet exercice des conditions impraticables. « Quarante jours après l'envoi de la loi proposée, si, dans la moitié des départements plus un le dixième des

1. Lettre de Camille Desmoulins au général Dillon, dans les *Archives parlementaires*, t. LXVIII, p. 577.

assemblées primaires de chacun d'eux régulièrement formées n'a pas réclamé, le projet est accepté et devient loi. » Le droit d'initiative populaire a disparu. « S'il y a réclamation, dit l'article 60, le Corps Législatif convoque les assemblées primaires. » Le droit de réclamation n'est plus que théorique. Qu'importait après cela que les Montagnards aient rangé au nombre des lois et par conséquent soumis à leur referendum la déclaration de guerre? Il était évident que l'institution ne fonctionnerait jamais, car il était matériellement impossible de réunir l'assentiment préalable du dixième des assemblées primaires dans plus de la moitié des départements et cela dans l'espace de quarante jours!

Condorcet avait donc bien raison de signaler, dans la protestation qui lui coûtera la vie, que toute la Constitution montagnarde était orientée vers la dictature de l'Assemblée et pratiquement du parti qui gouvernait l'Assemblée.

Mais les Montagnards étaient convaincus que les circonstances imposaient cette dictature. Et ils avaient inséré dans leur Déclaration des droits des articles populaires qui la feraient, pensaient-ils, accepter des masses.

Ils avaient conservé dans son préambule l'Être suprême, que les Girondins avaient fait rayer. Ils avaient rangé au nombre des droits garantis par la Constitution le libre exercice des cultes négligé par leurs rivaux. Ils y avaient ajouté l'instruction commune, inscrite à la demande de Robespierre : « L'instruction est le besoin de tous. La société doit favoriser de tout son pouvoir les progrès de la raison publique et mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens ».

Saint-Just avait fait voter l'article 18 : « La loi ne reconnaît point de domesticité, il ne peut exister qu'un engagement de soins et de reconnaissance entre l'homme qui travaille et celui qui l'emploie. »

Robespierre avait fait insérer l'article 21 : « La société doit la subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler ».

La Déclaration girondine n'accordait le droit d'insurrection qu'après l'épuisement des moyens légaux. La Déclaration montagnarde semblait glorifier l'insurrection : « Il y a oppres-

sion contre le corps social lorsqu'un seul de ses membres est opprimé, il y a oppression contre chaque membre lorsque le corps social est opprimé. Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour chaque portion du peuple le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs ». C'était la justification rétrospective du 10 août et du 2 juin.

Enfin, par son article 1er, la Déclaration montagnarde assignait « le bonheur commun » pour but à la société. Cette expression « bonheur commun », qui semblait promettre le Paradis terrestre aux Français, devint le signe de ralliement, le mot de reconnaissance de tous les démocrates partisans de profondes réformes sociales.

Sans doute, la célèbre définition de la propriété qu'avait formulée Robespierre avait été écartée ainsi que l'impôt progressif, et Robespierre lui-même n'avait pas protesté, par crainte sans doute de rejeter vers le girondinisme une importante fraction des classes moyennes. Mais, telle quelle, la Constitution montagnarde avait un accent social qui manquait au projet girondin et surtout elle était mieux adaptée aux besoins du moment.

Les hommes de cette époque avaient des ambitions si vastes et si nobles qu'ils ne se bornèrent pas à définir dans leur Constitution les droits des hommes, mais qu'ils y ajoutèrent quelques articles sur les droits des peuples.

Condorcet avait repris dans son texte la célèbre déclaration de la Constituante sur la renonciation aux conquêtes, en la précisant toutefois :

> La République ne prendra les armes que pour le maintien de sa liberté, la conservation de son territoire et la défense de ses alliés... Elle renonce solennellement à réunir à son territoire des contrées étrangères sinon d'après le vœu librement émis de la majorité des habitants, et dans le cas seulement où les contrées qui solliciteront cette réunion ne seront pas incorporées et unies à une autre nation en vertu d'un pacte social exprimé dans une constitution antérieurement et librement consentie.

Dans les pays occupés par les armées françaises nos généraux seraient tenus d'assurer aux citoyens de ces pays la jouissance entière de leurs droits naturels, civils et politiques

et ne pourraient, en aucun cas, protéger le maintien des usages contraires à l'égalité et à la souveraineté des peuples. Ces phrases assez vagues étaient beaucoup moins nettes que les dispositions impératives du célèbre décret du 15 décembre 1792 qui faisait un devoir aux généraux de détruire partout le régime féodal et d'établir la dictature révolutionnaire de la France. C'est que déjà les Girondins non seulement renonçaient au propagandisme, mais songeaient à limiter la guerre et même à négocier la paix. Après la trahison de Dumouriez, le Comité de Salut public avait entamé secrètement des négociations. Alors Robespierre, qui craignait qu'une paix conclue dans ces conditions sous le coup des défaites fût préjudiciable à la République, proposa, le 24 avril 1793, d'inscrire dans l'acte constitutionnel quatre articles qui pourraient avoir l'inconvénient, dit-il ironiquement, de nous brouiller avec les rois sans retour : « J'assure que cet inconvénient ne m'effraie pas! » Les quatre articles, qui d'ailleurs furent rejetés, étaient ainsi conçus :

I. — Les hommes de tous les pays sont frères et les différents peuples doivent s'entr'aider selon leur pouvoir comme les citoyens du même État.

II. — Celui qui opprime une nation se déclare l'ennemi de toutes.

III. — Ceux qui font la guerre à un peuple pour arrêter les progrès de la liberté et anéantir les droits de l'homme doivent être poursuivis par tous, non comme des ennemis ordinaires, mais comme des assassins et des brigands rebelles.

IV. — Les rois, les aristocrates, les tyrans, quels qu'ils soient, sont des esclaves révoltés contre le souverain de la terre qui est le genre humain et contre le législateur de l'Univers qui est la Nature.

Ces articles, qui étaient comme l'esquisse d'une société des Nations où n'entreraient que des peuples libres, avaient la valeur d'un appel aux peuples contre les rois. Robespierre y voyait surtout un moyen pour entraver les négociations entamées par le Comité de Salut public.

Les principes qu'il avait exposés passèrent en partie, mais singulièrement atténués, dans la Constitution montagnarde : « Le peuple français est l'ami et l'allié naturel des peuples libres » (article 118). « Il ne s'immisce point dans le gouvernement des autres nations. Il ne souffre pas que les autres nations s'immiscent dans le sien » (article 119). « Il donne

asile aux étrangers bannis de leur patrie pour la cause de la liberté. Il le refuse aux tyrans » (article 120). « Il ne fait point la paix avec un ennemi qui occupe son territoire » (121).

Quand ce dernier article vint en discussion, le 18 juin, le député girondin Sébastien Mercier, le célèbre auteur du *Tableau de Paris* en réclama le rejet : « De tels articles, dit-il, s'écrivent ou s'effacent à la pointe de l'épée. On peut sur son territoire faire des traités avantageux. Vous flattez-vous d'être toujours victorieux? Avez-vous fait un traité avec la victoire? » Basire lui lança l'interruption héroïque : « Nous en avons fait un avec la mort! » Mais Basire ne fut applaudi que sur les bancs montagnards et il fallut que Barère et Robespierre montassent tous les deux à la tribune pour que l'article, qui reculait les perspectives de paix, fût enfin voté.

***

La Constitution fut soumise à l'approbation du peuple français par un plébiscite qui eut lieu, sur tout le territoire non occupé par l'ennemi et dans les armées de terre et de mer, dans le courant du mois de juillet. La Constitution fut approuvée par 1 801 918 oui contre 17 610 non. Mais il y eut plus de 100 000 votants qui ne l'acceptèrent qu'avec des amendements fédéralistes, en demandant la mise en liberté des 22 et des 12, c'est-à-dire des Girondins mis en arrestation, l'annulation des lois votées depuis leur détention, la convocation d'une nouvelle assemblée, le rappel des représentants en mission, la suppression du maximum des grains, etc.

La faiblesse du nombre des opposants ne doit pas faire illusion. Le scrutin eut lieu la plupart du temps à haute voix. Beaucoup d'électeurs se réfugièrent dans une prudente abstention. Aux armées, les représentants préparèrent le vote, comme à l'armée du Nord, par d'abondantes distributions de vivres et de vin faites aux troupes.

Les mécontents, chose à retenir, ne furent pas uniquement des royalistes ou des fédéralistes. Il y eut des révolutionnaires ardents, nombreux dans les villes et surtout à Paris, qui considérèrent que la Constitution était insuffisamment popu-

laire, car elle ne renfermait pas de mesures pour briser l'agiotage et l'accaparement. Ces révolutionnaires, préoccupés avant tout de faire cesser la vie chère, les enragés comme on les appelait, s'agitèrent avec violence, assez pour inquiéter sérieusement le Comité de Salut public et la Convention. Leur opposition ne s'est pas traduite dans le plébiscite, mais par des pétitions, des manifestations, des troubles qui durèrent à Paris pendant les mois de juin, de juillet et d'août 1793.

Mais, pour l'instant, le but que s'était proposé le parti montagnard en bâclant rapidement une Constitution, se trouva atteint. Les partisans des Girondins se débandèrent et se rallièrent en masse autour de la Convention. L'insurrection fédéraliste fut brisée.

Très habilement Barère avait fait décréter, le 27 juin, que la proclamation des résultats du plébiscite se ferait en grande solennité à Paris, le jour anniversaire de la chute de la royauté, le 10 août 1793. A cette Fédération furent appelés les délégués des assemblées primaires de toute la France. Chacun d'eux reçut 6 livres par poste plus 60 livres pour son séjour dans la capitale. Il vinrent en foule et, au contact des Parisiens qui les choyèrent, ils perdirent ce qui leur restait de préventions fédéralistes. La fête dont David traça le plan, et que présida le bel Hérault de Séchelles sur les ruines de la Bastille fut une des plus grandioses de celles que célébra la Révolution. Elle fut toute païenne dans son symbolisme. Une statue de la nature en style égyptien versait de ses mamelles une eau lustrale qu'Hérault but le premier dans une coupe d'onyx, et successivement les délégués des 85 départements burent après lui à la coupe de la Régénération.

Après la fête, l'arche en bois de cèdre qui contenait l'exemplaire officiel de la Constitution et que les délégués des assemblés primaires, nouveaux lévites, avaient portée sur leurs épaules de la Bastille au Champ de Mars, fut déposée dans la salle même de la Convention. David traça le plan de l'enceinte carrée qui devait la recevoir près de la barre. Le livre sacré était entouré d'un respect religieux. Mais hélas! la nouvelle Thora ne sortit jamais de l'arche sainte. Les Montagnards qui l'avaient proclamée sur leur Sinaï furent les premiers à demander qu'elle n'entrât en application qu'après

la paix, de crainte de fournir aux fédéralistes et aux royalistes, par la convocation d'une nouvelle Assemblée, l'occasion d'une revanche éclatante.

Si le texte ne fut jamais appliqué, il resta pour les démocrates une espérance et une raison d'action. Babeuf, Buonarroti, tous les socialistes des générations post-révolutionnaires ont regardé la Constitution de 1793 comme un commencement de réalisation de leur idéal. « C'était, dit Babeuf, une base solide, une pierre fondamentale qui présentait, tracé sur elle-même, tout le dessin de l'édifice parfait de l'Égalité. Tous les éléments et les moyens d'amélioration étaient contenus et indiqués dans ce plan même, et c'est pour l'avoir bien vu qu'aucun sacrifice n'a coûté à nos ennemis pour le renverser. On aperçoit même, dans l'ordonnance de ce bel œuvre, l'application d'une disposition aussi grande que hardie et philanthropique que nourrissait dès longtemps l'âme de Maximilien Robespierre. Dans un des numéros de son précieux journal, il blâme Solon de n'avoir voulu faire que des lois les *moins mauvaises que pût recevoir le peuple pour qui il les destinait* et il ajoute que de *vrais législateurs ne doivent point subordonner leurs lois aux mœurs corrompues du peuple pour lequel il les destinent; mais qu'ils doivent savoir remoraliser le peuple par les lois, baser d'abord celles-ci sur la justice et la vertu, et savoir ensuite vaincre toutes les difficultés pour y soumettre les hommes.* C'est, je le repète, l'intention qui s'aperçoit dans la charte de 93, dont les principes sont bien plus purs que ne l'était même, à l'époque où elle fut publiée, le peuple français qui l'adopta. » Il faut retenir l'aveu contenu dans ce jugement de Babeuf. Pour ce révolutionnaire sincère, la Constitution montagnarde avait pour but d'élever le peuple français à un niveau supérieur à celui qu'il avait atteint. C'est dire que cette Constitution, pour fonctionner, devait créer les mœurs nécessaires à sa marche. C'est dire que ces mœurs n'existaient pas encore. C'est dire que les Montagnards travaillaient pour l'avenir autant que pour le présent.

L'un d'eux, qui écrivait ses souvenirs dans les derniers jours de la Restauration, à une époque où les idées démocratiques reléguées dans l'oubli paraissaient une chimère, Levasseur de la Sarthe, protestait en termes émus que l'œuvre consti-

tutionnelle accomplie en 1793 ne resterait pas vaine, qu'elle n'était pas une illusion trompeuse, mais qu'elle deviendrait avant peu une réalité.

Oui, disait-il, un jour viendra où l'égalité sera prise pour base du pacte social, où chaque individu, si infirme qu'il soit, aura les mêmes droits et la même part aux affaires publiques que l'homme le plus élevé dans la hiérarchie sociale. On reconnaîtra alors que les titres ne sont rien, puisqu'ils sont l'ouvrage de l'homme et non de la nature, que la richesse ne saurait être la base des droits, puisque la richesse elle-même n'est qu'un droit conventionnel. On sentira que tout habitant du territoire, qui n'est pas dégradé par une action infâme, a intérêt au bien général et doit participer aux avantages comme aux charges de la société. On ne traitera plus de folle utopie une Constitution qui reposait sur ces bases sacrées.

Oui, un jour viendra, j'en ai l'espoir et la certitude, un jour viendra où la perfectibilité de l'espèce humaine rendra applicables toutes les vérités générales que les publicistes du jour regardent comme de vaines utopies. L'abolition successive de l'esclavage, de la féodalité, de toutes les servitudes, m'est un sûr garant que nos neveux verront tomber la noblesse et l'hérédité, ces deux grandes plaies de la civilisation moderne. On les verra disparaître sans secousses, sans résistance, car l'homme commence à prendre la robe virile et ses chefs sont obligés déjà d'incliner leur front lorsque l'opinion publique a parlé; alors la Convention sera bénie comme ayant osé faire, sans appui, sans support, le premier pas dans cette noble carrière de la justice et de la liberté.

Cet enthousiasme, ce lyrisme du vieux révolutionnaire devant qui la tombe est ouverte, a quelque chose d'impressionnant. Ce ne sont pas toujours les prétendus réalistes, les esprits positifs au cœur sec qui comprennent le mieux la portée des grandes choses qui s'élaborent devant leurs yeux et qu'ils ne voient pas. Levasseur n'avait pas tellement tort, puisque ses prédictions se sont réalisées au moins en partie. L'utopie, c'est-à-dire le gouvernement du peuple par le peuple, est devenue une réalité, sinon en France, du moins chez ceux de nos voisins où fonctionne, avec le suffrage féminin, le referendum sur les Constitutions et sur les lois.

Est-ce à dire que la Constitution de 1793, que la guerre étrangère et la guerre civile ont enterrée dans son arche, aurait pu être applicable, en période normale, dans la France de cette époque? Jaurès l'a cru. Il reproche à Levasseur d'avoir dit

que la Constitution montagnarde n'était faite que pour l'avenir :

Elle avait pour soutien, à l'en croire, toute la vie révolutionnaire, toute la vie nationale dans ces quatre années qui avaient fait l'œuvre des siècles. La souveraineté nationale était déjà un principe et un fait. Le suffrage universel avait fonctionné dans l'élection de la Convention même, à deux degrés il est vrai, mais en quoi était-il plus malaisé de nommer directement des députés que des assemblées électorales? Aussi bien, pour le choix des maires, des procureurs syndics, c'était le suffrage direct des assemblées primaires qui décidait. L'élection appliquée au choix des juges, des prêtres était devenue une habitude de la nation. Pour l'organisation du pouvoir législatif et exécutif, il n'y avait aucune faction, si modérée fût-elle, qui osât proposer ou le partage du Corps Législatif en deux chambres, ou la concentration du pouvoir exécutif en un seul homme, président ou stathouder. Le mode adopté par la Constitution de 1793 conciliait, pour l'exécutif, le principe de l'élection populaire, la nécessité du contrôle législatif et le besoin d'un pouvoir vigoureux et agissant.

Et M. Jaurès n'hésite pas à conclure :

La Constitution de 1793 répondait bien aux conditions vitales de la Révolution, à la réalité politique et sociale de la France nouvelle.

Malgré toute l'admiration que je ressens pour la haute pensée de Jaurès, je ne suis pas cependant persuadé que la Constitution de 1793 aurait pu fonctionner normalement et dans son esprit, même si la guerre étrangère et la guerre civile n'avaient pas bouleversé le pays. Sans doute Jaurès a raison quand il nous dit que le suffrage universel commençait à s'acclimater. Mais ce n'était qu'une minorité, une très petite minorité (souvent 10 p. 100 des inscrits), qui s'intéressait à la vie publique et qui participait aux opérations électorales. Les assemblées primaires comme les clubs n'étaient fréquentés que par des militants. La masse restait indifférente. Elle était incapable d'user des droits qu'on lui conférait. Elle ne savait pas lire. Pour qu'une Constitution démocratique soit autre chose qu'un programme, pour qu'elle devienne quelque chose de vivant, il faut que le peuple soit majeur, il faut que l'école et le journal aient fait leur œuvre. Ce n'est pas en quatre ans ni même en quarante qu'on forme des citoyens. Il y faut des générations.

Mais je conviens avec Babeuf, avec Levasseur et avec Jaurès,

que les lois forment les mœurs. J'ajoute que la pratique du referendum, que la fréquence des consultations nationales est la meilleure école du citoyen, une école pratique, qui instruit les intéressés beaucoup mieux et beaucoup plus vite que tous les cours d'instruction civique. On l'a bien vu chez nos voisins les Suisses. C'est en forgeant, dit un proverbe, qu'on devient forgeron. C'est en votant, en votant souvent, et non pas seulement pour élire des hommes mais pour se prononcer sur des lois qui vous touchent directement, qu'on forme des électeurs, qu'on fait des citoyens. A ce point de vue, le robuste optimisme des révolutionnaires a pris sur l'avenir une valable hypothèque. Leur Constitution n'est pas morte tout entière. L'esprit qui l'animait reste vivant. Il n'a pas épuisé sa vertu.

ALBERT MATHIEZ

LE SORT DE POYNTON

I

Mrs Gereth avait dit qu'elle irait à l'église avec les autres mais elle se sentit subitement incapable de patienter jusqu'à l'heure de l'office. Le petit déjeuner, à Waterbath, était servi très exactement : elle avait donc encore près d'une heure devant elle. L'église étant proche, elle se prépara dans sa chambre pour cette marche dans la campagne et, redescendant, traversant les couloirs, remarquant la faiblesse de la décoration, la niaiserie esthétique de la grande maison confortable, elle sentit revenir le flot de son irritation de la veille, renaître la secrète souffrance que la laideur et la bêtise pouvaient lui causer. Pourquoi consentir à de tels contacts? s'exposer avec tant d'imprudence? Elle avait eu, Dieu le savait, ses raisons, mais dans l'ensemble l'expérience allait être encore plus pénible qu'elle ne l'avait craint. S'évader, trouver l'air, le ciel et les arbres, les fleurs et les oiseaux, voilà ce qu'exigeaient tous ses nerfs. Les fleurs de Waterbath devaient être criardes et les rossignols devaient chanter faux. Elle se souvenait cependant d'avoir entendu dire que la propriété possédait ces agréments dits naturels. Assez d'autres agréments lui manquaient. Une femme que la tenture de sa chambre avait tenue éveillée pendant des heures pouvait-elle avoir l'air présentable? Il lui aurait été difficile de le croire, si, en traversant le hall dans le froufrou de son élégant deuil de veuve, une pensée qui ajoutait toujours à l'onction de ses dimanches mondains ne l'eût soutenue :

la conscience d'être, comme d'habitude, la seule personne de la maison incapable de cette sorte d'élégance exceptionnelle qui saute aux yeux dans la toilette de l'épicière. Plutôt mourir que d'avoir l'air *endimanché*.

Elle ne rencontra heureusement pas de rivale; le hall était vide, toutes les autres femmes étant justement occupées à se harnacher, dans cette affreuse intention. Quand elle fut dans le parc, elle constata qu'avec un site, une vue qui donnait le ton et s'imposait comme modèle aux habitants, Waterbath aurait dû être charmant. Comme elle aurait bien su, elle, comprendre la belle suggestion de la nature! Tout à coup, au détour d'une allée, elle tomba sur une autre invitée, une jeune fille, qui, assise seule sur un banc, semblait plongée dans une méditation profonde. Mrs Gereth avait remarqué cette personne la veille. Elle regardait toujours les jeunes filles avec méfiance ou avec intérêt, en les associant par la pensée à son fils. Au fond d'elle-même logeait la conviction qu'Owen, quoi qu'elle pût faire, épouserait une pimbêche; cela ne venait pas de raisons bien évidentes, mais s'expliquait simplement par sa profonde inquiétude, sa croyance qu'une sensibilité exceptionnelle comme la sienne ne pouvait avoir été infligée à une femme que comme une source d'angoisses. Ce serait son destin, sa mortification, sa croix, que le hideux spectacle d'une pimbêche disgracieuse et mal habillée qu'on installerait à son foyer. Cette jeune fille, l'une des deux Vetch, n'avait pas de beauté; mais la veille, au dîner, Mrs Gereth, à la recherche d'un signe de vie dans l'insignifiance générale, avait immédiatement classé cette silhouette comme la moins affligeante. Dans la toilette de Fleda Vetch, il y avait une idée, s'il n'y avait pas autre chose; faute de mieux, cela constituait un lien, d'autant plus que l'idée était bien personnelle. Mrs Gereth avait depuis longtemps posé en règle générale que le tempérament de la pimbêche se concilie parfaitement avec une certaine gentillesse banale. Les « adorables » filles de la maison, les deux Brigstock, étaient d'une ennuyeuse nullité, tandis que, des cinq jeunes filles présentes, c'était bien cette pâle et svelte brune dont la joliesse se prêtait le moins à un échange de fadeurs. Au second coup d'œil, Mrs Gereth constata, avec

soulagement, qu'elle non plus n'avait pas l'air endimanché. Il y avait dans cette note commune une véritable présentation, pour peu que la jeune fille eût conscience de leur affinité. Elle se leva de son siège avec un sourire qui ne fit qu'en partie disparaître le découragement que Mrs Gereth avait remarqué dans son attitude. La vieille dame la fit rasseoir, et pendant une minute, côte à côte, sur le banc, elles s'interrogèrent du regard. La perception rapide qu'eut la pauvre enfant de la liberté qu'elle pouvait prendre, se révéla par l'immense sympathie avec laquelle elle s'écria aussitôt :

— C'est vraiment trop horrible!

— Abominable, abominable! — s'écria Mrs Gereth en riant, — et c'est un soulagement de pouvoir le dire.

Ce qui était horrible, ce qui était abominable, c'était la laideur intime de Waterbath, et de ce prodige s'entretinrent les deux femmes assises, à l'ombre, rassérénées par le grand ciel tranquille d'où ne pendait aucun lustre en forme de soucoupe bleue.

C'était une laideur fondamentale et systématique, résultat de la nature anormale des Brigstock, chez qui le principe du goût avait été inconcevablement omis. Un autre principe, inquiétant et obscur, mais remarquablement actif, avait sévi dans l'arrangement de leur demeure, et les résultats, déprimants à contempler, prenaient l'aspect d'une futilité générale. La maison était franchement laide, mais elle aurait pu passer si les gens n'y avaient pas porté la main. Ils n'avaient pu prendre sur eux de l'épargner. Ils l'avaient surchargée d'ornements de pacotille, d'inutilités étranges, de paquets de draperies. Un goût de femme de chambre avait présidé au choix des bibelots, et des aveugles seuls auraient pu apprécier certains arrangements indescriptibles. Ils avaient eu la main malheureuse en fait de tapis et de rideaux. Leur instinct du désastre était infaillible et ce sort cruel jeté sur eux les rendait presque tragiques. Le salon, déclarait Mrs Gereth en baissant la voix, la faisait rougir, et les nouvelles amies s'avouèrent avoir pleuré dans leurs appartements. Il y avait, chez la plus âgée, une suite d'aquarelles comiques, exécutées sans doute par un génie de la famille, et dans celui de la jeune fille un souvenir de quelque expo-

sition de centenaire, auxquels elles firent des allusions horrifiées. Mais la pire horreur, c'était le vernis, luisant et malodorant, dont, par tonnes, on avait barbouillé toute la maison. Fleda Vetch prétendait que l'application de ce vernis faite de leurs propres mains devait être avec de joyeuses bourrades l'amusement des Brigstock, les jours de pluie. Quand, au plus fort de ces médisances, elle insinua que certaines personnes pouvaient trouver que Mona n'était pas mal, Mrs Gereth l'arrêta avec une protestation étouffée, une exclamation familière : « Oh! mon Dieu! »

Mona était l'aînée des trois, celle que Mrs Gereth soupçonnait le plus. Elle confia à sa jeune amie que c'étaient ses soupçons qui l'avaient amenée à Waterbath et cette confidence allait l'entraîner très loin, car elle venait de s'accrocher, comme à une épave, comme à un secours, à l'idée que l'on pouvait faire quelque chose de la jeune fille qui était devant elle. La crainte du danger avait sans doute accentué la mauvaise impression. Elle avait vu Mona dans son cadre et Owen, avec sa beauté un peu lourde, s'affairer auprès d'elle : ces premiers moments ne l'autorisaient pas à voir l'avenir en noir. S'il était évident qu'elle ne pourrait jamais accepter une bru élevée dans un milieu semblable, il n'était nullement certain qu'Owen lui demanderait de le faire. Sa lourdeur, qu'elle mentionna sans ambages dans son besoin d'expansion, avait deux conséquences : l'une, son monstrueux manque de goût et l'autre son excessive timidité. S'il fallait jamais enlever Mona de vive force, elle était bien tranquille, car ce n'était pas la manière habituelle de son fils.

Sur l'invitation de sa compagne qui lui avait demandé si ce n'était pas un endroit merveilleux, Mrs Gereth commençait à parler de Poynton, lorsqu'un bruit de voix l'arrêta court. Elle se leva presque aussitôt et Fleda put voir que ses craintes n'étaient pas calmées. Derrière l'endroit où elles étaient assises, le terrain descendait en pente assez raide, formant un long talus gazonné qu'Owen Gereth et Mona Brigstock, habillés pour aller à l'église, escaladaient par jeu en s'aidant l'un l'autre. Quand ils eurent atteint le terrain plat, Fleda s'expliqua l'exclamation par laquelle Mrs Gereth avait exprimé ses réserves sur la personnalité de Mona Brigs-

tock. Miss Brigstock s'était amusée, bruyamment même, sans que sa physionomie y gagnât l'ombre d'une expression. Grande, droite, belle personne, avec de longs membres, habillée d'étranges fanfreluches, elle appartenait à ce type de femmes pour qui la parole n'est qu'une émission de sons et qui garde fidèlement, impénétrablement, le secret de l'être intime. Si elle communiquait quelque chose d'elle-même, c'était sans aucun signe, par des moyens connus d'elle seule. Tel n'était pas le cas d'Owen Gereth qui se manifestait de beaucoup de manières, toutes simples et directes. C'était un garçon robuste, très naturel bien que parfaitement correct et qui donnait l'idée d'une animation sans but et d'une agréable apathie. Ils étaient sortis tous les deux, pour faire un tour avant la messe, comme Mrs Gereth et Fleda Vetch, mais pour d'autres raisons.

La rencontre de ces deux groupes fut assez gênée et Fleda, qui était perspicace, mesura la force du choc infligé à Mrs Gereth. Il y avait eu de l'intimité, — oui, de l'intimité et non pas seulement de l'enfantillage, — dans les ébats de jeunes poulains qu'elles avaient entrevus. Tous quatre gagnèrent sans hâte la maison et Fleda remarqua le savoir-faire de Mrs Gereth dans la manière dont les amoureux — vrais ou supposés — se trouvèrent séparés. Elle suivait par derrière avec Mona; la mère avait repris possession de son fils avec qui, fait significatif, elle s'entretenait sans qu'on pût l'entendre. La jeune fille perçut encore mieux l'intervention de Mrs Gereth dans le fait que, dix minutes plus tard, pour aller à l'église, un autre arrangement avait été effectué. Owen marchait avec Fleda qui trouvait amusante la certitude que c'était à l'instigation de sa mère. Il y eut d'autres amusements pour elle : elle remarqua que Mrs Gereth était toute affabilité pour Mona avec qui elle marchait maintenant; que Mrs Gereth, douée d'habileté, de maîtrise, d'intelligence et d'éclat, était une de ces personnes qui savent s'imposer; enfin qu'Owen était parfaitement beau et d'un esprit délicieusement massif. Cette jeune personne était, même vis-à-vis de soi, étonnamment réservée et fière. Elle dut cependant s'avouer — et jamais elle n'avait tant approché de la précision sur un sujet semblable — qu'il est beaucoup plus original et

agréable de rencontrer chez un homme une inoffensive bêtise que la méchanceté intelligente. Owen Gereth, en tous cas, avec sa taille, ses traits et ses lacunes, ne présentait aucun des caractères de la seconde. Quant à Fleda, elle était prête, si jamais elle se mariait, à fournir toute l'intelligence du ménage et elle aimait à penser que son mari serait une force qui tiendrait d'elle sa direction. Son esprit était, toutes proportions gardées, de la même famille que celui de Mrs Gereth. Ce dimanche, rempli de choses troublantes, fut, pour elle, mémorable : sa vie médiocre en reçut un élan singulier, son passé si pauvre tomba de ses épaules comme un vêtement démodé, et, le lendemain, pendant que le train l'emportait vers la ville, ce n'était pas les plaines de la banlieue qu'elle contemplait de tous ses yeux à travers les vitres, mais un avenir rempli des choses qu'elle chérissait particulièrement.

II

Ces choses-là, c'était tout simplement celles dont Mrs Gereth avait eu le temps de lui dire que Poynton regorgeait. Poynton, situé dans le sud de l'Angleterre, était la propriété de Mrs Gereth, ou plus exactement la demeure dont elle avait été expropriée et qui venait de passer aux mains de son fils unique. Le père du jeune homme était mort depuis deux ans et Owen occupait à Londres, avec sa mère, pendant les mois de mai et de juin, une maison qui leur avait été aimablement prêtée par un oncle, le colonel Gereth. Mrs Gereth avait pris possession de Fleda Vetch d'une manière si séduisante, qu'au bout de peu de jours, la jeune fille comprit qu'elles allaient souffrir ensemble, place Cadogan, comme elles avaient souffert à Waterbath. C'était aussi une épreuve que le séjour dans la maison du bon colonel, mais les deux femmes, pour la supporter, eurent, le mois suivant, le soulagement de leurs confidences. La situation de Mrs Gereth avait ce grand désavantage qu'elle ne pouvait quitter sa demeure sans péril, la rare perfection de Poynton la condamnant à faire la grimace partout où elle allait. Il y avait de plus vastes et de plus riches édifices, mais il n'existait pas une œuvre d'art aussi parfaite, aussi précieuse pour les véri-

tables connaisseurs. La fortune lui avait mis en main des éléments inestimables dont elle avait su tirer un rare parti.

Et d'abord le beau vieux château, une merveille du style jacobite de la première époque. Ç'avait été l'invitation, l'inspiration, le cadre incomparable du tableau à composer. Puis il y avait eu la généreuse sympathie de son mari, son amour et son érudition, vingt-six années de projets et de recherches, une lente moisson resplendissante d'art et de goût. Enfin, elle ne se dissimulait point la part de ses dons personnels, de son génie, de son enthousiasme, de sa patience de collectionneuse — patience rusée, presque diabolique, qui lui avait permis de tout faire avec une somme limitée. Personne n'aurait pu s'en tirer à moins, disait-elle avec orgueil. Ils avaient fait de grandes économies, s'étaient privés de mille choses, mais ils s'étaient mesurés avec les juifs dans tous les coins de l'Europe. Cela émerveillait la pauvre Fleda, qui n'avait pas un sou au monde, ni un joli objet chez elle, dont le seul trésor était sa souple intelligence, d'entendre cette grande dame anglaise, fraîche et belle, jeune, malgré ses cinquante ans passés, déclarer gaiement qu'elle était bien elle-même le plus fort juif qui eût jamais traqué une victime. Fleda, dont la mère était morte, n'avait même pas d'intérieur : son seul espoir était le mariage probable de sa sœur avec un clergyman, dont le frère, qu'on croyait aisé, donnerait peut-être quelque argent. Son père payait ses dépenses, mais il n'aimait pas l'avoir chez lui, et elle venait de passer un an à Paris, dans un atelier, avec des centaines d'autres jeunes filles, se préparant à la bataille de la vie en suivant les leçons d'un peintre impressionniste. Elle voulait travailler, mais elle n'avait d'autre bagage que ses impressions et celles de son maître. Mrs Gereth lui avait dit qu'elle l'aimait, à cause de son flair extraordinaire, mais ce flair, pour le moment, était un trésor douteux. On l'invitait continuellement place Cadogan et à la fin du mois on l'avait gardée à demeure, pour un séjour dont le terme, avait-on décidé, n'aurait rien à voir avec le début. Moitié ravie, moitié alarmée, elle se rendait compte qu'elle était rapidement devenue nécessaire à son impérieuse amie, qui se justifiait en disant qu'elle seule la comprenait. C'est qu'il y avait, ces temps-ci, beaucoup à

comprendre, chez Mrs Gereth; on aurait pu cependant tout résumer, en disant qu'elle était très malheureuse. Tant que Fleda n'aurait pas vu Poynton, disait-elle, elle ne comprendrait pas tout à fait, et Fleda percevait parfaitement le rapport insaisissable pour toute autre personne.

Elle avait la promesse qu'on lui montrerait le magnifique château, au début du juillet, quand Mrs Gereth s'y installerait pour l'été; mais avant cette initiation, elle mit le doigt sur le point le plus douloureux du cœur troublé de la pauvre femme. C'était la terreur, la hantise de l'inévitable renonciation. Fleda devait convenir avec elle qu'il devenait très probable qu'Owen épouserait Mona Brigstock, qu'il l'épouserait au nez de sa mère et qu'un acte pareil aurait des effets incalculables, effets qui étaient présents à la pensée de Mrs Gereth avec une violence qui touchait à la folie. Céder Poynton et le céder à un rejeton de Waterbath! voilà l'injure, le dévorant affront que Fleda ne pourrait comprendre que lorsqu'elle saurait ce qu'était Poynton.

Sa sympathie, allant au fond des choses, était intelligente, et elle s'effarait à cette révélation de la cruelle coutume anglaise qui dépossède la veuve. Mr Gereth avait peut-être été un homme charmant, mais la manière dont il avait réglé sa succession étonnait la jeune fille. Le château et ses richesses avaient été traités comme un unique et splendide objet qui devait aller directement à son fils, et la veuve, avec une rente viagère, n'aurait qu'une maison de campagne dans un autre comté. Mrs Gereth avait dû croire que sa veuve réglerait le reste avec son fils, dont l'affection lui paraissait sûre. Et, en vérité, disait Mrs Gereth, comment aurait-il pu penser, lui qui détournait instinctivement les yeux de tout ce qui était laid, à une invraisemblable Brigstock de Waterbath! Pouvait-on s'attendre à ce que l'héritier de la plus charmante demeure d'Angleterre allât l'offrir à une jeune fille affligée d'une tare aussi anormale? Mrs Gereth parlait de cette tare de la pauvre Mona comme d'une chose indécente : on aurait pu croire, en l'écoutant, que la jeune fille avait tous les vices. Mais Owen n'avait jamais montré, même dans son enfance, le moindre orgueil de sa maison. Il ne l'avait jamais aimée.

— Mais, mon Dieu, s'il ne l'aime pas! — s'écria Fleda

avec un peu d'impétuosité et s'arrêtant court avant d'avoir fini sa phrase.

Mrs Gereth la regarda fixement :

— S'il ne l'aime pas?...

Fleda hésita, son idée n'était pas bien nette :

— Eh bien, il peut y renoncer.

— Renoncer à quoi?

— A tous ces trésors.

— Et les donner à qui?

Mrs Gereth ouvrait de grands yeux.

— A vous, naturellement, pour que vous en jouissiez, pour que vous les gardiez.

— Et il laisserait sa maison nue comme la main? Il n'y a rien qui ne soit précieux.

Fleda réfléchit; son amie l'avait relevée avec une sorte de rage étouffée qui la déconcertait un peu.

— Je ne veux pas dire naturellement qu'il vous abandonnerait tout, mais seulement les meubles auxquels vous tenez le plus.

— Je crois qu'il le ferait s'il était libre, — dit Mrs Gereth.

— Et pensez-vous que, vraiment, *elle* l'en empêchera? *Elle*, pour les deux amies, c'était à présent Mona.

— De toutes ses forces.

— Mais ce ne sera pas parce qu'elle en comprend le prix et la beauté?

— Non, — expliqua Mrs Gereth, — mais parce qu'ils appartiennent à la maison et que la maison appartient à Owen. Si j'exprimais le désir de prendre quelque chose, elle dirait simplement, avec son visage immobile : cela va avec la maison. Et jour après jour, en réponse à chaque argument, à chaque appel à la générosité, elle répéterait, sans sourciller, avec sa voix de poupée parlante : cela va avec la maison, cela va avec la maison. Voilà l'attitude où ils s'enfermeraient.

Fleda fut frappée et un peu émue de la manière dont Mrs Gereth avait déjà pris la chose et envisagé l'idée d'une lutte, d'ailleurs inutile, avec son fils. Elle fut ainsi conduite à poser une question qu'elle avait cru jusqu'alors indiscrète. Pourquoi, après tout, son amie ne continuerait-elle pas à vivre à Poynton?

Mrs Gereth accueillit cette question avec un sourire las, un peu méprisant, et répliqua qu'il suffisait de jeter un regard sur la belle Angleterre pour voir que partout cet arrangement était considéré comme une hérésie, une faute, une bizarrerie de sentiment : elle était aussi incapable qu'Owen d'un écart de cette sorte; et s'ils en étaient capables, il y avait de plus la haine de Mona dont il fallait tenir compte. La discussion procédait, sur les lèvres de Mrs Gereth, par des bonds et des ellipses qui suffoquaient parfois Fleda. C'était la première fois qu'elle entendait parler de la haine de Mona. Mrs Gereth lui donna d'ailleurs une raison plus immédiate de son désespoir en lui demandant s'il était possible que, demeurant avec les nouveaux propriétaires, elle acceptât — dites : supportât, si vous voulez — les horreurs qu'ils perpétreraient dans la maison. Fleda lui représenta qu'ils n'allaient cependant pas briser les meubles et en faire un feu de joie, et Mrs Gereth, poussée sur ce point, convint qu'elle ne le croyait pas tout à fait. Elle voulait dire plutôt qu'ils les ignoreraient, les négligeraient, les laisseraient aux mains de serviteurs maladroits quand il n'y avait pas un seul de ces objets qui ne fût digne d'être manié avec amour. Ils chercheraient souvent aussi à les remplacer par des meubles qui répondraient mieux à quelque vulgaire notion moderne du confortable. Par-dessus tout, elle voyait d'avance, avec des yeux épouvantés, les horreurs qu'ils y mêleraient inévitablement, les souvenirs grotesques de Waterbath, les appliques, les vases roses, les vieux fonds de ventes de charité, les photographies de famille, les versets illustrés, tout le pieux art domestique de la hideuse maison de Mona. C'était vraiment de la naïveté que de ne pas admettre que Mona arriverait à Poynton avec l'esprit d'une Brigstock et agirait en conséquence. Fleda voyait-elle Mrs Gereth passant le reste de ses jours à se sentir empoisonnée par cette fille?

Fleda dut avouer que non et reconnaître que Waterbath constituait un avertissement qu'il serait puéril de mépriser. Elle se dit, en même temps, qu'elles allaient vite en besogne, car, Owen ayant, à sa connaissance, démenti ses fiançailles, le terrain de leurs suppositions était loin d'être ferme. Notre jeune amie trouvait qu'Owen, dans la situation difficile où

il se trouvait, se conduisait avec assez d'habileté naturelle. Il la traitait, elle, la confidente domestique des griefs de sa mère, avec une politesse aisée qui troublait presque sa conscience. Il ne saurait peut-être jamais qu'elle n'était pas son ennemie et qu'elle cherchait, depuis que Mrs Gereth l'avait priée de rester, à le protéger et non à le trahir. Puisque la mère d'Owen détestait Mona Brigstock, Owen aurait dû détester Fleda et l'idée de se présenter comme un type différent de fiancée était odieux à la jeune fille. Mais le brave Owen avait moins de facilité pour réfléchir qu'un sourd pour chanter et cette limitation de ses facultés pouvait aussi bien être favorable à Fleda. Très engagé dans la vie de Londres, il avait cependant au milieu de ses allées et venues trouvé le temps de dire plus d'une fois à la jeune fille : « C'est tellement gentil de vous occuper ainsi de ma pauvre maman. »

III

Elles y allèrent enfin, les deux sages personnes, dans ce Poynton où la jeune fille frémissante reçut la révélation complète. « Eh bien, comprenez-vous maintenant? » demanda Mrs Gereth, trois minutes après leur arrivée, dans le hall magnifique où sa jolie compagne, s'étant laissée tomber sur un siège avec un léger cri, promenait autour d'elle des yeux dilatés. La réponse fut claire, et, pendant l'enchantement du premier tour à travers la maison, son horizon s'élargit prodigieusement. Elle comprit tout à fait ce qu'elle n'avait pu que soupçonner, les sentiments de Mrs Gereth, et les deux femmes, plus étroitement unies, s'étreignirent avec des pleurs — pleurs qui, chez la plus jeune, étaient le signe habituel et naturel de son hommage à la beauté. Ce n'était pas la première fois qu'elle pleurait d'admiration, mais c'était la première fois que la maîtresse de Poynton, bien qu'elle eût souvent montré sa demeure, assistait à une émotion semblable. Ce triomphe redoubla ses larmes, elle assura à sa compagne qu'en un tel moment la vieille maison aimée lui paraissait plus jeune et plus précieuse. Oui, jamais, personne n'avait senti, à ce point, ce qu'elle avait réalisé. Quant à Fleda, elle

s'abandonna pendant cette semaine d'initiation au bonheur le plus grand qu'elle eût jamais goûté.

Dans ces pièces d'une clarté limpide où la réussite des effets était si heureuse que les préférences devenaient aussi impossibles que si elles eussent été des crimes, devant les perspectives harmonieuses qu'offraient les portes ouvertes, Fleda aurait découvert, si elle ne l'avait déjà su, que Poynton était l'histoire d'une vie. Cette histoire était écrite, en grands caractères de lignes et de couleurs, par les mains des maîtres dans les langues des pays étrangers. Il y avait tous les siècles de France et d'Italie, fixés dans un repos harmonieux. Si vous vous mettiez aux fenêtres anciennes, c'était l'Angleterre que révélait l'ample horizon. Tandis qu'au dehors sur les terrasses basses elle discutait avec les jardiniers et luttait d'émulation avec la nature, Mrs Gereth laissait son invitée caresser amoureusement des bronzes que Louis XV avait peut-être touchés, tenir avec délices des velours vénitiens, se pencher sur des émaux, et passer et repasser devant des coffrets. Il y avait peu de tableaux; les panneaux et les tentures en tenaient lieu et, dans toute la grande maison lambrissée, il n'y avait pas un pouce de papier aux murs. Fleda fut surtout frappée par le grand orgueil du goût de son amie; c'était un sens arrogant du style qui, bien que capable de fantaisie, n'acceptait jamais un compromis. Elle ressentait, comme Mrs Gereth le lui avait prédit, un respect et une compassion qui étaient des sentiments nouveaux : la perspective de la reddition prochaine la remplissait d'une peine égale à celle de son amie. Tout abandonner, mourir à tout cela, cette pensée lui faisait mal.

Si Owen n'était pas encore venu les rejoindre, c'était parce que Londres était encore « amusant »; il restait à savoir si, dans la pauvreté de son vocabulaire, la gaieté de Londres n'était pas uniquement la belle humeur de Mona Brigstock. Il y avait une obscurité dans sa conduite et un motif caché à mettre au jour : était-il amoureux oui ou non? et, s'il l'était, pourquoi ne se déclarait-il pas? Le mystère fut enfin éclairci. Fleda le devina par un cri, qu'un matin, au déjeuner, Mrs Gereth poussa en ouvrant une lettre. « Grands dieux! il l'amène ici! il veut qu'elle voie la maison! » Elles volèrent dans les bras l'une de l'autre, les deux amies; puis, réfléchis-

sant, discutant, elles trouvèrent bientôt la raison, la déconcertante raison du silence antérieur. Si rien ne s'était encore produit, c'est que les jeunes gens ne savaient pas si Poynton plaisait à Mona. Elle allait venir, afin d'en juger; et rien au monde ne ressemblait plus au pauvre Owen que la consciencieuse probité qui l'avait empêché de lui demander une réponse, tant qu'elle ne serait pas fixée sur ce qu'il avait à lui offrir. « Si nous pouvions seulement avoir la douce espérance, gémissait Mrs Gereth, que l'attente de Mona soit déçue. » Elle soutenait avec une belle logique, avec une sincérité touchante, que plus la maison serait belle, que mieux elle exprimerait la pensée qui avait présidé à sa création, moins elle plairait à une intelligence aussi primitive. Une Brigstock pouvait-elle vraiment y comprendre quelque chose? Une Brigstock pouvait-elle logiquement ne pas la détester? Mrs Gereth, pour conjurer ces spectres, se persuadait que Mona montrerait une insensibilité étonnante, une froideur qui déconcerterait son amoureux. Fleda voyait bien l'absurdité de cette espérance et y trouvait la mesure de la tendance presque maniaque de la pauvre femme à toujours mettre en avant la question des « objets anciens » et à interpréter la conduite de chacun à lumière de quelque relation imaginaire avec eux.

Le jeune couple devait être accompagné par Mrs Brigstock, et Fleda, pressentant avec quelle férocité ils allaient être observés, se sentit prise pour eux d'une pitié amusée et conciliante. Si la passion du beau était, comme pour Mrs Gereth, le plus réel de sa vie, au moins sa vie en recevait-elle plus d'ampleur. De plus, il y avait quelqu'un qu'elle n'aurait pas voulu voir humilier, même dans la personne d'une jeune fille qui serait cause qu'il ne soupçonnerait jamais tant de délicatesse. Quand cette jeune personne arriva, Fleda s'efforça, dans la mesure que son désir d'effacement permettait, de l'accompagner, de lui montrer la maison et de masquer son ignorance. Owen avait expliqué, qu'à cause de l'heure des trains, ils arriveraient pour le déjeuner et repartiraient avant le dîner; mais Mrs Gereth, fidèle à son système de politesse appuyée, les retint pour la nuit. Fleda se demandait quel geste de révolte elle préparait par tous ces sacrifices aux conventions. Elle fut aussi, dès le premier moment, épou-

vantée de la téméraire innocence qui avait fait accepter à Mona l'épreuve de cette visite et de l'indifférence avec laquelle, assise comme un touriste excédé devant un beau paysage, elle la supportait. Fleda sentait dans ses nerfs l'effet de cette attitude sur sa compagne et aurait voulu emmener la jeune fille, lui donner un avertissement charitable, la mettre avec enjouement sur la voie. Mais Mona recevait ses coups d'œil expressifs avec le regard — le seul qu'elle eût — d'yeux qui auraient pu être des perles bleues et Fleda s'étonnait que dans de tels yeux Owen eût à chercher son sort et Mrs Gereth un jugement sur Poynton.

Mona n'était pas assez sotte pour ne pas comprendre qu'on attendait d'elle quelque chose qu'elle ne pouvait pas définir et qu'elle ne pouvait pas donner. Son intelligence ne lui fournissait qu'une manière de répondre à cette attente : se planter sur ses grands pieds et chercher un autre chemin. Quand Mrs Gereth, par exemple, souhaitait de voir Mona quitter son siège et se sentait prête à la détester si elle ne le faisait pas, celle-ci, évoluant déjà dans sa sphère, ne se levait pas et sentait qu'en face de la haine elle pouvait garder tout son calme. Pour cette fille simpliste, la ligne du moindre effort consistait à mériter ce qu'elle encourait. Comme un vague instinct l'avertissait que la froideur était le meilleur moyen d'engendrer l'aversion et qu'elle avait, d'autre part, la conviction de tenir Owen et la maison, elle pouvait en toute sécurité s'abandonner au plaisir de sa franchise. Aussi montrait-elle cette indifférence hostile à Poynton, justement parce que Poynton lui était proposé comme sujet d'expansion. Cette expansion semblait presque indécente à Mona, et n'était pas loin de lui faire paraître le château déplaisant. Fleda était sûre que, dans les régions crépusculaires de sa conscience, elle se glorifiait de sa raideur devant cet appel. Pour rétablir l'équilibre, sa mère s'exclamait à tout propos, déclarait tout « très remarquable » et était visiblement heureuse que la séductrice d'Owen fût si près de réussir; mais elle mettait Mrs Gereth hors d'elle par sa formule d'admiration : tout ce qu'elle voyait était « dans le style » de quelque chose d'autre. Si elle voulait, par là, montrer sa grande expérience, elle prouvait simplement

qu'elle n'avait rien vu du tout : tout ce qui était à Poynton était dans le style de Poynton.

Le soir venu, Fleda eut la preuve que cette journée avait été décisive, quel que fût le jugement de Mona sur la maison. A défaut du charme, elle avait senti le défi et certainement Owen annoncerait prochainement à sa mère la nouvelle redoutée. Cependant, quand, à l'heure du coucher, Mrs Gereth arriva dans la chambre de Fleda en costume de nuit, très agitée, et s'écria : « Il est clair qu'elle ne s'intéresse à rien, Mais à quoi se décidera-t-elle? » Fleda répondit vaguement, eut des phrases obscures et approuva sans sincérité Mrs Gereth quand celle-ci affirma qu'elles avaient au moins du répit. L'avenir était sombre, mais, comme à un fil directeur dans l'obscurité, elle s'accrochait à la résolution de ne jamais abandonner Owen. Lui pouvait céder — il le ferait probablement — mais c'était son affaire. Fleda le couvrirait, le protégerait et il ne verrait en elle qu'une aimable invitée. Il y eut désormais une fêlure dans la franchise de Fleda envers Mrs Gereth : sa belle amie connaîtrait, comme par le passé, toutes ses actions, mais le motif lui en resterait caché.

Le matin suivant, avant le déjeuner, la jeune fille vit, de la fenêtre de sa chambre, Owen se promener dans le jardin avec Mona qui, l'ombrelle à la main, marchait à grands pas à côté de lui, sans paraître accorder un regard au majestueux tableau de fleurs que la main de Mrs Gereth avait composé. Tout en écoutant Owen, elle tenait les yeux baissés pour tâcher d'examiner le luisant de ses grands souliers vernis, presque des souliers d'hommes, qu'elle lançait un peu en avant, d'un mouvement bizarre. Quand Fleda descendit, Mrs Gereth était dans la salle à manger, et au moment même Owen entra seul par la porte-fenêtre et embrassa tendrement sa mère. La jeune fille fut tout de suite frappée de l'idée qu'elle était de trop, car il semblait être venu, poussé par un mouvement de joie, pour annoncer à sa mère, avant le départ des Brigstock, que Mona avait enfin laissé échapper la douce parole qu'il attendait. Il serra la main de Fleda avec son amicale brusquerie, mais celle-ci s'efforça de ne pas le regarder; car ce n'était pas le reflet des gros bouts de souliers de Mona qu'elle aimait à voir sur son visage. Mona pouvait passer, mais

l'opinion que le jeune homme avait d'elle lui était pénible. Elle allait se glisser dans le jardin quand Mrs Gereth arrêta son mouvement, en l'attirant à elle comme pour le baiser du matin et, la retenant, s'écria, avec un courage puisé dans le repos de la nuit :

— Eh bien, mon cher enfant, que pense votre jeune amie de notre bric-à-brac?

— Mais tout lui paraît très bien!

Fleda devina, à son tour, qu'il n'était pas venu pour dire ce qu'elle avait supposé. Elle était sûre, de plus, que le jugement attribué à Mona était une répétition des termes éloquents dont la jeune fille s'était servie. Elle imaginait à merveille le charmant dialogue des deux amoureux : « N'est-ce pas qu'elle est amusante la vieille boutique? — Oh! elle est très bien! » avait dû répliquer aimablement Mona, puis, avec une tape dans le dos, ils s'étaient, sans doute, défiés de nouveau à la course sur une pente gazonnée. Fleda savait que Mrs Gereth n'avait pas encore prononcé un mot qui montrât à son fils tout ce qu'elle craignait, mais il était impossible de sentir le bras de son amie autour d'elle sans se rendre compte qu'elle vibrait d'une intention singulière. La réponse d'Owen n'avait pas été de nature à introduire une discussion sur la sensibilité de Mona, mais Mrs Gereth continua, avec un ton innocent dont Fleda put mesurer la froide hypocrisie :

— A-t-elle le goût des belles choses anciennes?

La question était aussi ingénue que la lumière du matin.

— Oh! naturellement, elle aime tout ce qui est joli.

Et Owen, qui, par nature, détestait les questions, — une question lui était aussi odieuse qu'une farce l'est à un gros chien, — sourit gentiment à Fleda qui, elle au moins, comprenait ce qu'il voulait dire. Fleda comprit surtout que Mrs Gereth, qui riait nerveusement, la serrait assez fort pour lui faire mal.

— Je crois que je pourrais tout abandonner, sans un serrement de cœur, à une personne en qui j'aurais confiance.

La jeune fille sentit que sa voix tremblait sous l'effort de ne pas s'abandonner et elle comprit combien elle était sincère en affirmant que la véritable religion était le dévouement absolu à un idéal personnel.

— Les plus beaux objets, ici, vous le savez, sont ceux que votre père et moi avons réunis, les objets pour lesquels nous avons travaillé, attendu et souffert. Oui, — s'écria Mrs Gereth, dans un bel excès d'imagination, — il y a des objets dans la maison pour lesquels nous sommes presque morts de faim. Ils étaient notre religion, notre vie, ils étaient nous-mêmes! Et maintenant, ils ne sont plus que moi, et aussi un peu vous, chérie, grâce à Dieu, — poursuivit-elle en infligeant à Fleda un baiser soudain, sans doute destiné à la faire entrer dans son rôle. — Il n'y a pas un d'eux que je ne connaisse et n'aime, oui, comme on se souvient, tendrement, des plus heureux moments de sa vie, Mais je pourrai les abandonner tous, puisqu'il faudra accomplir ce singulier sacrifice, pourvu que ce soit à une autre affection, à une autre conscience. Plutôt que de les laisser passer à une femme ignorante et vulgaire, je les défigurerais de mes propres mains! Me comprenez-vous, Fleda, et ne le feriez-vous pas vous-même? — demanda-t-elle, les yeux brillants.

Prise dans le tourbillon de ces effusions, la jeune fille, stupéfaite et embarrassée, crut se tirer d'affaire en riant, mais ce ne fut que pour se sentir plus passionnément étreinte et jetée, lui sembla-t-il, à la tête du pauvre Owen qui, la bouche ouverte, donnait la preuve à la fois de sa dentition parfaite et d'une compréhension difficile.

— Vous, vous seule, dans le monde entier! car vous savez, vous sentez et, comme moi-même, vous aimez ce qui est beau, vrai et pur.

La loi morale la plus sévère n'aurait pas justifié l'accent orgueilleux de cette condamnation de la jeune fille qui ne possédait pas la seule vertu que Mrs Gereth estimât véritablement.

— Vous me remplaceriez, vous veilleriez sur eux, vous garderiez la maison comme elle doit l'être, — continua-t-elle d'un ton âpre, — et vous sachant ici, eh bien, je serais tranquille dans mon tombeau.

Elle se jeta au cou de Fleda, et avant que celle-ci, rouge de honte, eût pu se délivrer de son étreinte, elle avait fondu en larmes difficiles à justifier, mais peut-être faciles à comprendre.

IV

Huit jours après, Owen Gereth revint informer sa mère qu'il était d'accord avec Mona Brigstock; mais ce ne fut pas une joie pour Fleda qui sentait trop combien il serait surpris de la trouver encore dans la maison. Après la scène du déjeuner, elle s'était précipitée dans le jardin, par la porte la plus voisine, et, dans son émoi, était tombée sur Mona. Elles avaient causé de choses et d'autres, sans lien, et cependant le début de leur conversation avait été difficile et presque pénible, parce que Mona soupçonnait visiblement Fleda d'avoir été envoyée pour l'espionner, comme Mrs Gereth avait essayé de le faire. Fleda eut assez de bon sens pour traiter ses sentiments comme un mystère des plus respectables, ce qui eut un effet si rassurant, qu'au bout de cinq minutes, la jeune personne de Waterbath s'écria, avec un peu de méchanceté : « Pourquoi n'y a-t-il pas de serre ici? Si jamais j'ai une propriété, j'en ferai faire une. » Fleda, consternée, eut tout de suite une vision de la chose : un ensemble de vitres, de tuyaux, de piliers de fer, de plantes mal tenues et de canapés d'osier — une luisante verrue sur le noble visage de Poynton. Elle se souvint d'une serre, à Waterbath, où elle avait attrapé un gros rhume en contemplant un cacatoès empaillé fixé sur un rameau tropical et une fontaine sans eau faite de coquilles et de colle durcie. Elle demanda à Mona si son idée était de faire quelque chose de semblable, sur quoi Mona répliqua :

— Oh, non, beaucoup plus beau. Nous n'avons pas une vraie serre à Waterbath...

Fleda se demandait si les dimensions seules étaient ce qui manquaient à la serre de Waterbath, quand Mona continua :

— Mais nous avons une salle de billard... c'est bien quelque chose.

Quand les deux jeunes filles rentrèrent pour le déjeuner, un coup d'œil révéla à Fleda que d'autres paroles, sans doute fort vives, avaient été échangées entre Owen et sa mère; et elle avait pâli en se demandant à quelles extrémités, en ce qui la concernait, Mrs Gereth avait pu en venir. Elle craignait, qu'après ce départ maladroit, on ne l'eût offerte

à Owen en termes encore plus nets. Le repas, ce matin, à Poynton, avait été singulièrement silencieux, en dépit des petits cris vagues avec lesquels Mrs Brigstock regardait l'envers des assiettes et administrait, de ses gros doigts, aux tasses de porcelaine, des chocs admiratifs, mais inquiétants. Comme il fallait lui répondre, ce soin échut à Fleda, qui, tout en donnant des explications, se demandait ce qu'Owen allait penser d'une jeune fille qui, après lui avoir été grossièrement lancée à la tête, faisait indélicatement étalage de son goût pour montrer que sa mère ne se trompait pas sur elle. Cela, au moins, scellait leurs destinées. Dès qu'Owen aurait quitté la maison, il raconterait à Mona l'incroyable conduite de cette personne, et s'il lui avait manqué quelque chose pour « décrocher » Mona, comme il devait dire, maintenant le vide était comblé. Mrs Gereth avait fait ce qu'il fallait, et le fit encore, au dernier moment, par la manière dont elle prit congé, sur le seuil, de la plus jeune de ses hôtes, en lui disant, avec une ironie dont le tranchant était tout entier dans le sens et non dans l'intonation : « Nous n'avons pas eu la conversation à laquelle vous vous attendiez. Ne pensez pas cependant que je vous aie négligée et ne m'en gardez pas rancune. J'ai toutes sortes de renseignements à votre disposition et si vous reveniez ici, — mais vous ne reviendrez jamais, je sens cela, — je vous laisserais me tourmenter autant que vous le voudriez. Oui, vous épuiseriez mon savoir et j'épuiserais le vôtre, ma chère enfant. Nous aurions à nous comprendre et vous verriez que je ne suis pas cette personne vague, rêveuse et facile pour laquelle vous me prenez. Mais, comme vous ne voudrez pas revenir, n'en parlons plus. Cette maison est si quelconque après celle à laquelle vous êtes habituée! Chacun de nous ne peut faire que selon ses forces, voyez-vous. Seigneur! que votre mère n'oublie pas son cher journal de modes, avec les... choses... les attrape-crasse, n'est-ce pas? Tenez! »

Mrs Gereth, en prononçant ce petit discours, du seuil du château, devant la voiture où les invités s'apprêtaient à monter, avait brandi le journal plus haut qu'il n'était vraiment nécessaire. Mais, avec un petit bond léger, Mona, d'un long bras soudainement tendu, avait intercepté le projectile,

accomplissant machinalement le mouvement réflexe d'une joueuse habile qui fait rebondir une balle avec sa raquette. « Bien joué! » avait crié Owen ravi, et sa joie bon enfant avait détruit l'effet des fortes paroles de sa mère. C'était au bruit de fous éclats de rire, avait déclaré plus tard Mrs Gereth, que la voiture était partie. Ces rires s'entendaient encore, quand Fleda, pâle et atterrée, se tourna vers son hôtesse et s'écria d'une voix enflammée : « Comment avez-vous pu, mon Dieu, comment avez-vous pu? » La stupeur de Mrs Gereth révéla tout de suite la pureté de sa conscience; et le fait qu'il fallut des explications pour lui faire soupçonner l'offense qu'elle avait commise et les susceptibilités de Fleda, donna à cette jeune personne stupéfaite, la perception douloureuse de ce qu'était au juste sa place dans la maison — celle d'un bon employé tout au plus.

Mrs Gereth ne marchanda pas ses regrets, mais surtout se montra surprise que Fleda s'offensât d'avoir été désignée à Owen comme la femme qu'il lui fallait. Pourquoi, puisqu'elle était vraiment l'épouse désirable? Elle finit par admettre qu'elle comprenait ce que sa jeune amie exprimait en disant qu'elle avait été mise aux pieds du jeune homme, mais Fleda s'aperçut que cette concession était faite pour la calmer, et qu'au fond, Mrs Gereth, prête à sacrifier avec joie sur l'autel de son suprême idéal, était étonnée de ne pas trouver en elle une victime aussi satisfaite. Elle s'était prise pour Fleda d'un engouement extraordinaire, mais c'était naturellement à cause de l'engouement qu'elle avait cru voir en elle pour Poynton. S'était-elle trompée sur ce point? Fleda se sentit le droit d'affirmer que non, quand, pour l'amour de Poynton, elle put pardonner ce qu'elle avait souffert, et accepter, après des reproches, des larmes, des serments et des baisers, l'idée qu'elle n'était vraiment qu'une prêtresse de l'autel et, trop meurtrie dans sa dignité pour songer au départ, se résigner à rester, accepter la honte avec la consolation, et se contenter de la faible satisfaction de comprendre enfin la vérité. La vérité était tout simplement que Mrs Gereth n'avait d'autres sentiments, idées, ou scrupules, que ceux qui se rapportaient à sa passion maîtresse et qu'elle était ainsi presque dépouillée d'humanité. Le second

jour, comme l'émotion de sa compagne diminuait, elle lui dit, en manière d'apaisement :

— Mais vous voudriez bien l'épouser, n'est-ce pas, chérie, sans cette autre personne et s'il vous le proposait, naturellement?

Mrs Gereth avait ajouté ces derniers mots, pensivement.

— L'épouser s'il me le demandait? Certainement non.

La question ne s'était jamais posée auparavant avec cette précision et Mrs Gereth fut visiblement plus surprise que jamais.

— Pas même pour avoir Poynton?

— Pas même pour avoir Poynton!

— Mais pourquoi, grands dieux? — Mrs Gereth fixait sur elle des regards attristés.

Fleda rougit. Jamais elle ne fut plus près de laisser deviner à Mrs Gereth qu'elle était amoureuse d'Owen. Un faible amusement lui vint à la pensée que, dans d'autres circonstances, s'il n'y avait pas eu Mona, si Owen n'avait pas été aussi bête et s'il l'eût demandée, elle aurait pu, si elle avait voulu garder son secret, donner, comme raison de son consentement, son amour pour Poynton.

Mrs Gereth, les jours suivants, n'entretint certainement que des pensées matrimoniales, car elle s'écria, avec une joie soudaine, au milieu de la semaine :

— Je sais ce qu'ils feront : ils se marieront, mais ils iront vivre à Waterbath.

Cet aspect de la question lui donna une véritable joie; elle le développait et l'amplifiait; c'était si bien le meilleur tour que pouvaient prendre les choses. Le jour inoubliable du retour d'Owen, lorsqu'elle entendit la voix de celui-ci, résonner dans le hall, aussi bruyamment que s'il avait appelé ses chiens, elle s'était encore, comme Fleda l'apprit plus tard, accrochée frénétiquement à l'idée qu'il allait tout au moins lui annoncer un compromis. Fleda Vetch, qu'aucune illusion, depuis le début, n'avait effleurée, retenait maintenant son souffle et sur la pointe des pieds errait dans les pièces les plus lointaines de la maison, à travers les belles salles tapissées, pendant qu'à l'étage inférieur, la mère et le fils se mesuraient. De temps en temps, elle s'arrêtait pour écouter, mais tout était si tranquille

qu'elle en était presque effrayée : elle espérait vaguement le bruit d'une discussion. Cela dura plus longtemps qu'elle ne l'aurait imaginé, et quand elle vit enfin, par la fenêtre, Owen sortir de la maison, s'arrêter pour allumer une cigarette et s'enfoncer pensivement dans les bosquets, ce fut un autre sujet d'énervement que Mrs Gereth ne vînt pas immédiatement se jeter dans ses bras. Elle se demanda si elle ne devait pas aller la trouver, mais elle devina l'importance de ce qui s'était passé en apprenant que la pauvre femme s'était retirée dans sa chambre où elle ne voulait pas être dérangée.

Mrs Gereth ne parut pas au déjeuner où, du reste, le tête-à-tête avec Owen suffit à occuper Fleda. Elle avait craint que le souvenir de la sortie de Mrs Gereth la dernière fois ne rendît cette rencontre odieuse; mais, dès qu'elle fut en face d'Owen, elle s'étonna de trouver l'épreuve vraiment facile — d'une facilité qui prouvait la simplicité du jeune homme. C'était cette qualité, avec quelques autres naturellement, qui rendait agréable à Fleda ses relations avec lui. Il n'avait ni esprit, ni tact, ni pénétration; mais, quand ils étaient ensemble, l'impression d'éloignement, que ces dons servent généralement à dissiper, ne se produisait pas. Ce jour-là, par exemple, il faisait beaucoup mieux que d'essayer de chasser un souvenir gênant : il n'y pensait pas, tout simplement. Il avait complètement oublié que sa mère avait essayé de lui glisser cette jeune fille. Il montra qu'il était satisfait de la trouver à cette place familiale, en lui disant avec simplicité :

— Je dois vous dire que je viens d'avoir une scène terrible avec ma mère. Je suis fiancé à miss Brigstock.

— Vraiment! — s'écria Fleda, secrètement fière de l'air ravi qu'elle parvint à prendre. — Quelle grande nouvelle!

— Trop grande pour ma pauvre maman. Elle ne veut pas en entendre parler; elle la couvre d'injures; elle dit que c'est une barbare.

— Mais elle est charmante! — s'écria Fleda.

— Oh, elle est très bien. Il faudra que maman cède.

— Donnez-lui du temps, — dit Fleda.

Elle s'était avancée jusqu'au seuil de la porte qu'on lui avait ouverte, et, sans la franchir tout à fait, elle regardait avec intérêt ce qui se passait. Elle demanda à Owen quand

aurait lieu le mariage et vit dans sa réponse que l'attitude de l'infortunée Mrs Gereth n'aurait aucune influence sur l'événement qui était tout à fait décidé et aurait lieu dans trois mois.

— Naturellement, vous comprenez, il me faut ma maison, — dit-il. — Mon père me l'a bel et bien léguée. Mais elle me met dans un terrible embarras. Que diable voulez-vous que je fasse?

C'était un conseil que demandait Owen et, en ayant l'air de le solliciter de Fleda, il lui donnait une grande preuve d'amitié. Elle le questionna, ils passèrent une heure ensemble, et, comme il lui donnait la mesure du choc qu'il avait reçu, elle se trouva effrayée des obstacles devant lesquels il la plaçait. C'était un terrible embarras, aggravé parce qu'Owen manquait d'imagination. Il se cantonnait dans un lieu sans issue en affirmant que, si sa mère ne voulait pas abandonner sa maison, c'était parce qu'elle détestait Mona. Il ne comprenait naturellement pas pourquoi elle haïssait Mona, mais ceci appartenait à un ordre de mystères qui ne l'avait jamais troublé. Dans le récit pourtant imagé et vivant qu'il fit à Fleda du refus de sa mère, il ne cherchait pas les raisons des choses. C'était bien un refus de partir puisqu'elle déclarait pour de bon qu'elle ne partirait qu'avec le mobilier. C'était le mobilier qu'elle ne voulait pas abandonner : et que serait Poynton sans le mobilier? De plus, le mobilier était à lui aussi bien que le reste. Le mobilier — ce mot-là, sur ses lèvres, suggérait des idées de lavabos et d'épais matelas et Fleda imaginait combien Mrs Gereth avait pu être choquée par cette note grossière. Dans cette entrevue, la jeune fille ne parla jamais du contenu de la maison qu'en disant « les œuvres d'art ». Mais Owen se souciait bien peu du terme qu'elle employait. Ce qui lui importait, il était facile de le voir, c'était que Mona avait exigé, avait mis comme condition à son consentement, la plus stricte comptabilité avec sa mère. Elle avait fait comprendre à Owen que sa mère lui semblait très bien pourvue et avait avancé cet argument puissant qu'il n'y aurait pas de place à Ricks pour les trésors du château. Ricks était le nom de la jolie maison de campagne qui devait offrir à la maîtresse de Poynton un refuge pour ses années

déclinantes. Elle avait été léguée à Mrs Gereth, plusieurs années avant sa mort, par une vieille tante maternelle qui y avait passé la plus grande partie de sa vie. Owen avait été dernièrement la visiter et il dit à Fleda qu'il avait tout simplement emmené Mona avec lui. Évidemment, cela ne ressemblait pas à Poynton — quel douaire aurait pu le remplacer? — mais c'était excessivement joli pour une maison de veuve et Mona en était folle. S'il y avait quelques objets à Poynton appartenant en propre à Mrs Gereth, elle pouvait naturellement les emporter; cependant Fleda comprit que ce transport devait être soumis à l'approbation de miss Brigstock. Elle comprit aussi qu'on la chargeait spécialement de mettre Mrs Gereth hors des lieux sans accident et sans rien d'autre que sa propre personne.

Son courage défaillit, après le départ d'Owen pour Londres, tant elle sentit la laideur de ce devoir — en vérité, la laideur du conflit tout entier.

HENRY JAMES

(*A suivre.*)

(Traduction de madame DAVID.)

LE NOUVEAU RÉGIME MONÉTAIRE

Quand ces lignes paraîtront, la stabilisation sera déjà le passé.

La loi du 25 juin 1928 clôt une longue querelle technique, commencée vers la fin de 1924, et sur quoi il semble, désormais, presque oiseux de revenir.

Aussi bien la question de la stabilisation monétaire a-t-elle été, depuis quelques années, si copieusement débattue qu'on ne peut, en l'abordant une fois de plus, que marquer une hésitation... Par où la reprendre? Que dire de nouveau à son sujet? Sur quel point particulier porter l'effort d'une dialectique déjà usée par une énorme littérature?

Dans son discours du 21 juin, qui restera comme le bréviaire d'une doctrine dont on le croyait l'ennemi, M. Poincaré a ramassé la controverse de ces quatre ans et il a, en termes vigoureux, présenté la stabilisation comme le résidu logique de l'élimination de toutes les doctrines adverses.

C'est là le véritable point de vue. La stabilisation n'est pas un bien, c'est un moindre mal, et vouloir, aujourd'hui, rouvrir certaines discussions, ce serait, depuis cette démonstration mémorable, polémiquer dans le vide.

Mieux vaut s'en tenir à l'état présent de la réforme et à ses lendemains, mais, avant d'analyser les conditions dans lesquelles vient de s'effectuer la dévaluation légale du franc et d'examiner les effets ou les réactions qu'on en peut attendre, il n'est peut-être pas sans intérêt de jeter un dernier

coup d'œil derrière soi et de s'essayer à un historique raisonné de la question.

Commençons par savoir gré à l'homme d'État dont cette grande mesure porte le sceau d'avoir fourni à la thèse gagnante le plus solide des arguments : celui de l'avoir adoptée. Et l'on serait tenté d'appliquer à son cas le mot célèbre de ce doge de Venise qui, s'étant décidé, contre son gré et contre la tradition, à faire le voyage de Versailles, et à qui l'on demandait : « Qu'avez-vous le plus admiré à la Cour? » répondait : « De m'y voir! »

Certes, nous ne prétendons point, comme d'autres, que M. Poincaré se soit « converti » à la stabilisation. Nous croyons, au contraire (et nous l'avons affirmé, dans cette même Revue, dès octobre 1926) que son système, avec des variantes dans la procédure et dans les moyens d'exécution, n'était autre que celui des Experts et conduisait, sciemment et sûrement, au même but.

Mais ce que la stabilisation impliquait de pénible pour l'amour-propre national faisait de M. Poincaré, aux yeux de tous, plutôt une victime résignée qu'un adepte fervent de cette doctrine, et l'opinion lui tenait compte, malgré l'avancement méthodique de son œuvre, d'une sorte de résistance instinctive non seulement à la chose, mais au mot lui-même.

En sorte que tout un public que les professeurs de la stabilisation inquiétaient ou irritaient a dû s'incliner devant l'apparente conversion de celui qu'à juste titre, elle ne jugeait point capable de souscrire, sans que la raison et les faits l'y forçassent, à une solution dite de faillite.

N'avons-nous pas assisté au même phénomène d'opinion en Italie? La revalorisation faisait normalement partie du programme grandiose de la dictature. Elle avait été annoncée et promise dans un langage enflammé, tenue pour un article de foi patriotique, acceptée comme un sacrifice nécessaire... Le jour où ce bel élan fut brisé par les faits, celui qui l'avait donné n'eut aucune peine à le reprendre. Il en eût été tout autrement si la mesure s'était trouvée proposée, du soir au lendemain, par ceux-là même qui n'avaient cessé de la préconiser.

Tant il est vrai qu'il est toujours dangereux, en pareille

matière, de n'avoir que techniquement raison. L'important est bien moins de *savoir* que de *sentir*, de détenir la vérité que de ménager l'erreur et, en fin de compte, de forcer l'opinion que de la dériver doucement.

Là, sans aucun doute, a été la supériorité, toute psychologique, de la méthode de M. Poincaré, et c'est ce qui lui faisait dire, à la tribune, le 29 juin, avec une ironie permise :

« On me fait, sur certains bancs, la grâce de bien vouloir sinon me suivre, ce que j'aurais désiré, du moins me précéder, ce que j'accepte volontiers. »

I

Sans aller jusqu'à réclamer l'indulgence du lecteur pour ceux qui, en cette affaire, ont eu le tort d'avoir raison trop tôt, nous voudrions retracer rapidement l'évolution parcourue, en matière de stabilisation, d'une part par la doctrine et, plus spécialement, par la doctrine parlementaire, d'autre part, par les méthodes effectivement employées et suivies.

En opposant ces deux évolutions l'une à l'autre, nous constaterons que la seconde a suivi la première au ralenti et comme à contre-cœur, et qu'il n'a fallu rien moins que l'imminence de certaines catastrophes pour décider d'une mesure que commandait la raison.

Jusqu'en 1924, époque à laquelle Keynes fit paraître son livre sur « la Réforme monétaire », véritable catéchisme des théories qui nous occupent, le mot même de stabilisation n'avait jamais été prononcé, sinon dans les ouvrages des techniciens, du moins à la tribune du Parlement.

Dès les débuts de la treizième législature, M. Émile Borel, M. Duboin, M. Nogaro et moi-même, hasardâmes, au prix des protestations énergiques de la Banque de France, du Sénat (sauf M. Charles Dumont), et des représentants attitrés de la science officielle, quelques considérations sur la vanité des moyens budgétaires ou fiscaux et sur l'inéluctable nécessité d'une dévaluation monétaire.

La baisse persistante du franc détermina, dès le début de 1925, un certain mouvement d'adhésion aux idées

nouvelles, lesquelles n'avaient été tenues, jusque-là, que pour un jeu dangereux de l'esprit. La Faculté de Droit, le monde des affaires, la presse technique, le Parlement lui-même, avec des adeptes venus de tous les groupes, depuis M. Chassaigne-Goyon jusqu'à M. Margaine, fournirent à la stabilisation naissante l'appui de toute une littérature, encore imprécise quant aux moyens, mais déjà unanime quant au but à poursuivre.

Le projet de déflation massive des socialistes, si étrangement affublé d'un titre fiscal qui devait le perdre, l'emprunt à garantie-or de M. Caillaux transportaient, dans le même temps, sur le bureau de la Chambre, le principe d'une transformation monétaire qui, jusqu'alors, n'avait point dépassé la tribune.

Mais l'échec de la tentative Jansen en Belgique détermina une régression des théories monétaires et provoqua une sorte de contre-attaque des revalorisateurs, que les campagnes de plusieurs journaux, comme aussi l'action organisée des rentiers, appuyèrent avec force.

Venant sur ces entrefaites, l'arbitrage du Comité des Experts fut une surprise et laissa l'impression d'un défi. Violemment combattu, à la Chambre, par tant de parlementaires qui devaient l'accepter par la suite, le programme des Experts provoqua la chute du gouvernement qui l'avait repris à son compte et qui en avait fait la base de ses déclarations.

Mais l'orientation inattendue du plan Poincaré et l'opération belge de décembre 1926 commencèrent de convaincre les plus récalcitrants et, peu à peu, tout le monde, voire au Sénat, se révéla stabilisateur endurci. Tout au plus, essaya-t-on, dans le camp adverse, de dérivatifs timides : la revalorisation par paliers, de courte existence; la stabilisation de simple fait, où certains cherchèrent une formule définitive; la revalorisation partielle, qui offrit un refuge suprême aux derniers défenseurs de la thèse du « prestige ».

En somme, phase académique, phase polémique, phase active, telles furent les étapes diverses de cette querelle de la stabilisation, commencée en 1924 dans l'indifférence ou dans le scepticisme, et terminée en 1928 dans le consentement de

tous, grâce à l'autorité d'un homme dont l'avènement avait été salué comme la condamnation même du réformisme monétaire.

***

Si la doctrine n'a marqué, comme on vient de le voir, sur la nécessité d'une dévaluation légale du franc, qu'un minimum de contradiction ou d'incertitude, il n'en a guère été de même de la politique suivie et des méthodes pratiquées, jusqu'au milieu de l'année 1926, par deux Chambres et par tant de gouvernements successifs.

Du lendemain de la guerre à cette date, la conclusion du problème financier n'était apparue qu'à travers les deux solutions usuelles des manuels classiques, qu'à travers l'élémentaire dispute de l'emprunt et de l'impôt. La législature de 1919 fut celle des appels multipliés au crédit, avec une tendance, vers la fin, à recourir aux taxations héroïques. La législature de 1924 en fit à sa devancière un grief d'autant plus ardent que celle-ci ne lui laissait de disponible que cette dernière ressource, peut-être plus efficace, mais assurément moins populaire. Vaine controverse, qui a empoisonné de nombreux débats, sans faire progresser d'une ligne la véritable question!

Ni l'emprunt ni l'impôt ne pouvaient remédier à un mal dont l'étendue même dépassait les facultés de l'un et de l'autre. Une dette (ne parlons que de l'intérieure, puisque l'autre était et demeure fonction, en droit ou en fait, d'une créance largement compensatrice) — une dette décuplée, un budget quintuplé ne se résorbent point dans le cercle vicieux des emprunts excessifs, créateurs d'impôts nouveaux, et des impôts insuffisants, créateurs de nouveaux emprunts. Au vrai, les deux législatures ne se le cèdent en rien dans l'erreur, et chacune, il faut le reconnaître, a ses excuses.

Tout au plus pourrait-on dire qu'un effort fiscal moins tardif aurait permis, un jour, une stabilisation plus avantageuse pour les créanciers de l'État... Mais les créanciers de l'État sont eux-mêmes contribuables, et ce sont là, en définitive, des arguments bien fragiles!

La vérité (nous l'avons aperçue dans la première partie

de cet historique), c'est que ni le Parlement ni le Pays n'étaient mûrs pour accepter le principe d'une amputation monétaire.

Seuls les socialistes avaient pris l'initiative d'en proposer une, mais ils avaient encombré leur projet de considérations alarmantes, et ils avaient eu le tort de le présenter comme une offensive fiscale de grand style, alors qu'il n'était qu'un procédé de déflation un peu brusque, cohérent toutefois, et relativement modéré.

Dès ce moment-là, une période transitoire s'ouvrit, des plus confuses, des plus pénibles. On y sentait à la fois l'inutilité des moyens fiscaux et l'impossibilité des moyens de crédit. La défiance grandissait, et le péril des bons montait comme une vague. On courut aux fissures, on chercha à les combler par des procédés de fortune. Les uns pensaient à un moratoire ou à une consolidation forcée; d'autres, convaincus de l'extrême gravité d'un pareil remède, préféraient le plafond mobile, thèse de pis aller et de simple parade, d'ailleurs reprise par les Experts et par la loi du 3 août 1926 elle-même, et sur laquelle, en feignant de ne la point comprendre, on a débité tant d'extravagances.

Il n'a été vu clair dans la question que lorsque, fort habilement selon nous, M. Raoul Péret, sentant que l'opinion, énervée et inquiète, s'en rapporterait plus volontiers à des conclusions de techniciens qu'à des délibérations de parlementaires, et cédant, par ailleurs, à une sorte de vogue européenne pour les conférences d'experts, constitua son fameux comité.

A dater de ce jour-là, la stabilisation cessa d'être incompréhensible aux uns, suspecte aux autres. Elle n'apparut plus comme un songe-creux. Le gouvernement Briand-Caillaux put prendre, d'autant plus volontiers, sur le rapport des Experts, son meilleur point d'appui que leur opinion et leur thèse correspondaient aux idées personnelles du Ministre des Finances et à la doctrine de ses bureaux. La déclaration ministérielle du 29 juin 1926 fut la première (et, chose plus singulière, la seule) qui osa faire nommément allusion à la nécessité d'une dévaluation légale de la monnaie.

Certes, la réaction fut vive. La doctrine de la stabilisation, écoutée avec patience et même avec estime, tant qu'elle

était restée académique, affola ou irrita une partie du Parlement, maintenant qu'elle entrait dans le domaine des faits, et que l'exemple belge en démontrait l'application comme possible. Sous des prétextes divers et qui variaient selon les groupes politiques : péril national des crédits extérieurs, péril constitutionnel des pleins pouvoirs, péril économique de l'inflation gagée — c'est sur l'effroi confus d'une aventure monétaire que le Parlement, en réalité, eut raison d'un Ministère auquel l'histoire rendra cette justice d'avoir clos l'ère des billevesées et d'avoir posé nettement, courageusement, le problème d'une réforme directe de la monnaie.

A cet égard, il nous paraît permis de rouvrir un débat qui n'a peut-être plus lieu de passionner l'opinion publique, mais qui offre quelque intérêt pour les spécialistes des questions financières.

Dans un article que cette Revue publiait, en octobre 1926, sous notre signature, nous avons essayé de comparer la doctrine et la méthode des Experts à celle de M. Poincaré, et nous tirions de notre étude la conclusion suivante : « Même doctrine, méthode différente... Les experts ont préconisé un plan monétaire d'ensemble, à forme d'exécution rapide. M. Poincaré reprend ce plan au détail, et le poursuit sur un rythme de temporisation prudente. »

Sur l'identité de conception, et même de formule, qui confond le plan des Experts et celui de M. Poincaré, aucun doute technique n'est, selon nous, possible. C'est une évidence sur laquelle on a vainement tenté de donner le change, en parlant des crédits extérieurs, de la ratification des dettes ou du taux de 162,50, comme s'il s'agissait là d'autre chose que d'une procédure d'exécution occasionnelle, sans relation véritable avec le fond même de la doctrine.

On fera aux Experts, et au gouvernement qui avait adopté leur point de vue, l'honneur de penser que, s'ils se fussent trouvés, les uns et l'autre, en présence d'un reflux de capitaux aussi formidable que celui qui a salué l'avènement du ministère d'Union nationale; si la confiance publique, qui leur faisait, ou qui semblait devoir leur faire défaut, leur avait offert, aussi libéralement, ces concours que, faute de mieux, ils songeaient à rechercher hors de nos

frontières, ils eussent renoncé de fort bon cœur aux crédits extérieurs, partant à la ratification des dettes elles-mêmes, et que le développement de leur plan monétaire ne s'en serait trouvé aucunement troublé.

Il en est de même du taux de conversion. Que de conjectures tendancieuses on a échafaudées à ce sujet !... La nécessité d'une pré-stabilisation, réclamée par les Experts comme une condition essentielle des mesures légales à prendre, suffit pourtant, par elle-même, à faire éclater la vanité et la gratuité de semblables suppositions. Le taux d'une dévaluation monétaire, même quand il doit être rapidement fixé, comme le conseillaient les Experts et comme fit la Belgique, ne saurait être chiffré par avance et, étant donné l'extraordinaire mouvement de retour de capitaux qui se dessina à partir du moment où un gouvernement stable donna l'impression d'une volonté de réforme méthodique, c'est vouloir présumer à tout prix l'incohérence et l'erreur que de penser qu'un ministre des finances, quelque ferme qu'il fût sur ses plans, eût cédé à l'incompréhensible fantaisie d'une stabilisation à un taux préconçu.

La seule hypothèse vraisemblable que la suite des événements peut, rétrospectivement, autoriser à cet égard, est celle d'une stabilisation à 150, au lieu d'une stabilisation à 125, cette dernière, qui a prévalu, entraînant, sans conteste, des sacrifices fiscaux énormes et dont la perspective eût, sans doute, déterminé quelque préférence pour un taux légèrement plus faible.

En somme, et sans nous appesantir à nouveau sur une controverse hors de saison, bornons-nous à répéter qu'entre le plan des Experts et celui de M. Poincaré, il n'y avait, à la vérité, qu'une différence fondamentale et d'ordre plutôt tactique que technique : celle qui sépare une manœuvre d'ensemble d'une manœuvre à effets successifs.

Il ne nous appartient guère d'arbitrer la valeur respective de ces deux méthodes. Nous croyons qu'en théorie, la première était supérieure. Nous reconnaissons qu'en pratique, la meilleure fut la seconde, en dépit des graves dangers qu'une spéculation sans risque sur les achats de devises a failli lui faire courir dans les derniers temps.

II

Car il est surprenant de constater qu'alors que la stabilisation trouvait si peu d'adeptes, à l'époque où elle apparaissait comme le seul remède possible à la dépréciation du franc, elle a réuni toutes les adhésions et tous les suffrages, dans le moment même où la montée du franc se manifestait comme irrésistible.

Si bien que, par un retournement inouï des faits, ce n'est plus comme un frein à la baisse et à la débâcle qu'a finalement joué le mécanisme de la stabilisation, mais comme un frein à la hausse et à la pléthore.

Cette contradiction n'est aucunement imputable à la technique du système. Elle démontre seulement, et de manière éclatante, que ce qui importe, avant et par-dessus tout, en pareille matière, ce n'est point le volume d'une monnaie, ce n'est point la grosseur comparée d'une unité monétaire, c'est sa fixité, et la certitude à venir de cette fixité.

L'énorme roulement des transactions, des contrats et des prix; tout ce qui s'échange, s'achète ou se vend; la production, le travail, la vie économique entière ne réclament de la monnaie nationale que cette unique et essentielle qualité.

Nous n'avons rappelé cette vérité première que pour essayer de dégager le problème monétaire des considérations sociales et des arguments de sentiment dont on l'encombre.

Qu'on nous pardonne, mais l'humiliation d'une cellule monétaire trop faible, le prestige d'un retour héroïque à l'étalon de 1914, la honte d'une faillite qui n'est, selon nous, que l'honneur de nous être noblement ruinés, tout cela est étranger à la question monétaire.

L'épineuse question du sort des rentiers et des obligataires (la seule, en fin de compte, que soulève, assez cruellement, la stabilisation légale) n'est point, elle-même, d'ordre proprement monétaire. Qu'on nous comprenne... Nous ne prétendons pas, avec d'autres, que, dans cette sorte de lutte qu'il semble engager avec le travail et la vie du pays, le sort du rentier doive être tenu pour secondaire. Nous ne disons pas que le rentier représente le passé et la statique inféconde

de la question, alors que le producteur et le salarié en sont l'élément dynamique et la force, et que l'État ne saurait hésiter entre les doléances du premier et la volonté impatiente du second.

Non et, même suivant nous, il n'est pas contradictoire avec une réforme monétaire bien ordonnée d'instituer, en dehors d'elle, un fonds limité d'assistance en faveur des rentiers besogneux d'avant-guerre, comme il en existe pour tant d'autres infortunes.

Mais tout ceci, c'est le côté politique, ou social, d'une mesure que nous n'entendons traiter ici que sous son aspect rigoureusement technique.

M. de Fels, à cette même place et dans un travail dont le nôtre est le pendant, a discuté, avec une remarquable pénétration, l'intérêt politique d'une réforme que, du point de vue où nous nous plaçons, nous avons jugée non seulement opportune, mais indispensable, et qui, au demeurant, se trouve aujourd'hui consommée.

Il nous appartient plutôt d'examiner maintenant :

1° Comment a été conçue la stabilisation légale;

2° Quelles en pourront être les conséquences ou, plus exactement, si elle en comporte.

Mais, auparavant, dissipons un dernier malentendu, surgi, ces temps-ci, comme une sorte de dérivatif suprême à l'imminence d'une dévaluation monétaire. Se sentant en échec sur les mérites de la revalorisation, les adeptes obstinés de cette thèse se sont avisés, soudain, que la stabilisation légale n'ajoutait rien à la stabilisation de fait et qu'il y avait profit à la retarder encore et, sans doute, indéfiniment.

***

Une des plus singulières hérésies, en effet, auxquelles ait donné lieu la polémique monétaire, à mesure que l'échéance de la stabilisation légale se faisait plus certaine, a consisté à railler sa vertu et à prétendre, avec cette autorité facile que donnent toujours les critiques négatives, que la solennité du *Journal Officiel* n'ajouterait rien à la mesure et qu'elle ne lui ôterait rien de ses dangers.

M. Poincaré, trop informé de la question pour commettre

une semblable erreur, mais trop bon parlementaire pour ne pas s'en servir, ne s'est pas fait faute d'user de l'arme qu'elle lui fournissait, soit avant la réforme, contre la hâte indiscrète des uns, soit après, contre les surenchères impatientes des autres.

« Prenez garde, a-t-il déclaré plus d'une fois, la stabilisation légale reste un mécanisme fragile. Si la balance commerciale se renversait, si le budget cessait d'être en équilibre, si le désordre politique renaissait, il aurait tôt fait de se détériorer. »

Cette menace est celle d'un politique avisé, elle n'est pas celle d'un technicien rigide, et, dès l'abord, on serait tenté d'y opposer cette simple objection : si la loi ne peut et ne doit rien apporter de neuf à l'édifice de la stabilisation monétaire, pourquoi en décider une?

L'auteur de l'admirable exposé des motifs qui précède le texte du 25 juin 1928 savait si bien qu'il en était autrement qu'il s'est, d'un seul mot, mais d'un mot essentiel, expliqué sur l'intérêt général d'une stabilisation par la loi;

« On n'aperçoit pas de raisons de différer une réforme qui... permettra... à l'activité nationale de se développer *sans incertitude*, à l'épargne de se reconstituer... (suivent des considérations particulières sur le danger des achats indéfinis de devises). »

La sécurité de l'avenir, voilà toute la question, et, au risque d'encourager les amateurs d'instabilité politique, nous sommes dans l'obligation, dans une étude qui, comme celle-ci, entend ne point sortir de son plan technique, d'appuyer de quelques arguments complémentaires la démonstration générale du Président du Conseil, dussions-nous aller plus loin que lui et nous montrer très rassuré sur les lendemains de la mesure.

L'un d'eux est emprunté à l'histoire financière du XIXe siècle. Il faut croire que la stabilité légale d'une monnaie offre une autre résistance que sa stabilité de pur fait, puisque celle du franc de germinal a duré cent trente ans[1].

1. La loi de Germinal elle-même était le résultat d'une stabilisation, puisque, quelques années avant, une livre de pain se payait mille francs en assignats. Mais, comme jamais une jurisprudence fâcheuse ne s'était avisée d'interdire les contrats et les échanges en or, c'est *le public lui-même* qui avait préparé et qui réalisa de longue main la stabilisation intervenue.

Or, il est impossible d'imaginer une période qui, non seulement du double point de vue de la politique étrangère et de la politique intérieure, mais encore, et qui pis est, du point de vue strictement financier, ait été plus troublée : guerres du Premier Empire et du Second, révolutions de 1830, de 1848, de 1871, coups d'État, discordes civiles, expéditions lointaines, sans compter les longues séries de budgets en déficit, les grands emprunts en perpétuel, les dépenses militaires et coloniales, les transformations sociales profondes.... Le franc de germinal an XI a traversé toutes ces difficultés sans en être atteint. Croit-on qu'il en eût été de même si, par hypothèse, la monnaie, au lieu de puiser sa force, même apparente, dans une loi écrite, n'avait été maintenue à un certain niveau que grâce à je ne sais quelle vigilance de pur fait de la Banque de France ou du Trésor public? Non, certes, et il est hors de doute que la garantie essentielle d'une monnaie, quand sa parité, bien entendu, est normale et répond à un certain nombre de conditions générales d'équilibre, tient à l'espèce d'immuabilité solennelle que la loi lui confère.

Assurément, cette fixité n'est pas absolue, et une secousse comme celle de 1914-1918 l'a bien montré, mais, hors le risque exceptionnel d'une guerre, et d'une guerre de cette étendue, on peut dire que la valeur propre de l'étalon monétaire ne se complète et ne se soude définitivement que par la loi.

Mais à cet argument d'expérience s'en ajoute un autre, qui est de technique plus directe, et sur lequel l'exposé des motifs du projet s'est expliqué longuement.

L'essentielle, la fondamentale différence qui sépare une stabilisation légale d'une stabilisation de fait et qui, par surcroît, interdit à celle-ci de se prolonger trop longtemps, elle est, comme l'a dit l'exposé des motifs dont nous venons de citer un extrait, dans le jeu même de la convertibilité ou dans ce qu'on a appelé, plus rigoureusement, le mécanisme des gold-points.

Ce mécanisme, condition matérielle de la convertibilité, ne peut être remplacé, dans la stabilisation de fait, que par une manœuvre difficile et dangereuse.

Si la Banque de France, en effet, comme elle pensa pouvoir légitimement le faire à un moment donné, avait réussi à transformer en or prélevé à Londres une partie du sterling acheté par elle, la stabilisation de fait aurait pu se prolonger sans difficulté. Mais le refus de la Banque d'Angleterre modifia singulièrement les données du problème. Obligée de laisser sur place ses crédits en sterling et de les utiliser au mieux, la Banque de France ne put qu'abandonner ses propres disponibilités au jeu d'une spéculation renouvelée sur le franc. Un circuit des plus inquiétants ne tarda pas à s'instituer, risquant de créer chez nous une formidable « inflation de crédit. »

Avec la stabilisation légale, ce mécanisme périlleux cesse. L'acheteur de francs, sitôt le gold-point atteint, se voit contraint d'apporter non plus des crédits, mais de l'or effectif, et les écluses normales jouent aussitôt, rendant impossibles les abus du système.

On ne peut nier qu'il n'y ait là un effet positif et bienfaisant de la stabilisation légale, et qui la rendait non seulement désirable, mais urgente.

Pour conclure, nous dirons que, lorsque la stabilisation légale, certes, repose sur une base artificielle, comme il en fut de la réforme Jansen en Belgique, elle ne saurait durer, mais c'est cet artifice même, et non le reste, qui sera la cause de sa perte.

Inversement, quelque normale et solide que soit la base d'une stabilisation de fait, celle-ci est vouée à l'échec, si, faute d'être consacrée par la loi, elle demeure à la merci du moindre vent, si elle peut être balayée et emportée par une spéculation que rien ne bride, ou par un mouvement d'opinion qu'une simple politique d'intention est impuissante à arrêter.

Il faut donc, pour durer, que la stabilité soit légale, et le fait qu'étant normale, elle est, en outre, légale, lui permet précisément de durer.

III

Passons à l'analyse directe de la réforme.

Nous avons dit souvent que le type de stabilisation adopté

pour la France était et ne pouvait être, en raison du facteur, relativement faible, de la dépréciation du franc, que celui de la dévaluation légale, par opposition au procédé de la démonétisation, ou retour à l'étalon primitif. Il s'agissait donc de déterminer dans quelle mesure la quantité d'or fin contenue dans le franc de germinal se trouverait réduite.

Ce premier point soulevait déjà, par lui-même, des controverses techniques intéressantes.

A. — Procéderait-on par simple comparaison avec *le dollar ou la livre*, en abandonnant le criterium, apparemment inutile, de *l'or fin?* Presque tous les pays stabilisateurs avaient employé, avant le nôtre, cette méthode indirecte, dont l'avantage eût été de laisser à la loi de germinal une sorte de valeur symbolique et de laisser penser, confusément, qu'un faible espoir de revalorisation ultérieure demeurait possible, mais qui répugnait à notre esprit de clarté et à nos notions traditionnelles de droit écrit. Une loi monétaire nouvelle, simplement superposée à une loi ancienne, et ne condamnant celle-ci qu'à une vague désuétude, eût peut-être répondu à une technicité plus moderne, plus subtile, mais, outre que la réforme y aurait perdu en précision et, si l'on peut dire, en franchise, il semblait peu digne de notre monnaie nationale de prendre son point d'appui sur des monnaies étrangères, sujettes, elles-mêmes, en fin de compte, à l'accident d'une dépréciation. Enfin, si la plupart des autres nations avaient opéré autrement, c'est qu'elles n'avaient point, elles, leur loi de germinal et que, dès lors, il ne leur restait d'autre alternative que la création, de toutes pièces, d'un étalon métallique, ou le simple rattachement à une monnaie forte.

B. — Rétablirait-on, cependant, le critérium monétaire de *l'argent*, qui est celui de la loi de germinal? Ici, aucune hésitation. Le bimétallisme, c'est-à-dire le maintien d'un rapport fixe, et légal, entre l'argent et l'or, est une doctrine morte, en fait, depuis près de cinquante ans, et qu'il n'y avait aucune raison, ni aucun moyen efficace de ressusciter. C'est donc par un certain poids d'or qu'il convenait de définir l'instrument nouveau.

C. — Quel coefficient de dévaluation appliquerait-on aux 32 centigrammes d'or fin contenus dans le franc de germinal? Partirait-on d'un diviseur net, comme 5, qui est celui par lequel « l'homme de la rue » traduit et chiffre la dépréciation monétaire acquise? Ce calcul eût fourni une parité nouvelle de la livre à 126,10 environ, par défaut. Ou bien tiendrait-on à s'écarter le moins possible du cours de stabilisation de fait de la livre, et agencerait-on le diviseur de manière à maintenir ce cours?

Il y avait, évidemment, une façon de concilier les deux solutions, dont chacune trouve ses avantages dans les inconvénients de l'autre : c'était d'amener progressivement, dans les derniers temps, le cours de la livre à 126,10. Le souci d'envelopper la réforme d'un maximum de discrétion et de mystère et de déjouer toute spéculation nouvelle y a fait renoncer.

Nous croyons cependant que l'application nette du diviseur 5 eût été préférable au chiffre adopté et qu'elle aurait rendu plus accessible au public une mesure dont la simplicité ne lui échappe encore que trop.

La nouvelle unité monétaire fixée, restait à y adapter les instruments effectifs d'échange : monnaie métallique et monnaie fiduciaire, numéraire et billets, avec l'essentielle question de leur liaison, qui entraîne tout le problème de la convertibilité effective.

Sur la refrappe des monnaies d'or, aucune difficulté de principe ni de fait. Même si l'on entendait ne pas reprendre la libre circulation de l'or monnayé, il eût été absurde de maintenir la valeur faciale des anciens louis d'or et de ne point la modifier en conformité de la dévaluation intervenue. A cet égard, il convient d'observer que le taux de dépréciation arrêté, à savoir 125 environ pour une livre, est, de tous ceux qui eussent pu être adoptés par impression et préparés par la stabilisation de fait, le plus simple, le plus clair, le plus favorable à l'adhésion du public. Il permet, en effet, une refonte pièce par pièce, sans changement dans le module, et qui résume, pour ainsi dire, hors de tous détails inutiles, l'arithmétique de la réforme monétaire.

Il aurait pu être question, par ailleurs, pour répondre à une des objections les plus courantes, qui aient été faites au procédé de la dévaluation, à savoir qu'elle aboutit à consacrer une cellule monétaire par trop mince et qui contraste avec l'importance des unités adoptées par les autres pays, de faire du louis d'or, au besoin sous une autre dénomination, la base de cotation et de numération du régime nouveau.

M. Charles Gide avait préconisé, dans le même ordre d'idées, « l'écu », nouvelle unité monétaire dont les sous-multiples eussent été constitués par les cinq francs qui la composent.

Le Gouvernement ne s'est pas arrêté à ces systèmes, dont l'inconvénient eût été peut-être d'encourager une hausse insensible du prix des choses, mais surtout de heurter dix ans d'habitudes prises et de calculs usuels. L'exemple voisin du belga, caduc sitôt créé, est là pour montrer qu'il ne s'est point trompé.

***

La refrappe d'une monnaie d'argent destinée à remplacer les coupures fiduciaires de 5, de 10 et, éventuellement, de 20 francs, soulevait une question d'ordre psychologique que la loi du 25 juin a résolue dans le sens le plus simple, le plus sommaire, mais peut-être pas le plus heureux.

Autant il nous semble que le maintien de fait du cours forcé, ou d'un cours forcé partiel qui eût permis le libre échange des billets contre des devises ou même des lingots, mais à l'exclusion de l'or monnayé, pouvait réagir fâcheusement sur l'esprit public et rendre quelque peu illusoire l'effet de la stabilisation légale, autant nous estimons (tout en tenant la querelle pour secondaire) qu'il aurait été préférable ou bien de suspendre encore, jusqu'à nouvel ordre, les refrappes d'argent, ou bien, subsidiairement, de les organiser d'une autre manière.

Pourquoi faisons-nous cette distinction, d'apparence contradictoire, entre la circulation de la monnaie d'or et celle des monnaies d'argent?

Commençons par observer qu'alors que la libre circulation

du numéraire or fait, selon nous, partie intégrante, essentielle, du mécanisme d'une monnaie saine, il n'en est pas de même des espèces d'argent, lesquelles n'ont, aujourd'hui, que la valeur d'un instrument simplement divisionnaire et fiduciaire. Il est donc permis de dire qu'on ne porte aucune atteinte au principe même de la réforme, en imaginant un régime monétaire normal d'où le numéraire d'argent serait banni.

Cela posé, quel est l'inconvénient d'une reprise de la circulation des monnaies blanches, en l'état actuel, et nous dirons provisoire, de la question?

La monnaie blanche, c'est la monnaie de tous les jours et de tout le monde. C'est le régime marchand de la rue. Rien n'accusera, comme elle, la transformation intervenue, et cette matérialité brutale de l'altération des espèces, qui est, du point de vue populaire, le côté pénible, et quelque peu humiliant, de la réforme. Réémettre les anciennes pièces de vingt sols ou de quarante, en portant leurs valeurs faciales à cinq et à dix francs nouveaux, c'est peut-être pécher par un dangereux excès de clarté, c'est faire pénétrer dans les moindres foyers et dans les moindres boutiques la querelle importune de la dévaluation légale...

Si encore, elle devait s'en trouver mieux et plus vite réglée! Mais on peut craindre que, le souvenir de l'ancien pouvoir d'achat de ces monnaies aidant, il n'en résulte, pour les petites transactions et, notamment, pour ce que nous pourrions appeler la transaction unitaire, la transaction-cellule, une certaine hausse insensible des prix. Ce risque était moins à craindre avec le maintien pur et simple des billets de cinq et de dix francs, dont le vrai pouvoir d'achat, depuis une dizaine d'années, a fini par passer dans les usages et dans les mœurs.

Le Gouvernement a bien prévu l'objection, et j'imagine qu'il ne s'est prononcé pour la reprise des frappes d'argent qu'en tablant sur le délai nécessaire à la fabrication des pièces, délai pendant lequel l'adaptation nouvelle pourrait se faire. Mais la transition demeure brève et, en tout cas (c'est notre point de vue subsidiaire), on en aurait prolongé et nuancé l'effet, en agençant tout autrement le régime des émissions.

D'abord, selon nous, en rompant avec l'ancien module des pièces. L'abaissement de titre intervenu (excellente mesure, qui accuse le caractère purement fiduciaire des nouvelles monnaies) permettait, par exemple, d'élargir ou d'épaissir, ne fût-ce que de peu de chose, les anciennes coupures, et d'empêcher cette sorte de comparaison par superposition directe dont l'effet est fâcheux.

Ensuite, comme il a été proposé à la Commission des Finances, en supprimant l'ancienne pièce d'un franc (5 francs nouveaux), de manière à éviter l'espèce de hausse sournoise des petits prix à laquelle nous faisions, plus haut, allusion.

Le rétablissement de l'écu (25 francs), ou la création d'un écu nouveau de 20 francs, plus approprié à notre système décimal de coupures, n'offrait pas le même inconvénient et aurait pu se faire sans difficulté.

Mais ce sont là, à tout prendre, des détails d'un intérêt accessoire et qui ne justifient point une plus longue discussion.

***

La question de la relation entre le chiffre de la circulation fiduciaire des billets et celui de l'encaisse-or, c'est-à-dire l'organisation même de la convertibilité, mérite un plus ample examen.

La première innovation instituée par la loi du 25 juin consiste dans la suppression du fameux plafond de la circulation générale. Que de mal a pu faire à notre assainissement financier l'ancienne et absurde exigence d'un maximum *spécifique* d'émission! La terrible menace des remboursements de bons, qui a empoisonné l'histoire monétaire des années 1924 et 1925, n'avait point, à bien y réfléchir, d'autre cause. C'était moins un vague sentiment de méfiance ou d'affolement qui poussait les porteurs de bons à se précipiter aux guichets du Trésor que la crainte précise de les voir se fermer devant la carence légale, implacable, d'une émission de billets limitée par avance et dont le chiffre paraissait devoir être maintenu comme un dogme... Cinquante milliards de bons échappaient à l'accusation criminelle d'inflation; un milliard de billets de plus, c'était le sacrilège et la catastrophe!..

Il a bien fallu se rendre, peu à peu, à une notion moins empirique, moins enfantine, de l'inflation et, le péril des bons s'étant conjuré tout seul, à décider, en tout cas, que, fût-ce au-delà du plafond légal, l'émission d'un billet neuf contre le stockage d'une pièce d'or, ou d'une devise valant de l'or, devait être tenue pour licite.

Certes, nous reconnaissons qu'une semblable conception était difficile à faire admettre à l'époque où elle pouvait passer pour un expédient (ce fut, à la vérité, le tort, tout relatif, du plafond mobile). Sous le couvert et la sauvegarde d'une confiance préalablement revenue, ces règles libérales ont pu être acceptées, au contraire, sans la moindre résistance, et il est superflu d'insister sur l'immense service qu'elles ont rendu au développement de la stabilisation de fait.

Grâce à elles, ces mêmes crédits extérieurs, qu'on avait repoussés, avec une sorte d'indignation patriotique, quand ils se présentaient sous la forme de prêts concertés et à long terme, affluèrent, spontanément, sous la forme de dépôts de devises à vue, et purent atteindre le chiffre que l'on sait.

Mais, comme toute médaille, tout billet a son revers, et de l'excès d'aisance monétaire qui résultait du nouveau régime devait naître un mal des plus graves : celui que certains spécialistes, et plus particulièrement les techniciens d'extrême-gauche, ont condamné sous le nom d'inflation gagée.

Hostiles, pour notre part, à la doctrine purement quantitative de la monnaie, nous ne saurions partager, en principe, leur avis, mais, tout en nous refusant à considérer, avec les adeptes de la théorie quantitative, que la création d'un billet de plus comporte, en soi, une diminution équivalente du pouvoir d'achat de la monnaie, il nous faut bien admettre que le gonflement indéfini du portefeuille-devises de la Banque et, par suite, l'augmentation démesurée de la circulation fiduciaire auraient provoqué de grands désordres, et qui n'auraient point été sans influence sur le régime des prix et la notation des valeurs.

Mais la faute, si faute il y a, n'aura pas été de valider l'inflation gagée qui, normalement et par elle-même, ne pouvait entraîner un pareil abus dans le trafic des devises.

Elle a plutôt consisté (nous revenons ici à la seule critique que nous nous soyons permise, plus d'une fois, sur l'œuvre, par ailleurs admirable, de M. Poincaré) dans la persistance qu'on a mise à entourer la réforme d'un silence et d'un mystère qui furent trop facilement exploité, dans le sens d'une revalorisation possible... et secrètement recherchée.

L'inflation gagée n'a donc pas été, techniquement, une erreur, mais c'est *une autre* erreur, de tactique celle-là, qui a failli donner raison à ceux qui la condamnaient....

Avec la proclamation de la stabilisation légale, le jeu « à coup sûr » sur le franc n'a, désormais, plus de raison d'être, et il est probable qu'une grande partie des devises accumulées par la Banque va reprendre le chemin de l'étranger. S'ensuivra-t-il, pour demeurer logique, un fléchissement, un dégonflement de l'inflation ou de la prétendue inflation gagée? Oui peut-être, grâce à une précision que M. Lautier a fait ajouter naguère, en séance, au texte de la loi du 3 août 1926 (article 3). Nous avions, alors, critiqué, non point tant le sens et l'esprit de cette disposition, que sa rédaction un peu singulière. Nous ne nous ferons pas faute de reconnaître qu'elle pourra jouer heureusement et qu'elle contraindra la Banque, si elle n'eût point songé à le faire spontanément, à maintenir une certaine correspondance entre la diminution de son gage de devises et les émissions auxquelles l'afflux de ces devises a pu donner lieu.

A une condition cependant, qui montre combien un pareil mécanisme est délicat!... Il ne faudrait pas que, pour maintenir à toute force cette correspondance, la Banque restreignît, aux dépens des nécessités de l'escompte, des émissions de billets, dirons-nous, légitimes.

Or, une circulation fiduciaire de 59 milliards pour un franc déprécié au facteur 5 et pour un indice de prix qui doit atteindre, et même dépasser un peu, normalement, le facteur 6, ne saurait être tenue pour excessive, par comparaison avec l'avant-guerre. L'estimation la plus faible que l'on ait faite du stock de monnaie d'or circulant effectivement en 1914 [1], cumulée avec l'ensemble des billets émis à la même

1. Dans une étude spéciale que nous avons faite, à ce sujet, en 1925, nous concluions, pour notre part, à un chiffre très supérieur à celui des enquêtes de Foville.

époque, donne un total d'une dizaine de milliards qui, multiplié par 6, nous restitue, à peu près exactement, le chiffre actuel de la circulation fiduciaire. Même en tenant compte d'un usage peut-être plus répandu du chèque, même en faisant la part d'une vitesse d'échange plus rapide des billets, même, enfin, en écartant du calcul les besoins non négligeables des départements nouveaux d'Alsace et de Lorraine, on ne peut raisonnablement espérer une diminution sérieuse du total des émissions.

Nous opinerions plutôt pour un relèvement possible, et il semble que les auteurs de la loi du 25 juin y aient pensé de leur côté, puisque, fort prudemment, ils ont suggéré l'abolition définitive du fameux « plafond », cause de tant de maux et source de tant de bévues.

Tant il est vrai que tout est relatif, et que les harangues sur l'inflation ne trouvaient, en partie, leur aliment que dans la vertu conventionnelle d'un chiffre et d'un mot!

***

Quoi qu'il en soit, et sans revenir sur une controverse, elle aussi, close, il convient d'approuver entièrement le régime de convertibilité institué par la loi du 25 juin.

En ne fondant le gage du billet que sur l'or effectif, à l'exclusion des devises-or (et quoique la couverture de 35 p. 100 demeure, pour l'instant, un peu faible); en assurant, d'autre part, le libre échange de l'or en lingots, jusqu'au jour où la refrappe des louis permettra de l'assurer en numéraire effectif, la Banque et le Trésor retournent aux plus saines traditions de la monnaie d'avant-guerre.

Et, quant à la thésaurisation, que M. le professeur Jèze (nous avons contesté son point de vue, tout en n'affirmant point, certes, qu'en pareille matière, où la technique a moins à voir que la psychologie, le nôtre soit, à coup sûr, le bon) redoutait comme une conséquence dangereuse de la reprise des paiements en or, nous croyons qu'elle ne résistera guère, précisément, à la libre et facile circulation d'un métal qu'on serait d'autant plus tenté de cacher qu'il se montrerait moins.

IV

Telle est donc, sommairement décrite, cette stabilisation légale que la masse du public redoutait comme une révolution, alors qu'elle n'était que le terme d'une évolution prudente. Quelles en seront les conséquences? A cette question, les partisans de la réforme ne peuvent répondre que par une négative générale. La stabilisation légale ne comporte, en soi, aucune conséquence particulière, si ce n'est de rendre définitifs et certains, et de soustraire à tous les aléas d'un changement de conception les bienfaits de la stabilisation de fait.

En parlant, en effet, de la hausse des prix et du relèvement des traitements et des salaires comme d'un effet de la dévaluation légale, les détracteurs de la stabilisation, si l'on peut dire, trichent. Ils attribuent, par une contradiction singulière, à ces mêmes textes de lois, dont ils nient si volontiers la vertu, un pouvoir qui leur est étranger.

L'adaptation progressive des prix et des salaires au facteur de dévaluation (multiplié lui-même par un certain coefficient de hausse mondiale qu'on a improprement appelé la dépréciation de l'or) est un phénomène naturel, tout à fait indépendant de la loi qui enregistre ce facteur et qui le fixe une fois pour toutes.

S'il nous est donné d'assister, à dater d'aujourd'hui, à une hausse persistante des indices, c'est tout simplement parce que cette hausse n'est point encore au bout de sa courbe et que la stabilisation légale en aura précédé, d'ailleurs de peu, le terme.

Tout au plus pourrait-on prétendre que, par une réaction purement psychologique, le mouvement risque de s'en trouver hâté, et que la dernière résistance qu'on y pouvait encore opposer tombera plus facilement. Mais ce sont là des objections secondaires, et aucune affirmation n'est plus exacte que celle que donnait le Ministre des Finances à la tribune et que reprenait, en ces termes, l'exposé des motifs de la loi : « Consacrant un équilibre réalisé pendant une suffisante période d'épreuve, la solution donnée au problème monétaire n'entraînera, dans la vie économique de la nation, aucun changement notable... »

***

Une conséquence, plus précise peut-être, de la stabilisation légale, est celle de dissiper les derniers espoirs (ou les dernières illusions) des rentiers de l'État ou des détenteurs de créances privées.

Nous voici au point le plus vif, au seul point douloureux, de la réforme monétaire.

Il n'est pas niable que la stabilisation légale, qui consacre, en somme, et qui transforme en un état de droit la dépréciation de fait d'une monnaie, sacrifie, par définition même, l'intérêt des débiteurs à celui des créanciers.

Ne nous occupons point, pour l'instant, de savoir si, au lendemain d'une guerre qui a anéanti sans retour une énorme partie du patrimoine collectif, qui a épuisé toutes les réserves d'un pays, saisi et absorbé son portefeuille de valeurs étrangères, décuplé sa dette publique, il existait un moyen humain de faire autrement et mieux.

Ce qui est certain, et sur quoi il serait vain d'argumenter, c'est que le créancier perd sur sa créance et que le débiteur gagne sur sa dette.

Si les recommencements de l'histoire pouvaient offrir quelque consolation à cette inévitable injustice, nous dirons que, depuis toujours, les guerres et les grands fléaux nationaux ont eu, pour épilogue, cette autre de victoire, qui est celle du débiteur sur le créancier.

Toutes les secousses civiles, toutes les entreprises guerrières de l'antiquité se sont terminées par des levées générales de dettes. Mais, tandis qu'à ces époques lointaines, et quoique les gouvernements fussent, alors, aristocratiques par essence la masse des débiteurs était constituée par les pauvres et par la plèbe, une évolution s'est faite, qui se confond avec la transformation même de l'économie publique. Ce sont, aujourd'hui, les débiteurs qui symbolisent la richesse et la puissance; il s'appellent l'industrie, le commerce et (le plus grand d'entre eux) l'État; et l'effectif des créanciers est constitué, au contraire, par un immense tiers-état de rentiers et d'obligataires.

Ainsi, c'est toujours le débiteur qui continue à supporter

la charge des guerres, mais, socialement, ce qui apparaissait, autrefois, comme une réparation équitable et proprement démocratique laisse l'impression pénible d'une espèce de spoliation.

Tout le malaise de la réforme monétaire, si l'on y réfléchit, est dans cette contradiction, et c'est ce que les socialistes tentaient d'éviter, en jumelant leur type de stabilisation, qui, techniquement, constituait une opération monétaire du même ordre, avec un principe de redressement social et de prélèvement sur la richesse acquise.

Nous ne voudrions pas pousser plus loin, dans une étude positive, l'aspect purement philosophique de la question monétaire, et nous pourrions nous borner à nous demander si, sacrifiant ainsi (et par la force des choses) le créancier au débiteur, la stabilisation est un mal ou un bien.

Elle n'est, à la vérité, ni l'un ni l'autre, et si grande est, aujourd'hui, la complexité des phénomènes économiques qu'on peut soutenir qu'en fin de compte, la revalorisation ne servirait pas davantage l'intérêt des créanciers.

Non seulement, en effet, en atteignant mortellement les sources mêmes de la vie et de l'activité nationales : production, travail, budget de l'État, elle entraînerait dans le désastre les rentiers et les obligataires eux-mêmes, mais il suffit de chiffrer certaines de ses conséquences pratiques pour apercevoir quel calcul illusoire feraient les débiteurs en désirant à toute force une revalorisation monétaire...

***

Non, le seul danger (est-ce un danger?) que puisse présenter la stabilisation, dans les conditions où elle a été réalisée, n'a été aperçu que par fort peu de techniciens, et encore n'a-t-il fait l'objet, à notre connaissance, d'aucune étude approfondie. Et cela s'explique. L'argument ne pouvait être invoqué par les stabilisateurs qu'au prix d'un affaiblissement de leur thèse, et les revalorisateurs, auxquels il eût, sans doute, mieux convenu, étaient tenus, pour y recourir, de commencer par supposer le problème de la stabilisation résolu.

Ce danger résulte du fait même que, sans conteste, la stabilisation du 25 juin 1928 a violenté, dans le sens de la dépréciation, une monnaie qui, abandonnée au marché libre, tendait à se réapprécier.

Nous sommes d'accord que, ne fût-ce que pour des raisons d'ordre budgétaire qui (même en ne tenant pas compte de certaines raisons sociales et économiques, moins impérieuses) suffisaient à rendre la stabilisation nécessaire, celle-ci ne pouvait être opérée qu'au taux de 125 pour une livre.

Soit, mais, ceci posé, il demeure indéniable qu'à ce taux de 125, autant qu'on en peut juger, et autant que la confusion créée par la spéculation sur les devises permet de s'en rendre compte, le franc se trouve, sans aucun doute, sous-évalué.

Or, maintenant que la stabilisation est chose faite (et il ne pouvait, encore un coup, en être autrement) reste à savoir quelles réactions profondes *la vraie* valeur marchande du franc serait susceptible d'exercer sur l'économie nouvelle créée par un franc légal de six centigrammes-or.

A en juger de prime abord, il serait aisé de répondre : « Peu importe, et c'est craindre que la mariée ne soit trop belle. Si le franc a dû être stabilisé au rabais et s'il vaut, en réalité, davantage, tout se traduira par un change chroniquement favorable, par une constante importation d'or, par une surabondance de bien-être... »

Rien n'est plus exact, mais il ne faut pas croire que cet état de pléthore ne risque point de se payer de quelques inconvénients, dont l'Amérique nous fournit l'exemple : surproduction, gaspillage, déséquilibre des prix, inflation des besoins... Mais, à tout prendre, et en dépit des crises transitoires qui pourraient en résulter, y a-t-il là de quoi condamner l'avenir?

En un mot, si la France a constitué la nouvelle parité de sa monnaie en dessous de ce que lui permettait sa véritable richesse, n'y gagnera-t-elle point en essor économique et social ce qu'elle semblerait avoir perdu en prestige financier, et cette monnaie est-elle autre chose, pour finir, que l'humble et docile instrument de l'activité nationale?

F. PIÉTRI

LA BIBLIOTHÈQUE AUX ÉTATS-UNIS

Sur la très obligeante invitation de M. le Président Nicholas Murray Butler et des trustees du Carnegie Endowment for International Peace, je me suis rendu cette année aux États-Unis. Mon voyage, le premier que j'effectuai Outre-Atlantique, devait me permettre d'étudier sur place l'organisation de quelques grandes bibliothèques américaines.

Reçu avec une bonne grâce dont je garderai toujours le souvenir, j'ai pu voir de telle sorte, dans leur détail, les bibliothèques publiques, universitaires et spéciales de New-York, Yale (New Haven), Boston, Harvard (Cambridge), Buffalo, Chicago (North Western University comprise), Ann Arbor (Université de Michigan), Detroit, Cleveland, Washington, Baltimore, Philadelphie et Princeton (Université). La mission dont je fus chargé, m'autorisa, en outre, à parler de nos bibliothèques et des mesures qui y sont progressivement introduites pour les moderniser. Je pris ainsi contact avec des auditoires nombreux et les questions qui me furent posées, après mes conférences, me démontrèrent l'intérêt que le public américain qualifié porte aux réformes dont la charge nous incombe.

L'occasion m'ayant été offerte d'évoquer ailleurs les impressions très sommaires que j'ai recueillies sur les rapports actuels de la France et des États-Unis, je ne traiterai point ici ce sujet. A peine rappellerai-je qu'un grand effort me

paraît s'imposer à nous comme aux Américains, si nous voulons dissiper plusieurs malentendus sérieux qui, à l'heure présente, existent entre les deux peuples. Et cet effort, il importe de l'entreprendre, car le souvenir de deux collaborations décisives, l'intérêt et une vue supérieure de l'avenir le commandent. Je me bornerai plutôt, sur ce point essentiel, à citer l'opinion que m'exprima un haut fonctionnaire de Washington qualifié pour la formuler : « Dans les circonstances actuelles, s'ils savent travailler ensemble, nos « librarians » et les vôtres serviront plus que beaucoup de gens, la cause de notre meilleure entente. »

Opinion évidemment nouvelle pour un grand nombre de mes compatriotes. Mais leur surprise devrait à elle seule, en les faisant réfléchir, leur révéler l'ignorance où ils se trouvent des choses américaines. Sans doute, l'excuse qu'ils pourraient invoquer à leur décharge, est qu'en France, notre corporation jouit d'une autorité accessoire. Mais, aux États-Unis, la situation se présente sous un jour très différent.

Loin de moi la pensée de laisser entendre qu'au cours de mon voyage j'ai fait la moindre découverte : les études françaises sont nombreuses, qui concernent le rôle, en Amérique, des bibliothécaires et de leurs établissements. L'année dernière encore Édouard Champion publia deux excellents articles sur le livre aux États-Unis et, avant lui, d'autres spécialistes nous avaient renseignés, mon collaborateur Eugène Morel, par exemple, dont on aurait peut-être apprécié davantage les utiles informations, s'il ne s'était plu à opposer trop vivement les méthodes américaines et les nôtres.

Quoi qu'il en soit, j'ai pu, moi aussi, me rendre compte de l'œuvre sociale considérable qu'accomplissent nos collègues dans le nouveau monde. Monde devenu plutôt une autre région de la terre, si rapide fut son évolution, et tant il diffère du pays où nous persistons à méconnaître quelques réalités dont il importerait que nous prissions conscience.

Bien que jeunes, relativement, les bibliothèques, aux États-Unis, ont déjà leur histoire. Dès le XVIIe siècle, il exista plusieurs centres communs de lecture sur le territoire

de l'Est américain : le Connecticut, le Maryland, la Caroline, la Virginie. Vers 1629, la colonie de Massachusetts Bay, acceptant un don, constitua son premier fonds de livres. La ville de Boston imita peu après cet exemple. Puis, au début du siècle suivant, New-York posséda une sorte de *free library* établie sur la recommandation du Rev. John Sharpe. Élargissant le champ des initiatives qu'inspirait en partie le souvenir de ce qui existait au sein de la mère patrie, Benjamin Franklin recommanda bientôt que, par voie de souscriptions, des bibliothèques publiques fussent organisées dans toutes les colonies! La Philadelphia Library Society fut ainsi fondée. A Newport, Charlestown, ailleurs, d'autres groupements se créèrent. L'idée prévalut ensuite d'adapter ces organismes tant aux besoins du commerce qu'à ceux de l'éducation, de l'étude et de la vie sociale. En 1774, les notables du Connecticut déclarèrent solennellement que l'utilité des bibliothèques publiques était trop évidente pour que celles-ci fussent réservées à certaines catégories de citoyens. Il faudra attendre néanmoins l'année 1850 pour voir se modifier progressivement les conceptions et les méthodes.

Entre temps, l'indépendance ayant été conquise et reconnue, certains États nouveaux se donnèrent des bibliothèques législatives et, en 1800, le Gouvernement national jeta les bases de cette « Library of Congress » qui, en dépit de plusieurs incendies, devint, au cours du XIXe siècle, la bibliothèque la plus importante des États-Unis.

Les réformes qui devaient conférer son originalité à la bibliothèque américaine eurent toutefois comme berceau les établissements que les villes possédaient. C'est ainsi que George Ticknor posa les principes de la véritable publicité pour la bibliothèque de Boston, non sans scandaliser ceux de ses concitoyens qui restaient partisans d'une formule plus savante et moins démocratique. La première assemblée qu'au mois de septembre 1853, tinrent, dans la ville de New-York, cinquante-trois bibliothécaires, adopta les idées du grand savant libéral. Peu après les conceptions bibliotechniques de William F. Poole, de Jewett et de Justin Winsor prévalurent, orientant l'entreprise dans la voie où elle devait désormais progresser. Sous le patronage de ces hommes

qu'animait un zèle méritoire, l'American Library Association fut fondée en 1876, à Philadelphie, et son organe le « Library Journal » publié pour la première fois.

Cette puissante organisation, reconstituée depuis lors sur des bases nouvelles, compte aujourd'hui plus de dix mille membres et son action aura été décisive. Elle s'enorgueillit justement que sa doctrine première ait eu pour initiateurs les Frederick Leypoldt, les John Edmands, les Edmund M. Barton, Richard R. Bowker, Samuel S. Green et autres librarians tels que Cutter et Melvil Dewey qui imagina la numération décimale. J'ajouterai que, longtemps, l'accès des femmes et plus encore leur emploi dans les bibliothèques furent l'objet d'âpres discussions : il fallut les difficultés provoquées par la guerre civile et le développement de la lecture publique pour leur ouvrir les services, où elles occupent aujourd'hui une place prépondérante. Enfin, dès la seconde partie du XIXe siècle, l'appui se fit sentir de bienfaiteurs qui devaient, par la suite, se multiplier. Les premiers furent les Astor, James Lenox, Samuel J. Tilden à New-York, Enoch Pratt à Baltimore, le docteur James Rush à Philadelphie, Newberry et Crerar à Chicago. La bibliothèque de Pittsburgh fut fondée par Carnegie en 1881. Celui-ci devait bientôt consacrer trente millions de dollars à la création d'autres établissements du même ordre, sur l'ensemble du territoire américain.

Ce rapide historique comporte un enseignement. Par sa brièveté même, il laisse discerner la somme des efforts qui furent accomplis en un temps très court pour constituer les 6 650 bibliothèques que les États-Unis possèdent aujourd'hui et dont le nombre s'accroîtra encore.

A la mobilité, à la multiplication des masses qui de l'Est vers l'Ouest envahirent un territoire immense, au besoin impérieux de divertir, de façonner, d'éduquer, et enfin de fixer ces foules d'immigrants qui, par vagues successives, venaient mener une vie d'aventure dans des centres récents ou parmi des régions presque vierges, la bibliothèque américaine, avec le temple et l'école, assura les digues et fournit les bases sur lesquelles allait se créer une mentalité commune. Certes la religion, les institutions municipales, le vieux cadre anglo-saxon et ses disciplines, l'économie, la

Presse eurent aussi leur part décisive dans cette formidable entreprise. Mais il est hors de doute qu'aux « librarians » revient l'honneur d'avoir compris leur rôle dès les premiers jours, c'est-à-dire d'avoir subordonné le souci d'une conservation traditionnelle aux fins éducatives et pratiques qu'exigeait l'emploi des livres, dans un milieu en pleine formation.

Ainsi, sous leur influence, s'est développé un organisme qui, en raison même des nécessités auxquelles se subordonne maintenant la vie matérielle, apparaît comme un exemple digne pour nous de méditation et de mises au point réfléchies. Faute de place dans leur home, faute de savoir le lieu où pourra un jour les conduire ce hasard qu'ils appellent leur « chance », faute de moyens pécuniaires enfin pour acquérir des livres au prix très élevé, la plupart des Américains ne possèdent personnellement que peu d'ouvrages. En outre, leur conception toute sociale de l'existence, leur instinct de subordonner leurs goûts à ceux de la collectivité les portent vers les endroits où se groupent leurs semblables. D'où leurs clubs, leurs associations innombrables. D'où l'état de choses dont ont su tirer profit les « librarians ». Remarque qui d'ailleurs ne diminue en rien le mérite de ces derniers. Il suffit d'avoir passé quelques heures dans plusieurs bibliothèques des États-Unis pour vérifier avec quelle intelligence, quel dévouement et quel sens pratique nos collègues américains se sont adaptés aux instincts et aux goûts de leurs concitoyens, rendant le livre accessible, l'incorporant en quelque sorte dans la vie civique, et exerçant, avec la foi la plus admirable, une influence que l'homme le plus qualifié pour me donner cet avis, en raison de ses origines françaises, chef d'industrie connu caractérisait sous cette forme : « La moralité protestante, les hauts salaires, le crédit, le confort, oui. Mais l'usage du livre tel qu'il existe dans nos bibliothèques publiques, voilà le véritable motif pour lequel nos ouvriers deviennent supérieurs à ceux d'Europe. »

Témoignage qui m'a paru digne d'attention et dont j'ai mainte fois entendu l'écho; il explique pour une part l'intérêt qu'en majorité, les Américains portent aux bibliothèques. Au milieu d'une sympathie générale, sous l'exacte et puissante impulsion des « librarians, » avec le concours soit

des États, soit le plus souvent des autorités municipales, de leur « corporation » et des hommes que la fortune favorise, se sont ainsi créés et multipliés des organismes pourvus d'une administration, d'une technique et d'un équipement remarquables. Les règles précises, en quelque sorte codifiées, auxquelles ils obéissent désormais se trouvent appliquées dans les bibliothèques publiques comme dans les « libraries » universitaires, scientifiques ou spéciales. Et le but est unanimement le même : distraire, occuper les loisirs avec profit, sans doute, mais compléter aussi l'instruction, perfectionner les connaissances premières d'ordre général et pratique, faciliter l'étude, encourager la recherche à travers les domaines les plus différents, cultiver chaque individualité et contribuer, de telle sorte, au progrès spirituel, moral, économique et social de tout un peuple.

But que les dix mille adhérents de « l'American Library Association » veulent atteindre, unis par la même passion du Service, sous le signe du devoir dont les Washington et les Lincoln ont défini la noblesse éminente. Si bien qu'à les voir dans leurs vastes buildings clairs, propres, aérés, qu'il s'agisse pour eux d'être en contact avec un public sans cesse renouvelé ou de travailler au milieu d'un matériel dont la souplesse et la qualité contrastent avec celles du nôtre, l'idée s'impose qu'à l'œuvre ancienne des missions religieuses se substitue, modernisée, une conception de propagande intellectuelle aussi tenace et ardente. Je me suis rappelé, là-bas, certaines pages de « l'Avenir de la Science »....

« Démocratiser le livre » tel est le programme de la « Public » et de la « Free Library ». Son building s'élève au centre de la ville, dont il est l'un des plus vastes et des plus beaux; souvent des fresques symboliques le décorent qu'à Boston ont peintes Puvis de Chavannes et John Sargent. Composée de plusieurs étages reliés par des ascenseurs, la bibliothèque s'ouvre à tous; y lit, y travaille qui veut et, pour y obtenir le prêt d'un, de plusieurs livres, les emporter, les conserver cinq, dix, quinze jours, il suffit que l'on possède un domicile, ceci au bénéfice des adultes, des jeunes gens et des jeunes filles, des enfants, des aveugles[1].

1. Des amendes sont prévues pour qui abime ou égare un ouvrage. Elles

Le dispositif intérieur peut varier, le plan général reste le même. A l'entrée, un bureau qu'occupe la bibliothécaire capable de fournir le maximum d'informations sur les collections. Puis un local où, dans des meubles à tiroirs standardisés, se trouvent, enfilées sur des tringles, les fiches de la « Library of Congress » et les fiches particulières correspondant toutes aux ouvrages que l'établissement possède. Ailleurs, une organisation semblable et la « delivery room » réservées à la « circulation », au prêt des livres et des périodiques qui constituent une série autonome. Ensuite une salle large, spacieuse, où se consultent non seulement les volumes des « open shelves[1] », choisis parmi les plus instructifs, mais encore les livres des magasins, communiqués, après rédaction d'un bulletin, en quelques instants, grâce à des liaisons par tubes pneumatiques, l'exactitude de jeunes gens très actifs et l'emploi de transports mécaniques ultra rapides. — Aux alentours, une suite de salles plus ou moins grandes, et réservées, avec leurs rayonnages particuliers, à la littérature et à la critique, à la « fiction », à l'histoire, à la géographie, aux sciences, à la technologie et aux industries, au commerce, à l'économie de la ville, de la région et des États-Unis (industrial division), aux questions d'ordre constitutionnel, politique, administratif, municipal, fiscal, à la pédagogie, aux Beaux-Arts et à la Musique (avec piano dans une chambre privée pour essai des œuvres qu'on emprunte et tel, à Détroit par exemple, le prêt de disques phonographiques), à l'histoire locale et aux généalogies qui intéressent de plus en plus les Américains avides de retrouver leur ascendance, aux civilisations des pays dont sont issus les immigrants qui composent une partie de la population, aux principaux journaux et aux meilleurs revues qui se publient non seulement en Amérique mais dans le monde. Enfin une nouvelle succession de pièces semblables affectées à la communication sélectionnée des ouvrages précieux, des manuscrits et autographes, des estampes et gravures, parfois aux médailles et monnaies, ces dernières séries étant encore peu nombreuses et remplacées fréquem-

sont légères. Les « librarians » m'ont dit : « Ce que la lecture coûte est compensée largement par ce qu'elle rapporte. »

1. Rayonnages des salles directement accessibles au public.

ment par des séries de reproductions, de photographies, de fac-simile.

Restent deux salles dont la fréquentation est émouvante : celle dont les enfants ont le plein usage, sous la direction d'assistantes spécialisées, avec un mobilier, des rayons proportionnés, des vases de fleurs, des imageries gaies; celle où les aveugles viennent lire, disposant d'une bibliographie et d'œuvres établies pour eux : sur les tables, se trouvent des jeux dont ils usent, en attendant d'obtenir ce qu'ils demandent : « Nous ne voulons pas qu'aucun d'eux se sente seul », m'a-t-on dit.

J'ajouterai ces détails : en permanence, des expositions réduites et opportunes mettent sous les yeux du public non seulement des séries d'œuvres curieuses, mais encore les volumes nouveaux ou ceux que les circonstances commandent de consulter ou de connaître. Dans une pièce appropriée, se tient une bibliothécaire dont la mission permanente est de donner des conseils aux gens qui, peu éduqués encore, désirent lire et ont besoin d'être guidés. Ailleurs une autre bibliothécaire est uniquement chargée de la propagande, c'est-à-dire de la publicité en faveur de la bibliothèque, afin d'attirer les lecteurs par la distribution de notices très ingénieuses, de listes bibliographiques rationnellement conçues et de plans où se trouvent indiquées les bibliothèques locales, par la projection d'annonces sur les écrans et la distribution de tracts dans les cinémas, les théâtres, les lieux publics. Ailleurs encore, l'office de direction, le secrétariat, les Services des « entrées », du catalogue, des achats, des échanges, etc., sont répartis avec un grand sens pratique. Chaque bibliothèque possède en outre ses ateliers d'impression, de brochage, de reliure, de réparation, de photographie conçus industriellement. Les magasins entretenus avec un soin méticuleux, sont construits de plus en plus sur des données qui excluent toute perte de place et tout risque d'incendie, de même que l'ensemble du building lui-même est éclairé, ventilé électriquement et chauffé à la vapeur[1]. Ainsi aurai-je résumé les caractéristiques d'une bibliothèque dont il n'existe en France

1. Le « librarian » a la haute main sur les plans comme sur les travaux de l'architecte et des ingénieurs.

que d'imparfaits exemples, la richesse de nos collections mise à part.

Déjà propre à répondre aux besoins de la cité, cette organisation se subdivise : on la trouve reproduite, sur une échelle moindre, dans toutes les « branches » ou succursales qu'au nombre de dix, vingt, trente et même quarante, elle répartit, entretient, administre et contrôle dans la ville et ses quartiers les plus excentriques. « Branches » reliées à elle par un service automobile, pour le transport des livres et périodiques, neufs ou usagés, destinés à la communication sur place et au prêt, « branches » ouvertes comme la bibliothèque centrale de 9 heures du matin à 9 et 10 heures du soir, établies dans des bâtiments qui leur sont particuliers ou de simples boutiques, maintes écoles, diverses usines, les clubs de nègres, les asiles, les hôpitaux, les prisons comportent également des bibliothèques. Ces succursales, qui parfois constituent à leur tour des dépôts aux annexes plus ou moins nombreuses, sont, du reste, adaptées aux catégories spéciales d'usagers qui les fréquentent, avec leurs livres, leurs revues, leurs journaux en langues anglaise, allemande, italienne, slave, juive, rarement française, leurs traductions, leurs séries techniques. En certains endroits, le cadre va même jusqu'à évoquer celui d'une patrie délaissée ou bien s'inspire des professions circumvoisines : quartier soit de Tchéco-Slovaques, d'Italiens, soit d'artistes et d'artisans par exemple, une part étant toujours faite largement à la jeunesse, « puisqu'elle est tout l'avenir des États-Unis ».

Et ces « libraries », ces « branches », ces dépôts s'étendent jusque dans les régions les plus éloignées du Middlewest, de l'ouest et du sud-ouest, les camions de marchandises, de glace et d'essence, les traîneaux même transportant les livres, lorsque les voiturettes font défaut.

Trois traits originaux sont encore à noter. D'une part, un sens très vif de la « liaison » se manifeste entre les bibliothécaires et les maîtres de l'enseignement public et privé, les parents et toutes les personnes ayant, par leur situation ou leurs fonctions, un contact quelconque avec l'enfance, les divers groupes sociaux ou les masses; c'est pourquoi des conférences ont lieu fréquemment où sont examinés les

livres à faire connaître et à faire lire, les moyens pour les répandre, les procédés pour accroître, en ce qui les concerne, l'intérêt d'un public épris non de singularité mais d'imitation. D'autre part, dans chaque bibliothèque, existe au moins une grande salle de réunion où sont donnés fréquemment des conférences et des concerts propres à faire véritablement de la « free library » un centre plein d'attraits où les auditeurs se transformeront naturellement en lecteurs. Dernière particularité : les chefs bibliothécaires ont de plus en plus le souci de développer leur service de renseignements, de le mettre à la disposition des particuliers, c'est-à-dire d'établir non seulement des bibliographies, mais encore des dossiers sur les questions les plus variées, depuis la plus générale jusqu'à la plus technique, voire même sur des itinéraires de voyage à suivre par utilité, sinon par goût de s'instruire.

Tant de soins ne vont pas sans exiger un personnel important, des collections très nombreuses et un budget considérable. Le chiffre n'est pas rare de 400 à 500 fonctionnaires (librarian, librarian-adjoint, chefs de service, chefs de « branches », inspecteurs, premiers assistants et simples assistants et assistantes, spécialistes, aides divers, ouvriers, mécaniciens, chauffeurs, etc.), dont les salaires atteignent plus de la moitié des dépenses, parfois même davantage. Il convient d'ajouter que ceux du « staff » (tête de service) et ceux des ateliers étant mis à part, les employés reçoivent des émolûments faibles, plus faibles, toute proportion gardée, que dans notre pays par exemple, bien que les heures de travail soient plus nombreuses qu'en France.

Quant aux collections et au budget, les statistiques qui suivent évoquent des chiffres inconnus ici au point de vue des crédits, la source des recettes consistant en subventions municipales avec taxe spéciale prélevée pour la bibliothèque, en fondations diverses, en bénéfices réalisés par l'atelier de copies photographiques, le magasin où se vendent certains guides spéciaux, les reproductions, les cartes postales, etc., et dans l'aide pécuniaire des trustees et autres bienfaiteurs.

VILLES	POPULATION (DÉBUT 1927)	BRANCHES	RECETTES ET DÉPENSES EN FRANCS	CRÉDIT SPÉCIAUX D'ACHAT INCLUS DANS L'ENSEMBLE DU BUDGET	NOMBRE D'OUVRAGES	MOUVEMENT DES LIVRES
New-York City . .	2 920 000	43	39 572 800		1 151 893	9 411 167
Brooklyn.	2 203 235	28	22 267 075		969 953	6 650 394
Chicago	3 048 000	41	43 775 000	6 868 850	1 454 232	11 611 107
Philadelphie . . .	2 008 000	29	18 152 257	2 801 625	692 163	4 099 977
Détroit.	1 368 220	22	4 787 375		732 734	4 718 636
Cleveland	960 468	60	42 785 125	6 200 000	1 050 617	6 918 737
Boston.	842 890	31	25 699 525	3 629 025	1 388 439	3 499 137
Baltimore	808 000	26	8 708 300	1 400 000	507 576	1 096 709
Buffalo.	538 016	10	8 261 100	1 703 725	500 489	2 496 134
Washington (P. L.).	528 000	3	7 254 750		307 471	1 407 499
Los Angeles . . .	1 200 000		27 034 875		1 050 617	6 918 737
St-Louis	842 614	13	13 124 725		726 427	2 995 901
St-Francisco etc. .	567 000	14	7 469 700		385 655	2 476 681

Ces chiffres pourraient justifier maints commentaires. Je me bornerai à signaler les grandes différences qui existent entre eux lorsqu'on les compare. Ils témoignent de cette diversité tout américaine due aux origines des établissements et à leur entière indépendance. Nul pouvoir central n'exerce sur eux le moindre contrôle, qu'il s'agisse du recrutement, des collections et de la péréquation des recettes ou des dépenses. Il serait facile, d'autre part, de calculer le nombre des lecteurs qui s'élève à plusieurs millions dans les grands centres, les statistiques précédentes ne portant que sur les communications contrôlables, à l'exclusion des ouvrages consultés directement sur les rayons, des périodiques, des journaux, et des séries spéciales. Aussi les ressources et l'activité de nos bibliothèques publiques et municipales ne sauraient-elles être comparées à celles des « free libraries. »

En France, le budget de la nouvelle « Réunion des cinq bibliothèques nationales » n'atteint pas sept millions, entretien immobilier, traitements et salaires compris, somme infime alors même que la loi sur le dépôt légal procure à nos collections deux exemplaires de tout ouvrage français. Quant aux autres bibliothèques de Paris et de province, celle de la

Sorbonne étant mise à part, il vaut mieux ne point citer de chiffres : ceux-ci, en moyenne, ne dépassent pour ainsi dire jamais cent cinquante mille francs, le salaire du personnel compris. Si bien que les progrès dont il a été parlé depuis quelque temps ne doivent point faire illusion. Au moment où les livres deviennent chers, beaucoup de lecteurs se tournent vers nos établissements. Or le personnel sur bien des points, et, partout, les ressources financières, les fonds modernes, l'équipement matériel et la coordination manquent. Pour répondre aux besoins nouveaux qui se précisent, une réforme s'impose : son défaut porterait très vite un préjudice grave au progrès intellectuel de notre démocratie.

Le second type de bibliothèque aux États-Unis est représenté par la bibliothèque universitaire. Elle se trouve généralement installée, elle aussi, dans des bâtiments d'une luminosité et d'une tenue parfaites. Son dispositif pratique, son organisation répondent aux idées les plus nouvelles. Elle constitue un instrument qui fait corps avec l'enseignement lui-même et rien n'est épargné pour la perfectionner. Les œuvres et exemplaires précieux (incunables, livres rares, manuscrits, estampes, gravures, monnaies, médailles, etc.) sont acquis avec une compétence, un libéralisme croissants; ils sont l'objet d'expositions méthodiques et fréquentes. Ces ouvrages et ces œuvres mis à part, tous les volumes, revues, etc., sont directement placés à la disposition des professeurs et des étudiants qualifiés. Les uns comme les autres ont accès aux rayonnages des magasins, où se trouvent des chambres (carrels ou cubicles), sinon des tables de travail particulières. La disposition des salles est, en outre, adaptée, par disciplines et matières à la classification des volumes. L'utilisation des livres, des périodiques y est donc immédiate autant qu'aisée. Des « séminaires » ou pièces réservées complètent cet ensemble : maîtres et disciples s'y rencontrent, y tiennent des conférences, y perfectionnent leur tâche réciproque. L'enseignement se poursuit ainsi au cœur même des collections, chacun trouvant la place dont il a besoin entre les cours et aux heures d'étude. Le prêt est enfin d'un usage continu grâce à l'emploi des fiches que renferment les boîtes du catalogue avec cartes de la bibliothèque et cartes de la « Library of Congress ».

Les ouvrages y sont mentionnés que l'on peut emprunter dans les magasins, sinon sur les rayonnages des salles. Au surplus une liaison existe, pour le prêt, entre toutes les bibliothèques américaines; elle fait de ces établissements les « branches » d'un même puissant organisme, dont les collections savantes et anciennes se sont prodigieusement enrichies depuis la guerre.

Partout j'ai pu vérifier que des méthodes identiques produisent les mêmes effets bienfaisants; j'ai vu également des projets qui témoignent d'une maîtrise sûre d'elle-même[1] lorsqu'il s'agit d'agrandir les locaux actuels (Columbia University), de construire un building neuf (Yale University) ou de répartir une partie des collections au sein de l'université, dans les bibliothèques des facultés qui se développent et se multiplient elles aussi. A l'encontre de ce qui se passe en France, le « librarian » universitaire reste le « boss », c'est-à-dire le chef de la « centrale » comme de toutes les annexes et cette règle ne souffre d'exception que dans le cas très rare où il s'agit de bibliothèques (Library of Business Administration School d'Harvard, Clement's library d'Ann Arbor) données ou léguées avec une destination spéciale.

La bibliothèque universitaire trouve les principes de son développement très rapide dans l'aide pécuniaire soit de l'État (Université de Michigan) soit de la corporation universitaire (Yale, Harvard, Chicago, North-Western, Baltimore, Philadelphia, Princeton, etc.) des « alumni » et des trustees, anciens élèves généralement, à qui les librarians s'adressent sans être pour ainsi dire jamais déçus.

Cette même bibliothèque trouve aussi un appui solide dans la foi, l'activité d'un personnel dont la composition, la hiérarchie, le nombre, la doctrine et la technique rappellent exactement ceux des « librarians » et assistants qui ont la charge des « free libraries ». A la seule bibliothèque de la Johns Hopkins University (Baltimore), prévalent des méthodes plus économiques, je dirai presque françaises, et un tel exemple vaut qu'on le note, car il s'agit, en l'espèce, d'un bel établissement dont la collection médicale est, sans doute, la première

1. Assurer aux livres un cadre approprié, tel est le but essentiel : la décoration du building ne constitue qu'une préoccupation accessoire.

des États-Unis. Aussi bien ce personnel effectue des travaux de bibliographie utiles aux professeurs et aux étudiants, plutôt qu'il n'exerce une stricte surveillance, la discipline anglo-saxonne jouant ici son rôle comme ailleurs.

Je me reprocherais de m'étendre davantage. Les quelques statistiques suivantes suffiront à compléter mon exposé.

Un dernier point reste toutefois à préciser : l'entente la plus directe existe entre le « librarian » et les professeurs pour le choix des ouvrages. Ainsi les sommes importantes dont il est fait mention ci-dessus, se trouvent employées avec le souci permanent d'incorporer dans les fonds les ouvrages les plus sérieux qui paraissent non seulement aux États-Unis mais dans le monde. Une place très large est faite à la production européenne, et si la nôtre, en particulier, n'occupe pas son rang, il faut en chercher souvent la raison dans le fait que nous ne savons pas constituer là-bas le front unique des meilleurs livres français, quel que soit leur éditeur.

Bibliothèques.	Nombre des volumes (fin 1926).	Crédits d'achat incorporés dans le budget global en francs.
Yale University	1 775 077 [1]	1 925 000
Harvard University (non comprise la Baker libary administration business School)	1 282 500	1 886 350
Chicago University (dont le building n'a pas les mêmes qualités que ceux des autres « libraries » modernes)	1 200 000	1 750 000
North Western University (Evanston-Chicago)	406 000	1 075 000
University of Michigan (Ann Arbor)	700 000	2 857 150
John Hopkins University	292 000	1 000 000

A l'étude brève de cette œuvre qui honore les États-Unis, manquerait une partie essentielle, si j'oubliais de mentionner d'une part, certaines bibliothèques spéciales et de l'autre, la « Library of Congress », dont le caractère la rapproche de la bibliothèque du Bristish Museum ou de notre Bibliothèque Nationale et, par cela même, la singularise moins à nos yeux.

En effet il existe, tout d'abord, soit indépendamment, soit au centre d'une université ou d'une autre « library », quelques bibliothèques originales et leurs séries possèdent une valeur,

1. Accrus de 41 573 en 1927, achats 16 165, dons 19 165, échanges 6 243.

une rareté exceptionnelles, sinon un intérêt savant indiscutable :

« Aux États-Unis, une collection ne doit pas rester la propriété d'une famille au delà de la troisième génération, me disait le conservateur adjoint du nouveau musée d'Harvard. Elle appartient dès lors à la communauté... »

Nobles paroles qui donnent la mesure de cet esprit civique dont les Américains multiplient les exemples dans tous les domaines. Sur le plan particulier qui m'intéresse, j'ai pu vérifier moi-même, au cours d'une réception charmante, les sentiments qui animent les membres du Grolier Club, c'est-à-dire les grands bibliophiles du nouveau monde. Ainsi ont été créées la « Morgan Library » de New York, un des plus beaux « cabinets » qui existent, la « Huntington Library » de San Gabriel, la « Widner » de Harvard, fondée en souvenir d'un jeune amateur de beaux livres disparu tragiquement, la « John Griswold White » de la Cleveland P. L. (folklore et orientalia), la Grosvenor de Buffalo et la Crerar comme la Newberry de Chicago, toutes trois librement ouvertes au public, dotées d'un fond d'achat considérable et riches en ressources variées au point de vue des sciences, de l'histoire et de la géographie par exemple.

Quant à la « Library of Congress », ses départements correspondent aux nôtres, le Cabinet des Monnaies et Médailles excepté. Par contre, le nombre de ses fonctionnaires et le montant de ses crédits n'ont rien de commun avec ceux dont notre bibliothèque dispose : ils les dépassent plus de trois fois si l'on considère les seuls fonctionnaires et employés réguliers, plus de dix fois si l'on compare les sommes qui sont réservées aux acquisitions et abonnements. Il n'en demeure pas moins que la qualité et l'ampleur de nos collections anciennes, les dons, les legs d'œuvres précieuses qui nous sont récemment échus nous permettent d'attendre avec confiance que la fortune nous favorise davantage.

Il convient, du reste, d'être juste : la « Library of Congress » joue un rôle qui ne nous incombe pas. Tout d'abord elle assume la charge du « Copyright » (dépôt légal) non pas comme nous en seule matière nationale mais internationalement. Elle sert, en outre, de « Reference Service » aux membres

et aux Commissions du Sénat et de la Chambre des représentants comme aux divers départements ministériels. Elle fournit aussi les bibliographies qui lui sont demandées de tous les points du territoire, lorsque les bibliothèques locales ne peuvent les rédiger. Elle établit également, imprime et expédie à la plupart des grandes « libraries » qui existent aux États-Unis les cartes de son catalogue; elle contrôle l' « Inter library exchange » et une annexe de son « Union Catalogs » réunit toutes les fiches d'ouvrages qui, Outre-Atlantique, existent en un exemplaire ou font défaut, ceci pour provoquer tôt ou tard les achats indispensables.

Pareils Services vaudraient qu'on les étudiât longuement. Mais en dépit de certaines réserves de détail qu'elle autoriserait, cette organisation révèle combien nos collègues américains ont le sens de l'entr'aide et de la coordination. C'est d'ailleurs en s'inspirant d'un tel exemple que la Sous-Commission des Sciences et de Bibliographie poursuit à Genève ses travaux : avec ses experts et avec l'appui de l'Institut et de la Commission internationale de Coopération intellectuelle, elle compte doter ainsi les bibliothèques européennes d'une liaison meilleure. Entreprise dont la France, qui fut la première à la recommander, n'a réalisé qu'une part infime, tant le particularisme qui imprègne encore nos établissements, suscite d'obstacles et oppose de résistances.

Là-bas, nulle tergiversation vaine : par esprit démocratique, les personnalités s'absorbent dans le commun effort. Le but, dont j'ai laissé entrevoir la grandeur, se dresse devant les regards et lui seul importe. Dans ses nombreuses commissions de spécialistes, « l'American Library Association » groupe les valeurs, les expériences, les énergies libres de toute tutelle administrative sinon préoccupées parfois des fluctuations politiques. Des avis échangés, des études faites et des mesures proposées par les librarians réunis dans leur Congrès annuel à Chicago ou ailleurs, chaque bibliothèque américaine s'inspire, afin d'accentuer son effort, d'étendre son action; et, pour convaincre les autorités dont elle dépend financièrement, elle s'appuie sur les arguments que lui fournit l'union des dix mille membres dont son propre personnel fait partie intégrante.

Au surplus la publication du bulletin corporatif, des « handbooks », des annuaires, des « book-lists », des « index », de l'A. L. A. catalogue, des innombrables ouvrages et tract professionnels se fonde sur les principes que l'Association détermine, les concours qu'elle apporte, les ressources qu'elle recueille. Il en est de même pour la défense des intérêts collectifs, l'amélioration matérielle des situations, la pédagogie et le développement des écoles de bibliothécaires, qu'il s'agisse de celles que les universités entretiennent ou de celles qui existent dans les « libraries » importantes.

Ainsi cette Association est le régulateur, le foyer d'un vaste ensemble d'activités doctrinales et pratiques. Dirigé par un homme et par une femme remarquables, dominant le murmure de l'énorme ville, son « office » se trouve presque à l'étroit dans un des skyscrapers de Chicago; il prend sa lumière sur l'horizon du lac, le lointain espace et la tâche qui s'y accomplit n'a qu'une fin, « l'extension », mot qui renouvelle sans cesse les courages et les espoirs.

Je dirai encore qu'autour de l'organisme central, croissent les « library clubs » où viennent s'associer « librarians », assistants et assistantes des bibliothèques de chaque État, tandis que, vers l'Est, dans un des faubourgs de New York, mettant son imprimerie spécialisée à leur disposition, un ancien bibliothécaire travaille avec ses confrères d'hier; il établit et publie les répertoires, les sélections les meilleures possibles de livres et de périodiques. « Je suis heureux, m'a-t-il déclaré, que sur tous les points du sol américain viennent les compléter d'autres répertoires, d'autres sélections, adaptés aux besoins locaux. »

Réseau immense d'incessantes initiatives particulières plus fortes et plus fécondes qu'aucun pouvoir officiel. Théodore Roosevelt a justement écrit peu avant sa mort, que « la bibliothèque exerce une influence décisive pour le bien des États-Unis ».

Déprécierai-je maintenant par des réserves, des critiques, les indications qui précèdent? Je me le reprocherais. Si je soulignais certains défauts du système américain, je serais contraint, par équité, de les comparer aux anachronismes, aux insuffisances du nôtre. La sévérité pédante d'une part,

et, de l'autre, l'oubli des difficultés financières que notre pays traverse me paraîtraient également blâmables. Je préfère noter tout au plus les réponses que j'ai faites aux avis qui me furent demandés durant mon voyage.

Elles se résument de la façon suivante : accroître quelque peu le chiffre de leur salaire et former une nouvelle catégorie d'assistants et d'assistantes, dont l'instruction générale plus étendue permettrait de réaliser des économies dans le nombre des fonctionnaires; réduire diverses dépenses d'ordre matériel dans les installations immobilières et les dispositifs mécaniques, leur entretien devant grever inutilement les budgets de charges pesantes aux heures inévitables d'une moindre prospérité; élever le niveau des livres prêtés en ce qui concerne les « free libraries », le fait de vouloir sans cesse attirer et retenir les lecteurs impliquant des concessions excessives au public, et les progrès réalisés outre Atlantique en matière d'instruction, autorisant, sur une large base, la substitution d'ouvrages sérieux aux romans qui figurent souvent pour les deux tiers dans les statistiques annuelles; persuader les étudiants qu'il est des volumes dont l'acquisition s'impose pour leurs études et que la bibliothèque universitaire ne doit pas avoir la charge de leur fournir, ne serait-ce qu'afin de leur donner le goût du sérieux dans la lecture privée; enfin, orienter les jeunes fonctionnaires sur la voie d'une collaboration non moins savante que technique avec les lecteurs, car ce genre d'aide indispensable complétera avec avantage les perfectionnements obtenus sur le plan matériel.

Mais j'insisterai d'autant moins sur des opinions qui me sont personnelles qu'en fait, à travers les différences de méthode et d'application, j'ai surtout cherché les moyens de collaborer avec nos collègues américains. Le renom dont jouissent, parmi l'élite des États-Unis, la Bibliothèque nationale et certains de nos établissements facilita ma tâche. Quelques projets également utiles aux deux pays valaient qu'on les étudiât. Il nous sera permis de les réaliser, je pense.

L'un concerne l'organisation d'expositions grâce auxquelles les deux publics respectifs, par la présentation d'œuvres très variées, prendraient contact avec les étapes, les vicissitudes et les progrès de civilisations peu connues d'eux, souvent

divergentes, mais dignes d'une compréhension et d'une sympathie mutuelles. Un autre projet de coopération porte sur la manière dont pourrait être achevé plus rapidement le catalogue général de nos livres imprimés, catalogue dont nos confrères du nouveau comme de l'ancien monde souhaitent que la publication soit accélérée, en raison même des services que cette œuvre leur rend; or, seule, la faiblesse de nos crédits la retarde. Nous avons également étudié ensemble l'éventualité d'échanger régulièrement des ouvrages étrangers modernes qu'en France, les bibliothèques n'acquièrent pas, faute de ressources, contre les duplicatas qui manquent aux États-Unis et restent inutilisés ici. Nous nous sommes préoccupés aussi d'éditer les fac-simile d'œuvres dont les exemplaires devenus introuvables en dehors de nos collections parisiennes font défaut à de nombreuses « libraries » d'Amérique. Nous comptons finalement organiser le stage réciproque de quelques bibliothécaires; en s'initiant à des méthodes qui souvent se complètent, nos collaborateurs assureraient l'interpénétration des deux milieux et favoriseraient certains rapprochements nécessaires.

Au terme de cet article, j'exprimerai donc le vœu que les mots prononcés devant moi au State Department servent d'épigraphe à l'œuvre dont je viens d'esquisser les premiers traits. Sa réalisation favoriserait une cause éminente, et nos deux corporations, en collaborant dans les limites qui leur sont imparties, contribueraient à dissiper les malentendus dont souffre une amitié séculaire.

J'y verrais d'autres avantages. La guerre a bouleversé notre état social et la crise que nous traversons crée des besoins nouveaux. Si elles veulent les satisfaire, les bibliothèques doivent évoluer comme tous les autres Services administratifs. La cherté des livres, les exigences de la recherche savante et technique, le devoir de favoriser celle-ci, afin de réagir contre un manque d'informations redoutable, l'énervante rapidité qu'impose au travail intellectuel le rythme de la vie moderne, le risque que comporteraient la stagnation, la lassitude, l'indigence des esprits, toutes ces raisons rendent indispensable la réforme de notre lecture publique.

Il ne s'agit certes pas de copier le système américain, car le milieu et les buts ne sont pas les mêmes. Mais il serait profitable et opportun de transposer en France la méthode de coordination américaine, pour mieux utiliser nos bibliothèques et les mettre davantage au service du grand labeur commun que réclament les circonstances. Sur le plan des hautes études, sur celui de la documentation pratique ou sur le terrain du véritable enseignement post-scolaire, l'entreprise se limiterait d'ailleurs à des mesures de détail, dont le programme fut souvent exposé et dont le coût grèverait fort peu le budget de l'État ou des municipalités.

Resterait à convaincre les groupements comme les particuliers qui, malgré l'importance des ressources dont ils disposent négligent d'aider nos établissements. Certes nous recevons des dons, des legs d'œuvres admirables, qui enrichissent nos collections, mais sur le terrain financier, à de rares exceptions près, on nous délaisse. Sans doute, et j'en ai fait moi-même l'expérience, un tel appui reste subordonné au concours initial des pouvoirs publics et aux résultats tangibles que notre corporation sait obtenir. Mais, toutes proportions gardées, j'aimerais qu'à l'exemple de ce qui se passe dans des milieux semblables aux États-Unis, l'industrie, la banque, le haut commerce, les citoyens fortunés témoignassent pour nos bibliothèques d'une sympathie civique plus militante et d'un sens plus averti du bien commun.

P.-R. ROLAND-MARCEL

LE NOUVEL ANACHARSIS[1]

V

Je ne me réveillai pas moins de fort bonne heure. J'étais si enchanté de cette première leçon que j'avais hâte de prendre la seconde. Je sautai à bas de mon lit, j'allai secouer dans le sien André Lascaris qui semblait dormir encore.

— Allons! — lui dis-je, — grand paresseux, lève-toi et viens me faire travailler.

Il ouvrit les yeux, il eut une façon de me regarder qui rabattit mon enthousiasme. Son air sourcilleux faisait assurément, avec l'expression enfantine de son visage, le contraste le plus comique, mais j'avais le cœur trop gros pour être tenté d'en sourire. J'eus le pressentiment d'un malheur et je m'écriai :

— Pour Dieu! ô camarade, qu'y a-t-il?

Je dois dire que les principaux traits de nos caractères étaient déjà bien dessinés, et que, très ressemblants l'un à l'autre, nous étions aussi par certains côtés très différents. C'est même à cette harmonieuse composition de nos ressemblances et de nos dissemblances que nous devons notre amitié, parfaite dès le premier jour et qui ne s'est jamais démentie; car je ne crois pas comme Empédocle que le semblable soit fatalement l'ami du semblable, ni comme Héraclite que le contraire soit l'ami du contraire, et je croirais plutôt, ainsi que je viens de le dire, aux bons effets du juste milieu.

J'avais dès lors et j'ai toujours une inclination à l'opti-

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 juin et 1er juillet.

misme. On me contente aisément. Mon cher André est plus difficile, mais il l'est également pour autrui ou pour lui-même; et comme il a plus de tête que moi, il prévoit de loin les obstacles : je n'y prends garde qu'au moment que j'arrive dessus.

— Ne t'aperçois-tu pas, — me dit-il, — que nous avons entrepris une tâche impraticable? Combien s'est-il écoulé de siècles depuis la venue du Sauveur?

— Quatorze siècles et demi, — dis-je, — exactement.

— On ne sait point avec une si rigoureuse exactitude quand a vécu Homère; il ne paraît cependant point téméraire de le placer neuf ou dix siècles avant l'ère chrétienne. Cela fait donc, en compte rond, vingt-quatre siècles de littérature grecque que nous avons la prétention de passer en revue. J'entends bien que toutes les époques n'ont pas une égale importance, et qu'il est des semaines d'années ou de siècles sur lesquelles nous pouvons passer rapidement; mais supposé que nous nous tenions à l'âge classique et que nous traitions tous les grands auteurs aussi généreusement que nous avons fait Homère, nous aurons des cheveux blancs, ô Anacharsis, avant que d'en voir la fin. Ce ne sera donc plus l'école mutuelle dont mon père vantait hier les bienfaits. Je trouve comme lui charmant que deux enfants tels que nous sommes s'enseignent réciproquement : deux vieillards qui feraient tour à tour le maître et l'écolier, je ne sais pourquoi cela me semblerait désobligeant, ridicule.

— Je crois, — dis-je, — en y réfléchissant, ô très cher André, que tu devrais signaler cette difficulté à Constantin Lascaris : il ne paraît pas y avoir pris garde plus que nous.

Nous fûmes dès son lever lui faire confidence de notre embarras. Les calculs d'André l'égayèrent fort, et il se moqua de nous un peu, mais avec quelle grâce et quelle indulgence!

— O enfants, — nous dit-il, — je vais vous faire un aveu : bien qu'à mon âge on ne pense à rien, tandis qu'au vôtre l'on pense à tout, je ne laissais pas de m'être avisé que votre dessein était chimérique. Je ne vous en ai cependant pas détournés, j'ai même, pour vous y encourager, recouru à des moyens de rhétorique; ce n'était pas, vous le sentez bien, par malice : j'ai seulement saisi l'occasion de vous donner

une leçon d'une autre sorte et qui passe la littérature. Au rebours de certains philosophes, je n'estime pas qu'avant de s'embarquer dans une entreprise on doive s'assurer qu'elle peut être menée à bien. Cette prudence est à mon avis un signe de pusillanimité. Il faut parfois entreprendre sans espoir et tenter l'impossible. Quand le ferait-on, sinon à votre âge? Vous ne vous rangerez que trop tôt à cette misérable philosophie, à cette étroite raison; mais vous avez encore devant vous quelques années pour être vraiment magnanimes.

« Je me doutais bien, d'ailleurs, que vous commenceriez par Homère. Il n'est pas de ceux que l'on peut mettre à la ration, et si vous lui avez accordé un temps qui pour tout autre serait un peu disproportionné, je n'y vois aucun inconvénient; mais vous avez bien fait de m'appeler à votre aide avant d'aborder un autre sujet. Même si vous vous bornez aux classiques, et encore si vous choisissez entre eux, vous ne sauriez faire à chacun que l'aumône de deux ou trois mots insignifiants. Ce qui vous profiterait mieux serait un discours fort succinct, où quelque vieil homme de ma sorte essaierait seulement de vous retracer le mouvement des esprits depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, les démarches de la prose et le vol de la poésie. Vous apprendrez le détail plus tard et tout le long de votre vie, au hasard de vos lectures, que seules dirigeront vos préférences dont vous ne devrez compte à personne et votre goût qui aura le droit d'être partial; mais vous n'oublierez jamais votre rudiment.

— Et ce rudiment, ô père, — dit André, — est-ce toi qui nous feras la grâce de nous l'enseigner?

— Certes, ô enfant, je le voudrais, — repartit le grand Lascaris, — mais ma science est bien limitée. Je vous conduirai du moins jusqu'aux portes de la philosophie, mais je vous quitterai sur le seuil, et je vous remettrai aux mains de mon illustre ami Gémistos, autrement nommé Plèthon, qui bien que presque centenaire enseigne toujours à Mistra, proche l'ancienne Lacédémone. J'avais dessein, ô André de t'envoyer seul chez lui; mais, puisque tu ne saurais plus te séparer d'Anacharsis, je remercie la Providence qui t'a donné un ami et un compagnon.

Je rougis modestement à ces mots. André battit des mains. J'étais fier de mon amitié, je fus bien aise que le père de mon ami lui rendît hommage en termes si délicats. L'idée de voyager, surtout de voyager ensemble nous rendait fous de joie tous les deux, André Lascaris et moi. Nous avions même une si grande impatience de prendre la clé des champs que déjà ce que nous pouvait enseigner, à Constantinople même, le vénérable vieillard nous intéressait moins. Bien qu'il nous eût promis que ses discours seraient brefs et à la laconienne, nous redoutions qu'il n'en finît pas et que notre départ n'en fût cruellement retardé.

Nous ne lui fîmes pas, bien entendu, part de cette crainte impertinente, et sans avouer que c'était pour gagner un jour, nous le pressâmes de commencer les leçons le jour même. Il daigna céder à nos cajoleries, et aussitôt après le repas de midi prit la parole, le plus simplement du monde, dans la grand salle où toute la famille avait coutume de se réunir à cette heure au moins pour quelques instants.

Je rappelle que le plafond était formé de trois petites coupoles, et les parois revêtues de marbre diversement colorées. Constantin Lascaris avait pris place dans son grand fauteuil à fronton pareil à un siège épiscopal. Les femmes étaient assises en des fauteuils plus petits et occupaient leurs mains à des travaux, mais ne l'écoutaient pas moins religieusement. Je m'étais posé sur un coussin aux pieds du vieillard, à la manière des Turcs, André s'était couché ventre à terre, les coudes pliés et de ses deux mains soutenant sa tête attentive.

Je ne saurais plus dire : « Tel jour, Constantin Lascaris nous enseigna ceci, et tel autre jour cela. » Je n'essaierai point de marquer la division de ses discours, mais je compte sur ma bonne mémoire pour les rapporter fidèlement après tant d'années. Je puis du moins garantir que je ne changerai pas une syllabe aux généralités par où la première lecture débuta. J'étais, ce jour-là, si je puis dire à la manière des anciens Grecs, plus curieux que moi-même, et il me suffisait d'écouter pour retenir par cœur chaque mot. Il me suffit aujourd'hui de les transcrire pour imaginer que je les entends encore. La voix douce et persuasive du vieillard charme de

si loin mes oreilles, et je pourrais, si j'étais musicien, en noter les moindres inflexions.

— O enfants, — nous dit-il d'abord, — vous ne sauriez louer les Hellènes d'une façon qu'eux-mêmes ils avouent, si vous ne vous soumettez premièrement aux règles que leur goût a fixées. Ils vous enseigneront que l'on doit garder la mesure jusque dans les transports de l'enthousiasme, et bien qu'ils ne soient pas exempts d'une certaine vanité, ils répudieraient en souriant les éloges qu'ils ne croiraient pas mériter exactement. Ils ont, dans tous les arts, égalé ou surpassé leurs modèles; mais on ne peut nier qu'ils n'aient eu des modèles et que la gloire de la première invention ne leur échappe. Or seul l'homme qui crée, qui crée de rien, participe de la puissance divine, et ravit, comme Prométhée, une étincelle du feu céleste. Vous n'ignorez pas que ce larcin n'a pas trop bien réussi au fils de Japet, d'Ouranos ou du géant Eurymédon; mais, dans le domaine des Beaux-Arts, les dieux sont moins jaloux.

» Un jour vous visiterez Athènes. Quand votre vaisseau creux doublera le cap Sunium, et que vous apercevrez de la mer les colonnes du temple d'Athèna, dorées par le soleil, transparentes comme l'albâtre, quelques heures plus tard quand vous verrez, au sommet de l'Acropole, le Parthénon, vous serez tentés de vous écrier : « Qui donc, avant ce peuple, a connu les justes proportions et le canon de l'architecture? » Lorsque vos guides vous montreront le bas-relief des Panathénées ou les cariatides de l'Erechthéion, vous vous écrierez, ô enfants : « La sculpture est née ici même! »

» Mais je présume qu'au cours d'un autre voyage vous visiterez l'Égypte, vous vous persuaderez, si vous êtes de bonne foi, que les Hellènes n'ont pas appris sans maître l'art de dresser des colonnes vers le ciel et d'ordonner des portiques; et vous entendrez ces paroles d'un prêtre de Saïs à Solon : « Vous autres Grecs êtes toujours enfants, il n'y a pas de vieillards en Grèce. » Je ne vous dis point ces choses pour refroidir votre admiration. Dans l'ordre de l'esprit comme dans l'ordre de la chair, on est toujours le fils d'un père, l'élève d'un maître. Les hommes, même doués de génie, qui prétendent se passer de leçons, outre qu'ils perdent

beaucoup de temps, n'atteignent pas d'ordinaire aussi haut que les modestes qui se sont résignés d'abord à une longue docilité.

» Je sais ce que vous allez me répondre : on ne peut pas indéfiniment remonter de l'un à l'autre, il faut bien que quelqu'un ait commencé. Mais si la raison ne peut concevoir une chaîne infinie, ce premier commencement serait un autre miracle, qui ne l'étonnerait pas moins. Par bonheur, comme tout cela se passe dans la nuit des temps, elle n'a pas l'embarras de choisir. Il est pourtant une exception. Le miracle s'est produit une fois à l'âge historique. Les Hellènes n'ont inventé ni l'architecture, ni la sculpture : ils ont véritablement inventé, ils ont créé, ils ont créé de rien LES BELLES-LETTRES.

» Entendez bien, ô enfants, ce que je dis. Je ne me donne pas le ridicule de prétendre qu'ils aient à l'exclusion de tous les autres peuples, ou même les premiers entre les mortels, reçu le don divin d'ajouter à l'expression nue de la pensée, par l'artifice et l'arrangement des mots, une beauté singulière. Les hommes les plus anciens, les plus barbares ont eu, quand ils balbutiaient encore, l'instinct de chanter; et bien que je ne sois guère capable d'imaginer ce que pouvaient être ces naïfs essais, je ne doute pas qu'ils n'eussent leur charme, car ils étaient inspirés par les dieux. Mais aussi ne passaient-ils point l'inspiration, qui en dépit de son origine surnaturelle n'a point de valeur véritable ici-bas, si elle n'est informée, ouvrée par le génie humain. Les Hellènes ont les premiers accompli cette besogne d'ouvriers qui ne paraît humble qu'aux esprits sans mesure. Ils ont inventé la mesure et la raison. Ils ont inventé aussi les genres littéraires, qui sont divers et tranchés, et ils ont appelé chacun d'eux de son nom propre. Ils en ont transmis les modèles aux générations futures. Ils ne doivent rien à personne, et tout homme qui écrit ou qui pense, ou les deux ensemble, obéit aux règles qu'ils ont fixées.

» Mais ce n'est point tout d'un coup, ô enfants, en un seul jour ou une seule époque, qu'ils inventèrent ces genres nombreux dont la bigarrure aujourd'hui nous divertit et nous plaît. Il n'y avait au commencement d'autre littérature que la

poésie. Je ne vous parle pas de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, mais de poèmes beaucoup plus anciens, qui sont perdus et dont les titres mêmes ne sont point parvenus jusqu'à nous. Aristote avait déjà remarqué, voilà tantôt dix-huit siècles, qu'Homère n'a rien d'un poète primitif. Je suis bien du même sentiment. Il est certain que sa prosodie, avec des airs de nonchalance et un peu trop de facilités, ne laisse pas d'être savante. Ses peintures sont minutieuses et précises. Ses personnages ont, en somme, d'excellentes manières, de la simplicité, mais point de rudesse, et sinon de la politesse comme nous l'entendons à présent, du moins de la courtoisie. D'ailleurs, Homère lui-même parle de poètes qui l'ont précédé....

— C'est vrai! — m'écriai-je. — L'aède Dèmodocos...

— Tais-toi donc! — fit André.

Mais le vieillard ne se fâcha point. J'avais baissé la tête, tout confus; il me flatta doucement de ses doigts qui tremblaient un peu, comme Socrate, à l'heure de mourir, caresse les beaux cheveux que Phédon sacrifiera demain. Puis il reprit en souriant :

— Quelques-uns des poètes que bien avant le divin Homère les muses ont favorisés, n'ont pas laissé un nom moins illustre que le sien; mais ils n'ont laissé que leur nom, et ils appartiennent plutôt à la fable qu'à l'histoire de la littérature. Vous avez ouï parler sans doute d'Amphion et d'Orphée. Vos nourrices vous ont dû conter que le premier charmait les pierres, et l'autre les bêtes féroces. Il eut, malheureusement pour lui, moins de succès auprès des Bacchantes. L'effet prodigieux de la musique d'Amphion et des poèmes d'Orphée nous est un sûr garant de leur valeur; mais nous voudrions en juger par nous-mêmes, et quoique nos anciens prétendent que les œuvres de ces deux auteurs ont été conservées, comme ils oublient de nous instruire en quel lieu du vaste univers et en quelle bibliothèque, nous ne saurions alléguer un seul vers authentique ni de l'un ni de l'autre.

» Ai-je besoin de vous dire que les hymnes appelés orphiques ne sont pas d'Orphée? Cependant, on ne les aurait point placés sous son invocation, s'ils différaient trop du genre que cultiva l'époux d'Eurydice, et nous en pouvons raisonnablement inférer que sa poésie était religieuse. A cette

lointaine époque, un poème était une prière. On ne chantait que pour louer les dieux. Si l'on célébrait des héros, c'étaient ceux dont les actions, consacrées par la légende, passent trop évidemment les moyens de l'homme, et dont l'existence même n'est pas trop certaine. Homère et les autres poètes épiques, — c'est leur grande nouveauté, — sans supprimer l'emploi des dieux, ont mis en scène des personnages humains, qui sont au moins à l'aube de l'histoire, et que la légende a pu complaisamment déformer, mais qu'elle n'a point fabriqués de toutes pièces.

Ce fut André qui cette fois osa interrompre son père, pour lui demander, en s'excusant, si Achille, Ajax, Agamemnon avaient, selon lui, positivement vécu. Moi, c'est sur le compte de Télémaque que j'aurais voulu savoir à quoi m'en tenir; mais je me serais fait pendre plutôt que de souffler mot. Je ne pris pas moins ma part de la réponse, qui nous assura l'un comme l'autre que nos héros favoris avaient existé.

Constantin n'alla pas cependant jusqu'à nous laisser croire que les personnages d'Homère fussent pareils aux guerriers beaucoup plus anciens avec qui sans doute, hors le nom, ils n'avaient quasi rien de commun. Il n'est point téméraire de penser qu'ils ressemblaient surtout aux contemporains d'Homère. Mais que nous importait? nous ne leur demandions que de n'être pas des fantômes et des créatures de pure imagination. L'antiquité de leur figure, si même elle n'est contemporaine que du poète qui les a chantés, nous semblait bien suffisante. A dire vrai, nous ne saisissions pas la nuance qu'il peut y avoir entre le temps d'Homère et celui de la guerre de Troie. Apercevions-nous mieux celle qui est entre le temps d'Homère et le nôtre? Nous ne souhaitions pas du moins la sentir : la fraîcheur et la sincérité de notre goût nous préservait de l'archaïsme, qui est toujours une pédanterie ou une perversion. Tout ce que nous désirions, c'était de croire que les histoires contées dans les livres sont arrivées tout de bon.

— Quand vous ne le croirez plus, ô enfants, — dit Lascaris, — les livres vous tomberont des mains. C'est ce qui advint après deux ou trois cents ans aux amateurs de poèmes héroïques. On leur servit tant d'épopées, qui n'avaient plus

la grâce de l'*Odyssée* ou de *l'Iliade*, qu'ils se contentèrent de les ranger sans les lire dans leurs bibliothèques; ou bien ils en firent faire des abrégés par des grammairiens, qui perdirent aussi bien du temps à tenter d'accorder les contradictions de ces récits et d'en tirer une sorte d'histoire officielle. Nous, ô enfants, qui n'avons point de temps à perdre, nous ne dirons pas un mot de plus des cycliques et de leur fatras.

» Ce n'est pas que j'aie si grand hâte de passer au genre didactique, dont le premier représentant sinon l'inventeur fut Hésiode, né, dit-on, une centaine d'années après Homère. Je ne vous donne pas ces dates pour certaines, mais il faut des points de repère et, autant que possible, des chiffres ronds.

» Je vais vous paraître frivole : à votre âge, on a le préjugé du sérieux et quelquefois de l'ennui; mais je vous jure que, si je ne fais point des poèmes didactiques le cas qu'en font généralement les critiques superstitieux, ce n'est point du tout par légèreté d'esprit, c'est, à rebours, pour de solides raisons. Je ne crois pas que la poésie, ni aucune sorte de littérature, soit faite pour enseigner, au moins directement.

» L'histoire des héros ou des hommes vertueux nous suggère de bons exemples, et Aristote prétend que le spectacle des passions humaines tel que nous l'offre la tragédie nous purge de nos propres passions. Si les pièces de théâtre ont cet effet salutaire, ne nous en plaignons point; mais j'ai idée qu'elle ne l'ont que par surcroît et par un heureux accident. Ce n'est pas à dessein de nous suggérer des exemples que les poètes épiques nous content leurs histoires, mais afin de nous divertir et pour faire œuvre d'art. Je suis persuadé que les tragiques se soucient fort peu de nous purger : ils ne veulent que nous émouvoir de pitié ou de terreur, et je les approuve fort, car c'est précisément leur emploi.

» Je suis peu sensible, je vous l'avoue, à la poésie du petit propriétaire, qui, après avoir de ses mains cultivé son champ, met en vers ses observations quotidiennes, et y ajoute pour l'ornement des proverbes de village, çà et là une courte fable, des maximes de philosophie campagnarde. Tels sont *les Travaux et les Jours*. Que vous dirai-je de la *Théogonie*? Je ne veux pas être sévère à l'excès pour Hésiode : il a de

belles images, par moments un charme inespéré. Il s'est élevé avec beaucoup de force contre la violence et la mauvaise foi; mais c'est parce que son frère Persès l'avait dépouillé de sa légitime. Il la réclama et perdit son procès, Persès ayant corrompu les juges. Je prends part aux ennuis d'Hésiode mais je ne puis m'y intéresser, ni, en conséquence, à ses poèmes autant que la charité chrétienne l'exigerait.

» Quelle dure vie on menait en ce temps-là! Cette frugalité, ces besognes presque serviles nous rebutent. Tout cela est terriblement loin de nous, plus loin que les rois d'Homère. C'est que les Achéens n'étaient plus les maîtres; les Doriens avaient établi sur l'Hellade leur rude souveraineté. Je comparerai cette période, ô enfants, à l'âge de la vie que l'on appelle ingrat, lorsque l'enfance est déjà fanée et que l'adolescence (appelée par nos anciens « l'âge » sans épithète) n'est pas encore épanouie. Les Hellènes n'avaient plus assez de puérilité pour croire aux contes ingénus, ni assez de docilité pour écouter la bouche ouverte des leçons de morale pratique mises en vers pour la commodité de la mémoire; sans compter que les successeurs d'Homère et d'Hésiode manquaient de prestige, peut-être aussi de talent.

» Puis, en approchant de la maturité, les peuples de l'Hellade n'avaient pas seulement changé de la façon qui est naturelle lorsque d'enfant l'on devient homme : le régime de leur vie publique s'était modifié du tout au tout, et il ne semble point possible (je ne le dis pas sans regret) que la politique n'ait pas une influence considérable sur la littérature, qu'elle ne décide pas au moins des variations de sa physionomie.

» Il n'était plus de rois, pasteurs des peuples, et ces peuples, qui, sous l'autorité patriarcale des rois, menaient une vie simple et douce, mais étaient en définitive comme s'ils n'étaient pas, qui n'avaient, pour ainsi parler, point accès à la dignité humaine, ces peuples, maintenant leurs propres souverains, obéissaient à des lois beaucoup plus rigoureuses, mais à des lois qu'ils s'étaient eux-mêmes données. Ils avaient fondé la Cité. Un homme qui fait vraiment métier de citoyen ne prête plus aux fables qu'une oreille distraite, mais se passionne pour des réalités à quoi ceux de l'âge précédent ne soupçonnaient point que l'on pût seulement prendre garde.

» Ne souriez pas avec dédain : toutes les réalités ne sont pas de l'ordre économique ni exclusives de la poésie. La sensibilité a aussi les siennes, mais on ne se fût point avisé d'attribuer la moindre importance aux sentiments élémentaires ou d'Euryclée ou d'Eumée, voire à ceux d'Achille ou d'Ulysse. Une seule épithète, toujours la même, suffit à les exprimer, et quand ils éprouvent les uns ou les autres une émotion, ils se contentent de fondre en larmes ou de jeter un cri. Un peu plus de raffinement nous est venu avec les années, et les sources du lyrisme ont jailli.

» La poésie lyrique est, comme tous les autres dons des Muses, réservée à peu d'élus; elle est celle du moins dont tout homme bien né entend résonner dans son cœur et sait reconnaître les échos. Elle est toute personnelle, tout humaine. Elle semble, après que l'on a passé l'âge des contes, la seule poésie essentielle. Je ne veux point dire qu'elle soit née exactement lorsque les peuples de l'Hellade furent à ce point de leur croissance, mais elle s'est alors seulement épanouie : elle était, de vrai, presque aussi ancienne que l'épopée, dont elle nous a détournés sitôt qu'elle est devenue digne de notre attention.

» Les poèmes lyriques des anciens Grecs n'étaient point déclamés, mais chantés. Était-ce une si grande nouveauté? me direz-vous; et vous me rappellerez que les aèdes avaient au moins une récitation chantante, qu'ils s'accompagnaient de la lyre, qu'au festin chez Alkinoos, après avoir fait asseoir Dèmodocos sur un trône orné de clous d'argent, appuyé contre la haute colonne, Pontonoos prend soin de suspendre à un crochet, au-dessus de la tête du divin aveugle, la cithare aux sons clairs, et lui montre à la reprendre de ses mains quand il en veut jouer.

» Mais les sons clairs de la cithare, la psalmodie du récitant nous sembleraient aujourd'hui, et eussent déjà semblé aux arrière-petits-fils du divin aède, d'une simplicité bien élémentaire, d'une ennuyeuse monotonie. Les lyriques, dès leur avènement, usèrent de plus savants artifices; et d'abord ils faisaient alterner la voix des solistes avec celle du chœur; et le chœur, quand il chantait, demeurait tantôt immobile et tantôt allait, venait, d'une démarche lente et balancée,

ou même exécutait de véritables danses; et ainsi se mariaient les cadences des pas, des mots choisis et des notes harmonieuses; car au commencement était le rythme.

» Le premier genre de lyrisme, qui fleurît, dit-on, près de huit cents ans avant la venue de Notre-Seigneur ici-bas, était le *nome*. L'invention en est attribuée à Terpandre le Lesbien. C'était un poème en trois parties, qui débutait par une invocation, suivie d'un récit, et s'achevait sur une prière. L'élégie et l'iambe un peu plus tard venus étaient accompagnés d'un léger chant de flûte, dont ils apprirent un jour à se passer, pour revenir au ton d'une conversation poétique, mais familière.

» Ces deux genres sont fort différents, mais contemporains et inséparables. L'élégie fut, à l'origine, un thrène, une lamentation funèbre, mêlée de moralités utiles; l'iambe est égayé de plaisanteries et de sarcasmes. On raconte que Dèmètèr, à la recherche de sa fille Perséphone, s'arrêta dans Eleusis, et qu'une servante, Iambè, la fit rire par ses saillies, quand elle avait plutôt l'esprit tourné aux tristesses élégiaques. Je vous donne, ô enfants, cette étymologie pour ce qu'elle vaut.

» Le premier qui composa des élégies fut, au dire de Strabon, historien et géographe, Callinos d'Ephèse. L'Asie mineure fut, environ cette époque, envahie par les Cimmériens « qui habitent au bord d'une mer sombre, hérissée de rochers, toujours battue par les orages. On y connaît à peine le soleil...[1] » Il est concevable que ces braves Cimmériens aient préféré les campagnes riantes de l'Ionie à une patrie plus sévère. Un charme invincible attire vers le midi les gens du nord, et je pressens qu'il en sera ainsi de plus en plus, à mesure que les voyages deviendront plus faciles. Les habitants des pays froids ne se résigneront plus à passer l'hiver chez eux. Toi-même, ô Anacharsis, quel dieu es-tu venu adorer sur ces rivages? Je vois bien que tu rends à Phœbus Apollon un culte privilégié, mais à quel titre? Est-ce parce qu'il mène le chœur des Muses, ou que des régions de l'aurore à celles du couchant il conduit le char du soleil?

1. Cette phrase est de Renan (*Prière sur l'Acropole.*) Mais comment soupçonner Lascaris d'avoir cité ou dérobé Renan? Ce serait donc par anticipation?

Je répondis à Lascaris sans trop de niaise timidité que j'adorais le Musagète de toutes les façons, mais que mon pays n'est pas si déshérité qu'il semblait croire, et que la Tauride jouit d'un climat aussi doux que le Bosphore ou Marmara. Il me félicita de défendre ma patrie et nous dit, en guise de transition, que Callinos en avait fait autant, du moins dans la mesure où le peut faire un poète, — un poète élégiaque.

— Il plaignait les malheurs d'Éphèse et gourmandait ses concitoyens qui, plutôt que de se battre, en prenaient trop aisément leur parti. C'est déjà Tyrtée, c'est Démosthène. Archiloque de Paros, le plus ancien des poètes iambiques, et connu pour la violence de ses sarcasmes, semble avoir eu moins de vertu militaire. Il conte, avec un cynisme que, pour ma part, je ne trouve pas du meilleur goût, que dans un combat, pour fuir plus légèrement et plus vite, il jeta son bouclier dans un buisson. « Bah! dit-il, j'en serai quitte pour acheter un bouclier neuf. » Un de mes amis, fort subtil, prétend que si Archiloque n'eût été effectivement le plus courageux des hommes, il n'eût point mis tant de hâte à se targuer de lâcheté. Ceci, ô chers enfants, ne vous semble-t-il point, comme on dit, un peu tiré par les cheveux?

— Oui! — m'écriai-je.

André s'écria en même temps que moi, et nous rîmes assez sottement de cette rencontre.

Le vieillard reprit :

— Vous citerai-je d'autres noms? Simonide d'Amorgos, Mimnerme de Colophon, Théognis, Solon, moins célèbre par ses poèmes que par ses lois, mais les lois ont passé et les poèmes demeurent. Je crains ces nomenclatures, qui ne laissent point de traces dans la mémoire et la fatiguent sans profit. Je m'y vois réduit cependant. Les poètes sont insaisissables, il faut les entendre chanter, ou les lire. Votre vie, que je souhaite longue, y suffira peut-être, mes leçons n'y suffiraient pas.

» Je vous donnerai quelques points de repère pour vos études, je ne saurais ni vous apprendre à juger, ni vous contraindre d'aimer ceux que j'admire plus ou qui me plaisent, ou bien pour qui j'ai un faible trop personnel et mal justifié : je ferais scrupule d'exercer, supposé que je le puisse, aucune influence

sur votre goût. Si jeunes que vous soyez, il existe, à votre insu. Il se formera, mais nul maître dès à présent n'aurait le pouvoir de le transmuer. Il ne connaît pas lui-même sa pente, il hésite, mais il la suivra; il a déjà ses partis pris. Je les devine : je ne veux point me faire plus discret ou moins clairvoyant que je ne suis, vous ne me croiriez pas.

» A votre âge, on n'est guère touché que par « la poésie des fous » comme l'appelaient Socrate ou Platon, qui la tenaient la seule véritable poésie et parlaient avec dédain de la poésie des sages. Aucun transport ne vous effraie et vous vous mettez sans effort à l'unisson des plus téméraires enthousiasmes. Mais le poète le plus inspiré ne saurait pas émouvoir votre cœur s'il ne vous mettait en confiance par une sorte de familiarité ingénue; il perdrait aussi à tout jamais votre sympathie, s'il offensait, par une rudesse de sentiment ou de mots, votre délicatesse qui est terriblement ombrageuse, parfois étrange.

Cette remarque nous parut si juste que, tout en nous piquant, elle nous fit plaisir, et nous ne pûmes nous défendre de rougir, André Lascaris et moi.

Le vieillard poursuivit :

— Je pense donc que vous devez sentir le charme de la poésie mélique, dont Lesbos fut la patrie. On l'appelle ainsi parce qu'elle n'était plus seulement accompagnée de musique, mais chantée, par une seule voix ou par le chœur. Elle devenait bien un peu solennelle quand elle était exécutée par le chœur, mais elle gardait une naïveté presque populaire quand elle était destinée à la monodie.

» Je ne voudrais point que ce mot « populaire » vous indisposât : le « peuple » de Mitylène était singulièrement raffiné. Il ne songeait qu'à ses plaisirs, peut-être y songeait-il un peu trop. La politique l'ennuyait, c'est tout dire. Il remettait de jour en jour au lendemain les affaires sérieuses et s'affranchissait délibérément des soucis qui offusquent les douces clartés de l'imagination. A table, on chantait les *scolies* de Terpandre. Alcée, né comme Terpandre à Mitylène, n'a pas un caractère si heureux. C'est bien sa faute : moins raisonnable que ses concitoyens, appartenant d'ailleurs à l'aristocratie, il se mêla, lui, de politique; et comme il fut de l'opposition sous tous les régimes, il passa en exil la plus grande part de

sa vie. Ses malheurs n'écourtèrent point la durée de son existence, il mourut fort âgé, en priant que l'on répandît des parfums sur sa tête courbée par tant de maux, sur sa poitrine usée par la vieillesse.

» O enfants, je n'aime pas beaucoup Alcée. C'est un grand poète, mais non pas un pur poète. Il a toute la méchanceté qui est chez les politiques une seconde nature, et quand le tyran Myrsilos passe de vie à trépas, il chante : « Voilà l'occasion de boire un bon coup. » Je n'aime pas non plus les tyrans, mais il faut respecter les bienséances. Je ne puis croire qu'il fût content de lui et qu'il eût la conscience tranquille. Quand il écrit à Sapho : « J'aurais quelque chose à te dire, mais la honte me retient », sans doute il a une déclaration d'amour sur les lèvres et il est empêché par la timidité; mais c'est aussi qu'il a des remords pour avoir fait trop d'infidélités soit aux Muses ou à la déesse du plaisir; et la fine Sapho l'entend bien comme je dis, puisqu'elle lui répond, en vers délicieux : « Si tu ne souhaitais rien que de bien et de beau, si ta langue ne me ménageait aucune parole mauvaise, la honte ne rougirait pas tes joues, et tu dirais tout bonnement ta pensée. » Je vous prie d'admirer, ô enfants, l'ingénieuse transition qui vient de m'amener à Sapho...

Constantin Lascaris répétait souvent cette innocente plaisanterie, dont nous ne manquions point de rire aux éclats, pour lui faire plaisir.

Il reprit :

— Je ne saurais d'ailleurs vous dire de la divine Lesbienne presque rien. Vous lirez plus tard les neuf livres de ses poésies, vous ne seriez pas aujourd'hui en état de les comprendre. O enfants, comme les fruits du verger, comme les herbes du potager, les poètes ont leur saison. Il ne faut point les forcer ni les cueillir avant l'heure. C'est une dépravation du goût qui a son châtiment puisqu'elle n'a pas de récompense, et puisque les fruits verts ou les poètes pratiqués trop tôt n'ont point de saveur et déçoivent notre impatience.

» Attendez, pour lire Sapho, que l'amour vous possède, « sèche votre langue, trouble votre vue, fasse toute votre peau et transir et brûler » ... Mais je me laisse aller à vous citer de ses vers.... Eh bien, je vous en citerai encore trois; car elle

les a écrits pour une jeune vierge, mais elle semble les avoir écrits pour vous :

Ainsi la pomme douce rougit au haut de la branche,
Au haut de la branche la plus haute ; les cueilleurs de pommes l'ont oubliée.
Non, ils ne l'ont pas oubliée ; mais ils n'ont pu l'atteindre.

» Anacréon, né à Téos d'Ionie, a écrit bien plus de trois vers qui semblent adressés à vous, mais c'est justement, de toute son œuvre, ceux que je serais plus empêché de vous citer. A votre âge, même sans bien comprendre Sapho, on sent, pour ainsi dire, sourdement la force de son génie et l'ardeur de la passion qui la consume; au lieu que la légèreté d'Anacréon vous offenserait, sa grâce même doit vous échapper. Comme Sapho il n'a chanté que l'amour, mais il ne l'a pas pris au sérieux. C'est une injure, une manière de sacrilège que les jeunes garçons dans leur fleur ne sauraient pardonner.

» Votre défaut d'indulgence me fait sourire, mais dans le fond de mon cœur je l'approuve. Pour moi, je commence à goûter Anacréon. Je n'en suis pas plus fier. C'est un signe de vieillesse. Ne semble-t-il pas curieux que ce poète frivole et tendre, cet amoureux impénitent ait toujours été représenté sous les traits d'un vieillard et que dans ses petits poèmes (par coquetterie peut-être) il parle si volontiers de ses cheveux blancs? Il mourut, dit-on, à quatre-vingt-cinq ans, mais il n'a pas toujours eu ce grand âge. Il conte, lui aussi, qu'il a fui et jeté son bouclier. C'est décidément une manie des lyriques. Étrange point d'honneur de la lâcheté! Il aimait fort ses aises, et il passa la plus grande partie de sa vie à la cour des tyrans. Il égayait leurs festins de ses chansons : ce n'était pas une sinécure et sa couronne de roses dut plus d'une fois lui peser.

» Le bonheur des tyrans n'est rien moins que sûr. Quand il arrivait à ses maîtres quelque accident, l'aimable poète se trouvait mêlé à des tragédies qui n'étaient guère de son emploi. Après l'assassinat d'Hipparque, fils de Pisistrate, il se réfugia en Thessalie où il trouva de fastueux protecteurs, assez ressemblants, j'imagine, aux grands seigneurs amis des arts qui honorent présentement l'Italie. Mais les princes et les riches avaient, en ces temps lointains, une simplicité

qu'en notre siècle d'orgueil une haute fortune ne leur permet plus, et c'est pourquoi sans doute, afin de leur plaire, la poésie mondaine d'Anacréon gardait un caractère de familiarité.

» Les poètes condamnés au grand style et à l'emphase étaient ceux qui chantaient, non pour les particuliers, mais pour la Cité elle-même et qui jouaient un rôle dans les cérémonies publiques. Essayez, ô enfants, de vous rappeler les noms de Thalétas, d'Alcman, d'Arion, de Stésichore et songez qu'ils sont immortels : ce ne serait pas une excuse pour les oublier, sous prétexte qu'à raison de cette immortalité bien établie vous ne pouvez plus leur faire aucun tort. Thalétas, qui était crétois, inventa le péan et l'hypochrème; Alcman de Sardes, composa des *parthénées* qui, ainsi que le nom l'indique, étaient exécutés par des chœurs de jeunes vierges. Il faudrait savoir d'Arion autre chose que l'histoire du dauphin qui le prit sur son dos lorsque des matelots avares le jetèrent à la mer, et le porta jusqu'au cap Ténare; mais mieux vaut encore savoir cela que rien, et la complaisance de ce dauphin témoigne la séduction que ses chants, comme ceux d'Orphée, exerçaient sur les animaux.

» Ibycos fut l'inventeur de l'*encomion*, sorte d'hymne, mais à la gloire des seuls contemporains, tandis que les hymnes à l'ancienne mode ne célébraient que des héros fabuleux. Le défaut de l'*encomion* et, un peu plus tard, de l'*épinicie* ou ode triomphale, c'est que les sujets contemporains ont je ne sais quoi de trop défini qui gêne le libre jeu de l'imagination. Le souvenir de ce que l'on a vu de ses yeux est ordinairement trop précis et trop nu pour s'accommoder des embellissements poétiques et se prêter aux déguisements de la fantaisie. Simonide s'est avisé le premier de tourner cette difficulté en chantant assez sommairement les personnages vivants encore qu'il louait, et en leur substituant, soit leurs ancêtres morts depuis plusieurs siècles, soit, au cas qu'ils n'en eussent point en propre, ceux de la ville où ils étaient nés. Mais c'est Pindare, ô enfants, qui a pratiqué cette ingénieuse méthode avec plus d'éclat.

» Vous savez, je pense, que les Anciens dédiaient aux vainqueurs des jeux des statues où leur nom était inscrit, mais qui ne leur ressemblaient ni de corps ni de visage. Ainsi la même

pouvait successivement, après des intervalles de quelques olympiales, resservir pour d'autres athlètes....

— Quelle sordide économie! — s'écria André Lascaris indigné.

Cette remarque naïve nous fit tous rire, et celui à qui elle était échappée en rit plus fort que les autres. Le vieillard reprit :

— Ce n'est que par exception qu'un athlète vainqueur obtenait une statue *iconique*, c'est-à-dire qui lui ressemblait personnellement. Eh bien, les épinicies de Pindare m'ont toujours fait songer aux autres statues, à celles qui n'étaient point iconiques, et qui, ne ressemblant à personne, pouvaient en cas de nécessité ressembler à n'importe qui ... vous sentez que je force un peu ma comparaison, mais elle ne laisse pas d'être juste.

» Ce procédé, assez cavalier, ne semble aucunement avoir nui à la réputation de Pindare de son vivant, et il est à présent la garantie la plus sûre de son immortalité. Il est clair que si l'auteur des *Olympiques*, des *Pythiques* et des *Néméennes* s'était borné consciencieusement à louer des athlètes dont nul ne se soucie plus, ses poèmes ne nous intéresseraient guère; au lieu que l'on admirera jusqu'à la fin des siècles les vers splendides et obscurs, traversés d'éclairs, qu'il a consacrés à la jeunesse, à la beauté, à l'amour, à la volonté de puissance.

» Il est aussi, je crois, le premier qui ait parlé dignement des dieux, et c'était bien de propos délibéré. « O fils de Tantale, dit-il dans la première *olympique*, je veux parler de toi autrement que ne faisaient nos pères. » A la vérité, il a souvent parlé des dieux comme nous parlons de Dieu; mais le Christ est descendu parmi les hommes depuis plus de quatorze siècles, et Pindare chantait cinq siècles avant sa venue. Les Anciens disaient, ô enfants, que les poètes sont des devins. Nous les appelons de même précurseurs : c'est à peine une nuance de mot.

VI

Il me souvient que le vénérable Lascaris commença un matin son discours d'un air plus embarrassé.

— O enfants, — nous dit-il, feignant d'être en confusion, — j'ai grand peur que mes leçons d'aujourd'hui et des jours qui vont suivre ne vous semblent dépourvues de ce charme qui a jusqu'à présent séduit et captivé votre imagination. On ne fait cas à votre âge que de la poésie, de la poésie la plus délirante et la plus sublime; or le temps est venu que je vous parle des écrivains qui usent du langage familier, vulgaire, de la prose puisqu'il faut l'appeler par son nom.

» Souvent les hommes de mon âge sont, à rebours, blasés des vers et ont, même s'ils ne l'avouent point, une prédilection, un faible pour la prose. Je ferais conscience de faner vos illusions; je ne respecte pas, en revanche, vos préjugés; enfin je ne veux pas que vous méprisiez, comme c'est l'usage, ceux qui n'ont d'autre tort que d'être venus ici-bas quelques années avant vous. Je débuterai donc par une apologie de la prose, où je vous ferai clairement voir les motifs qu'ont les hommes d'un âge et d'une raison plus mûre pour préférer le *sermo pedestris*.

Je ne sais si Lascaris avait lui-même soupçonné la merveilleuse habileté de cet exorde. Pour changer presque soudain le goût des enfants, ne suffit-il pas de leur remontrer que ce goût est entaché de quelque enfantillage? Aussitôt ils se piquent d'honneur et veulent prouver coûte que coûte qu'ils ne sont plus des enfants. La cause de notre maître était déjà plus d'à moitié gagnée; mais il était ami des discours, et cette considération ne pouvait l'empêcher de mener son plaidoyer jusqu'au bout.

— Aucun mortel, — nous dit-il, — n'est assez téméraire, assez fou pour blasphémer le Musagète et les Muses. Il mériterait le châtiment de Marsyas. Vous n'ignorez pas que ce silène, ou ce paysan, qui ne jouait que de la flûte, osa défier le joueur de lyre. Apollon ne fut pas un vainqueur généreux. Il attacha, dit-on, son rival à un pin et, de sa propre main, l'écorcha vif. Marsyas a trouvé des défenseurs, notamment chez les Romains, où sa statue, vénérée par les courtisanes, était un symbole de liberté, et je ne nie pas qu'il ne m'inspire une secrète sympathie; mais, s'il est permis de plaisanter en un sujet aussi grave, ô enfants, je tiens à ma peau. Je ne pense toutefois rien hasarder, ni m'exposer à un péril de

même sorte en soutenant, sans plus, que tous les vers ne sont pas nécessairement poésie.

» Je ne veux de cette vérité, qu'il serait oiseux de prouver par raisonnement, d'autre témoin de votre expérience. Vous avez, en dépit de votre jeune âge, trop fréquenté de poètes pour n'en avoir pas, au cours de vos lectures, rencontré de terriblement prosaïques. Soyez persuadés qu'ils ne se flattaient pas non plus de cette divine folie, qui, Platon nous l'enseigne, « n'est pas un mal, mais un présent des dieux et à qui nous sommes redevables des plus grands biens. » Ils savaient aussi bien que vous et moi que « toujours la poésie des sages sera éclipsée par la poésie des fous », que les poètes sont poètes quand ils délirent « et, dès qu'ils deviennent raisonnables, ne sont plus bons à rien ».

» S'ils étaient raisonnables ou sages, ce n'était point leur faute, et peut-être que, si le dieu leur eût laissé le choix, ils eussent préféré un autre destin. Mais ne nous exagérons pas leur malheur : ils n'étaient sages que dans la mesure très modeste où peuvent l'être en des temps primitifs des hommes, même doués de génie. Autrement, l'on se fût avisé plus tôt que la pensée qui vaut par elle-même doit être exprimée dans sa nudité, avec exactitude, que le langage commun y doit suffire, et qu'on risque au moins de la déformer en la soumettant aux règles étroites de la prosodie.

» Cependant, vous l'avez vu, les poètes que nous avons appelés didactiques s'y soumettaient. C'est aussi que leur enseignement était d'un ordre fort pratique : ils donnaient des conseils, des préceptes, ils ne craignaient pas les proverbes, et ces leçons se gravent mieux dans la mémoire des hommes quand elles sont frappées en guise de vers. Mais vous en conviendrez, ô enfants, la poésie n'est plus pour la prose une bien dangereuse rivale dès que son ambition se borne à tirer avantage de la mnémotechnie.

» La philosophie et l'histoire devaient naturellement prendre l'usage de la prose lorsque, renonçant l'une et l'autre au merveilleux et descendues de la fable ou du ciel sur la terre, elles reprenaient pied, si je puis dire, parmi la réalité. Ceux mêmes qui dédaignent la prose en demeurent d'accord, mais ils ne veulent point avouer qu'elle soit susceptible de

beauté comme la poésie. Que servirait-il de répondre à ce préjugé par des raisonnements, quand il suffit d'ouvrir les yeux et les oreilles? L'expérience et l'histoire nous témoignent que la prose, au cours de tant de siècles, n'a pas moins contribué que la poésie à l'honneur des lettres grecques.

» Leurs beautés sont sœurs sans être pareilles et ce n'est pas moi qui vous recommanderai les genres équivoques ou de la prose poétique ou de la poésie trop terre-à-terre. Je tiens avec Platon que la poésie n'est point belle comme il lui sied de l'être si elle ne l'est pas follement; mais va-t-on reprocher à la prose d'avoir des beautés plus discrètes en un pays où le langage, qui traduit naïvement l'opinion, confond avec la mesure la vertu même et, précisément, la beauté?

» — Soit, disent les ennemis de la prose; mais un charme lui manquera toujours, qui fait l'enchantement de la poésie : elle n'a ni la cadence ni le nombre. Si je discutais sur ce point avec des hommes de mon âge, je leur répondrais en souriant, avec des ménagements, et peut-être avec des précautions oratoires, que tel n'est pas mon avis; je ne pense pas que la cadence ni le nombre fassent défaut à la prose chez les bons écrivains. Mais je m'adresse à des enfants qui ne haïssent point le paradoxe, et je puis, sans crainte de vous déplaire, hasarder le mien qui est celui-ci : je trouve la cadence de la prose infiniment plus souple que celle des vers et plus variée, je trouve ses nombres, si j'ose le dire, plus innombrables.

» Je vous avoue qu'en dépit des préceptes de la charité, je pardonne difficilement aux savants de ne rien savoir. J'aurais plus volontiers de l'indulgence pour les saints qui pèchent, parce que je suis averti que ce fâcheux accident leur arrive au bas mot sept fois par jour. Mais qu'avancent les humanistes de pâlir sur les textes, de manier nuit et jour les manuscrits anciens — *nocturna versate manu, versate diurna,* — s'ils ne se sont pas aperçus que, chez les Latins, la prose de Cicéron, par exemple, ou de Pline le jeune est « métrique », c'est-à-dire qu'en disposant les mots de leurs dhrases, ces auteurs recherchent des combinaisons harmonieuses de syllabes longues et de syllabes brèves, obéissent aux règles d'une véritable prosodie qu'ils ont eux-mêmes inventée?

» La prose des écrivains grecs de Byzance n'est pas moins calculée : vous observerez qu'ils rendent agréable la chute de leurs phrases, en prenant garde que les deux derniers accents soient ordinairement séparés par deux syllabes et ne le soient jamais par trois. Je ne m'exagère pas le prix de cet artifice, dont la rigueur me paraît bien superstitieuse, et la malice, d'ailleurs, élémentaire. Cela sent fort la décadence. Isocrate, à l'âge classique, veillait de même à l'agencement de ses accents, de ses longues et de ses brèves, mais il obéissait plus à l'instinct de son oreille qu'à des règles précises, et il obtenait ainsi des effets d'une merveilleuse diversité.

» Que vous dirai-je de Platon? Bien que la prononciation du grec semble aujourd'hui étrangement corrompue, l'on ne peut réciter ses dialogues sans avoir l'illusion d'entendre un concert d'invisibles instruments qui accompagnent au lointain sa voix. Ainsi que les sphères en poursuivant dans le ciel leur course rythmée, sa pensée en se développant fait une divine musique.

» Vous sentez bien que c'est ici la perfection d'un style et que les écrivains les mieux doués n'y ont pu atteindre dès les débuts de la prose. Ceux pourtant qui les premiers ont joué de ce nouvel instrument ne se sont point montrés si maladroits. Ils ont su comprendre que dans un genre moins ambitieux, plus rampant, où le ton n'est pas soutenu par une prosodie certaine, ils ne pouvaient se permettre aucune de ces licences que l'on appelle justement poétiques, ni se dispenser de la bonne tenue, d'une élégance modeste et de la propriété des termes.

» Un de ces auteurs très anciens vous est bien connu, c'est Ésope, de qui vous avez appris les fables par cœur. T'en souviens-tu, ô très cher André? Moi, je ne puis m'en souvenir sans une douce émotion : tu ne manquais point, lorsque tu étais tout petit, d'entrer dès l'aube dans ma chambre, le 5 octobre, jour où l'Église fête Constantin mon saint patron, et de me réciter avec emphase *le Rat et la Grenouille* ou *les Jeunes Garçons et le Boucher*.

André ne craignit pas d'interrompre l'illustre vieillard et se mit à déclamer en riant :

— « Deux jeunes garçons achetaient de la viande au

même étal. Et comme le boucher regardait ailleurs, l'un des deux, ayant dérobé des tripes, les jeta dans le sein de l'autre. Mais lui s'étant retourné, cherchant les tripes et accusant ceux-là, l'un, qui les avait prises, jura qu'il ne les avait point, et l'autre, qui les avait, jura qu'il ne les avait pas prises. Et le boucher, flairant leur malice, dit : « Mais si même vous m'échappez par un faux serment, du moins nous n'échapperez pas aux dieux. » Cette histoire montre que les parjures ont beau sophistiquer, l'impiété du faux serment est toujours pareille. » *Pappa,* tu vois que je la sais encore.

— Mais, — repartit le père sans avoir l'air d'y toucher, — il me semble qu'en ce temps-là tu la disais mieux, avec plus de conviction et de naïveté.

Il marqua le temps à peine, et presque aussitôt reprit :

— La naïveté, voilà ce que les meilleurs critiques prisent surtout chez notre Ésope. Je suis bien de leur avis et sa naïveté me charme, parce qu'elle est artificielle et littéraire. Si elle était naïve tout de bon, elle ne nous intéresserait guère. Elle ne peut faire illusion que si elle est feinte. C'est le comble de l'art.

» Je vous présente ces réflexions à propos d'Ésope, à qui elles ne sauraient s'appliquer si l'on n'y mettait beaucoup de complaisance; mais je ne pouvais laisser échapper cette occasion. Quant à Ésope lui-même, on ignore même s'il a existé; mais nos ancêtres voulaient que chaque genre eût un inventeur éponyme. D'ailleurs sa légende est amusante, on lui prête des maximes utiles et de bons mots. On veut qu'il ait été contemporain de Crésus : c'est une façon de nous avertir que la prose grecque est née vers cette époque.

» On place les sept sages environ le même temps. On n'en compte jamais que sept, mais on propose des listes différentes. On s'étonne d'y rencontrer de certains noms, celui, par exemple, de Périandre, tyran de Corinthe, dont la philosophie est douteuse et qui commit des crimes affreux...

— Ah! — m'écriai-je étourdiment, — je connais le personnage : il fut l'hôte de mon aïeul Anacharsis.

— Tais-toi, — me dit André, qui se permet de couper la parole à son père, mais s'indigne si je m'oublie jusqu'à l'imiter.

Constantin Lascaris poursuivit :

— Je ne saurais vous dire quelle sorte de prose écrivirent les sept sages, supposé qu'ils aient su écrire; mais on leur attribue des maximes, deux entre autres, qui sont comme les devises de la Grèce : c'est μηδὲν ἄγαν et γνῶθι σεαυτόν. Celle-ci a déterminé pour les siècles des siècles le seul objet véritablement utile que puisse assigner l'intelligence à la curiosité. L'autre résume en deux mots toute l'esthétique et toute la morale des Hellènes, aux yeux de qui rien ne peut être beau ni être bon que ce qui est mesuré.

» Un philosophe tel que Pythagore a pu réformer les mœurs, la science des nombres, la musique et, ainsi que plus tard Socrate, ne nous point laisser une ligne de sa main. Héraclite ne s'en est pas remis comme eux à ses disciples du soin de transmettre sa pensée aux générations futures. Il a donné plusieurs ouvrages que ses contemporains trouvaient obscurs : ils ne prévoyaient pas les progrès que l'obscurité devait faire par la suite des siècles, et notamment, hélas! à Byzance, grâce aux disputes de théologie. Quand il nous déclare imperturbablement que « les dieux sont mortels, les hommes immortels et que la mort des uns est la vie des autres », je consens que c'est une énigme, mais piquante et dont il ne me déplaît pas de chercher le mot, supposé qu'elle n'en ait qu'un. Quand il nous enseigne que l'intelligence qui gouverne toutes choses veut et ne veut pas que nous l'appelions Zeus, il me semble que je le comprends.

— Mais oui! — s'écria André Lascaris.

J'avais le même sentiment, mais dès que mon ami l'eut exprimé avec cette assurance, il me sembla — n'est-ce pas étrange? — que je ne le comprenais plus.

Le vieillard s'excusa d'ailleurs de nous donner de plus amples détails sur ces premiers philosophes, qui ne sont liés à la littérature que par un fil, et il se hâta de passer aux logographes, qui sont les premiers historiens.

Il nous montra d'abord la différence que l'usage a établie entre les mots ἔπος et λόγος : les deux, à l'origine, signifiaient simplement « la parole »; mais le premier a été réservé aux poètes, et le second aux écrivains en prose.

Il nous cita cette curieuse expression de Thucydide,

« λόγοι ἔπεσι κοσμηθέντες », où les deux se trouvent accolés, celui-ci ayant gardé son sens primitif, λόγος ayant déjà pris le sens dérivé de discours, pour exprimer la belle ordonnance d'un discours composé de mots choisis.

Il nous enseigna, non sans railler un peu, une autre dérivation de λόγος, qui, à force de signifier *récit*, a fini par signifier *fable*. Comme cela est humain!

— On ne sait trop, — nous dit Constantin Lascaris, — s'il convient plutôt d'entendre λόγος au sens de récit ou de fable, quand on parle des plus anciens logographes. En tout état de cause, ce n'est point au sens de raison ou faculté de raisonner, car le moindre esprit de critique leur fait, hélas! défaut.

» Non qu'ils manquent à cet égard de bonne volonté. Hécatée de Milet ne rapporte et n'autorise pas indistinctement tout ce que les traditions orales lui suggèrent, et il ne se gêne pas pour dire qu'elles lui semblent aussi ridicules que diverses; mais justement parce qu'elles sont diverses et ne peuvent se concilier, il en profite pour choisir, au petit bonheur, ou selon les conseils d'un bon sens élémentaire, celles qui lui semblent un peu moins ridicules que les autres.

» Je ne vous citerai pas d'autres noms : vous les oublieriez et, au surplus, vous pourrez toujours les retrouver dans les gros livres des pédants. Mais ce n'est point de la littérature, c'est une vaine érudition. J'ai hâte d'arriver à Hérodote.

» Il naquit en la ville d'Halicarnasse, où l'on parlait le dialecte ionien, environ quatre cent quatre-vingts années avant Notre-Seigneur, et Thucydide, fils d'Oloros, du dème d'Halimonte, en Attique, naquit une vingtaine d'années plus tard.

» On raconte qu'au temps de sa première jeunesse, l'auteur de la *Guerre du Péloponèse* eut l'occasion d'assister à une lecture que donnait Hérodote d'un fragment des *Histoires*. L'admiration lui arracha des larmes. Il va de soi que le vieil historien en fut agréablement surpris et fort touché. Il fit à Oloros cent compliments de ce fils, qui avait tant de goût et qui promettait.

» Si l'on ne regarde qu'aux dates, il n'est pas impossible qu'Hérodote et Thucydide se soient rencontrés. Il n'est

d'autre part guère vraisemblable qu'un historien jeune, inconnu, mais qui déjà devait avoir conscience de son génie, ait pleuré d'admiration en écoutant réciter des pages d'un de ses aînés de vingt ans. Mais cette légende, probablement fausse, est, ainsi que la plupart des légendes, plus vraie que la vérité. Elle exprime d'une façon saisissante le progrès merveilleusement rapide de l'Histoire chez nos ancêtres, qui passa de l'âge puéril à l'âge adulte juste dans le même temps que met un homme pour passer de l'enfance à la maturité. Ce qui est plus charmant dans cette allégorie, c'est que le rôle de l'enfant est tenu par le vieillard, et que celui du vieillard revient à l'éphèbe, qui pleure de tendresse par anticipation. Mais surtout, ô Anacharsis, ô André, le symbole nous enseigne qu'en dépit de tant de différences et d'incompatibilités apparentes, l'histoire de Thucydide est déjà toute en puissance dans l'histoire d'Hérodote. Ce fruit n'est qu'une autre figure de cette fleur à laquelle il ne ressemble pas.

» Si je parlais à des hommes qui croient tout savoir et de qui les opinions sont arrêtées, j'aurais quelque pudeur de hasarder ces paradoxes; Dieu merci je parle à vous, ô enfants, qui savez peut-être davantage, mais qui pensez ingénument ne rien savoir et de qui l'esprit vierge encore, s'il s'alarme des moindres choses, en revanche ne s'étonne de rien : votre fraîche nouveauté m'intimide tour à tour et m'enhardit. Je vous respecte, mais je ne vous crains pas, parce que je sais que vous ne vous moquerez pas de moi comme feraient de vieux sages si je vous sers sans ménagement aucun mon étrange parallèle d'Hérodote et de Thucydide. Je trouve quasi toutes les qualités du second chez le premier à qui l'usage veut qu'on les nie, mais je les trouve avec les hésitations de l'état naissant et une gaucherie d'enfance qui trompe les experts les plus habiles.

» C'est à juste titre que l'on nomme Hérodote historien comme Thucydide, et non plus, comme ses prédécesseurs, logographe. Ce titre, il l'a revendiqué lui-même, il l'a pris, on peut tenir qu'il en est l'inventeur. Il n'est guère concevable que l'on invente un mot si l'on n'invente en même temps ou au préalable la chose que ce mot exprime. Ai-je besoin de vous dire qu'Hérodote a employé d'abord ἱστορία au sens

originel et propre, qui est recherche, information, exploration. Par une extension qui est presque fatale, dont les exemples du moins ne se comptent plus, le mot qui exprime une action ne tarde jamais longtemps d'exprimer le résultat de cette action : or, quel est le résultat de la recherche? N'est-ce pas la connaissance?...

Je ne pus me défendre de m'écrier que j'allais le dire. André qui ne pouvait souffrir d'être devancé par moi, protesta qu'il allait le dire aussi, mais qu'il s'était retenu, afin de ne pas couper le discours de son vénérable père qui ne nous demandait pas notre avis, et n'avait fait mine de nous interroger que par figure de rhétorique.

— Cela est vrai, — dit en souriant Lascaris, — mais si tu détournes l'entretien sur la rhétorique, ou si tu te chamailles pour rien avec ton ami, tu nous feras perdre beaucoup plus de temps qu'Anacharsis par son exclamation étourdie; et tu sais que l'on peut gaspiller sans remords le temps des affaires, mais non pas celui du loisir : il est infiniment plus précieux; d'autant que notre Dieu est beaucoup moins généreux avec nous à cet égard que n'étaient, à l'égard des païens, les dieux frivoles de l'Antiquité... Il est fort heureux, par parenthèse, que j'aie de la suite dans les idées, car je ne saurais plus du tout à quel point de mon discours vous m'avez fait faire halte malgré moi; mais je me souviens que j'en étais au deuxième sens d'ἱστορία. C'est en ce sens que le prend Hérodote quand il annonce, au début de son premier livre : Ἡροδότου Ἁλικαρνασσῆος ἱστορίης ἀπόδεξις ἥδε, c'est-à-dire exposé des recherches d'Hérodote d'Halicarnasse, et du même coup il indique la troisième, la définitive acception du mot qui remplacera par « histoire » tout court ἱστορίης ἀπόδεξις.

» Comment Hérodote procède-t-il à cette information?...

— Est-ce encore une figure de rhétorique? — dis-je à mi-voix.

— Mais oui! Tais-toi, — dit André.

— Je ne vois pas de différence essentielle, — poursuivit le vieillard, — entre sa méthode et celle de Thucydide. Le seul fait qu'il ait le premier appliqué au récit des événements passés un mot qui signifie recherche ou enquête prouve bien qu'il sentait déjà ou qu'obscurément il pressentait la valeur

des documents authentiques. Ce n'est pas tout à fait sa faute si les pièces ou les témoignages dont il est parfois réduit à se contenter n'offrent pas le même caractère de solidité ni de sérieux que les justifications de Thucydide, surtout aux yeux des modernes, devenus sur cet article terriblement exigeants. Les histoires très anciennes, et qui ont bien des chances d'être fabuleuses, nous ont été transmises par la tradition orale : elle les déforme, mais c'est encore elle qui les déforme le moins, et c'est d'elle qu'il faut toujours les recueillir, ce qui ne veut pas dire que l'on doive prendre pour parole d'évangile tous les contes de bonne femme. Hérodote s'en garde bien. Il n'affirme qu'un point, c'est qu'on lui a conté ceci, mais il n'affirme jamais que ceci n'est pas un conte. Il n'est point trop sceptique ni trop crédule, et il est avisé : ce n'est pas encore l'esprit critique de Thucydide, mais c'en est bien déjà la charmante promesse.

» Notez d'ailleurs que ces antiques légendes ne sont pas le sujet même de son histoire : elles n'en sont que la broderie. En procédant à son enquête, il flâne par les chemins, et comme il est de loisir, il ne refuse pas d'écouter le récit d'une belle aventure, et comme il est poète, bien qu'en prose, il ne résiste pas à la tentation de la coucher lui-même et à sa manière par écrit. Mais les seuls événements qu'il garantisse, sous sa responsabilité, sont les événements contemporains dont il a été le témoin oculaire. Ici, comme dans la description des pays qu'il a visités, sa sincérité est sans reproche, sa naïveté doit inspirer une confiance absolue. Chaque fois, depuis tant de siècles, qu'il a été loisible de contrôler une allégation d'Hérodote, on a trouvé qu'il a dit vrai ou que, s'il s'est trompé, son erreur est excusable. J'ai idée que plus la science fera de progrès, plus on apercevra de vérité dans ces histoires qui ont tout l'attrait de la fable et par endroits je ne sais quelle grâce mensongère.

» Enfin, vous entendrez dire, ô enfants, que le bonhomme Hérodote n'est rien moins qu'un politique et que Thucydide est un grand homme d'État. Je ne me donnerai pas le ridicule de nier la distance qui est à cet égard entre les deux, mais je vous signalerai la finesse et le jugement droit d'Hérodote, qui pourrait bien être le commencement et, si je puis dire, la

jeunesse de cette grande politique de Thucydide, comme je vous faisais remarquer tout à l'heure qu'il était « avisé », et c'est ainsi, à mon jugement, que pointe chez les peuples ce fameux esprit critique, puis que peu à peu ou, cette fois-ci, brusquement il se développe, en passant d'une génération à la suivante.

» Que vous dirai-je de plus d'Hérodote? O André, ses récits ont bercé ton enfance et tu n'es point né ingrat. J'imagine, ô Anacharsis, que toi, tu l'admires, surtout parce qu'il fut aussi un grand voyageur; et songes-tu que, de son temps, pour entreprendre ces grands voyages, il fallait être plus hardi encore que de ce temps-ci, plus hardi que tu ne l'es sans doute toi-même, ô Anacharsis? Il n'y avait pas tant de siècles qu'Ulysse avait, durant dix années, cherché son chemin par les mers : il fallait toujours s'attendre aux mêmes erreurs et aux mêmes aventures, il ne fallait pas les craindre, peut-être fallait-il les désirer.

» La terre connue était alors moins grande qu'aujourd'hui; on commençait à peine de soupçonner que les hommes de notre espèce, de notre figure n'en occupent qu'une parcelle, logés à l'étroit autour de la mer, comme des grenouilles aux bords d'une eau bourbeuse et stagnante : ainsi, près de mourir, Socrate l'enseignait-il un peu plus tard à ses disciples. En revanche, les trajets étaient moins rapides, les routes moins commodes et moins sûres...

J'osai interrompre le vieillard pour lui dire que l'on voyait bien qu'il ne s'était jamais beaucoup éloigné de Constantinople.

— Si tu arrivais, — dis-je avec importance, — du fin fond de la Moscovie comme moi, tu ne parlerais ni de la commodité ni de la sécurité des routes.

André haussa les épaules : je le décourageais. Lascaris se contenta de flatter ma chevelure, moins abondante et moins bouclée que celle du beau Phédon : c'était sa façon indulgente de me marquer que je venais encore d'offenser les bienséances, et que d'ailleurs il ne m'en voulait pas.

— Mais, — reprit-il, — vous me reprocheriez de vous trop entretenir d'Hérodote et de négliger Thucydide, comme si je ne vous prenais pas au sérieux. A votre âge, on se sent

trop tendre aux séductions de la grâce pour ne pas s'en méfier un peu, et l'on accorde de parti pris plus de confiance à ce qui semble dépourvu de charme. La sévérité de Thucydide n'en est pas dénuée autant que vous seriez enclins à le croire. Il est Grec, il aime la beauté décente et mesurée; il ne se croit même pas, ainsi que Socrate ou Platon, tenu de feindre qu'il faut poliment reconduire les poètes aux frontières de la République. Il ne méprise ni l'éloquence, ni même les ornements du langage, et l'on sent que, s'il lui plaisait, il en pourrait tout comme un autre parer son style; mais il ne lui plaît point et il préfère être nu.

» Le dialecte des Athéniens que Thucydide parle exclusivement, élégant et propre, un peu sec, était sans doute celui qui pouvait le mieux s'accommoder à une pensée limitée, nette et profonde telle que la sienne. Il n'est pas seulement le mieux capable de l'exprimer d'une façon adéquate : il la met, si je puis dire, plus sensiblement en valeur et contribue fort, si je ne me trompe, à ce caractère d'austère solidité qui, chez l'historien de la guerre du Péloponèse, vous frappe et vous en impose, ô enfants.

» Ce sont les Athéniens qui ont inventé la formule « parler pour ne rien dire » : quelle modestie! En aucun dialecte grec ou humain il n'est plus malaisé de débiter à la file de vains mots, de croire que l'on dit quelque chose et de s'apercevoir au bout du compte que l'on n'a rien dit. Lorsque l'on a une fois choisi, pour traduire sa pensée, ce langage sobre et direct, on est comme obligé d'aller droit son chemin, sans s'amuser aux sentiers de traverse ou aux buissons de la route, en dépit de l'exception, au demeurant ravissante, des dialogues platoniciens.

» L'ionien d'Hérodote a naturellement plus de nonchalance, et l'un des secrets de la grâce qui, chez le père de l'Histoire, vous séduit mais vous alarme, n'est-ce pas cette robe asiatique aux amples draperies dont il est toujours enveloppé au lieu de se montrer nu comme Thucydide?

» Ce dernier a cependant une manière à lui de parler le grec attique, et je ne jurerais point qu'elle soit rigoureusement conforme ni au génie de notre langue plus que millénaire, ni à celui du seul dialecte d'autrefois qui ait finalement

survécu. Son principal souci est de réduire la matière visible de la phrase, tout en la chargeant de substance, et je ne pense pas que jamais écrivain ait exprimé plus de choses au moyen de moins de mots. J'admire cette concision, je la préfère à une stérile abondance verbale et à cette volubilité de parole qui, chez quelques-uns, n'est pas moins sensible ni moins fatigante dans le langage écrit que dans le langage parlé; mais elle est susceptible d'excès comme toutes les qualités bonnes ou mauvaises; et celui-ci, qui par lui-même et en quelque sorte par définition est déjà un défaut, devient plus reprochable encore par les conséquences qui le suivent.

» La nature est prodigue et vous avez bien remarqué, ô enfants, combien elle produit de fleurs pour produire à beaucoup près moins de fruits. La faculté du langage, étant une des forces de la nature, doit accuser aussi une certaine prodigalité. J'entends que l'art du style consiste à la discipliner; mais il ne faut pas que cette contrainte soit apparente, et lorsqu'un auteur épargne trop sur les mots, il lui devient malaisé de dissimuler au lecteur le moins attentif qu'il se force et qu'il le fait exprès. Il ne faut jamais rien faire au hasard ni jamais avoir l'air de rien faire exprès.

» Certes, le lecteur ne saurait en vouloir à qui s'est mis en frais pour lui, et il est flatté; mais, s'il jouit sans la sentir de la dépense que l'on a faite à son intention, il n'a plus besoin d'être flatté, car il est séduit. Il est, dans le premier cas, pareil à ces parvenus à qui le luxe tourne la tête, dans le second cas aux hommes nés parmi les richesses et qu'elles n'étonnent plus, sans toutefois cesser de leur procurer bien des commodités et des agréments.

» Les phrases de Thucydide, lourdes de pensée comme les cuisses des abeilles sont lourdes de cire et de miel, donnent de même l'impression qu'il dément l'un des principes de la raison les moins discutables et que leur contenu dépasse la capacité du contenant. Si longtemps que l'on ait médité sur elles et qu'on les ait pour ainsi dire sucées, on craint toujours de n'en avoir pas épuisé toute la sève. Quand on a trouvé ce qu'elles signifient, on cherche malgré soi encore si elles ne signifient pas de surcroît autre chose. En d'autres termes, elles sont énigmatiques, et il y a, dans toute énigme,

quelque chose d'un peu forcé, d'un peu prétentieux. Elles font parfois songer aux formules des oracles, et cela est étrange, d'un homme qui n'y croyait pas.

» Le laconisme, outré à ce point, est-il compatible avec l'atticisme? Voilà justement où j'en voulais venir. Vous entendrez, ô enfants, les augures protester en hochant la tête que l'obscurité est le signe certain de la profondeur et cela seul peut être limpide qui est superficiel. Je suis d'un autre sentiment : je pense que ce qui n'est point clair n'est point grec et, singulièrement, attique.

» Mais je me laisse aller, ô enfants, à des considérations générales qui passent Thucydide ou ne s'appliquent pas trop exactement à lui. Sans doute on ne le pénètre pas du premier coup, mais dès que l'on a les yeux accoutumés, si je puis dire, à son obscurité, on est surpris d'y voir plus clair que dans l'esprit de maints auteurs qui sont clairs de profession; et surtout l'on est charmé d'y apercevoir toujours quelque chose qui paie de la peine qu'on s'est donnée. Ce que je reproche à la plupart des écrivains qui sont obscurs, eux aussi, de profession, c'est qu'après avoir fait un grand effort pour dissiper leurs nuées, on reconnaît neuf fois sur dix qu'il n'y avait rien là-derrière. Avec Thucydide, on n'est point exposé à ces déceptions, et l'on n'a jamais à se plaindre de ne pas avoir plaint sa peine.

» Où son éminente valeur apparaît, c'est quand on le compare à un écrivain facile, dont la facilité ne fait pas tout le mérite, par exemple à Xénophon, qui fut, dit-on, l'éditeur des histoires inachevées de Thucydide, et leur donna pour complément ses *Helléniques*. Il y raconte les derniers épisodes de la guerre du Péloponèse, puis les événements qui ont suivi et, de fil en aiguille, il pousse jusqu'à la bataille de Mantinée. Il ne sait point finir.

» Dans ses deux premiers livres, il reste digne du grand historien qu'il continue. Puis, à mesure qu'il s'en éloigne, son naturel reprend peu à peu le dessus. Il pense de moins en moins, comme s'il n'eût jusqu'alors pensé que par reflet. On retrouve l'Athénien, charmant, mais dont la conscience n'est pas sûre, un peu bavard et à la fois un peu sec, fort occupé de soi-même au point qu'il confond avec l'histoire

des souvenirs tout personnels qui n'ont de véritable intérêt que pour lui. On sent qu'il serait fort capable de critiquer les documents qu'il allègue, s'il en voulait faire l'effort, mais qu'il ne s'en soucie point et qu'il trouverait cela trop fatigant.

» Son livre tourne aux mémoires, puis au roman. Xénophon, d'ailleurs, avait pour cette sorte d'ouvrages une inclination dont il est bien probable qu'il ne se rendait point compte; car ni la chose ni le nom n'existaient encore de son temps; aussi peut-on dire qu'il a inventé, point le nom, mais la chose, sans le savoir. Sa *Cyropédie* ou éducation de Cyrus mérite d'être appelée roman à bien plus juste titre que certaines histoires d'amours merveilleuses et, entre nous, assommantes, que je vous soupçonne, ô enfants, d'avoir dérobées dans mes bibliothèques et lues en cachette; mais je ne veux pas le savoir, car je serais obligé de vous gronder. Je tiens que le péché emporte son châtiment comme la vertu sa récompense et que vous êtes assez punis sans que je m'en mêle.

Nous rîmes tous deux avec un peu de contrainte; mais nous pensâmes à part nous que l'auguste vieillard avait bien raison et que rien n'est si ennuyeux que les *Éphésiaques* de Xénophon d'Éphèse ou les *Éthiopiques* d'Héliodore. Lascaris, qui voyait tout et savait feindre de ne rien voir, fit mine de ne remarquer ni notre rougeur ni notre embarras. Il poursuivit :

— La *Cyropédie* a sur les romans dont je vous parlais un avantage : elle n'arrête l'esprit ni les yeux sur des images frivoles. On peut dire que le péché en est absent, elle est, en revanche, toute pleine de moralités; mais on sent aussi que l'auteur y a mis un peu trop du sien, au moins dans les arrangements. Si même il n'inventait rien, il aurait l'air d'inventer, et il est si pénétré de la dignité de ses personnages, de leur noblesse, qu'il se laisse aller à l'éloquence.

» La sienne a je ne sais quoi d'artificiel, parce que ses mouvements oratoires les plus violents ne contrarient jamais ceux de sa raison jusqu'à inquiéter le lecteur ou l'auditeur. Il a une sorte de froideur communicative. Il semble toujours travailler, non pas d'après nature, mais d'après un modèle littéraire; et lorsque par exemple il décrit les adieux d'Abra-

date et de Panthée, visiblement il songe aux adieux d'Hector et d'Andromaque; mais comme il se doute qu'il ne saurait faire aussi bien qu'Homère, il essaie de faire mieux.

— Oh! — m'écriai-je, scandalisé.

— Mais oui, — dit en souriant le vénérable Constantin. — Andromaque ne supplie-t-elle pas Hector de n'exposer sa vie sous aucun prétexte? Panthée, à rebours, dit au valeureux Abradate : « Si tu dois mourir, tant pis, fais ton devoir, advienne que pourra. »

— C'est sublime, — dit André d'un ton péremptoire.

— Précisément, — repartit Lascaris. — Les héros de Xénophon sont sublimes, ceux d'Homère sont humains. Mais j'oublie que nous sommes à l'article de l'histoire et j'insiste trop sur la *Cyropédie*, qui n'est encore une fois qu'un roman. Je ferais mieux de vous indiquer l'*Anabase* ou retraite des dix mille, qui d'ailleurs est moins un livre d'histoire qu'un chapitre des mémoires de Xénophon.

» Il s'y met en scène du premier au dernier mot, sinon avec modestie, du moins avec une parfaite convenance, car il était fort bien élevé. Mais, toute réflexion faite, je ne consacrerai pas plus de temps à Xénophon, dont le principal titre est d'avoir été distingué à dix-huit ans par Socrate et de s'être attaché à son école. Ce n'est donc pas moi, c'est mon ami Gemistos Plèthon qui vous doit parler de lui, lorsque vous irez à Mistra.

— Sommes-nous donc à la veille de partir? — m'écriai-je, avec trop d'empressement.

— Tu n'y songes pas, ô Anacharsis! — me répondit le vieillard. — N'ai-je pas à vous entretenir auparavant de cent autres écrivains en prose, des orateurs et enfin des auteurs tragiques ainsi que des faiseurs de comédies?

Je retins un ah! de regret, et je rattrapai l'effet de ma précédente réplique en lui assurant que je me féliciterais de demeurer encore durant de longues semaines, de longs mois, dans son palais de Constantinople.

ABEL HERMANT

(A suivre.)

LES ORIGINES SECRÈTES DU BOLCHEVISME

HENRI HEINE ET KARL MARX[1]

IV

Au début de juin 1871, la Commune de Paris était vaincue, plusieurs de ses chefs et des milliers de ses défenseurs avaient péri dans la lutte, des milliers d'autres insurgés étaient sur le chemin de la déportation; Londres, Bruxelles, Genève regorgeaient de réfugiés. Entourées, après tant de crimes, de l'exécration générale, les sections de l'*Internationale* étaient obligées, en France, de se cacher avec soin; à l'étranger, de mettre une sourdine à leur propagande. Visiblement, tous les espoirs de succès des communistes étaient anéantis pour longtemps.

Cet état de choses eut une répercussion immédiate sur l'autorité dont Karl Marx avait joui jusque là dans son parti. Vainqueur, il eût été obéi plus servilement que jamais, avec cette nuance d'idolâtrie que devait connaître Lénine, un demi-siècle plus tard, après le paradoxal succès de son insurrection d'octobre 1917. Vaincu, une opposition formidable se déchaîna, au contraire, contre lui. Ceux-là même qui avaient été, en France, ses collaborateurs les plus immédiats attribuèrent l'échec final du mouvement à l'absence du chef (ce qui était peut-être vrai), et aussi à son despotisme, qui

1. Voir la *Revue de Paris* des 1er, 15 juin et 1er juillet.

n'admettait ni conseils ni délais. On lui reprocha d'avoir transformé l'*Internationale* en une espèce de monarchie absolue et d'avoir compromis le Communisme dans l'opinion par sa sympathie affichée pour Bismarck.

Ce n'était pas dans les rangs de l'organisation secrète que Marx présidait depuis un quart de siècle qu'on entendait ces récriminations. Ceux qui la composaient, recrutés avec précaution, nourris de la doctrine du maître et pliés à une stricte discipline, étaient prêts à supporter sans faiblir bien d'autres échecs que celui de la Commune. Mais les membres de l'*Internationale* proprement dite, vaste troupeau ramassé en peu de mois dans les ateliers et les réunions populaires, n'avaient pas la cohésion des premiers collaborateurs de Marx. Aussi prompts à la panique qu'à l'enthousiasme, ils avaient été, par surcroît, groupés sur un programme vague, plein de déclamations démocratiques, et ils se fussent insurgés, s'ils l'eussent connu, contre le gouvernement secret de l'*Internationale*. Ne connaissant que les statuts officiels, votés en 1864 au Saint-Martin's Hall, ils se plaignaient amèrement qu'on ne les appliquât pas et exigeaient qu'on ne s'en écartât plus à l'avenir.

A Londres, où les réfugiés étaient nombreux, la présence de Karl Marx et le respect dont continuaient à l'entourer les membres de son état-major empêchèrent l'opposition de faire des progrès trop rapides. En Belgique, elle prit de bonne heure un caractère plus déclaré. Mais c'est en Suisse qu'elle revêtit la forme d'une offensive organisée contre l'autorité du pontife néo-messianiste. Ceci eut lieu sous l'impulsion d'un vieil antagoniste de ce dernier, Michel Bakounine.

Tout séparait ces deux hommes, qui n'avaient de commun que l'amour de la Révolution : la race (Bakounine était un gentilhomme russe de bonne souche), le caractère (Bakounine était aussi bouillant, aussi impressionnable que Marx était froid et calculateur), les méthodes (Bakounine ne croyait qu'à l'éloquence, qui soulève les foules, et méprisait les manœuvres tortueuses de celui qu'il appelait *le juif allemand*).

Né à Torschok, dans le gouvernement de Twer, en 1814, Michel Bakounine avait le même âge que Karl Marx. Élevé à l'école militaire des Cadets, à Saint-Pétersbourg, il était entré

dans l'artillerie de la Garde avec le grade d'enseigne porte-épée. Mais il resta peu de temps dans l'armée. Les doctrines démagogiques, qui commençaient à faire leur chemin en Russie, étaient diffusées dans le corps des officiers par des sociétés secrètes militaires, analogues à celles qui avaient provoqué en 1825 le mouvement des Décabristes. Bakounine adhéra d'abord à l'une d'entre elles. Puis, désespérant de voir un coup de main triompher sous le règne vigilant et autoritaire de Nicolas Ier, il obtint son congé et se retira dans les terres paternelles, où il se nourrît de la littérature révolutionnaire, dont les ventes carbonaristes inondaient l'Europe à cette époque. Ces lectures, jointes à son tempérament ardent, achevèrent sa formation insurrectionnelle, une des plus caractérisées qui aient jamais existé, même pendant ce XIXe siècle qui a tant vu d'artisans de barricades.

A vingt-sept ans, Bakounine résolut de se rapprocher des centres carbonaristes où l'on s'efforçait de traduire en actes les doctrines mises à la mode par Mazzini et la *Jeune Europe*. Il partit pour Berlin, sous couleur d'aller y étudier la philosophie allemande. Mais, au printemps de 1842, il s'établissait à Dresde, un des principaux centres de la *Jeune Allemagne*, et s'affiliait à cette organisation. De cette époque datent ses rapports avec Arnold Rüge[1], qui lui ouvrit les colonnes des *Annales franco-allemandes*, auxquelles Bakounine collabora sous le pseudonyme de « Jules Elysard ».

Suspect à la police saxonne, Bakounine dut, au début de 1843, s'enfuir à Paris, où il devint le plus actif agent du carbonarisme parmi les émigrés russes et polonais. Très avancé au point de vue social, mais plutôt poète de la barricade que théoricien à la manière de Karl Marx, il rêvait d'une société socialiste ou communiste dont il n'arriva jamais à définir nettement le plan. Mais le premier bruit d'armes l'attirait et lui inspirait les plus folles audaces : c'est ainsi que, des désordres ayant été fomentés en Suisse par des groupements socialistes, il se hâta d'accourir à Zurich et prit une part active au mouvement.

1. Voir, au sujet de Rüge, le début de cette étude, dans la *Revue de Paris* du 1er juin 1928.

Cependant les polices allemande, française et suisse avaient signalé à Saint-Pétersbourg l'activité de l'ancien enseigne de la Garde. Le gouvernement russe lui retira la permission de voyager à l'étranger qui lui avait été accordée en 1841, et lui enjoignit d'avoir à rentrer immédiatement en Russie. Bakounine n'avait garde de le faire; aussi ses biens furent-ils confisqués. Ce coup l'atteignit d'autant plus durement qu'il n'avait pas pris soin, en quittant la Russie, de réaliser une partie de sa fortune. Dans une circonstance analogue, l'agitateur demi-juif Herzen, dont nous avons parlé au début de cette étude, s'était montré plus avisé. Pour vivre, Bakounine dut revenir à Paris et accepter une collaboration à la *Réforme*, journal d'extrême-gauche fondé par Flocon, un des chefs du Carbonarisme français.

C'est vers cette époque qu'il connut Karl Marx, qui faisait partie comme lui de la rédaction des *Annales franco-allemandes*. Leur contact fut exempt de cordialité : comme beaucoup de révolutionnaires russes, Bakounine, profondément slave, professait pour les israélites un discret mépris. Ce mépris se changea en hostilité quand Marx et ses amis néo-messianistes eurent réussi à évincer Arnold Rüge de la direction du Carbonarisme allemand. Entre l'ancien officier russe et le philosophe judéo-allemand s'engagea un duel qui ne devait finir qu'avec la vie de Bakounine. Pressentant qu'il avait là un adversaire de valeur, Marx n'hésita pas, au début de 1848, à le faire menacer d'assassinat s'il persistait à contrarier sa politique. Bakounine se contenta de hausser les épaules devant cette menace. L'assassinat devait être tenté, cependant, mais sous une autre forme : celle de la calomnie, comme on le verra plus loin.

En 1847, au moment de la fameuse campagne des Banquets organisée contre le gouvernement de Louis-Philippe, Bakounine avait prononcé un toast incendiaire, où il évoquait la Révolution polonaise de 1831 : le gouvernement russe en profita pour obtenir son expulsion de France, en même temps que 10 000 roubles de récompense étaient promis à qui faciliterait son arrestation. Quelques semaines plus tard, la Révolution de février 1848 permettait à Bakounine de rentrer à Paris et son ancien rédacteur en chef, Flocon, obtenait pour

lui du gouvernement provisoire les fonds nécessaires pour entreprendre une véritable croisade révolutionnaire dans le centre de l'Europe.

A la fin de mars 1848, on le trouve, en effet, à Prague, assistant au Congrès slaviste, et prenant une part active aux troubles sanglants qui en résultèrent. Quand le mouvement fut étouffé, il s'enfuit des derniers et parvint à gagner Berlin, où la situation n'était guère moins révolutionnaire : il y prit part à tous les mouvements populaires, et, la partie perdue, fut encore obligé de disparaître.

A Dresde, où il s'était réfugié, on l'expulse comme indésirable; il erre plusieurs mois à travers l'Allemagne, puis revient secrètement à Dresde et s'y cache jusqu'à l'insurrection de mai 1849, dans laquelle il joue un rôle dirigeant et se signale par son incontestable courage. Encore obligé de fuir pour échapper à la répression, il part avec Heubner et Rœkel; mais on le reconnaît à Chemnitz et on l'arrête dans la nuit du 9 au 10 mai. Là commence pour lui une longue et pénible captivité, pendant laquelle la mort fut à trois reprises suspendue sur sa tête.

Emprisonné d'abord à Dresde, puis à Kœnigstein, Bakounine fut condamné à mort, en mai 1850, par les juges saxons. Mais l'année écoulée depuis les troubles avait calmé les esprits et la peine capitale fut commuée par le souverain en détention perpétuelle. Aussi bien pensait-on que cette grâce ne lui épargnerait pas la potence : le gouvernement autrichien réclamait, en effet, l'extradition de Bakounine, pour qu'il fût jugé comme auteur des troubles de Prague, en 1848. Extradé, le révolutionnaire russe comparut, en mai 1851, devant un conseil de guerre autrichien, à Prague, et fut de nouveau condamné à mort.

Il dut la vie aux réclamations du gouvernement russe. Ce dernier était curieux, en effet, d'instruire le procès d'un agitateur de cette envergure, et il obtint qu'il lui fût livré. Transféré à Saint-Pétersbourg, Bakounine fut jugé dans la forteresse de Schlusselbourg et condamné à mort pour la troisième fois, en septembre 1851.

La peine de mort étant officiellement abolie en Russie, au temps de l'absolutisme, les exécutions capitales y étaient très

rares. Le Tsar commua donc la peine de Bakounine en celle des travaux forcés à perpétuité. Mais on l'envoya dans un bagne sibérien, où il passa une dizaine d'années, et où il serait mort si Alexandre Herzen n'avait entrepris, de Londres, d'organiser son évasion. Celle-ci réussit et Bakounine arriva en Angleterre au début de 1862.

C'était l'époque où Marx travaillait à jeter les bases de l'*Internationale*, à l'occasion de la visite des délégations ouvrières à l'Exposition Universelle de Londres dont nous avons parlé au début de cette étude. Deux ans plus tard, sous le prétexte de protester contre la tyrannie russe en Pologne, avait eu lieu le meeting de Saint-Martin's Hall, et l'*Internationale des Travailleurs* était officiellement fondée. Il n'était guère possible d'interdire à Bakounine d'y adhérer, puisque l'association, en apparence, était ouverte à toutes les bonnes volontés et que Marx affectait de n'y jouer qu'un rôle secondaire. Son adhésion fut donc enregistrée; mais Marx entreprit de se défaire de lui, en même temps que du major Wolff, par qui Mazzini s'était fait représenter à la première réunion de l'*Internationale*.

Le procédé dont se servit le pontife du néo-messianisme fut la mise en circulation d'un bruit qu'on ne peut manquer de trouver odieux, même quand il s'adressait à l'un des plus dangereux révolutionnaires du XIXe siècle : « Bakounine », faisait chuchoter Karl Marx par ses affiliés, « Bakounine était un agent de la police tsariste, chargé de renseigner celle-ci sur le mouvement révolutionnaire international ». Il invoquait deux preuves à l'appui de ce dire : l'évasion de Sibérie de Bakounine, et un dossier mystérieux, contenant les preuves de la trahison, qui se trouvait, affirmait Marx, en la possession de George Sand.

L'agitateur russe finit par découvrir l'origine des bruits mis en circulation contre lui dans les milieux révolutionnaires, et il eut avec Karl Marx une explication pénible pour ce dernier. Le dossier mystérieux se révéla vide des preuves annoncées; quand à un rôle possible d'agent secret, les dangers courus, trois condamnations à mort et treize années de détention ou de bagne parlaient assez haut pour qu'on ne pût prendre l'accusation au sérieux. Karl Marx eut très nettement

le dessous dans cette tentative d'assassinat moral, plus sérieuse que la menace d'assassinat physique qu'il avait formulée en 1848.

***

L'hostilité que Bakounine professait pour Marx ne diminua pas, on le conçoit, après cette aventure. Il ne laissa pas, toutefois de faire partie de l'*Internationale*. Mais il y entra sans renoncer à ses méthodes personnelles, qui ne s'accordaient guère avec celle de Marx, et il ne cessa d'avoir, au sein du parti communiste, une action indépendante, en opposition avec les ordres venus de Londres. Nous avons vu, dans la troisième partie de cette étude, qu'au moment de la guerre de 1870, Bakounine s'était prononcé pour la résistance à outrance à l'invasion allemande, tandis que Marx s'avérait germanophile.

Réfugié à Genève, après l'échec de la Commune à Lyon, où il résidait, Bakounine ne pouvait manquer de s'associer au mouvement de mécontentement provoqué contre Marx par la débâcle de l'insurrection. Il donna à cet état d'esprit une forme concrète en formant avec d'autres mécontents, parmi lesquels Joukovski, Benoît Malon et Jules Guesde, une section protestataire de l'*Internationale*. Un manifeste, rédigé par Bakounine, fut adressé à toutes les branches nationales de l'Association, faisant remonter à Karl Marx la responsabilité de l'échec de la Commune de Paris et demandant la fin du pouvoir exorbitant d'un seul homme. Le moyen proposé était l'application loyale et sincère des Statuts de 1864, l'*Internationale* ne devant plus être qu'une simple fédération de groupes autonomes, qui fixerait librement sa doctrine, au lieu de la recevoir toute faite des mains d'un prophète infaillible.

Ce manifeste, tombant au milieu du désespoir des proscrits et du malaise général des branches nationales, eut un immense retentissement. La section protestataire de Genève devint, en peu de semaines, le centre d'une correspondance active, et Karl Marx sentit échapper de ses mains l'Association qu'il avait, jusque-là, régie en maître absolu. L'état d'es-

prit manifesté devint tel que le Congrès annuel, s'il avait été normalement convoqué, n'eût pas manqué de prononcer la déchéance du chef néo-messianiste. Aussi celui-ci se hâta-t-il d'annoncer qu'il n'y aurait pas de Congrès en 1871, et qu'on le remplacerait par une simple conférence, tenue à Londres, du 13 au 23 septembre.

Rien de grave pour l'autorité de Karl Marx ne pouvait sortir de cette assemblée étriquée : 23 présents. Elle comprenait, en effet, 13 membres du Conseil général, entièrement dévoués à Marx, et seulement 10 délégués des branches nationales. Un représentant de la section protestataire de Genève, Robin, fit le voyage de Londres, mais ne fut pas admis.

Loin d'affaiblir la situation de Karl Marx, la Conférence de Londres approuva sa conduite et décida, à la majorité, d'augmenter encore les pouvoirs du Conseil général, c'est-à-dire de Marx lui-même. Il aurait désormais la faculté d'admettre dans l'*Internationale*, ou d'en exclure, qui bon lui semblerait; il pourrait assembler ou proroger le Congrès à son gré...

Contre cette résolution, adoptée par une majorité acquise d'avance, Bastelica, délégué du Midi de la France, et Anselmo Lorenzo, délégué espagnol, élevèrent une énergique protestation.

Bakounine releva aussitôt le gant jeté par Marx. Deux mois ne s'étaient pas écoulés, qu'il réunissait à Sonvillier (Suisse) une conférence protestataire, à laquelle participèrent la plupart des sections de la Suisse romande. Il y prit la parole, en compagnie de Jules Guesde et de James Guillaume, et fit acclamer les Statuts de 1864, l'autonomie des sections et la liberté de discussion des doctrines. On fonda, avant de se séparer, la Fédération jurassienne de l'*Internationale*, et l'on décida de faire appel à toutes les branches nationales pour leur demander d'adhérer à un programme de réforme intérieure de l'Association.

De nombreuses adhésions furent immédiatement recueillies. D'abord celle de la branche russe, envoyée par Kropotkine. Puis celles des branches d'Espagne, de Belgique et de Hollande, qui adhérèrent en totalité. En majorité, les sections de France et d'Italie adoptèrent à leur tour le point de vue

de Bakounine. Seuls les pays de langue anglaise ou allemande restaient fidèles à l'état-major néo-messianiste...

La fureur de Karl Marx fut extrême quand il vit son vieil adversaire dresser ainsi autel contre autel et saper les bases mêmes de la discipline de l'*Internationale*. Pour châtier ceux qui se ralliaient à Bakounine, il n'hésita pas à employer des procédés qui creusèrent plus profondément encore le fossé qui le séparait des mécontents. C'est ainsi que son gendre Paul Lafargue, ayant vainement essayé de fonder une nouvelle branche espagnole, à la place de celle qui avait fait défection, publia la liste de tous les chefs espagnols de l'*Internationale*, ce qui livrait ceux-ci à la police de leur pays. En France, un délégué de Karl Marx, le sieur Dentraygues, n'ayant pu ramener à l'orthodoxie les sections du Midi, les dénonça à la police de M. Thiers, incident qui fut rapporté et commenté avec la violence que l'on peut supposer dans plusieurs écrits de Jules Guesde, publiés en Suisse.

Du coup, le conflit qui existait au sein de l'*Internationale*, depuis l'échec de la Commune de Paris, prit une forme passionnée qui fit prévoir un schisme définitif.

Cependant, toutes les sections dissidentes réclamaient un Congrès de l'Association. Il n'y en avait pas eu depuis celui de Bâle en 1869, et les mécontents se concertaient sur l'opportunité d'en convoquer un eux-mêmes, quand Karl Marx décida que les délégués des sections se réuniraient à la Haye du 22 au 29 septembre 1872. Il annonça qu'il assisterait en personne au Congrès. C'était un fait sans précédent, car le fondateur de l'*Internationale* n'avait jamais pris part à ces assises périodiques : médiocre orateur, il craignait d'affaiblir son prestige en défendant verbalement son programme, et laissait ce soin à des disciples sûrs et mieux doués. En outre, depuis quelques années, l'asthme le tourmentait. Mais il lui parut que, cette fois, il ne pouvait se dérober à l'obligation d'être présent.

Du moins, n'épargna-t-il rien pour s'assurer une majorité docile. Les vingt et un membres du Conseil général, qui avaient le droit de vote, se transportèrent au complet à la Haye. Une lettre de Marx à Kügelmann, son correspondant de Hanovre, l'invita à amener le plus de délégués allemands

possible (c'était le seul élément inébranlablement fidèle au chef néo-messianiste). Une autre lettre à Sorge, de New-York, lui dit d'apporter des pouvoirs *en blanc*, au nom des sections américaines, les titulaires devant être trouvés au dernier moment dans l'entourage immédiat du chef. Pour le reste des mandats, le Conseil général se livra à un truquage éhonté: on en aura une idée par ce fait que les 398 sections espagnoles, fortes de 80 000 membres, qui avaient en bloc renié Marx, se virent attribuer *une voix*, tandis que l'unique section, forte de *neuf* membres en tout, que Paul Lafargue, gendre de Marx, avait constituée en Espagne, se vit attribuer *une voix* également. Jamais plus de libertés ne furent prises avec le principe du Suffrage universel.

Par l'emploi de ces procédés, le théoricien du Communisme, qui n'avait même plus derrière lui, en 1872, la dixième partie de l'*Internationale*, disposait néanmoins, par avance, des trois quarts des voix dans le Congrès... Les Italiens, indignés, refusèrent d'y participer. Les fédérations espagnole et jurassienne décidèrent d'assister au Congrès et d'y défendre leur thèse, mais de ne pas prendre part aux votes, ceux-ci étant acquis d'avance et dénués de toute signification.

Les partisans de Karl Marx : Engels, Paul Lafargue, Charles Longuet, Kügelmann, Sorge s'embarrassaient, d'ailleurs, fort peu du suffrage universel. Quand James Guillaume, au nom de la Fédération jurassienne, accusa le pontife révolutionnaire de brimer la majorité du Parti, Sorge répondit brutalement : *Peu importe la majorité; ce qu'il faut au Parti, c'est une tête, une forte tête, avec beaucoup de cervelle dedans.* Et la plupart des Congressistes, se tournant vers Marx, lui firent une longue ovation... (S'il naît jamais, et c'est chose fort hypothétique, quelque bien du Communisme, ce sera cette réconciliation des masses populaires avec le principe d'autorité, que les philosophes du XVIIIe siècle avaient, croyait-on, sapé pour toujours).

Pas un moment la décision du Congrès ne fut douteuse. Une majorité des trois quarts approuva la doctrine et les actes de Karl Marx, renforça encore les pouvoirs du Conseil général, qui devint omnipotent, et prononça l'exclusion de Bakounine et de James Guillaume, qualifiés d'agents de divi-

sion. Pour mettre l'*Internationale* à l'abri de leurs entreprises futures, un dernier vote transféra à New-York le siège du Conseil général, tout en décidant que la caisse et les archives resteraient à Londres entre les mains de Marx. C'était reconnaître officiellement l'absolutisme de ce dernier sur ce qui restait du parti.

***

Si le prestige du chef était sauvegardé par ces mesures radicales, ni lui, ni son entourage ne s'illusionnaient sur la gravité de la situation. Dans une lettre à Sorge, le 14 décembre 1872, Engels reconnaissait franchement *que la partie était perdue en France, en Belgique, en Espagne et en Italie.*

En effet, à l'issue du Congrès de la Haye, les délégués de la minorité s'étaient réunis, avaient signé une protestation relevant les irrégularités commises et avaient décidé d'en appeler à un Congrès régulier. Celui-ci se réunit à Genève, en septembre 1873, et groupa les délégués de sept fédérations : France, Angleterre, Belgique, Hollande, Jura, Espagne, Italie. Seuls, les pays de langue allemande et l'Amérique avaient laissé sans réponse l'appel des amis de Bakounine. Le Congrès prit pour base d'organisation les Statuts de 1864, jamais appliqués par Karl Marx; il décida la suppression du Conseil général et son remplacement par un Bureau fédéral, simple organe de liaison, sans autorité doctrinale ni pouvoirs disciplinaires. Les fédérations furent déclarées pleinement autonomes, chacune étant chargée à son tour de la convocation du Congrès annuel : à la Fédération belge fut confié le soin du Congrès de 1874. En somme, l'*Internationale* continuait à exister, mais sans son fondateur, et soustraite à la direction des groupes occultes qui s'étaient servi d'elle pour l'exécution des desseins néo-messianistes. C'était le triomphe de Bakounine et des mouvements de foule sur Karl Marx et l'esprit de conspiration.

Les partisans de Marx avaient, cependant, tenté un suprême effort en réunissant, à Genève également, en face du Congrès dissident, un Congrès orthodoxe. Jusqu'au dernier moment, ils avaient espéré que certaines fédérations se détacheraient

de l'*Internationale* fédéraliste pour rallier l'*Internationale* unitaire. Mais les délégués de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Suisse allemande et les porteurs des mandats des États-Unis, avaient seuls répondu à l'appel du Conseil général. Encore avait-il fallu truquer, comme à la Haye, pour avoir une majorité dans cette minorité, ainsi que le prouve la correspondance de Becker (représentant de Karl Marx) avec Sorge : *Si la fabrication de délégués n'avait pas réussi*, explique-t-il, *nous aurions naturellement rendu impossible la tenue du Congrès, par une retraite facile à motiver* (lettre du 2 septembre 1873). Mais les délégués fabriqués se montrèrent dociles : ils prononcèrent l'exclusion de l'*Internationale* des fédérations qui siégeaient en face, chez Bakounine, maintinrent à New-York le siège du Conseil général, et choisirent également New-York pour lieu du prochain Congrès, fixé à 1875. Le Marxisme, à qui la majeure partie de l'Europe échappait, se réfugiait dans la lointaine et incontrôlable Amérique pour conserver quelque prestige.

Une telle transplantation ne trompa personne, et Karl Marx lui-même comprit que le moment était venu de licencier les troupes qu'il avait levées au meeting de Saint-Martin's Hall. Ne lui resterait-il pas toujours l'organisation *secrète* du Communisme, telle qu'elle existait entre ses mains depuis 1844, et, derrière celle-ci, les conspirateurs néo-messianistes, obstinés dans leur rêve de destruction de la Société issue du Christianisme?... Aussi, dès le lendemain du double Congrès de Genève, écrivait-il à Sorge, le 23 septembre 1873 : *D'après ma manière de considérer la situation européenne, il est absolument nécessaire de laisser provisoirement passer au second plan l'organisation apparente de l' « Internationale »... Les événements agiront d'eux-mêmes pour sa résurrection sous une forme améliorée. En attendant, il ne faut pas laisser glisser de nos mains les relations avec les individus les plus remarquables dans les différents pays.*

Et Engels, un an plus tard, écrivant à Sorge (lettre du 12 septembre 1874), lui disait :

L' « Internationale » est absolument terminée et finie. Et cela est bon... Le seul pays où l'on pouvait encore faire quelque chose en son nom était l'Amérique. Maintenant le prestige est épuisé

là-bas aussi, et tout l'effort pour lui insuffler une vie nouvelle serait folie et gaspillage de forces. L' « Internationale » a dominé dix années d'Histoire européenne, d'un certain côté, du côté où est l'avenir, et elle peut fièrement regarder en arrière sur son travail. Mais elle s'est survécue sous sa forme ancienne... Je crois que la prochaine « Internationale » sera, après que les écrits de Marx auront agi quelques années, franchement communiste et implantera nos principes.

De tels aveux suffiraient, à défaut de toutes les preuves que nous avons rassemblées dans cette étude, pour établir le caractère éminement *conspiratif* du mouvement Marxiste, et pour prouver que, dès son origine, il ne fut qu'une immense mystification du prolétariat. Ce dernier, admis à collaborer à la « forme apparente » de l'*Internationale*, resta toujours, en effet, ignorant de la « forme ancienne » qui était la société secrète néo-messianiste.

***

Les lettres de Marx et d'Engels sonnaient le glas de l'organisation *apparente* de l'*Internationale*. Le 15 juillet 1876, la Conférence de Philadelphie enregistra son décès : à l'unanimité des trente membres présents (*15* membres du Conseil général, *14* délégués américains et *1* délégué allemand) elle constata que *depuis longtemps le siège central ne recevait plus de cotisations, ce qui montrait que l'*Internationale *avait pratiquement cessé d'exister.*

Cette dissolution fut interprétée, dans le monde entier, comme l'aveu de la défaite de Marx. En fait, ce dernier avait parfaitement manœuvré, et il tira du licenciement de son armée *visible* un avantage immédiat : ses adversaires, unis contre lui, divisés sur tout le reste, perdirent du coup le seul terrain d'entente qui existât entre eux. Leur *Internationale* fédéraliste entra en décomposition au moment précis où l'*Internationale* unitaire de Marx cessait d'exister. Les Congrès qu'elle tint, Bruxelles (1874), Berne (1875), Gand (1877), et Londres (1878), ne firent que souligner les tendances divergentes et les querelles personnelles des dissidents. Chacun s'improvisait chef d'école, avec des doctrines hâtivement

pillées dans les écrits d'un devancier, et, peu à peu, par la force même des choses, les thèses marxistes réapparaissaient, sans nom d'auteur, et retrouvaient leur ancien succès. Sur le terrain de la propagande, les fédérations, privées de la formidable direction du pontife révolutionnaire, piétinaient dans une immense impuissance. Seul, peut-être, Bakounine eût été capable de rallier ces forces éparses et de leur donner une impulsion unique et un programme d'action. Mais, immobilisé dès 1873 par la maladie, il était mort à Berne, le 1er juillet 1876, et avec lui avait disparu le seul rival capable de faire pâlir l'étoile de Karl Marx.

Dès 1877, ce dernier, qui n'avait eu garde, comme il l'écrivait à Sorge, *de laisser tomber de ses mains les relations avec les individus les plus remarquables dans les différents pays*, jugea le moment venu de manœuvrer la poussière des Fédérations autonomes, en gagnant les chefs, divisés entre eux jusqu'à l'anarchie. Il employa pour cela ses émissaires habituels, qui surent faire jouer les ressorts les plus divers de l'âme humaine. Dans une lettre à Sorge, du 5 novembre 1880, Marx signale le triomphe complet de cette tactique et précise les résultats obtenus :

Tu l'as sans doute remarqué, écrit-il, *grâce avant tout à Jules Guesde, qui est passé dans notre camp, et aux travaux de mon gendre Paul Lafargue, l'*Égalité *est le premier véritable journal « ouvrier » français, au sens large du mot. Benoît Malon également a dû (nous étions pourtant ennemis) faire dans la* Revue Socialiste *profession de socialisme moderne scientifique, c'est-à-dire « allemand*[1] *». Peu après Jules Guesde vint à Londres pour y rédiger avec moi, Engels et Lafargue, un programme électoral pour les ouvriers aux prochaines élections générales. A l'exception de quelques bagatelles que, malgré ma protestation, Guesde a trouvé nécessaire de jeter aux ouvriers français, telle que la fixation d'un minimum légal de salaires, cette pièce très courte se compose, en dehors de quelques mots d'introduction où est défini le but communiste, de revendications qui sont réellement et spontanément sorties du mouvement ouvrier. Cela a été un*

1. Ce mot, chez Karl Marx, voile toujours le mot véritable, qui est : « socialisme néo-messianiste ».

coup de force de tirer les ouvriers français de leur nuage de phraséologie pour les ramener sur le terrain de la réalité...

L'Émancipation, *qui paraît depuis quelques jours à Lyon, sera l'organe du Parti Ouvrier, qui s'est constitué sur la base du socialisme allemand.*

*Nous avons eu et nous avons aussi nos champions dans le camps des adversaires eux-mêmes, c'est-à-dire dans le camp radical. Theisz est chargé de la question ouvrière dans l'*Intransigeant, *organe de Rochefort. Comme la plupart des socialistes français « pensants », il est arrivé proudhonien à Londres, après la défaite de la Commune; là, il a été absolument transformé par ses relations personnelles avec moi.*

D'autre part, mon gendre Charles Longuet a abandonné sa place de professeur à King's College, est rentré à Paris... où il est devenu un des plus influents rédacteurs de la Justice, *de Clemenceau, chef de l'extrême-gauche. Il a si bien travaillé que Clemenceau, qui encore au mois d'avril dernier se prononçait contre le socialisme, et pour une conception républicaine à la mode américaine, vient, dans son dernier discours prononcé à Marseille contre Gambetta, de passer à nous, aussi bien quant aux tendance générales, que par rapport aux points essentiels. Qu'il tienne ou non ce qu'il promet, en tout cas il a introduit notre élément dans la parti radical, dont les journaux admirent maintenant, d'une façon comique, dans la bouche de Clemenceau, ce qu'ils ignoraient ou raillaient comme mot d'ordre du Parti Ouvrier.*

Je n'ai pas besoin de te dire (car tu connais le chauvinisme français) que les ficelles secrètes au moyen desquelles ces leaders, de Guesde et Malon jusqu'à Clemenceau, ont été mis en mouvement, doivent rester entre nous. Il n'en faut pas parler. Quand on veut agir chez messieurs les Francais, il faut le faire anonymement pour ne pas choquer le sentiment national.

Malgré ces recommandations de discrétion, Karl Marx ne pouvait pourtant s'empêcher de raconter, avec une joie narquoise, le détail des achats de conscience qu'il annonçait à son représentant aux États-Unis : ils n'étaient un mystère pour aucun de ses intimes.

Pour Benoît Malon, la chose avait été très simple. L'homme

était pauvre; il avait cruellement souffert en exil; il vivait de sa plume, mal, car les journaux socialistes étaient rares, alors, et ne payaient guère. D'autre part, s'il avait partagé le ressentiment des vaincus de la Commune contre Karl Marx, il ne niait point sa supériorité intellectuelle. Quelques subsides, adroitement remis, fléchirent son courroux : il consentit à rentrer au bercail marxiste et y ramena bon nombre de brebis avec lui.

Le cas de Jules Guesde était plus complexe. Il avait été, aux jours du schisme de l'*Internationale*, l'ennemi le plus violent de Karl Marx, auquel il reprochait d'avoir livré à la police les fédérations d'Espagne et du midi de la France. Après la mort de Bakounine, il semblait désigné pour lui succéder comme leader du socialisme révolutionnaire. Mais l'anarchie régnait dans l'*Internationale* fédéraliste, chacun y parlait haut et Guesde n'obtint pas le rang et l'influence auxquels il estimait avoir droit. Il en fut ulcéré. Sans rancune visible quand il s'agissait d'un résultat à obtenir, Marx lui dépêcha alors un de ses collaborateurs, Hirsch, qui entreprit le siège du mécontent et lui dit la haute estime où le fondateur de l'*Internationale* n'avait cessé de le tenir malgré leur différend. Il lui montra Marx, malade, vieilli, aspirant à choisir Guesde pour son successeur. Il fit tant que, comme nous l'avons vu dans la lettre de Marx à Sorge, Guesde vint à Londres... Il y trouva, chez Marx, ce Dentraygues, qui avait livré à la police de Thiers les sections du Midi. L'ambition parlait : Guesde serra la main de Dentraygues et devint le disciple docile de l'auteur du *Kapital*...

***

Quand il eut fait de Jules Guesde son instrument docile, Karl Marx donna l'ordre à tout ce qui restait de Marxistes en France de se rallier autour de lui : et ce fut au Havre, en 1880, la création de la *II*e *Internationale*, sous le nom de *Parti Ouvrier français*. Quelques dizaines de sections existaient à peine, assez inégalement réparties sur le territoire, et une longue besogne de préparation eut été nécessaire. Mais le prophète néo-messianiste sentait ses forces décliner

et il voulait, avant de mourir, voir partir la deuxième vague d'assaut. Il pécha, cette fois, par impatience.

Le premier choc fut peu encourageant.

Jules Guesde, inaugurant une tactique souvent imitée par la suite, avait offert à toutes les organisations socialistes existant en France de constituer un *front unique* prolétarien. Ce fut l'échec. Un Congrès national s'assembla bien, à Reims, le 30 octobre 1881; mais les souvenirs de 1870 étaient encore vivants en France, et le rôle germanophile de Marx présent à tous les esprits. Une majorité écrasante rejeta le programme communiste, défendu par Guesde, et adopta pour organe *Le Prolétaire*, de Paul Brousse, adversaire déterminé de Marx et de la Révolution sanglante. On acclama le programme de Brousse ainsi formulé : *Il faut fractionner le but jusqu'à le rendre possible*! Et il ne resta aux Marxistes d'autre ressource que de flétrir leurs adversaires du nom de *possibilistes*, à peu près comme, aujourd'hui, ils les traitent de *réformistes*.

Au mois d'octobre 1882, au Congrès de Saint-Etienne, la tension s'aggrava entre les deux tendances : les Marxistes, ayant voulu maintenir leur point de vue, furent exclus par 80 voix contre 24 et obligés d'aller tenir à Roanne un Congrès séparé. La *II*e *Internationale* débutait mal.

Cet échec affecta profondément Karl Marx et précipita sa fin. Depuis quelques années, les crises d'asthme dont il souffrait étaient devenues plus nombreuses et plus violentes : il les aggravait encore en fumant sans cesse un atroce tabac noir, pour lequel il avait une affection particulière — seule passion matérielle qu'on ait jamais connue à ce dévoyé de l'esprit. Un travail cérébral écrasant et une vie sédentaire achevaient de l'épuiser. Il mourut le 14 mars 1883, ne pensant qu'à son œuvre, et instituant Frédéric Engels pour son continuateur.

Aux dernières heures de sa vie, Marx parut retrouver la confiance et la sérénité qui l'avaient quelque peu abandonné depuis le funeste résultat de sa lutte contre Bakounine. Il s'éteignit en prophète, avec la majesté d'un *Nabi* d'Israël, évoquant, au cours de ses derniers entretiens, le souvenir du *ghetto* natal, de cette Allemagne qui fournissait maintenant au Marxisme ses bataillons les plus fidèles.

Et ce n'était pas l'Allemagne seulement qui venait au néo-messianisme : la Commune avait tenu Paris une première fois; elle l'avait couvert de sang et à demi-brûlé; elle le tiendrait bien une fois encore! Marx regardait aussi vers la Russie. Entrant dans l'éternité comme un César romain dans son apothéose, Karl Marx mourant entrevit sans doute les sacrifices sanglants que lui offriraient un jour ses adeptes russes, revenus aux âges barbares de l'Humanité.

« Sacrifices sanglants » doit être pris, ici, non seulement au figuré, mais dans un sens littéral. La *Pravda* de juin 1924 ne nous rapporte-t-elle pas qu'un communiste russe, du nom de Poutiatine, a amené devant une statue de Karl Marx, choisie pour lieu du sacrifice, sa propre fille âgée de neuf ans. Là, après avoir évoqué la mémoire du pontife du Communisme, il a coupé la gorge à son enfant. Interrogé sur les mobiles de son acte, il a répondu qu'il avait conscience d'avoir bien agi, parce que la petite persistait, malgré son ordre, à fréquenter les églises, et même à prier, le soir, devant une petite icone de la Sainte Vierge, qu'il avait trouvée cachée sous son oreiller.

***

Ainsi passa Karl Marx, comme passent la peste et l'incendie, et il n'y eut rien de changé dans le néo-messianisme : après Henri Heine, il y avait eu Marx; après Marx, il y eut Engels. Les doctrines de mort sont aussi tenaces que les maladies infectieuses.

Comme si la fortune avait voulu ensoleiller les débuts du principat d'Engels, elle lui fournit l'occasion d'un éclatant succès : la France était alors en proie à une violente campagne antireligieuse, déchaînée par les partis de gauche, enfin solidement installés au pouvoir. On chassait les congrégations, on confisquait leurs biens, et, comme il fallait, pour leur appliquer la législation nouvelle, une magistrature docile, on suspendait l'inamovibilité des magistrats et l'on écartait ceux dont la conscience parlait trop haut. Tout cela n'allait pas sans résistances, parfois violentes. Pour imposer silence aux catholiques, un des hommes les plus caractéristiques

du nouveau régime. M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'Intérieur, proposa aux révolutionnaires une alliance tacite : les bandes rouges descendraient dans la rue, manifesteraient, commettraient des violences anticléricales; et, en échange de leur appui, le gouvernement de la République leur accorderait une loi exemptant du droit commun les Syndicats ouvriers. C'était l'éponge passée sur le grand drame de la Commune et l'annonce d'une nouvelle campagne d'agitation ouvrière.

D'éloquentes déclamations et une grande affectation d'amour pour le peuple masquaient la véritable portée de cette initiative. En réalité, la loi du 21 mars 1884, résultat des tractations de M. Waldeck-Rousseau avec les révolutionnaires, marquait une redoutable déviation de l'idéal corporatif. Elle donnait aux Syndicats ouvriers tous les droits, leur facilitait toutes les agitations, rendait inévitables la fondation des Bourses du Travail et d'une C. G. T.; mais elle leur interdisait de posséder autre chose qu'un local pour leurs réunions et une bibliothèque... Il fallait que le prolétariat restât pauvre pour qu'il fût docile aux excitations de ses meneurs. Nous avons vu Napoléon III commettre, par philantropie mal comprise, une grosse erreur, et le pays en porter la peine; la loi Waldeck-Rousseau, elle, fut un crime politique et social parfaitement conscient.

Et ce crime porta ses fruits. Les années suivantes furent marquées par un formidable accroissement de l'agitation ouvrière dans tout le pays, par des grèves sanglantes, des conflits avec l'Armée. Du coup, on vit fléchir la résistance qu'avaient rencontrée Karl Marx et Guesde lors de la tentative de fondation de la *II*e *Internationale*, en 1880. Pour des esprits aigris, surexcités, lorsque le Français devient l'ennemi, l'Allemand n'est pas loin d'être un allié.

On le vit bien le 14 juillet 1889. Ce jour-là, choisi parce qu'il était le centenaire de la prise de la Bastille, le Parti Ouvrier Français ouvrit les bras aux Marxistes d'Allemagne et d'Autriche dans un Congrès tenu à Paris, salle Pétrelle. Le temps et la loi Waldeck-Rousseau avaient fait leur œuvre sur les ouvriers français : les disciples allemands de Marx, les Liebknecht, Bebel, Bernstein, Wolmar, Adler père, furent

reçus par des acclamations... En vain, un ancien membre de la Commune, Protot, qui n'avait pas oublié 1870, adressa-t-il au Prolétariat français le solennel avertissement suivant : *Le Marxisme est l'agent salarié de l'Allemagne : fuyez son drapeau et ses partisans. Son vrai drapeau, c'est l'aigle noir de Prusse qui, trois fois en soixante-quinze ans, déchira le cœur de la France. Ses partisans, les délégués au Congrès Marxiste de Paris, sont quatre-vingt-dix ennemis de notre pays, parmi lesquels soixante officiers et sous-officiers de la Landwehr impériale. N'entrez pas dans leurs rangs! Au nom de la Patrie française, au nom de la République sociale, n'égarez pas vos voix sur un auxiliaire de la Chancellerie allemande.*

Vains avertissements, que personne n'écoutait plus! La *IIe Internationale* était née; elle comptait déjà huit députés marxistes dans la Chambre française; elle allait préciser sa doctrine et constater chaque année ses progrès dans les Congrès de Halle (1890), de Bruxelles (1891), de Marseille (1892), de Zurich (1893). Plus intransigeante que ne le fut jamais la *Ire Internationale*, elle excommuniait quiconque n'acceptait pas le *Kapital* pour Évangile et la Dictature du Prolétariat comme moyen de gouvernement.

Quand Engels mourut à son tour, en 1895, le néo-messianisme disposait dans le monde d'une puissance formidable, capable de troubler tous les États, et peut-être d'en conquérir un : c'est ce qui a fini par arriver en Russie, où l'œuvre sanglante de Lénine a réalisé, un tiers de siècle après la mort de Karl Marx, les rêves les plus terribles du prophète communiste.

SALLUSTE

LES SOURCES DE « COLOMBA »

Au lendemain de l'apparition de *Colomba*, le 10 octobre 1841, Sainte-Beuve[1] notait, avec satisfaction, la similitude de l'héroïne corse avec l'Électre de Sophocle. Mérimée écrivait, à la même époque, à un ami, en aiguisant, selon son procédé, d'une pointe d'humour ses réflexions les plus ingénieuses, « qu'il aurait pu encore lui donner (à Colomba) quelques touches de couleur locale, mais ici (à Paris) on ne l'aurait pas cru ». Dans quelle mesure Mérimée a-t-il adouci, transposé les mœurs violentes de la Corse du début du XIXe siècle? Après les travaux de Charlier, de Courtillier, de Souriau, de Chambon de Pinvert, de Tourneux, de Pierre Trahard, les sources de *Mateo Falcone* sont établies, semble-t-il, d'une façon définitive. On ne saurait en dire autant de celles de *Colomba*. Les recherches effectuées dans ce sens sont plutôt rares, puisées exclusivement dans le fonds des traditions orales, acceptées sans contrôle, et, par suite, entachées d'erreurs.

Sous le titre, le *Vrai roman de Colomba*, M. Pierre Thibault a publié, dans l'*Illustration* du 10 juin 1911, le résultat d'une enquête qu'il fit à Olmeto auprès des demoiselles Istria, petites-filles de Colomba. Elles n'ont pu que lui répéter la légende qui s'est formée dans la famille sur la farouche grand'mère, légende pieusement entretenue, et dont voici la substance : l'inimitié qui éclata, à Fozzano, entre la famille de Colomba Bartoli, née Carabelli, et la famille Durazzo, eut pour cause initiale l'enlèvement d'une jeune fille par un Bartoli; il y eut plu-

1. *Portraits contemporains*, III.

sieurs morts dans les deux camps, et, finalement, François Bartoli trouva la mort à Tonichella, dans une rencontre mélodramatique avec les Durazzo où deux de ceux-ci périrent; ce drame se déroula à l'entrée du village de Fozzano, aux premiers coups de feu Colomba apparut comme « une louve inquiète », et elle eut un dialogue shakespearien avec le vieux Durazzo; sur l'intervention du « préfet et de l'évêque », les Carabelli et les Durazzo mirent fin à la vendetta en signant un septième et dernier traité de paix, sur lequel Colomba apposa sa signature, et « l'évêque lui demanda ses lunettes en souvenir »; Mérimée, avant de quitter la Corse, sollicita la main de Catherine Bartoli, fille de Colomba, que celle-ci lui refusa, « ne voulant pas se séparer de sa fille », et « parce que l'homme de lettres qui n'en était encore qu'à ses débuts, lui apparaissait d'ailleurs comme un assez mince personnage ». Enfin, les demoiselles Istria tirèrent « d'un vieux coffret », et communiquèrent à M. Thibault qui les reproduit in-extenso, deux lettres de Mérimée, l'une adressée, le 6 février 1855, à Colomba qui l'avait prié d'obtenir un emploi à son gendre, Joseph Istria, et l'autre, le 13 juin 1869, à Catherine Istria en réponse à une demande de recommandation en faveur de son fils auprès des professeurs qui devaient faire passer les examens du baccalauréat à Ajaccio, à la session de juillet.

Dans une biographie lyrique de Colomba, intitulée la *vraie Colomba*[1], publiée en 1922, M. Lorenzi de Bradi reproduit, en l'amplifiant, le récit de M. Pierre Thibault. C'est « Chiara, une femme si merveilleusement séduisante qu'elle ensorcelait les plus insensibles », qui causa « la grande vendetta où figura Colomba ». Il place la drame de Tonichella, par erreur, en 1834 au lieu de 1833[2], et ajoute à la version de Thibault une autre version aussi mélodramatique. Il hésite à se prononcer sur le point de savoir si Colomba a signé le traité de paix entre les Carabelli et les Durazzo, car il n'est pas sûr, pour lui, que Colomba sût signer, étant née en 1765, « à une époque où l'ignorance

1. *Revue de France*, 15 décembre 1921.
2. La date de 1834 qu'on lit sur la plaque mortuaire se rapporte à l'érection de la chapelle consacrée par Colomba à son fils.

faisait partie des quartiers de noblesse », mais il sait qu'à la signature du traité de paix on « vint en cavalcade à Fozzano comme pour un traité de paix entre deux royaumes, et il y avait entre autres Mgr Casanelli d'Istria, évêque d'Ajaccio, et le baron Lallemand, gouverneur de la Corse ». Il confirme que Mérimée « s'éprit de la fille de Colomba, au point de la demander en mariage », que sa demande ne fut pas agréée par Colomba qui ne voulait pas pour gendre un *pinzuto* (Français du continent) et il ajoute que « Mérimée, tout en comprenant que ce refus n'avait rien de désobligeant pour sa personsalité, en éprouva du chagrin, car il aimait Catherine ». M. Lorenzi de Bradi reproduit, mais en fac-similé, les deux lettres de Mérimée à Colomba (1855) et à Catherine Istria (1869) déjà données par M. Pierre Thibault. Il précise que Mérimée « poussa l'amour de l'art antique jusqu'à en chercher des vestiges en Corse »; qu'Orso Carabelli, qui l'avait engagé à venir à Fozzano, alla à sa rencontre avec une escorte de bergers armés, que Colomba l'accompagnait à cheval, habillée d'une riche robe de soie,... et, en travers de sa selle une magnifique carabine damasquinée, « don d'un préfet de l'époque »; que Colomba lui « apparaissait comme une sorte d'idole barbare, qu'il se plaisait dans son charme singulier ».

***

A quelle époque Mérimée conçut-il le projet de se rendre en Corse? Ses papiers personnels ayant péri dans un incendie, aucun indice, à notre connaissance, ne permet de l'établir. Il comptait se mettre en route le 29 juin 1839[1]. Il différa son départ pour des raisons que nous ignorons. S'est-il arrêté à Lyon, en juillet, pour se documenter sur la Corse auprès de J.-C. Grégorj, l'érudit corse, conseiller à la cour royale de Lyon, ou bien a-t-il fait sa connaissance à Bastia, où il aurait pu se trouver pendant les vacances judiciaires dans la seconde quinzaine d'août? Le 1er août il est à Orange, chez le comte de Gasparin, ministre de l'intérieur, dont les ancêtres sont originaires de Morsiglia, dans le cap Corse. M. de Gasparin regrette de ne pas pouvoir l'accompagner dans son voyage.

1. Lettre à Sutton Sharpe. *Mercure de France*, 1er avril 1921.

Il lui remet une lettre de recommandation pour M. Tiburce Morati, sous-préfet de Bastia, et aussi, sans doute, pour le préfet de la Corse, M. Jourdan (du Var), M. Costa Ange-Pascal, sous-préfet de Sartène, pour les autorités judiciaires de l'île. La présence de Mérimée est signalée à Avignon le 8 août. Il a dû rendre visite à Esprit Requien avec lequel il entretient de cordiales relations. Requien connaît la Corse pour y avoir herborisé[1]. Le jeudi 15 août, à huit heures du matin, Mérimée s'embarque à Toulon sur un des trois bateaux-poste à vapeur qui assurent le service entre Toulon et les ports d'Ajaccio et de Bastia, sans doute sur le *Var*, capitaine Cuneo, et il a dû arriver à Bastia, à moins de retard causé par le mauvais temps, le vendredi 16 août, à midi[2].

L'Insulaire Français du samedi 24 août[3] signale le haut intérêt qui s'attache à la mission archéologique de M. Mérimée en Corse. Le *Journal de Corse*, organe officiel de la Préfecture,

1. Requien est retourné en Corse, muni d'une lettre de recommandation de Mérimée pour Morati, en 1847. Il a publié en 1852, chez Marchi, à Ajaccio, un *Catalogue des végétaux ligneux de la Corse*. Fabre (*Souvenirs entomologiques*, VI) le qualifie « d'herboriste avignonnais de grande réputation ». La bibliothèque d'Avignon possède 83 lettres de Mérimée à Requien, dans la série des autographes de la collection Requien, sous les numéros 9 466 à 9 549 (manuscrits de la bibliothèque d'Avignon, t. III, 1re partie).

2. Le service était assuré, en 1839, par le *Var*, capitaine Cunéo, jaugeant 104 tonneaux, le *Golo*, capitaine Valzi, jaugeant 84 tonneaux, et le *Liamone*, capitaine N..., jaugeant 50 tonneaux (*Annuaire de la Corse* pour 1840, publié en janvier 1840 chez Marchi, à Ajaccio). Les départs de Toulon pour Bastia avaient lieu, chaque semaine, le jeudi, à huit heures du matin, l'arrivée avait lieu le vendredi à midi.

3. L'arrivée de Mérimée en Corse, le 16 août, n'a pas pu être signalée dans le numéro du 17 août, faute de temps, mais dans le communiqué du 24 août, qui devait émaner de la sous-préfecture de Bastia, on a soin de préciser qu'il est arrivé par le *précédent* bateau de la correspondance, soit celui du vendredi, 16 août.

Voici le communiqué de l'*Insulaire* :

« M. Mérimée, maître des requêtes et inspecteur général des monuments historiques, est arrivé dans cette ville par le précédent bateau de la correspondance... La mission de M. Mérimée est à la vérité toute archéologique; mais elle ne laissera pas d'avoir une grande influence sur l'avenir de ce département. Son rapport au Comité historique des arts et monuments, dont il est un des collaborateurs les plus actifs et les plus éclairés, écrit avec ce goût et cette prestesse d'esprit, dont sont empreintes toutes ses productions artistiques et littéraires, fixera, nous n'en doutons pas, l'attention du gouvernement sur nos monuments qui, bien qu'en petit nombre, ne sont pas moins d'un grand intérêt pour la science. »

reproduit, dans son numéro du mercredi, 28 août, le communiqué de l'*Insulaire*.

Accueilli à Bastia avec une chaude cordialité par M. Tiburce Morati, et logé certainement à la sous-préfecture, il lie connaissance avec MM. Sigaudy, avocat général à la cour royale de Bastia, Capelle, conseiller, Pierangeli, conseiller aussi, mais « antiquaire instruit », Stéfanini substitut, Casabianca, Vogin, ingénieur des ponts et chaussées, peut-être aussi Grégorj. Il s'entretient avec eux de l'histoire et surtout des mœurs de la Corse. M. Capelle, qui prépare un ouvrage sur les mœurs de l'île, lui communique des poésies populaires corses : lamenti, voceri, sérénades; M. Grégorj met à sa disposition de précieux documents inédits.

En allant de Bastia à Aleria où subsistent de rares vestiges de monuments romains, il s'arrête à Cervione pour examiner la chapelle romane à double abside de Sainte-Cristine; il se livre, ensuite, à une étude approfondie de l'ancienne cathédrale de la ville morte de Mariana, la *Canonica*, église romane du XIIe siècle, puis de l'église de *Saint-Perteo*.

M. Morati reçoit Mérimée dans sa maison familiale de Murato. Madame Morati, « l'aimable châtelaine », lui en fait gracieusement les honneurs[1]. M. Morati l'accompagne dans ses excursions, monté sur son fougueux « cheval noir » avec lequel il fait aisément ses huit lieues par jours. Il apprécie, en gourmet, les « bons vins du cap », le broccio, et ces « admirables jambons de Murato », auxquels, plus tard, « il ne pensera jamais sans émotion »; il prend contact avec les paysans, prononce des jurons à la Corse, *sangue della madonal* enregistre des locutions corses, *santa nega, salute a noi*, souligne, dans sa correspondance, des corsicismes, comme *porter* son cheval (au sens propre, dit-il, et non dans l'acception figurée admise en Corse); il observe la belle plante humaine qui pousse dans l'île, sans négliger sa mission archéologique dont il s'acquitte avec une conscience professionnelle étonnante. Il prend de nombreuses notes sur *Saint-Michel de Murato, Saint-Césaire*, la *cathédrale de Nebbio*, églises romanes du XIIIe siècle, les dessine avec une exactitude minutieuse.

1. Il a dû penser, en particulier, aux Morati lorsqu'il écrit, (*Colomba*, ch. IV) : « Ils furent reçus (Orso della Rebbia et Colomba), avec cette hospitalité corse qu'on ne peut apprécier que lorsqu'on l'a connue. »

Mérimée arrive à Ajaccio le samedi, 31 août, vraisemblablement à midi[1]. Le préfet de la Corse, M. Jourdan (du Var) lui montre une cornaline gravée, provenant de fouilles faites en Corse, M. Étienne Conti, « avocat et littérateur distingué », le renseigne sur des urnes funéraires découvertes à Saint-Jean, près d'Ajaccio. Il visite, dans l'après-midi, la maison et la grotte de Napoléon, et se promène ensuite sur la route des Sanguinaires qui longe l'admirable golfe d'Ajaccio[2].

L'emploi de son temps est rigoureusement réglé, d'après un programme établi, semble-t-il, à l'avance. Le lendemain dimanche, 1er septembre, il se rend à la colonie grecque de Cargèse, pousse ses investigations jusqu'à Paomia où on lui a signalé « des antiquités », découvre deux bas-reliefs bizarres, parmi les ruines de l'ancienne église Saint-Jean, puis, sur les indications du docteur Démétrius Stephanopoli, il part à la recherche, et découvre, entre Appriciani et Sagone, sur les bords du Liamone, une table de granit de 2 mètres 12 sur 0 mètre 20 et cubant plus d'une tonne, « divinité ou héros ligure, lybien, ibère ou Corse », et dont il fait un dessin précis[3].

Le lundi matin, 2 septembre[4], il part pour Sollacaro. En cours de route, il découvre à Monticchi un emplacement de château féodal. Il reçoit l'hospitalité, à Sollacaro, chez M. Colonna d'Istria, maire de cette commune. Le fils du maire lui sert de guide pour l'ascension du rocher escarpé où se

1. Le service de la poste et des passagers d'Ajaccio à Bastia et *vice versa* était assuré chaque jour par quatre diligences contenant chacune cinq personnes dont trois au coupé et deux à l'intérieur. Il y avait sur le parcours neuf relais. L'arrivée des courriers de Bastia à Ajaccio avait lieu tous les jours à midi. Il n'y avait pas de service de passagers en dehors de la ligne Ajaccio-Bastia.

2. On retrouve dans *Colomba*, ch. III, IV et V, la trace de ses impressions.

3. Renan dans sa *Mission de Phénicie* voit dans la statue d'Appriciani le couvercle d'un sarcophage anthropoïde, et M. Et. Michon estime que c'est un spécimen des statues menhirs, autrement dit des témoins d'époque indécise de ce qu'était, selon M. Reinach, « la sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines ».

La requête de Mérimée au Préfet de la Corse, en 1839, de faire transporter à Ajaccio la statue d'Appriciani n'a pas encore reçu une solution favorable.

4. Le *Journal de la Corse* du mercredi, 4 septembre 1839, annonce en ces termes l'arrivée et le départ de Prosper Mérimée :

« M. Mérimée, inspecteur général des monuments historiques de France et maître des requêtes au Conseil d'État, est arrivé dans notre ville samedi dernier. Il en est reparti lundi matin. M. Mérimée va dans l'arrondissement de Sartène continuer ses explorations archéologiques ».

trouvent les ruines du château féodal d'Istria, et, au passage, il examine le dolmen de Taravo, à une lieue et demie de Sollacaro. Il se rend à Sartène où il est reçu par le sous-préfet, M. Costa Ange-Pascal, le même qui, en 1834, se trouvait parmi les signataires du traité de paix qui mit fin à l'inimitié entre les Ortoli et les Roccaserra. Le pays est calme depuis cinq ans, mais des souvenirs tragiques et douloureux hantent la mémoire de tous. Les maisons, dans les villages, avec leurs façades entaillées de meurtrières, gardent une attitude hostile. On rencontre souvent, sur la route, un amas de branchages et de pierres, un *mucchio*, marquant l'endroit où un homme a péri de mort violente. Mérimée n'a qu'à interroger le premier venu. On lui fera, plus ou moins déformé, selon le parti auquel appartient le narrateur, le récit des vendettas qui ont ensanglanté le pays en ces dernières années.

Aucune lettre de Mérimée pendant son séjour à Sartène n'ayant été publiée, à notre connaissance, il n'est pas possible de préciser son emploi du temps pendant le mois de septemtembre 1839. On peut, toutefois, affirmer qu'il a examiné à loisir et dessiné : les menhirs de Rizzanèse, à une lieue de Sartène; deux autres menhirs, à deux ou trois lieues de Sartène, au col de la Bocca della Pila; des dolmens dans la vallée de Caouria; les églises Saint-Jean et Saint-Quilico, de Carbini, églises romanes du XIIIe siècle; des vestiges de tombeaux sur la colline de Cervariccio, dans la commune de Figari, et rendu visite à Fozzano, avant son départ pour Bonifacio, à Colomba Bartoli et à sa fille Catherine, les célèbres héroïnes de l'inimitié entre les Carabelli et les Durazzo.

A Bonifacio, il cherche en vain l'emplacement de la *Palla* de Ptolémée; il se livre à une étude attentive des églises gothiques de Sainte-Marie Majeure et de Saint-Dominique, et il n'hésite pas à se rendre à l'îlot de Cavallo pour visiter la carrière de granit exploitée autrefois par les Romains.

Le 30 septembre, il est déjà à Bastia. Nous le savons par une lettre à Requien[1]. Il l'informe que Colomba est une héroïne qui « excelle dans la fabrication des cartouches », qu'il a « fait la conquête de cette illustre dame qui n'a que soixante-cinq ans », et de sa fille Catherine, « héroïne aussi », de vingt ans,

1. *Revue de Paris*, 15 mai 1898.

« belle comme les amours », et dont il est « ensorcelé ». Le même jour, il se rend à Murato dans le dessein de se faire accompagner par M. Tiburce Morati dans sa tournée du cap Corse. Il fait la promenade tout seul, pour des raisons que nous ignorons, subit toutes sortes de tribulations à la tour de Sénèque, à Sainte-Catherine de Sisco où des « pierres lui roulent sous les pieds », et il rentre d'Erbalunga à Bastia en tenant son cheval par la bride[1]. Il écrit à Morati, le 7 octobre, qu'il quitte la Corse « avec peine et espoir d'y revenir », mais aussi avec une impatience causée par « l'excès de moralité des femmes corses qui désole les voyageurs[2]. » Il se rend à Livourne, de là à Naples, à Rome. Vers le 15 novembre il rentre à Paris. Le 9-10 avril 1840, il expédie à M. Tiburce Morati un exemplaire des *Notes d'un voyage en Corse* qu'il prie d'apprécier « comme le souvenir de quelqu'un qui l'aime fort », bien que ce soit, se hâte-t-il d'ajouter, avec une ironie froide qui masque sa vive sensibilité, « ennuyeux à dormir debout », et, le 1er juillet *Colomba* paraît dans la *Revue des Deux Mondes*.

***

Dans quel but Mérimée s'est-il rendu en Corse? Sa tournée d'inspection n'était qu'un prétexte; l'île, il ne l'ignorait pas, était d'une extrême indigence au point de vue archéologique. Point de monuments de l'antiquité, il le savait par les *Lettres sur la Corse*, publiées dans le *Globe* en 1826-1827, et rien que de modestes églises du moyen-âge, signalées, en 1835, par Robiquet dans ses *Recherches statistiques sur la Corse*, d'après les notes de Pierangeli[3]. Il adorait voyager, il est vrai. Inspecteur des monuments historiques depuis cinq ans[4], il avait déjà publié, sous forme de rapports au ministre, les *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, les *Notes d'un voyage*

1. Lettres à Morati, *Revue de la Corse*, nos de mai-juin et octobre 1925.
2. Mérimée a laissé percer le refoulement de ses désirs au cours de son séjour en Corse dans cette réflexion au sujet de l'unique dessin obscène qu'il a relevé dans l'île, à l'église de Saint-Michel de Murato : « Pays (la Corse), quelle qu'en soit la cause, assurément très chaste ».
3. Pierangeli avait été chargé de rechercher les antiquités de l'île, et il avait adressé, à ce sujet, en 1822, un Mémoire au ministre de l'Intérieur.
4. Il avait succédé, en 1834, à Vitet, nommé conseiller d'État.

dans l'ouest de la France, et les *Notes d'un voyage en Auvergne*. Mais la Corse n'offrait aucun agrément aux voyageurs : pas de routes carrossables, sauf celle d'Ajaccio à Bastia, et point d'auberges en dehors de ces deux villes. Il était attiré dans l'île par un sentiment plus aigu que le plaisir de voyager. Lorsqu'il avait publié, dix ans auparavant, *Mateo Falcone*, dans la *Revue de Paris* de mai 1829, il avait stylisé la représentation de la Corse que ses lectures avaient formée en lui[1].

C'était un pays primitif où se conservaient les mâles vertus. Les échos enthousiastes publiés dans la presse parisienne sur les bandits corses, non des brigands mais des proscrits, entretenaient ce mirage. Théodore Poli, le roi de la montagne corse, avait bien été tué en 1827, mais Gallocchio[2], un de ses lieutenants, suscitait encore des enthousiasmes. Des collégiens, dans les lycées de Paris, rêvaient de devenir bandits en Corse[3]. Stendhal avait publié en 1837, 1838, 1839, dans la *Revue des Deux Mondes*, des chroniques italiennes qui constituaient une sorte d'apologie de l'*énergie*, au sens italien du mot, c'est-à-des crimes de sang accomplis au mépris des lois. Ce grand timide subissait la loi des contrastes. Mérimée aussi, sous ses allures de dandy et de sceptique, avait un faible pour les natures primitives ayant conservé intacte leur trempe de caractère. Il avait projeté de les observer sur le vif. Peut-être avec l'arrière-pensée d'y trouver le thème d'une œuvre d'imagination, ainsi que pour la *Vénus d'Ille*, suggérée par son récent voyage dans l'ouest de la France (1837). « Vous avez peu de monuments, écrivait, le 1er août 1839, le comte

1. A signaler, outre les *Lettres au Globe*, les *Sketches of Corsica*, de Benson (1825), *Mœurs et coutumes des Corses*, de Feydel (1799), *Histoire des révolutions de Corse*, de Germanes (1771-1776).

2. Gallochio (1805-1845).

3. En 1837, au collège Saint-Louis, Guichard de la Bourdonnaye, élève de mathématiques élémentaires, camarade de Maxime du Camp, « comptait se faire brigand en Corse s'il échouait à son examen de Saint-Cyr. » « Au temps de son enfance, il avait habité Sartène et me parlait avec admiration d'un certain Gallochio qui, après avoir commis une demi-douzaine de meurtres, s'était réfugié à la montagne, où il défiait la loi et les gendarmes. Rien n'était plus facile, rien n'était plus beau que d'être bandit : on assassinait quelques personnes, les premières venues, au hasard du couteau, puis on se jetait dans le maquis, on y vivait en plein air, libre et redouté; on tuait des mouflons pour se nourrir et l'on était aimé de toutes les filles du pays » (Maxime du Camp, *Souvenirs littéraires*, ch. IV).

de Gasparin, au sous-préfet de Bastia, M. Tiburce Morati, mais pour un homme comme lui (Mérimée), l'île et ses habitants valent la peine qu'il veut se donner pour les connaître. » Et Mérimée, à la fin de son séjour en Corse, résumera ses impressions, en disant à Requien que « ce qui lui a plu surtout » dans l'île, c'est la « pure nature de l'homme » et il ajoutera, sur ce ton de persiflage qui ne dissimule guère son émotion véritable : « Ce mammifère est vraiment fort curieux ici et je ne me lasse pas de me faire raconter des histoires de vendettas ».

Avant de partir pour la Corse, Mérimée avait étudié à fond les vieux chroniqueurs insulaires Filippini, Pietro Cirneo, dont une édition savante venait d'être publiée récemment par Grégorj. Ses *Notes d'un voyage* et sa *Colomba* en sont imprégnées. Il avait lu attentivement et avec profit les *Recherches statistiques* de Robiquet, ingénieur des ponts et chaussées, qui avait habité la Corse pendant longtemps, et s'était trouvé en situation de connaître exactement les terribles inimitiés qui avaient désolé, en particulier, les communes de Sartène et de Fozzano[1].

C'était dans la région du sud de l'île que vivaient les hommes énergiques et forts qui méritaient la peine d'être observés de près. Les femmes avaient joué un rôle prépondérant dans ces vendettas. M. Valéry, bibliothécaire du Roi aux palais de Versailles et de Trianon, qui voyagea en Corse en 1835, avait rendu visite, à Fozzano, à la plus célèbre d'entre elles, « jadis une véritable amazone, et qui tirait fort joliment fusil », ainsi qu'à sa fille Catherine, » qui faisait aussi bien le coup de fusil que Madame sa mère ». Nul doute que Mérimée n'ait puisé dans la relation de voyage de Valéry d'idée d'aller interroger sur place Colomba et sa fille. En 1835, lors du passage à Fozzano de Valéry, la paix venait d'être signée[2] depuis quelques mois à peine entre le parti des Carabelli auquel appartenait Colomba et le parti Durazzo. Les maisons restaient encore barricadées et on se tenait, dans les deux camps, sur le qui-vive. Le village avait un aspect moins farouche, au mois de septembre 1839, à l'arrivée de Mérimée. Cinq ans

1. *Recherches statistiques*, p. 428 à 432.
2. Le 12 décembre 1834.

de trêve rigoureusement observée avaient amené sinon l'apaisement du moins une certaine détente dans les esprits. Il est inadmissible que Colomba et son frère soient allés à la rencontre de Mérimée à la tête d'une troupe de bergers armés. Ils n'auraient pu le faire qu'en violation de l'article 4 du traité de paix de 1834 que nous publions plus loin *in-extenso*. Il résulte de ce document que le traité de paix dit de Fozzano a été signé non pas à Fozzano, mais bien à Sartène, et que pas plus Colomba que Mgr Casanelli d'Istria n'y ont pris part[1]. Avec la passion qui la dominait, Colomba n'a pu que magnifier, en causant avec Mérimée, tous les actes des Carabelli. Subjugué par l'énergie farouche de la mère, ensorcelé par les beaux yeux de la fille, et en quête, il faut le dire, d'héroïsme, Mérimée a dû enregistrer avec complaisance les dramatiques récits qu'on lui débitait. Le fils de Colomba était tombé en héros, pour sûr, dans la rencontre du 30 décembre 1833, où il y eut quatre hommes tués et un blessé. Si les meurtriers avaient été acquittés par la cour d'assises de Bastia, c'est que, Colomba l'affirmait avec force, on vendait la justice, en Corse. Et Mérimée, par un instinctif mouvement de sympathie, attribuera à Orso della Rebbia, dans *Colomba*, le fameux coup double que M. Jérôme Roccaserra, propriétaire à Sartène, lui avait raconté avoir réussi, dans des circonstances tragiques; Catherine Bartoli sera vivement présente à son esprit, sans doute, lorsqu'il tracera le portrait de Colomba della Rebbia, mais sa sympathie, toute cérébrale, et où entrait un goût prononcé de pittoresque, n'a pas eu d'autre manifestation. Nous en sommes à nous demander quand et comment a pu éclore la naïve légende qui représente Mérimée éperdument amoureux de la fille de Colomba, au cours de son bref séjour à Fozzano, sollicitant sa main, et sa demande n'étant pas agréée! Mérimée, en 1839, était âgé de trente-six ans; il était maître de requêtes, inspecteur général des monuments historiques, écrivain célèbre. Il voyageait en Corse comme un haut personnage officiel. C'est méconnaître absolu-

1. Monseigneur Casanelli d'Istria se trouvait, le 13 décembre 1834, à Marseille où il était arrivé le 6 décembre. De Marseille il gagna Aix-en-Provence où il se résidait encore au mois d'avril 1835 (Cf. *Monseigneur Casanelli d'Istria*, par le R. P. Ortolan).

lument la psychologie de Mérimée distant, défiant, maître de soi, que de l'imaginer recevant le coup de foudre, désemparé comme un petit jeune homme candide, et suppliant madame Colomba, « qui excelle à fabriquer les cartouches, » de lui accorder la main de sa fille, « cinq pieds trois pouces, et qui, à l'âge de seize ans, a donné une raclée des plus soignées à un ouvrier de la faction opposée! » Pour mesurer l'intensité et la qualité des sentiments de Mérimée, on n'a qu'à comparer les deux billets, très secs, qu'il a envoyés à Colomba et à sa fille, aux nombreuses lettres, si cordiales, qu'il a adressées à la famille Morati.

Rentré à Paris à la mi-novembre 1839, Mérimée fondit, comme dans un creuset, ses souvenirs tout chauds de Colomba et de sa fille, les observations directes sur la Corse, ses réminiscences de l'antiquité classique, et il mit son héroïne corse au point perspectif de l'Électre de la tragédie grecque. Il confia à Maxime du Camp qu'il avait recopié seize fois le manuscrit de *Colomba*, car il avait l'habitude de « recopier ses manuscrits et en les *recopiant* il les modifiait[1] ».

***

Les récits de Colomba Bartoli à Fozzano, de Jérôme Roccaserra, à Sartène, ont été, croyons-nous, les principales sources d'inspiration de *Colomba*. Il s'y mêlait de la passion et de la vanité. Les événements étaient présentés à Mérimée sous un angle particulier. Nous avons essayé de faire apparaître leur véritable physionomie à l'aide de documents d'archives[2].

Depuis un temps immémorial, le village de Fozzano était divisé en deux partis ennemis correspondant aux haut et bas quartiers du bourg : le parti *soprano*, dit parti de Durazzo et Paoli, et le parti *sottano*, dit parti Carabelli, Bartoli et Bernardini. En 1830, le nommé Paul Paoli abandonna, pour un motif futile, le parti Carabelli et passa au parti Durazzo. On lui en garda une sourde rancune. Le 26 juin 1830, jour de la fête patronale du village, après les vêpres, Pierre-

1. Maxime du Camp, « Souvenirs littéraires » (*Revue des Deux Mondes*, juillet 1882).
2. Archives de la Corse. Série M. F. 7. 34.

Paul Paoli, du parti Carabelli, chercha querelle au transfuge, Paul Paoli. Des amis accoururent des deux côtés; des coups de feu éclatèrent. Dans le camp Carabelli : Pierre-Paul Paoli tué, ses deux fils et son neveu blessés. Dans le camp Durazzo : Paul Paoli, le transfuge, et J.-B. Bernardini tués.

Arrêté, Michel-Ange Paoli, du parti Carabelli, qui avait tué Bernardini, fut acquitté par la cour royale de Bastia, le 17 mai 1831. Le lendemain, comme il se dirigeait vers son hôtel, en compagnie de son frère et de son neveu, trois coups de feu furent tirés sur eux sans les atteindre. Bientôt après, un Carabelli, qui se rendait à Sartène avec une nombreuse escorte, était tué près de Propriano. Les maisons des Carabelli et des Durazzo, à Fozzano, étaient crénelées et barricadées[1]. Colomba Bartoli était l'animatrice du parti Carabelli. Voici dans quelles circonstances son fils unique, François Bartoli, trouva la mort. Le 30 décembre 1833, Michel Durazzo, accompagné de ses fils, Jean-Baptiste, Jean-Paul et Ignace, de deux de ses neveux, François-Marie et Baptiste, et de plusieurs ouvriers lucquois, se rendait de Fozzano à ses propriétés. Ses ennemis, prévenus, le guettaient au passage. Arrivé au lieu dit *Filletta*, entre Fozzano et Olmeto, à huit heures du matin, le groupe Durazzo fut attaqué par des partisans du parti Carabelli, embusqués derrière un mur, parmi lesquels se trouvait le fils de Colomba Bartoli. Le résultat de cette sanglante rencontre fut le suivant : dans le parti Durazzo, les frères Jean-Baptiste et Ignace Durazzo tués, Jean-Paul blessé; dans le parti Carabelli, François Bartoli et Antoine-Michel Bernardini tués. « Il paraît positif, écrivait, le 1er janvier 1834, le maréchal des logis Sabiani[2], que les tués Bernardini Antoine-Michel et Bartoli François étaient à guet-apens[3] : on présume même qu'ils étaient accompagnés du prévenu Bernardini et des nommés François et Joseph Paoli, de la commune de Fozzano. Le fait est que ces derniers ont pris la campagne, comme aussi François-Marie et Baptiste, frères Durazzo, qui se trou-

1. Acte d'accusation de 1837.

2. Rapport du maréchal des logis Sabiani en date du 30 décembre 1833. Filletta est situé sur la rive gauche de ruisseau de Baracci, au confluent de Baracci et de l'Abbolaccio.

3. Rapport à M. Mariani, sous-préfet de Sartène.

vaient en compagnie de leurs cousins, Ignace et Baptiste, frères Durazzo, au moment qu'ils furent tués. »

M. Mariani, sous-préfet de Sartène, transmet au préfet, le 2 janvier 1834, le rapport ci-après[1] du maire de Fozzano :

Antoine-François Durazzo, maire de Fozzano, faisant fonctions d'officier auxiliaire du Procureur du Roi, ayant été informé par la rumeur publique que, quelques instants auparavant, un assassinat venait d'être commis sur la voie publique qui conduit à Propriano, sur M. Michel Durazzo et ses fils et neveux qui se trouvaient avec lui, nous nous sommes, conformément à la loi, rendu sur les lieux du délit. Arrivé au lieu dit la *Tonichella*[2], appartenant à J.-B. Carabelli, nous avons constaté sur la voie publique qui aboutit au dit enclos de Tonichella que Ignace et J.-B. Durazzo, fils de Michel susdit, ont été tués près d'un mur qui clôture le dit enclos et touche la voie publique, à l'aide de deux coups de fusil qu'ils ont reçu par côté; le dit mur a été aménagé pour abriter plusieurs personnes. Nous avons spécialement remarqué qu'il y avait trois sièges : deux à l'angle du mur, et l'autre un peu plus bas, destinés à garantir des coups les individus qui s'y étaient cachés. Dans ce mur se trouvaient des meurtrières pratiquées au-dessous d'un madrier qui avait été placé là expressément. Sur les lieux nous avons trouvé le caporal de voltigeurs Graziani, lequel avec les autres voltigeurs qui étaient avec lui, et sur mes instances, m'a fait connaître les dispositions des lieux où les deux assassinats avaient été commis.

Nous avons passé au delà de l'enclos, et avons trouvé, l'un près de l'autre, à une distance de cent cinquante pas environ du mur, les cadavres d'Antoine-Michel Bernardini et François Bartoli, lesquels ont reçu des coups qui leur ont donné la mort et il semble qu'ils étaient en fuite.

Rentré au village, nous nous sommes transporté dans la maison de M. Michel Durazzo et l'avons interpellé, ainsi que son fils Jean-Paul, sur les circonstances de l'assassinat qui venait d'être commis sur la personne de ses fils Jean-Baptiste, Ignace et Jean-Paul, les deux premiers morts et ce dernier blessé dans les deux cuisses.

Ils nous ont répondu que, ce matin, avant l'aube, ils se rendaient à leur propriété de Tavaria avec des laboureurs pour faire défricher des terres incultes; qu'arrivés sur la voie publique qui est contiguë à l'enclos de la Tonichella il fut fait une décharge de sept à huit coups de feu auxquels succombèrent instantanément les frères J.-B. et Ignace Durazzo, et l'autre frère, Jean-Paul, a été blessé dans les deux cuisses et a reçu un autre coup sur la crosse de son fusil, et celui-ci est tombé à terre sans qu'il ait pu en faire usage. Le blessé

1. Nous l'avons traduit de l'italien.
2. Tonichella est la dénomination de l'enclos, et *Filletta* le lieu dit.

est tombé lui-même quelques instants après, perdant du sang par ses blessures, et il n'a pu revenir à lui qu'après avoir reçu des soins. Il a déclaré avoir vu et reconnu derrière le mur François et Joseph Paoli, fils de feu Jean-Baptiste, et avec eux Pierre-Paul Bernardini surnommé le *Sgrifato*, lesquels ont pris la fuite en compagnie d'Antoine-Michel Bernardini et François Bartoli. Le père et le fils déclarent, en outre, qu'ayant interpellé les assassins, François Paoli, dit *Chiaravalle*, répliqua : eh! il n'est plus temps, ô Giambarone, s'écria-t-il, s'adressant à Michel Durazzo, le carnage sur la route est consommé! Jean-Baptiste et François-Marie, frères Durazzo, et fils de feu Antoine, poursuivirent les cinq assassins qui fuyaient dans une attitude hostile, et, dans la lutte, Antoine-Michel Bernardini et François Bartoli ont péri.

Michel Durazzo et son fils Jean-Paul ont déclaré être demeurés sur la route et n'avoir pas fait usage de leurs armes.

Maintenant que nous avons ramené à ses véritables proportions le drame de Tonichella, il nous reste à dégager de la légende l'histoire du coup double de Roccaserra.

A Sartène, comme à Fozzano et dans la plupart des communes de l'île, la population était divisée en deux partis, le parti du quartier *Sant'Anna*, dit parti Roccaserra, et le parti du *Borgo*, dit parti Ortoli. Les haines personnelles venaient renforcer les antagonismes politiques. A la révolution de juillet[1], les ortolistes organisèrent d'autorité une garde nationale malgré l'opposition du maire en exercice, fidèle au régime déchu, M. Roccaserra. Le commandement en fut confié à Sébastien Pietri. Le 16 septembre 1830, au moment où celui-ci faisait une patrouille à la tête de quarante gardes nationaux et de huit gendarmes, des coups de feu partirent des maisons qui bordent le quartier *Sant'Anna* : Sébastien Pietri fut tué, trois gardes nationaux et deux gendarmes blessés. Dans les deux camps on ne vivait plus que sur le pied de guerre. Mais les années passaient et la mort de Sébastien Pietri criait encore vengeance. Sébastien avait pourtant laissé deux frères, Alexandre et Camille, deux jeunes gens hardis, courageux, qui, demeurés orphelins de bonne heure, avaient été élevés par leur oncle, l'abbé Paul-Marie Pietri. Chacun avait le pressentiment que, tôt ou tard, l'inévitable

1. Des collisions sanglantes eurent lieu, à la même époque, entre partis ennemis, à Corté et à Bastelica.

devait se produire entre les Pietri et les Roccaserra. La loi du sang pesait sur leurs destinées.

Le 20 février 1833, la nouvelle se répandit à Sartène, mais sans surprendre personne, que les frères Alexandre et Camille Pietri avaient été abattus par leur ennemi, Jérôme Roccaserra, dans les circonstances restées mystérieuses. Le drame était relaté en ces termes par M. Giubega, sous-préfet de Sartène, dans une lettre au Préfet de la Corse, en date de ce même jour :

Nos tristes prévisions ne se sont que trop tôt réalisées. Aujourd'hui à deux heures environ après-midi, une rencontre fortuite a eu lieu entre les deux partis qui divisent la ville de Sartène, dans la plaine du Rizzanèse.

Les frères Alexandre et Camille Pietri appartenant au parti de l'ancienne garde nationale sont demeurés sur la place criblés de balles. Les individus du parti opposé qui ont figuré dans cette malheureuse affaire ont pris la fuite. La voix publique ne les désigne encore que dubitativement; ce ne sera que par le courrier de samedi que je pourrai vous écrire quelque chose de positif à cet égard. Cependant on assure que le sieur Jérôme Roccaserra, frère de l'ancien maire, a été grièvement blessé. Dès que j'ai appris ce funeste événement je me rendis sur la place publique; j'invitai la garnison à prendre immédiatement les armes, et je lui fis occuper les postes les plus importants de la ville afin qu'elle pût, au besoin, empêcher de nouveaux malheurs....

M. Giubega donnait au préfet, le surlendemain, 22 février, des détails plus circonstanciés :

On s'accorde généralement à dire, écrivait-il, que cette malheureuse affaire est décidément le résultat d'une rencontre fortuite entre les sieurs Camille et Alexandre Pietri, tous deux frères de l'une des victimes du 16 septembre 1830, d'une part, et les sieurs Jean-François Durazzo, Jérôme, Paul-François, Jean-Paul, cousins Roccaserra, et Paul-François Pietri, surnommé *Spanto*, de l'autre. La partie, comme vous voyez, n'était pas égale, aussi les frères Pietri ont-ils succombé. Du parti opposé, le seul Jérôme Roccaserra a été grièvement blessé à un bras. Il paraît que l'avant et l'arrière-bras ont été également fracturés. On assure que l'amputation est inévitable et que l'absence de chirurgien ayant la capacité nécessaire met les forces du sieur Roccaserra en danger. Le lieu de sa retraite n'est pas connu jusqu'ici....

... J'ai jugé convenable de réunir à Sartène toutes les brigades de gendarmerie et les différents détachements de voltigeurs corses stationnés dans l'arrondissement....

Que se passa-t-il ensuite? Le 3 mars, M. Jérôme Roccaserra

se constituait prisonnier. L'instruction, vivement menée, tournait bientôt court. M. Giubega le constatait dans une lettre au préfet du 19 mars :

La procédure, qui touche à son terme, semble n'avoir jeté aucune lumière sur les circonstances qui ont amené la catastrophe du 20 février dernier.

Ainsi toujours même obscurité sur la question d'agression et de provocation; et ici la justice ne pourra même pas s'aider du secours des conjectures et des probabilités, car si d'un côté il n'est pas présumable que deux aient eu la témérité d'en attaquer cinq, de l'autre il n'est guère permis de supposer dans un individu assez de lâcheté pour en attaquer deux, et assez de férocité pour avoir voulu de gaieté de cœur se souiller de ce même sang qu'ils s'étaient cru dans la nécessité de verser en 1830.

Je ne vous entretiendrai pas des différentes versions qui circulent sur cette malheureuse affaire. Chacun en parle sous l'inspiration de ses animosités ou de ses affections particulières, et aucun témoin oculaire ne s'est présenté, jusqu'ici, pour départager des opinions aussi diamétralement opposées. Cependant la plus communément accréditée, c'est qu'il n'y a pas eu guet-apens; que l'événement a été l'effet d'une pure rencontre, et que des paroles irritantes échangées de part et d'autre ont déterminé l'explosion dont les frères Pietri sont demeurés des victimes...

Pour les Ortolistes, les frères Pietri avaient été surpris par cinq Roccaserristes, parmi lesquels Jérôme Roccaserra, le frère de l'ancien maire, et lâchement assassinés. Pour les Roccaserristes, les frères Pietri avaient tendu une embuscade à Jérôme Roccaserra qui, bien que blessé au bras gauche, réussit, par un prodige d'habileté et d'énergie, à les tuer coup sur coup. Les imposantes forces de police concentrées à Sartène avaient de la peine à endiguer l'effervescence des esprits. Mais la situation restait grave; elle inquiétait les représentants de gouvernement. Au lendemain de la chute de l'Empire, la Corse, en l'absence d'une autorité forte, avait été troublée par des dissensions intestines. Il y eut une recrudescence effrayante de criminalité. Les bandits, formés en bandes, bravaient ouvertement les pouvoirs publics. Ils furent impitoyablement traqués, dispersés, réduits à merci, grâce à l'action rapide, vigoureuse, du bataillon de voltigeurs corses, fort de 945 hommes, créé par ordonnance royale du 23 décembre 1822, mais il restait a faire œuvre d'apaisement dans

les esprits, à mettre un terme aux inimitiés qui avaient pour cause initiale, le plus souvent, l'abus du port d'armes[1]. Nommé, le 18 octobre 1833, commandant de la 17e division militaire, poste laissé vacant par le décès de M. le lieutenant-général Lafond de Bloniac, M. le lieutenant-général, baron Lallemand, avec son grand cœur, s'appliqua à cette œuvre de régénération de l'île. Le vieux droit corse prévoyait la conclusion de traités de paix entre familles en vendetta sous les auspices et la garantie de personnes notables de la région. Aidé de M. l'avocat Figarelli, M. le baron Lallemand se rendit dans les communes où existaient des inimitiés, et, grâce à sa haute influence, à son prestige de brillant officier de l'Empire, il faisait signer : le 16 avril 1833, le traité de paix de la famille Capponi de Tivolaggio, divisée en deux partis; le 19 octobre 1834, le traité de paix entre les habitants de Porri et Silvareccio, à Bastia; le 2 décembre 1834, le traité de paix entre les habitants d'Olmeto et les bergers de Ciamanacce; le 7 décembre 1834, le traité de Sartène entre les Roccaserra et les Ortoli, et, le 13 décembre, le traité de Fozzano, entre les Carabelli et les Durazzo[2].

M. l'abbé Paul-Marie Pietri qui n'avait plus franchi le seuil de sa demeure depuis la mort de ses neveux, ses seuls héritiers, qui n'avait rien à craindre en prolongeant les hostilités, se rendit, néanmoins, aux « prières toutes paternelles » du général baron Lallemand, et s'en remit entièrement à lui pour régler les conditions de paix qui furent stipulées sur ces bases : pardon et oubli des événements du passé, confiance et union pour l'avenir, et prohibition du port d'armes dans les deux partis.

Les habitants de Fozzano impliqués dans l'inimitié, « cédant également aux prières toutes paternelles de M. le

1. L'organisation du bataillon de voltigeurs corses fut terminée le 23 février 1823. Il fut dissous en 1850 et remplacé par un bataillon de gendarmerie.

2. Nous pouvons ajouter à cette liste : 10 décembre 1834, paix de Tallano, 13 décembre 1834, paix de Sartène entre les familles Coronati et Susini.

Mérimée a pu avoir connaissance des traités de paix de Sartène et de Fozzano, rangés au rang des minutes de Maître Roccaserra, notaire à Sartène; ils font partie, en effet, d'une brochure introuvable aujourd'hui, tirée à très petit nombre, à l'usage des signataires du traité de paix, et intitulée : *Paix de Sartène*, pièce de 15 p., in-8 s. d., Toulon, imp. d'Hip. Duplessis Ollivault.

général baron Lallemand », « jurèrent à la face de Dieu et de la nation », de « vivre désormais en bons parents, amis et compatriotes », et, reconnaissant que « la facilité avec laquelle on a recours aux armes est le plus souvent la cause des désordres qui commencent les inimitiés et toujours celle qui les étendent et les perpétuent, s'interdisent le port des armes dans cette commune[1]. »

On s'appliqua, de part et d'autre, à observer des conventions consenties de plein gré et jurées d'une façon solennelle. Madame Colomba Bartoli quitta Fozzano, en 1840, et alla s'établir définitivement à Olmeto auprès de sa fille qui avait épousé M. Joseph Istria. M. l'abbé Paul-Marie Pietri, accablé de douleur, reprit sa vie de reclus dans sa vieille maison de la place Porta, la *Casa longa* et il laissa croître sa barbe en signe de deuil, pour se conformer à un vieux rite corse. Or, en 1842, la lecture, à Sartène, d'une note du chapitre XVII de *Colomba*[2], qui révélait que M. Jérôme Roccaserra s'était vanté avec Mérimée, comme d'un exploit héroïque, d'un lâche assassinat commis sur les frères Pietri, fit remonter à la surface des haines assoupies depuis sept ans. De ce jour, M. Jérôme Roccaserra avait signé son arrêt de mort. Tout vient à point à qui sait attendre. Le lieutenant de gendarmerie de Sartène écrivait au préfet de la Corse, le 26 novembre 1843 :

J'ai l'honneur de vous rendre compte que le 24 de ce mois, vers une heure de l'après-midi, M. Roccaserra Jérôme, dit le *Bisenteluccio*, propriétaire, demeurant à Sartène, a été tué sur la route royale, qui de Sartène conduit à Propriano, au lieu dit la Jargalella,

1. La loi du 10 juin 1853 portant prohibition du port d'armes en Corse pendant cinq ans, prorogée par les lois du 17 mai 1858 et du 27 mai 1863, jusqu'au 10 juin 1868, amena l'extinction du banditisme. Réduits à six en 1855, les bandits avaient tous disparus en 1856. La dernière grande vendetta corse fut celle des Massoni et des Durilli que j'ai évoquée dans *Fleuve de Sang*, et qui se déroula de 1840 à 1851.

Depuis cette cruelle saignée, on n'eut plus à enregistrer dans la région d'Evisa, de sanglantes luttes entre familles ennemies. Il en a été de même dans l'arrondissement de Sartène où on n'a pas eu à signaler un seul bandit depuis une soixantaine d'années.

2. Voici la note de Mérimée : « Si quelque chasseur incrédule me contestait le coup double de M. della Rebbia, je l'engagerais à aller à Sartène, et à se faire raconter comment un des habitants les plus distingués et les plus aimables de cette ville se tira seul, et le bras gauche cassé, d'une position au moins aussi dangereuse. »

à 1 kilomètre de Sartène, à l'aide de trois coups d'armes à feu dont trois balles lui ont percé les reins et deux autres, l'ayant atteint à l'épaule gauche, sont sorties au-dessous du téton droit.

Les assassins de M. Roccaserra étaient deux; on les a vus fuir, mais ils n'ont pas été connus.

M. Roccaserra ayant survécu près de cinq heures à ses blessures a déclaré n'avoir pas vu ses assassins et il n'a pu fournir le moindre soupçon sur personne. Cependant, dans la soirée du 22 du courant, il aurait confié au maréchal des logis Monti de la résidence de Sartène qu'il était sûr qu'on allait l'assassiner un jour ou l'autre, attendu qu'il y avait des bandits qui lui en voulaient et que ces bandits étaient Tramoni dit Muzzichello, Jean Pedinelli, de Belzèse, et Cicchino Tramoni, non prévenu, père du bandit Tramoni dit Calzarone, tué en Sardaigne. Il n'a pas voulu confier au maréchal des logis Monti les motifs pour lesquels ces trois individus en voulaient à ses jours.

On raconte[1] qu'aussitôt connue, à Sartène, la nouvelle de la mort de M. Jérôme Roccaserra, on vit apparaître l'abbé Paul-Marie Pietri, le visage rasé, à une des fenêtres de sa maison de la place Porta qui, depuis 1830, étaient restées hermétiquement closes.

J.-B. MARCAGGI

PIÈCES ANNEXES

Paix de Sartène.

Au nom de Dieu, de la Patrie et du Roi des Français.

Devant Nous, Roccaserra, notaire royal résidant à Sartène, chef-lieu de l'arrondissement de ce nom, et les témoins requis soussignés, se sont volontairement constitués, d'une part, tous les individus présents désignés dans l'inimitié de Sartène sous le nom de parti *Sainte-Anne*, et, de l'autre, tous les individus également présents, connus sous le nom de parti *du Borgo*; — répondant pour les absents et soussignés; lesquels nous ont exposé ce qui suit : — La ville de Sartène, après avoir été le modèle de la modération et le foyer d'une société bien réglée, s'est trouvée tout à coup désolée par des événements sanglants que tous les habitants déplorent du fond de leur cœur et qu'ils voudraient pouvoir effacer au prix de leur propre existence. — Aucun sacrifice ne leur coûterait en effet pour revenir

1. Cf. de Mari : « Le vrai coup double de *Colomba* ». *Revue de la Corse*, mai-juin 1921.

à ces jours fortunés où le calme et l'union assurent à chaque famille ses enfants, aux mères leurs époux, à la Cité ses amis et ses frères.

Aujourd'hui le deuil est partout, il n'y a personne qui n'ait à déplorer la perte ou d'un parent affectueux, ou d'un père, ou d'un fils. — Au milieu de ce triste tableau, l'on voit un vieillard vénérable ministre des autels, qui avait servi de père à trois de ses neveux orphelins dès l'enfance, destinés à le remplacer; une mort prématurée et cruelle a éteint la belle vie de ces trois infortunés; leur oncle malheureux a perdu tout ce qu'il pouvait humainement perdre; la vie est un fardeau pour lui : ses propres richesses l'accablent. Arbitre de la guerre, n'ayant plus rien à craindre, il pouvait la continuer; cependant son âme généreuse n'a pu résister aux prières toutes paternelles qui lui ont été adressées par M. le lieutenant-général baron Lallemand, de donner la paix à la ville de Sartène. — Respecté de tous les habitants, des siens comme de ses ennemis, pouvant exiger les satisfactions les plus rigoureuses, l'abbé Paul-Marie Pietri, se dépouillant de tout amour-propre et reconnaissant que personne ne peut être juge désintéressé dans sa propre cause, que lorsqu'il s'agit d'un traité de paix, il faut qu'un tiers soit choisi pour en régler les conventions. — Ne pouvant faire un meilleur choix que de s'en remettre entièrement et sans réserve à la loyauté et à la sagesse de M. le Baron Lallemand, qui dans de pareilles circonstances a déjà fait preuve de sa profonde connaissance de nos mœurs, de nos besoins et de son ardent amour pour le bien public. — A cet effet, pour rendre hommage à l'intérêt que M. le lieutenant-général prend à la prospérité de Sartène, l'abbé Pietri qui depuis longtemps n'avait dépassé le seuil de sa porte, s'est présenté en compagnie de M. l'avocat Figarelli, pour assurer M. le baron Lallemand qu'il remettait en lui l'avenir de Sartène, lui faire part de son adhésion et de son profond dévouement.

Toutes les autres parties intéressées, et notamment MM. Jacques-Antoine Susini, juge au tribunal de cette ville, Jean-Paul Rosolani, Vincent et Jacques-André frères Ortoli, Augustin Susini de feu Susino, et Antoine-Pierre-André Ortoli, tous propriétaires domiciliés à Sartène, et MM. Jean-Paul dit Pallaccio, et Jérôme Roccaserra, Jean-Paul Durazzo et Antoine-François Durazzo, également propriétaires domiciliés à Sartène, chefs des partis répondant solidairement chacun pour les leurs, ayant manifesté les mêmes sentiments de confiance dans l'impartialité de M. le lieutenant-général, font le même choix et les mêmes vœux pour la paix de leur pays.

En conséquence toutes les personnes comprises dans l'inimitié de Sartène se sont rendues ce matin à onze heures dans l'église paroissiale de cette ville, où, après avoir invoqué le secours du Saint-Esprit et ouï la messe célébrée par le curé Luciani, elles ont juré en présence du Saint-Autel et de la nation, au nom de l'honneur et du Roi des Français, entre les mains de M. le lieutenant-général baron

Lallemand, pair de France, commandant la 17e division militaire, de tenir et garder le présent contrat de paix.

ARTICLE PREMIER. — Pardon et oubli pour tout ce qui se rattache aux funestes événements passés; paix, confiance et union pour l'avenir; — les signes extérieurs de guerre et d'inimitié disparaîtront immédiatement.

ART. 2. — Les individus poursuivis par la justice pour les faits de Sartène devront se constituer dans le délai d'un mois pour être jugés.

ART. 3. — On laissera à la justice son libre cours; les partis n'existant plus dès ce jour personne ne pourra agir, ni pour aggraver le sort des prévenus, ni pour les soustraire à l'action de la loi.

ART. 4. — Si les poursuites dirigées contre les prévenus Michel Durazzo, Jean-Paul Roccaserra, fils de Pierre-Paul, et Paul-Marie Susini venaient à cesser, ou s'ils étaient acquittés, M. le lieutenant-général prendra à leur égard les mesures qu'il jugera indispensables pour la conservation de la paix.

ART. 5. — Devront aussi s'éloigner dans les lieux et pendant le temps qui seront fixés par M. le lieutenant-général, les sieurs Jérôme Roccaserra, de feu Jacques-Paul, Paul-François Roccaserra de Pallaccio et Pierre Pietri de feu Michel; ce faisant, ils donneront une preuve des sentiments de paix dont ils sont animés, et que rien ne leur coûte pour assurer la tranquillité dans leur patrie.

ART. 6. — Pour donner enfin une dernière preuve de la sincérité des vœux que les parties font pour la prospérité de la paix, elles s'imposent l'obligation d'exécuter tout ce que M. le lieutenant-général croit devoir prescrire pour le maintien de la tranquillité à Sartène; à cet effet M. le lieutenant-général aura la bonté d'appeler l'attention du gouvernement du Roi sur cet arrondissement aussi intéressant que malheureux et oublié.

ART. 7. — Les habitants de Sartène ci-dessus désignés *Borgo* et *Sainte-Anne*, s'interdisent le port des armes à feu en ville, et reconnaissent que la plus grande partie de leurs maux, vient de la facilité avec laquelle on y recourt. Ils forment le vœu que cet exemple soit suivi par leurs concitoyens. — M. le lieutenant-général pourra dans des circonstances graves abandonnées à sa sagesse, lever en tout ou en partie la susdite prohibition.

ART. 8. — Les personnes qui aiment l'honneur et la paix du pays sont invitées à prêter aide et assistance pour la franche et loyale exécution du présent contrat, de considérer les contrevenants comme parjures et les abandonner à l'exécration du monde entier.

Après avoir donné acte aux parties de leurs dires et conventions, lecture leur en a été faite en langue française par M. l'avocat Figarelli, et en langue italienne par moi Notaire; chacun des individus intéressés y a apposé sa signature. Le présent contrat a été signé par MM. Pompée Pietri, maire de Sartène, Luciani, curé, domiciliés

en cette ville, témoins requis; ainsi que MM. Costa, sous-préfet, les capitaines Cetty, Deaddé, Tramoni; ont aussi signé avec nous notaire MM. de Figarelli, avocat et docteur en droit, le colonel comte Hamsequart, le commandant Cauro, et le commandant Pianelli, médiateurs de la paix sous les auspices de M. le lieutenant-général, lequel a également apposé sa signature. — Après l'allocution adressée par M. le lieutenant-général au peuple de Sartène, un *Te Deum* d'actions de grâces a été chanté pour rendre encore plus solennel et sacré le présent contrat de paix.

Ainsi fait et clos en l'église paroissiale de Sartène, le 7 décembre 1834.

(*Suivent les signatures.*)

Paix de Fozzano.

Au nom de Dieu, de la Patrie et du Roi des Français.

Devant nous Roccaserra, notaire royal à la résidence de Sartène chef-lieu de l'arrondissement de ce nom, département de la Corse, assisté des témoins ci-après désignés, se sont volontairement constitués d'une part, tous les individus présents appartenant au parti *Soprano* de Fozzano, connu sous le nom de parti Durazzo et Paoli et représenté par les sieurs Michel Durazzo pour lui et ses enfants, Jean-Baptiste Durazzo et son frère, Verano Durazzo, Baptiste Paoli; Michel-Ange Paoli, tous propriétaires demeurant à Fozzano; — et d'autre part, tous les individus également présents appartenant au parti Carabelli dit *Sottano* et représenté par les sieurs Jean-Baptiste et Simon frères Carabelli; François, Joseph et Jérôme tous Carabelli, Antoine Bernardini, Joseph Paoli, François Carabelli d'Augustin et Bartoli Jean-Baptiste, également propriétaires demeurant au dit Fozzano, lesquels nous ont exposé ce qui suit :

Les inimitiés de Fozzano remontent aux temps les plus reculés; nées dans la guerre, les générations détruisent sans cesse; — elles sont innombrables les victimes qui ont payé à la *vendetta* le tribut du triste préjugé que l'on dirait né à Fozzano; — renfermés, barricadés dans leurs maisons, les habitants de cette commune n'en sortent jamais sans courir le danger de la vie; — l'humanité gémit depuis près d'un siècle sur un aveuglement qui détruit la plus belle jeunesse; des années entières s'écoulent sans que les actes de l'état civil constatent un seul mariage; encore quelque temps et l'on n'aurait rencontré à Fozzano que des veuves et des orphelins.

Désirant jeter un voile impénétrable sur tant d'horreurs et les enlever si possible à la connaissance des vivants; — reconnaissant que de tels excès contraires aux lois divines et humaines déshonorent les hommes et les abrutissent; — qu'un peuple civilisé est celui qui reconnaît l'empire des lois, qui attend d'elles seules protection et réparation; qui se croirait déshonoré de tremper sa main dans le sang

de l'homicide, qui laisse à la justice l'étendue de ses droits et de ses libertés.

Voulant mettre fin aux inimitiés sanglantes qui désolent le pays; — cédant aux prières toutes paternelles de M. le lieutenant-général baron Lallemand, qui, touché de l'état de misère, de dépérissement de nos contrées, a pris à tâche de faire renaître partout la paix et la confiance. — Voulant donner en même temps à ce haut fonctionnaire et aux personnes honorables qui, d'un bout de la Corse à l'autre, viennent seconder ses efforts et répandre des paroles d'union, de salut et d'oubli, une preuve manifeste de leur adhésion et de leur reconnaissance.

Les habitants de Fozzano jurent à la face de Dieu et de la nation, pour eux et les leurs, entre les mains de M. le lieutenant-général baron Lallemand, pair de France, commandant la 17e division militaire, assisté de MM. de Figarelli, avocat et docteur en droit, Cauro, chef de bataillon, le commandant Pianelli, Costa, sous-préfet, le colonel comte Harmequart, Jean-Dominique Peretti, François-Xavier Pietri, les capitaines Detty, Deaddé et Tramoni, ils jurent d'avoir toujours présent à la mémoire ce jour solennel, terme de leurs souffrances, de ne plus se faire la guerre, de vivre désormais en bons parents, amis et compatriotes; et pour que ce soit chose stable, sûre et à la connaissance du public, ils ont convenu, juré et souscrit le présent contrat solennel de paix.

Article premier. — L'inimitié ayant été longue, la guerre meurtrière, et les dommages considérables, les parties ressentent le besoin d'une paix générale; elle repose sur l'honneur, la bonne foi et la parole des habitants de Fozzano; cette parole étant sacrée, il devient inutile de statuer dans ce moment sur l'éloignement de personne.

Art. 2. — On laissera à la justice son libre cours, les prévenus sous mandat d'arrêt devront se constituer dans le délai de deux mois au plus tard pour être jugés. — Personne n'agira ni pour aggraver le sort des prévenus, ni pour les soustraire à l'action de la loi.

Art. 3. — Dans le cas que Bernardini Pierre-Paul et Paoli François fussent acquittés, M. le lieutenant-général prendra à leur égard toutes les mesures nécessaires pour assurer la tranquillité de Fozzano.

Art. 4. — La facilité avec laquelle on a recours aux armes étant le plus souvent la cause des désordres qui commencent les inimitiés et toujours celle qui les étendent et les perpétuent, les habitants de Fozzano et autres impliqués dans l'inimitié s'interdisent le port des armes dans cette commune.

Art. 5. — Pour donner une preuve de la sincérité des vœux que les parties font pour assurer à jamais la paix, elles déclarent qu'il ne faut pas considérer comme un attentat aux présentes conventions, un geste, un mot, un fait d'inconsidéré, qu'il faut alors en référer aux chefs des partis, ou à M. le lieutenant-général, et chacun des habitants de Fozzano exprimant dès à présent son blâme contre toutes actions imprudentes, s'impose l'obligation d'exécuter toutes

les mesures que M. le lieutenant-général croira devoir adopter pour le maintien de la tranquillité, et s'il prévoyait que la présence ou le retour de quelques individus pût être cause de trouble ou d'inquiétude, il pourra leur prescrire de s'éloigner dans les lieux et pendant le temps qu'il jugera convenables.

Art. 6. — Tous les individus compris dans l'inimitié et désignés sous le nom de parti *Durazzo et Paoli* et nommément les sieurs Michel Durazzo, Jean-Baptiste Paoli et Paul Paoli, de feu Pierre, et tous les autres chefs répondent que personne des leurs ne commettra aucun attentat contre les personnes, ni contre les propriétés, et que nul ne donnera aucun sujet d'inquiétude qui pût altérer les sentiments de paix et d'union.

Art. 7. — Réciproquement tous les individus désignés sous le nom de parti *Carabelli, Bernardini, Bartoli*, et nommément les sieurs Jean-Baptiste et Simon frère Carabelli et tous les autres chefs répondent solidairement pour la franche et loyale exécution de ce traité. — Les sieurs Paul Pacchiarelli et Charles Susini d'Olmeto, répondent aussi et de la même manière pour les frères François et Joseph Paoli.

Art. 8. — Les amis, les protecteurs, les adhérents des habitants de Fozzano sont invités au nom de l'humanité, de l'honneur national et de la paix du pays, à prêter aide et assistance pour assurer l'exécution du présent contrat, et en cas d'infraction, ce qu'on ne peut nullement présumer, de rompre tous leurs liens avec les dits habitants et leurs partisans et les abandonner à toute l'ignominie dont sont frappés les parjures.

Après avoir donné aux parties acte de leurs dires et conventions, lecture leur en a été faite en langue française par M. l'avocat Figarelli, et en langue italienne par moi notaire, en présence des personnes ci-dessus désignées, ainsi que d'un nombreux concours d'habitants et d'autorités. M. Durazzo Antoine, maire de Fozzano, et M. Marius Ettori, desservant du même lieu, témoins requis, ont signé avec les parties, les assistants et nous notaire. Après l'allocution de M. le lieutenant-général adressée aux habitants de Fozzano et à tout l'arrondissement, un *Te Deum* d'actions de grâces a été chanté pour rendre encore plus solennel et sacré le présent traité de paix.

Ainsi fait et passé dans l'église paroissiale à Sartène, le samedi 13 décembre 1834.

(*Suivent les signatures.*)

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Amérique du Sud (2e partie), par **Pierre Denis** (*Colin*).

Voici la fin du XVe tome de la grande *Géographie universelle* que Vidal de La Blache avait projetée et que ses disciples réalisent. La première partie était consacrée aux généralités sur l'Amérique du Sud, — puis au Brésil et aux Guyanes. — M. P. Denis décrit maintenant les pays andins, qui des chaleurs de la mer Caraïbe se succèdent, puis s'allongent contre le Pacifique jusqu'aux régions désolées de la Terre de Feu et du détroit de Magellan : le Vénézuela, d'où partit la révolte des colonies espagnoles contre la Métropole, la Colombie, l'Équateur, le Pérou, la Bolivie, — où les traces des anciennes civilisations indiennes, celles mêmes que l'on vient d'admirer aux Arts Décoratifs, — sont encore si profondes, — et où les courants commerciaux traditionnels, remontant à l'époque coloniale, commencent à changer de direction, maintenant que les chemins de fer pénètrent peu à peu les hautes vallées, se substituant aux transports à mules et à lamas, — maintenant surtout que l'ouverture du canal de Panama fait du Pacifique une mer vivante, une mer ouverte au trafic mondial; et c'est enfin le Chili, le pays du nitrate et du cuivre, qui, grâce à ses richesses naturelles (en partie conquises sur ses voisins du Nord) et à son climat tempéré, est devenu l'un des très grands États de l'Amérique latine. — La description régionale s'achève par les pays du Rio de la Plata, Argentine, Paraguay, Uruguay; ils doivent leur prospérité croissante, non seulement, comme le Chili, à leur climat tempéré, mais à leur proximité relative de l'Europe, et à une forte immigration latine, italienne et espagnole surtout : vivifiant l'apport de la conquête, noyant l'élément indien, refoulant au Brésil les descendants des esclaves noirs, elle a fait de ces républiques les pays les plus européens de l'Amérique.

Plus encore que dans le volume précédent, M. Pierre Denis a su démêler les interactions si complexes du relief, du climat, de l'histoire, qui ont fait d'un seul grand empire colonial cette diversité si vivante de jeunes républiques. On sent que par instants il s'est trouvé un peu à l'étroit, et qu'il a dû, au risque de paraître austère, alléger son exposé de quelques développements d'ensemble, et sacrifier ces sortes de haltes, de vues panoramiques qui délassent

et éclairent. Son livre n'en reste pas moins concret et de lecture facile, les photographies qui l'illustrent sont remarquables par leur beauté et aussi par leur valeur d'enseignement.

L'Amérique latine et l'Impérialisme américain,
par **Louis Guilaine** (*Colin*).

Une des questions sur lesquelles M. Pierre Denis apporte chapitre par chapitre des précisions multiples, des lumières nouvelles, mais qu'il hésite, par je ne sais quel scrupule, à reprendre dans son ensemble, c'est la pénétration nord-américaine en Amérique latine. Le percement de l'Isthme de Panama, l'enrichissement formidable des États-Unis coïncidant avec l'appauvrissement de l'Europe, la conscience de plus en plus nette chez les Yankees de remplir sur la terre une mission providentielle, l'exploitation du pétrole, — tout cela amène les États latins à dépendre de la grande république du Nord — économiquement et financièrement d'abord.

Cette nouvelle absorption, et les réactions qu'elle provoque, des faits l'illustrent chaque jour : c'était il y a quelques mois les discours du congrès panaméricain de La Havane, ce sont les bombardements des partisans du général Sandrino par l'aviation américaine au Nicaragua, c'est la création provoquée de la république de Panama, de part et d'autre du Canal, ce sont les tarifs préférentiels imposés à Cuba, demandés au Brésil, ce sont les multiples coups de force, les interventions arbitraires dont souffrent Saint-Domingue, Haïti, le Honduras. M. Pierre Guilaine analyse cette action formidable, ce dissolvant multiforme qui attaque sur tant de points à la fois tout un continent. Il montre comment la doctrine de Monroë, à l'origine principe défensif (ce qu'elle est encore pour les républiques latines), est devenue pour les États-Unis un principe d'impérialisme, les constituant en tuteurs de toutes les petites républiques défaillantes, — comment de 1889 à 1927 ont évolué les fameuses conférences panaméricaines, et comment la Société des Nations, conçue par un Américain, n'a apporté, à cause de l'impérialisme américain, que des déceptions aux petites républiques latines. Du reste les divisions sud-américaines, la question toujours brûlante de Tacna et d'Arica, conquis par le Chili depuis la guerre de 1879-1883, facilitent la politique yankee, — cependant que, contre la culture du Nord, réagissent non seulement l'hispanisme des aristocraties, mais l'*indianisme* renaissant. — Le lecteur français ne peut se désintéresser de ces conflits d'influence. Il ne doit pas oublier en effet que les élites sud-américaines ont depuis un siècle une double culture, culture espagnole ou portugaise, et culture

française, et que tout progrès des États-Unis tendra fatalement à substituer l'anglais au français, en Équateur comme au Brésil, en Uruguay ou au Chili, les Higs Schools et les Instituts de l'Y M. C. A. aux couvents des Dames des Sacrés-Cœurs, aux collèges des frères, aux lycées et aux instituts français laïques, qui se sont multipliés de façon si vivace ces dernières années.

Histoire militaire de la Guerre d'Indépendance de Saint-Domingue (2 volumes), par le **Colonel Nemours** (*Berger-Levrault*).

Il est un pays de l'Amérique centrale où cette lutte engagée par les États-Unis pour la prédominance de leurs intérêts et de leur langue doit nous paraître, à nous autres Français, plus angoissante qu'ailleurs : c'est celle qui se poursuit dans la République d'Haïti; car la langue française, les traditions françaises ne sont point là le luxe d'une élite; elles sont l'héritage direct de l'Ancienne France et de la France révolutionnaire, qui marquèrent cette partie de l'île de Saint-Domingue d'une empreinte profonde. Ces traditions d'une fidélité si belle sont maintenues par le clergé et les congrégations enseignantes, d'un recrutement entièrement français, breton et alsacien surtout. Par leurs écoles, qui doublent si utilement les écoles publiques, la jeunesse haïtienne, dans ses meilleurs éléments, devient apte à recevoir les leçons de nos universités. Or depuis 1907, Haïti est sous le contrôle financier des États-Unis, et peu à peu, ce contrôle, tout philanthropique d'apparence, s'étend à tout. « On veut nous ôter notre âme et notre religion », disait récemment un membre du conseil de l'ordre de Port-au-Prince. Les crédits nécessaires sont refusés aux écoles; l'instruction publique languit; elle s'affaiblira juste assez pour que les autorités d'occupation interviennent, et, à coups de dollars, implantent un peu partout les écoles américaines, l'enseignement de l'anglais. Et l'on s'efforce de gagner le Saint-Siège à ces projets, et d'obtenir de son représentant qu'il concoure à cette œuvre de dénationalisation. C'est pourquoi le beau livre du colonel Nemours, ancien élève de Saint-Cyr, ministre d'Haïti en France, est si émouvant, pour le passé qu'il évoque, pour l'avenir qu'il veut préserver.

L'on sait que, pour empêcher l'occupation anglaise de Saint-Domingue, les commissaires français proclamèrent (six mois avant le décret de la Convention) la libération des 450 000 esclaves noirs employés aux plantations. Alors apparut le génial chef de bande Toussaint-Louverture, qui lutta contre l'envahisseur (1794-

1798), puis, fait général de division, conquit la pente espagnole de l'île; il fit régner l'ordre, organisa l'île sous l'égide de la France, ayant su unir pour la prospérité commune noirs, mulâtres et blancs : on a pu voir dans son œuvre le premier exemple d'autonomie d'une colonie de peuplement. Mais Bonaparte le désarme, refuse de reconnaître l'annexion de Santo Domingo, envoie son beau-frère le général Leclerc, avec 23 000 hommes, pour le réduire (1802). C'est cette atroce expédition que fait revivre le colonel Nemours, à l'aide de documents inédits conservés aux Archives de la Guerre et de la Marine. Elle est très utilement précédée d'un tableau de la condition affreuse faite alors aux esclaves, et de la reproduction du célèbre *Code Noir* de Colbert (1687). Le premier volume raconte la campagne de Leclerc contre Toussaint-Louverture, qui coûta au corps expéditionnaire français la moitié de son effectif, et se termina par la Convention de Paris du 5 mars 1802, puis par l'arrestation par surprise du chef noir; le second revient sur les détails militaires de l'expédition, reproduit la correspondance du général Leclerc avec le Premier Consul, relate avec une égale admiration pour les deux adversaires les opérations des divisions du nord; l'auteur y raconte son pèlerinage au fort de Joux et au cachot où mourut Toussaint-Louverture. Il dégage la portée historique de cette lutte : reprenant les termes mêmes d'une dépêche officielle française de 1803, il montre que l'émancipation de Saint-Domingue, suivant de près la révolution des États-Unis, allait servir d'exemple aux autres colonies d'Amérique : ainsi allait pouvoir s'affirmer la doctrine de Monroë qui, alors, devait être une « doctrine de libération et de défense », à l'usage commun de tous les états affranchis des deux Amériques.

Visage de la nouvelle Amérique,
par **Herman George Scheffauer** (*Rieder*).

Cette main-mise des États-Unis sur tant d'États de l'Amérique Centrale, de l'Amérique du Sud trouve des apologistes : il est juste, dit-on, que des républiques anarchiques, incapables d'arriver par elles-mêmes à concevoir la notion de l'État, de la Loi, incapables de brasser en un tout homogène les éléments ethniques dissemblables qui les composent, soient initiées, bon gré mal gré, à l'ordre et à l'hygiène par un tuteur « culturellement » supérieur. Les États-Unis sont-ils vraiment ce qu'ils croient être? Il est permis d'en douter, si on les contemple dans le miroir que leur tend un Germano-américain, M. Herman George Scheffauer, et qui reproduit, avec autant de cruauté que les nouvelles de Luc Durtain, les aspects de leur vie privée, de leur vie publique, les tares de leurs milieux

politiques, la « philistinisme » de leur presse. — Il est du reste équitable d'ajouter que, si l'auteur est si sévère, c'est qu'il n'a pu pardonner à sa nouvelle patrie, d'être entrée dans la guerre aux côtés des Alliés. Il a voulu en outre délibérément noircir les ombres et réagir ainsi contre un certain snobisme européen, et contre le vaniteux optimisme national, qui sévit irrésistiblement aux États-Unis.

J. POIRIER

***

Ta Main gauche, par **Pierre Frédérix** (*Calmann-Lévy*).

La querelle entre les tenants du roman objectif et ses adversaires ne date pas d'aujourd'hui. On peut lui trouver pourtant un certain caractère d'actualité, un groupe de jeunes écrivains affirmant qu'il est insensé d' « imaginer » un roman et que la sagesse la plus élémentaire conseille de décrire, sans y changer un incident, la vie et les aventures de ses amis. D'après le même raisonnement, il est puéril de redouter d'être indiscret et l'on ne doit surtout pas, lorsqu'on raconte les aventures vécues d'une femme blonde, essayer, pour dépister les curieux, de la peindre brune. Un romancier probe n'en a pas, paraît-il, *le droit.*

Discussions auxquelles il est superflu de prendre part, le roman purement objectif ne pouvant pas exister. Mais il est clair, par contre, que la personnalité de l'écrivain apparaît *plus ou moins* dans un roman, et que nous avons le sentiment plus ou moins accentué de connaître les épisodes qu'il décrit *à travers* son esprit. J'avoue ma préférence pour les livres, qui ayant été plus longtemps « rêvés » par l'auteur sont plus fortement imprégnés de l'atmosphère de son monde intérieur. On dira que les personnages polis par la pensée ont plus de chances d'être faux. Soit, mais cette fausseté là est charmante et, en littérature, la vie qui ne vient pas directement de l'écrivain ne touche guère.

S'il est malaisé de préciser les caractères du roman rêvé, du roman « intérieur », il n'est pas trop difficile par contre d'indiquer dans une période donnée les écrivains qui marquent leurs préférences pour le genre. Citons au hasard parmi ceux d'aujourd'hui, MM. Valery-Larbaud, François Mauriac, Julien Green qui ne situent pas leurs personnages dans l'univers incomplet qui est à tous, mais dans le leur, que, du même coup ils nous révèlent.

A ces derniers noms et avec quelques autres (« quelques » et pas davantage) il faut joindre celui de M. Pierre Frédérix, dont les lec-

teurs de la *Revue de Paris* connaissent déjà une nouvelle « Ta main gauche ». Le sujet sans doute n'en a pas été oublié. Il s'agit d'un sexagénaire anglais, lord Crosse, qui ayant consacré sa vie à la bonne société, la respectabilité et l'économie politique s'avise sur le tard d'aimer une petite jeune fille, Grace, qui est « dans la couture ». Difficile aventure car, pour commencer, que peut-on trouver à dire à un être très simple, quand on s'est employé pendant quarante ans à tuer sa propre simplicité? Toute conversation est impossible et l'on n'a guère de chances de se faire aimer. Lord Crosse n'y parvient pas, moins heureux que son ami le Dr Carpenthwaite, qui, insignifiant et enjoué, réussit non seulement à gagner le cœur de Grace, mais aussi celui de la femme et de la fille de lord Crosse... Il y a dans ce conte des scènes charmantes : tout d'abord cette première conversation de lord Crosse et de sa fille qui commentent l'orage prochain et la maladie de lady Crosse, — et surtout cette partie de campagne, au cours de laquelle l'honorable Crosse est incessamment torturé par la crainte d'être rencontré en compagnie de la compromettante Grace. Mais ces excellentes scènes « anglaises » qui révèlent chez M. Frédérix une connaissance affinée de la Grande-Bretagne, l'amusante silhouette d'un Crosse, son goût pour le latin, ses souvenirs d'Oxford, les courses le long des parks, dans la verdure et le silence anglais, le côté humoristique de toute cette aventure ne doivent pas détourner notre attention de sa signification psychologique.

Le petit drame de *Ta main gauche* tient en ceci : que lord Crosse, qui a vécu en automate social, perçoit, à la faveur d'une inclination, qui rompt la chaîne de ses habitudes, qu'il ne sait rien ni de lui-même ni de ceux qui l'entourent...

Au fait nous connaissons à peine nos propres sentiments. *Qui aime-t-on?* demande Alec-Ambrose, un des personnages de *Cumberland*, un des deux récits que l'on a réunis en volume avec *Ta main gauche*. Qui aime-t-on? se demande M. Frédérix lui-même, le héros-narrateur de ce voyage intellectuel et sentimental au Cumberland. Images vertes et douces du Cumberland, au milieu desquelles flotte la pensée de Cécile, que le voyageur a aimée. Dans une pension, où il s'installe, M. Frédérix croit aimer Muriel qu'il rencontre. L'aimer? Après quelques jours où les légendes et les lacs du Cumberland se mêlent aux mille visages offerts par Muriel, le voyageur découvre qu'il n'aime en Muriel que les souvenirs de Cécile... et elle-même, Muriel s'aperçoit qu'elle ne cherchait chez le voyageur que l'image d'un homme qu'elle avait jadis aimé. Dès l'instant que les jeunes gens ont discerné la vraie nature de leur sentiment, celui-ci s'évanouit et chacun retourne à sa solitude, à cette éternelle poursuite d'un insaisissable moi. On n'aurait pas de mal à montrer que

la Petite Edna (une délicieuse et mélancolique nouvelle qui nous transporte dans les bas-quartiers de Liverpool), ne nous éloigne pas de ce thème. M. Frédérix aime à projeter la lumière sur les immenses zones indécises du moi; bien qu'il cerne d'un trait vif tout ce qui est saisissable en un être, il lui convient mieux de laisser deviner la présence de l'inexplicable, de l'illogique, qu'il traîne derrière lui. Aussi, quand ses personnages se rencontrent, ne sont-ils jamais réellement ensemble. Chacun d'eux poursuit ses préoccupations, ses rêves, s'abandonne à ses vertiges, reste « incommunicable ». Rien ne progresse entre eux par une volonté consciente et concertée. Ils vivent dans un brouillard de solitude.

La Vie de Fernand Cortès, par Jean Babelon
(*Nouvelle Revue Française*).

Il est impossible de relire sans émotion le récit de la conquête du Mexique. La figure de Fernand Cortès la domine avec un relief terrible. Ce fut un homme d'un grand courage, et d'une étonnante énergie : la possession de quelques chevaux dont les indigènes avaient peur, parce qu'ils n'avaient jamais vu de bêtes semblables, la supériorité donnée par la possession d'armes à feu ne suffisent pas, en effet, à expliquer les victoires remportées par les infimes troupes de Cortès sur les foules aztèques. Il fallut que le chef insufflât à tous ses soldats des âmes de paladins et qu'il sût maintenir parmi eux — ce n'était pas le plus facile — une stricte discipline. L'énergie n'était pas, au reste, la seule vertu de Cortès. Il était plein de ruse et de souplesse diplomatique : les procédés qu'il employa pour maintenir dans son alliance les Tlascaltèques, qui lui fournirent de si précieuses troupes d'appoint, sont dignes d'un Machiavel. Et l'on n'apprécie pas moins l'habileté dont il fit preuve à l'égard de Montezuma, puis, adversaire autrement redoutable, de Narvaez, le rival que, dans sa haine, le gouverneur de Cuba, don Diego Velazquez, lui avait suscité.

Cela dit et étant bien admis que le siège subi dans Mexico et la « reconquête » de la capitale représentent deux des plus magnifiques exploits militaires de l'histoire et que cette expédition des Cinq Cents l'emporte de loin sur celle des Dix Mille, il faut reconnaître que l'on ne peut lire sans dégoût le récit de cette expédition. La *prière d'insérer* qui orne l'excellent ouvrage de M. Babelon nous incite pourtant, par voie indirecte, à ne pas nous abandonner au *goût veule des indignations humanitaires*. On peut cependant les ressentir, sans cesser d'estimer cet ouvrage.

Mais le fait est que les massacres auxquels les Espagnols se livrèrent soulèvent le cœur : c'est vraiment un procédé un peu trop commode pour établir la paix dans un pays que de commencer par tuer la meilleure partie des habitants. Pour ramener toute la sympathie à son héros, M. Babelon décrit longuement les sacrifices humains auxquels se livraient les Aztèques, au cours de leurs cérémonies religieuses. Certes ces cérémonies n'avaient rien de séduisant, mais il n'est pas certain qu'elles fussent fréquentes : et l'Inquisition en a organisé ailleurs qui ne comportaient pas moins de raffinements... Quand on voit pénétrer dans ce grand empire, paisible et civilisé, la troupe des conquistadores, hallucinés par le mirage de l'or, on est saisi d'une sorte d'angoisse qui ne vous abandonne point pendant tout le récit de la conquête. Et comment se défendre aussi de plaindre et d'admirer ce Guatimozin, le héros sympathique et malheureux dont Cortès se débarrassa, quand il le jugea utile, comme il semble bien qu'il sut faire, sans la moindre hésitation de tous ses ennemis, espagnols ou non? Quand on juge un homme qui appartient à l'histoire, on oublie vraiment trop volontiers toutes les morts qu'il a causées, sous prétexte, sans doute, qu'elles auraient eu lieu depuis. On conçoit que les contemporains aient eu, parfois, un point de vue différent...

Bartholomé de las Casas, par **Marcel Brion** (*Plon*).

Quand les Espagnols massacraient les Indiens, au temps de la conquête, ils pouvaient invoquer certaines excuses : désir de venger ceux des leurs tombés dans les combats, nécessité d'intimider les indigènes pour éviter des révoltes. Ces prétextes manquèrent lorsque l'autorité de l'Espagne fut définitivement établie dans le Nouveau Monde, mais les exécutions en masse, elles, ne cessèrent pas. On ne cherchait pas d'ailleurs à les justifier : certains gouverneurs, au Guatémala, dans le Honduras ou le Yucatan semblent avoir tué à peu près *gratuitement*, et comme pour le plaisir. Des villages entiers étaient brûlés avec les habitants qu'ils contenaient.... Contraints à de pénibles travaux dans les mines, mal nourris, expédiés par lamentables caravanes au travers de terres malsaines, les Indiens périrent alors, non par milliers, mais par millions. Quelques années après l'arrivée des Espagnols dans un nouveau territoire, la population indigène était à peu près immanquablement réduite des quatre cinquièmes. Ne songeant même pas à lutter, stupéfaits de la cruauté de ces blancs qu'ils avaient d'abord accueillis comme des demi-dieux et comblés de cadeaux, les habitants de certaines bourgades, à la

recherche d'un au-delà meilleur, pratiquaient le suicide collectif.

Cette destruction de la population indigène n'était pas sans émouvoir quelques-uns des religieux qui avaient été envoyés dans le Nouveau Monde. Certains d'entre eux, dans leurs sermons, adjuraient les « colonisateurs » de se montrer plus humains. Prières bien vaines, le plus souvent, mais qui touchaient parfois cependant un cœur prédestiné. Tel fut le cas de Bartholomé de las Casas, qui, troublé par les admonestations d'un prédicateur, quitta soudain les armes du conquistador pour revêtir la robe du prêtre et se dévouer à la défense des indigènes.

Il est superflu de retracer ici les étapes d'une vie qui a déjà tenté beaucoup d'historiens. On sait que, désespérant d'inspirer les plus simples sentiments de pitié aux gouverneurs et à leurs hommes, Las Casas se résolut finalement à gagner l'Espagne, pour y plaider, devant le roi Ferdinand, la cause des Indiens. Il rencontra, à la cour de puissants adversaires, maints personnages importants ayant intérêt à ce que le peuple indien continuât d'être traité en bétail. Mais les sentiments de charité étaient assez vifs dans l'âme du souverain, qui fit bon accueil au « père des Indiens ». Nommé chapelain du roi — avant de devenir évêque de Chiapa — Las Casas obtint l'autorisation de monter une entreprise de colonisation pacifique, mais les circonstances le desservirent : et la conquête sentimentale se termina comme les autres par des massacres. Dégoûté des combinaisons temporelles, Las Casas passa dans l'ordre des Dominicains et recommença de parcourir l'Amérique pour prêcher et protéger les malheureux Indiens. Généralement mal vu par les administrateurs qu'il inquiétait, il dut à maintes reprise retourner en Espagne demander l'appui du roi, de qui il obtint d'ailleurs la promulgation de plusieurs ordonnances en faveur des indigènes. Par malheur les colons respectaient peu ces prescriptions d'un gouvernement lointain et la lutte était toujours à reprendre. Les résultats obtenus furent appréciables cependant : l'esclavage fut théoriquement supprimé, puis, les Espagnols ayant inventé « la recommandation » qui n'était qu'une forme nouvelle de l'esclavage, la recommandation à son tour fut réglementée.

Quel fut l'effet pratique de ces mesures? Sans nous donner là dessus toutes les précisions qu'on eût souhaitées, M. Marcel Brion émet des doutes sur leur efficacité immédiate : le fait est que lorsque las Casas mourut à quatre-vingt-douze ans, il n'avait pas eu lieu d'interrompre la lutte en faveur des indigènes et se désespérait de les savoir encore opprimés. Mais M. Marcel Brion insiste surtout dans son livre, et à juste titre, sur les polémiques que las Casas dut soutenir en Espagne sur le terrain théologique et dogma-

tique. Il se trouvait des docteurs en effet pour tenter de défendre le principe de l'esclavage des indigènes : dans divers écrits, *la Destruction des Indes* et surtout les *Trente propositions* las Casas mena contre eux le combat. Toute la question de la colonisation est évoquée dans ces traités, où las Casas fait preuve d'une ampleur de vues et d'un libéralisme surprenants : il n'admet ni la supériorité de races, ni le prosélytisme brutal, mais seulement l'évangélisation pacifique, destinée à assurer un meilleur mode d'existence aux Indiens. Si l'on remplace dans ses ouvrages le mot foi chrétienne par le mot civilisation, les principes de las Casas sont exactement ceux qui servent aujourd'hui encore à justifier la colonisation. En face d'un Cortès, conquérant courageux et cruel, qui représente toutes les forces brutales, et dont la vie eût pu se dérouler au temps d'Assurbanipal ou de Sennachérib, un las Casas apparaît comme l'annonciateur de temps nouveaux. Dans des questions où l'on n'avait coutume que de considérer la force, las Casas a fait entendre la voix de la conscience : il a professé le respect des droits de l'individu et la tolérance à un degré qui étonne d'autant plus qu'il tirait tous ses arguments d'un fond de dogmes qui servait aussi à légitimer les cruautés du tribunal de l'inquisition. Tant il est vrai que les principes comptent peu, et que la manière de les interpréter, seule, a de l'importance.

MARCEL THIÉBAUT

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. Marcel THIÉBAUT, Secrétaire général de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.